Lettres de Fourvière

Province de Lyon

TROISIÈME SÉRIE

N° 2

NOVEMBRE 1929

PG. 241 TO 250 MISSING BEFORE BINDING

ALMA COLLEGE
060.92
LIBRARY
F829
Los Gatos, Calif.

LYON
IMPRIMERIE L. BASCOU
42-44, Rue Sala. 42-44
—
1929

52846

Hors commerce.
Ad usum privatum N. N.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser à :

M. l'Editeur des *Lettres de Fourvière*, 4, Montée de Fourvière,

Lyon V^e^

Lettres de Fourvière

1929

SOMMAIRE

		Pages
Les Faits de l'Année.		
La Béatification du Père de La Colombière.		
I. — *Les Cérémonies Romaines*	P. Jarlot.	5
II. — *A Paray-le-Monial.*		
La Reconnaissance des Reliques	R. P. Devillard.	34
La Nouvelle Chapelle	P. Bossan.	37
La Semaine des Exercices	P. E. Roche.	44
Le Pèlerinage à Rome des Jeunes Catholiques de France	P. Emonet.	68
FRANCE		
Œuvres et Ministères.		
Les Jardins Ouvriers de Saint-Etienne		83
Le Dispensaire Saint Joseph	P. de Thoisy.	95
Lalouvesc	P. Berne.	99
Terres ingrates du Missionnaire	P. Vichy.	120
Pages d'Histoire.		
La Maison Saint Joseph, à Lyon, au temps du B. P. de La Colombière	X***	137
Les Jésuites à Nice *(2e partie)*	P. Burnichon.	149
ALGÉRIE		
Au Cœur du Vieil Alger.		
La Chapelle de la Rue des Consuls	P. Barnoin.	198
ÉGYPTE		
Le Cinquantenaire du Collège de la Sainte Famille	X***	205
SYRIE		
L'Evangélisation des Tribus Nomades de Syrie	P. Ronzevalle.	218
Variétés.		
Les Caravanes Scientifiques de l'Institut Biblique en Orient	R. P. Mallon.	232
Les Jésuites de Rite Oriental à Alberiyn	P. de Régis.	241
In Memoriam.		
Le Père Louis Cheikho	P. Lammens.	251
Deux Episodes de la Vie du P. Benoît	P. Rosette.	284

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/lettresdefourvie0002troi

Bienheureux Père Claude de la Colombière

(1641 - 1682)

D'après un tableau de famille appartenant au Comte Lombard de Buffières.

La Béatification du Père de La Colombière

I. — LES CÉRÉMONIES ROMAINES

I. — Regard en arrière.

C'est le 8 Janvier 1880 que « peractis ordinariis inquisitionibus », Léon XIII introduisait la cause du P. de la Colombière. Quelques années auparavant, Pie IX avait inscrit Marguerite-Marie Alacoque au catalogue des Bienheureux. A dire le vrai, au cours de tout le procès, Ste Marguerite Marie paraît s'être faite le principal avocat de son « Père Spirituel et Maître » (1). Les documents et les Actes principaux bien souvent la nomment, invoquent son témoignage, rapportent ses exemples ou ses paroles. Ses intercessions, pourrait-on dire, ont gain de cause. Sans doute pénitente et confesseur attendirent, avant que pour eux il fût question d'honneurs, que le culte du Sacré-Cœur fût suffisamment approuvé, puis répandu dans l'Eglise (2), mais atteint

(1) Supplique des avocats de la cause pour l'introduction de la procédure « de tuto ». (12 mai 1929).
(2) Ibid.

ce but, auquel ils avaient donné toute leur activité et toute leur âme, la sainte semble avoir à cœur de faire partager à son Père en Dieu et la récompense et le mérite d'un si grand œuvre. C'est elle encore qui déposera, dans la dernière pièce du dernier procès, et qui, pour ainsi dire, emportera la décision, puisque ses deux prières favorites à son bien-aimé Directeur, citées intégralement, soulignées en leurs passages essentiels, seront, non pas le principal, mais l'unique argument du Promoteur de la Foi, Mgr Salotti, dans son avis « super dubio... an tuto procedi possit » (1) (21 Mai 1929).

Le procès sur l'héroïcité des vertus avait été instruit et achevé, sous Léon XIII, en quatre séances. Congrégation antépréparatoire au palais du Cardinal Ledochowski, « relator », le 20 décembre 1898; deux Congrégations au Vatican, le 20 décembre 1900 et le 26 mars 1901 ; enfin Congrégation générale en présence du Saint Père, le 9 juillet 1901 (2); le 11 août, Léon XIII publiait le Décret sur l'héroïcité des vertus.

---

(1) Avis du Promoteur de la Foi :

Sanctitatis nota profecto in Ven. Claudio de la Colombière emicuit qui, divino consilio, pater et magister S. Margaritae Mariae Alacoque datus, tam alacrem navavit operam in cultu erga Sacrum Cor Jesu asserendo ac propagando, ut nihil opportunius nihilque jucundius hac nostra œtate desiderari queat, quam beatificatio tanti viri, ab universa christiana familia ardentissime exoptata. Quis sane dubitare poterit de huius fidelis sacerdotis atque Ignatianae sodalitatis alumni sanctimonia, quam ipsa Margarita Maria Alacoque aperte agnovit et pluribus firmavit rationibus? Satis esset, praeter litanias, quas ipsa in honorem Ven. Claudii recitare consuebat, binas recolere orationes, quas sancta illa virgo pro spirituali suo moderatore, juxta traditionem in monasterio Paray-le-Monial vigentem concinnavit.

« O glorieux Saint, qui avez été prévenu de la céleste grâce... qui vous êtes signalé dans la ferveur de l'amour de Dieu et dans la continuelle présence de sa divine majesté... dont la vie et les mœurs ont exprimé fidèlement celles de Jésus-Christ... »

« O Dieu Eternel et Tout Puissant, qui nous avez donné en ces derniers siècles un modèle de toute sainteté dans la personne du bienheureux Père de la Colombière, votre fidèle serviteur, de la Compagnie de Jésus; nous vous supplions, par ses saintes et puissantes intercessions auprès du Sacré Cœur de Jésus, de nous accorder la grâce de l'imiter dans ses vertus de charité, simplicité, humilité... »

Quare censorium calamum, quem ad veritatem nitidius detegendam adhibui, deponens, ulla absque animi haesitatione, censeo tuto posse ad solemnem Claudii de la Colombière beatificationem procedi, measque preces humillimas votis universae familiae Ignatianae adiungere haud dubito.

21 Mai 1929. C. Salotti.

(2) C'est alors que Léon XIII prononça les mémorables paroles qui ont été transcrites in-extenso dans le décret du 11 août :

« La cause traitée heureusement dans la réunion d'aujourd'hui est de

On pouvait dès lors aller de l'avant, et commencer la procédure sur l'approbation des miracles. Trois faits merveilleux, attribués à l'intercession du Vénérable, furent d'abord présentés : le premier à Ploërmel : « Guérison parfaite et instantanée d'une cirrhose hypertrophique avec ictère au dernier degré »; le second au diocèse de Vannes : « guérison instantanée et parfaite d'un mal de Pott »; le troisième à Lons-le-Saunier : « guérison instantanée et parfaite d'un éléphantiasis invétéré ». Le 8 août 1898 et le 20 janvier 1899, les Curies épiscopales de Vannes et de Saint-Claude avaient reçu commission pour ouvrir la procédure. Le 12 février 1903 et le 9 novembre 1904, les enquêtes étaient approuvées et déclarées valides. Enfin, le 18 mai 1927, Pie XI dispensait de la discussion du quatrième miracle, qui normalement est obligatoire.

Cette dispense n'est généralement concédée que pour les Fondateurs d'Ordres, — ou bien, tout à fait « honoris causa », pour d'insignes services rendus à l'Eglise. En l'espèce, le Décret déclare : « Venerabilis hic Dei servus, quamvis non sit Ordinis vel Congregationis religiosae fundator, tamen cultus erga Sacratissimum Cor Iesu exstitit strenuus defensor et propugnator, una cum Beata Margarita Maria Alacoque, quae de eius virtutibus optimum dedit testimonium, voce et scripto ». Ainsi, cette fois encore, c'est sur le témoignage, oral et écrit, de sa sainte pénitente, que le Père de la Colombière est dispensé d'un quatrième miracle.

La procédure romaine, pour l'approbation des trois faits retenus, fut ouverte, le 1er mai 1928, par la Congrégation antépréparatoire « in aedibus Eminentissimi Cardinalis Alexandri Verde », comme il est dit dans les Actes du procès, par une fiction de droit. Cette première Congrégation doit, en effet, normalement

---

nature à nous remplir d'une joie inaccoutumée, nous l'avouons avec simplicité. Car en notre âme se réveille le doux et suave souvenir du temps passé, le temps de notre jeunesse où nous prenions plaisir à lire pieusement les écrits de ce Vénérable Serviteur de Dieu, où nous nous délections grandement de ces saintes communications par lettres ou conversations entre lui et la B. Marguerite Alacoque. Mais notre joie grandit encore, à la pensée de certaines circonstances providentielles du temps présent, celle-ci en particulier, que nous ayons voulu, comme vous le savez bien, au début de ce nouveau siècle, consacrer tout le genre humain, fatigué de souffrance, au Cœur très clément de Jésus-Christ. Et que pourrait-il y avoir de plus opportun en soi et pour nous de plus désirable que de pouvoir un jour élever aux honneurs des Bienheureux celui qui fut l'insigne promoteur et défenseur de cette dévotion très sainte et très salutaire envers Jésus? »

avoir lieu au palais du Cardinal « ponent ». Mais S. E. le Cardinal Verde habitait aux Parioli, en dehors de la ville, dans des conditions assez peu favorables pour la réunion des membres et des officiers de la S. Congrégation. Sur la proposition du bon Père Fajella, alors postulateur et déjà grand dévot du Père de la Colombière, on se réunit à la nouvelle Curie, à quelques pas du Vatican, dans une chambre occupée maintenant par le P. Demaux-Lagrange.

La discussion des miracles ne présenta pas, à vrai dire, de grosses difficultés. Le bénéficiaire du premier, Edmond Rémy — guéri d'une cirrhose hypertrophique, à Ploërmel, le 19 octobre 1888 — ne péchait pas par excès de crédulité ; et ses réponses bougonnes, au procès de l'Ordinaire, ne manquent pas de saveur. Revenant de Vichy, il s'était arrêté pour visiter Paray-le-Monial; il était entré, par hasard, dans une chapelle, qui se trouvait être celle des Pères Jésuites; il avait aperçu là une tombe, avec le nom du P. de la Colombière; ce nom, du reste, ne lui avait absolument rien dit. Au fond, il ne s'est jamais cru si malade que cela. Mis au régime lacté, il aurait bien voulu autre chose; c'est ainsi qu'un jour, ayant pu s'emparer du pain bis de son garçon, il le mangea tout entier, sans indigestion : il y en avait bien une bonne livre. Il est vrai que les médecins traitants l'ont considéré comme perdu, et que deux autres docteurs, plus tard, lui ont dit qu'il avait eu de la chance de s'en tirer à si bon compte.

Quant à la neuvaine, il l'a faite pour faire plaisir à ses parents. Au vrai, il a bien porté la relique sur lui, mais a-t-il récité les prières, il ne le croit pas, parce qu'il n'en voyait pas l'utilité. Il reconnaît cependant qu'il fut guéri. Quatre ans plus tard, au cours d'une période d'exercices, il se présentait à la visite médicale, comme souffrant d'une hypertrophie du foie, « mais le Major m'envoya promener, en me disant qu'il n'aimait pas les tireurs au flanc et les carotteurs ! ».

Cet enthousiasme assez limité, de la part du bénéficiaire, servit la cause du bienfaiteur. La bonne foi du déposant, au moins, ne put être mise en doute. Les « animadversiones » du Promoteur de la Foi insistent pour que soit davantage précisée la nature de la maladie, et font observer que la guérison ne peut être dite, en rigueur de termes, instantanée. Mais sur la gravité du mal, et la réalité du miracle, comme sur son attribution au P. de la Colombière, il n'est quasi pas fait d'objection.

C'est l'attribution, précisément, qui fit difficulté dans la seconde affaire : guérison de Marie-Louise Pirio, atteinte du mal

de Pott (Porhoët, 9 mai 1890). Sans doute, on avait employé la relique même qui avait opéré la guérison dont nous venons de parler; c'est en conclusion de la neuvaine au P. de la Colombière que subitement la malade avait retrouvé la santé; mais à quel compte, au juste, inscrire ce bienfait? Notre-Dame de Lourdes, le P. de la Colombière, ou Sainte-Anne? N. D. de Lourdes a des titres, nombreux, en première hypothèque. La miraculée lui avait d'abord fait une neuvaine, puis promis un pèlerinage à Lourdes; elle avait reçu « plutôt mal que bien», dit le témoin, l'idée d'invoquer le P. de la Colombière vu qu'elle attendait tout de la T. S. Vierge. Enfin, c'est devant une statue de N.-D. de Lourdes, dans la chapelle des religieuses Trinitaires, que la malade commença de se trouver mieux. Et voici maintenant pour Ste Anne : l'Evêque de Vannes se trouvait alors en tournée de confirmation, et c'est précisément pour assister à la cérémonie que l'infirme s'était fait transporter à la chapelle des religieuses; or, elle fut ensuite présentée à Monseigneur, qui lui remit une médaille de Ste Anne. « Ayez grande confiance en Ste Anne, ajouta-t-il, et si vous guérissez, vous viendrez bien, n'est-ce pas, faire un pèlerinage à sa Basilique? ». Un quart d'heure plus tard, sous le cloître, toute la Communauté criait au miracle : « Elle marche, c'est le P. de la Colombière qui l'a guérie! » — « C'est Ste Anne », disaient quelques voix. .

C'était le P. de la Colombière. Il est vrai que sur ce point le Promoteur de la Foi fit des objections. On lui répondit victorieusement par les raisons suivantes : 1° Une première neuvaine, adressée à N.-D. de Lourdes, n'avait pas été exaucée; 2° dès qu'on fut en possession des reliques du Vénérable, on n'invoqua plus que lui, à l'exclusion de tout autre; 3° la malade eut en lui pleine confiance, dès qu'elle se fut rendu compte et qu'elle eut déclaré que c'était la Ste Vierge qui le lui envoyait ; 4° le miracle se produisit le lendemain de la clôture de la neuvaine; 5° la miraculée offrit un ex-voto à N.-D. de Lourdes, mais pour avoir disposé toutes choses au mieux. Et quoi d'étrange? Une récente fête liturgique ne nous rappelle-t-elle pas que Marie est Médiatrice de toutes les grâces ?

Et Ste Anne fut exclue sans peine. Monseigneur de Vannes ne savait pas, déclare-t-il, quand il donna la médaille, qu'on achevait alors une neuvaine au P. de la Colombière. La malade, abattue et prostrée (on la croyait à ses derniers instants), avait reçu la médaille sans y prêter aucune attention, et n'avait point songé à invoquer Ste Anne pour sa guérison.

Le troisième miracle - guérison d'un éléphantiasis invétéré dont souffrait Delphine Blanchard (Lons-le-Saunier, 23 octobre 1892) — ne semble pas avoir soulevé de grosses difficultés. Quelques objections de procédure, une allusion, rapide et facilement rejetée, à une hystérie possible; le tout fut discuté et réfuté sans trop de peine.

II. — Lecture du Décret d'Approbation des Miracles.

(Mercredi 8 Mai)

Un des billets les plus recherchés des amateurs de cérémonies. D'abord parce qu'ils sont rares : ces lectures ont lieu, en effet, dans la Salle du Consistoire, petite et ne permettant qu'un nombre assez limité d'invitations. On sait, d'autre part, qu'on y verra le Pape de tout près; on entendra parfaitement son homélie; on suivra tous ses gestes. Pas de grand apparat solennel : une petite fête de famille, tout intime, réservée aux amis. Est-ce pour cela que, les jours précédents, on se découvre soudain des foules d'amis inconnus?... Et déçus, car de procurer des billets!...

Au portail de bronze, un peu avant dix heures. La relève de la garde. Au garde-à-vous, hallebarde au poing, alignée près des fenêtres, la garde descendante. La garde montante vient se ranger vis-à-vis; présentation des armes, transmission des consignes, demi-tour; et sur deux rangs, au pas cadencé, hallebarde haute, presque en silence, voici les Suisses montant l'escalier de Pie X, avec leur bourguignotte aux reflets mats, leur élégant pourpoint, leurs chausses bouffantes aux bandes bleues, jaunes et noires; rayon de soleil dans les gravités massives du Vatican, vision du passé : le guet. Voilà quatre siècles, les silhouettes se profilaient, les mêmes sans doute, au clair de lune, entre les créneaux du Château Saint-Ange, et les qui-vive se répondaient dans la nuit. Les reverrons-nous quelque jour, au chemin de ronde, sous la muraille de la cité Léonine?

Traversée la Cour Saint-Damase, et gravie la Scala Nobile, nous voici aux premières antichambres. Quelques curieux — surtout curieuses, de toute coiffe et de toute robe — attendent, et, les yeux baissés, le maintien parfaitement modeste, s'entassent contre la porte, pour s'emparer des bonnes places et les

enlever d'assaut, à l'ouverture. Un sédiaire vêtu de rouge maintient paternellement le bon ordre. Nous attendons. De temps en temps, quelques personnages importants, évêques se rendant à l'audience, camériers d'honneur, officiers de la garde suisse ou de la palatine, piquets de garde noble, traversent l'antichambre salués par les Suisses qui présentent les armes et rendent les honneurs.

Enfin, la Salle Consistoriale est ouverte; les billets blancs passent les premiers ; nous sommes assis, en bonne place. La salle, rectangulaire, est peu ornée : les murs sont tapissés de rouge, aux armes de Pie XI. Aux retombées de la voûte, des fresques champêtres aux tons délicats. Par de larges baies, grandes ouvertes, ruissellent ensemble, et la lumière matinale, douce encore en ces premiers jours de Mai, et de tonifiantes bouffées d'air frais.

Une balustrade, recouverte de velours vert, a fait du premier tiers de la salle une enceinte réservée. Au fond, élevé sur trois degrés, surmonté du baldaquin rouge, le trône pontifical. En face, contre la balustrade ou au long des murs, des sièges sont disposés pour les invités de marque, munis de billets de faveur. Les voici, peu à peu, qui se placent. Nous reconnaissons le P. de Boynes, le P. Mattern, le P. Demaux-Lagrange, quelques Pères de la Curie. Voici Mgr d'Herbigny. Le P. O'Rourke, Supérieur de l'Institut biblique, amène avec lui le P. Mouterde. La Curie Généralice des Carmes est entrée, avec ses invités. Les deux Supérieurs généraux, T. R. P. Ledochowski et T. R. P. Rodrigue de Saint François de Paule, ont pris place l'un près de l'autre en face du trône pontifical. Les Officiers de la Congrégation des Rites, Mgr Salotti, promoteur de la Foi, les postulateurs et les avocats des deux causes sont à leur banc. Voici maintenant, le Cardinal Ehrle, le Cardinal Alexandre Verde, ponent, et le Cardinal Laurenti, préfet de la S. Congrégation des Rites, humble, petit, effacé, très entouré toujours.

Chacun se range; on se lève; silence : l'entrée pontificale. Elle est très simple : un Suisse, huit gardes nobles, deux camériers d'honneur, les deux prélats assistants au trône. Fatigué, bénissant, souriant, bon, le Saint Père, en soutane blanche et mosette rouge, s'est assis. Mgr Mariani, secrétaire de la S. Congrégation, s'avance, s'incline, demande la parole, et lentement, péniblement, sur les affiches qui seront tout à l'heure apposées « ad valvas ecclesiae », commence la lecture des Décrets: décret *de tuto*, pour la Vénérable Thérèse Marguerite Redi, des Carmélites du Monastère de Florence, et décret d'approbation des miracles

pour le Vénérable Claude de la Colombière. Achevée la lecture, postulateurs et avocats se lèvent, fléchissent le genou, et agenouillés les uns après les autres sur les marches du trône, baisent la main du Saint Père.

Alors, accompagné du T. R. P. Général des Carmes, Notre Père s'avance; les deux postulateurs sont à leur droite et à leur gauche; derrière eux les quatre avocats. Le P. Général lit son adresse de remerciement.

Très Saint Père,

Plusieurs fois déjà, durant Votre glorieux Pontificat, la divine Bonté daigna, par l'auguste parole de Votre Sainteté, réunir les fils de Sainte Thérèse et les fils de Saint Ignace, dans un sentiment commun de joie et de reconnaissance, pour la glorification simultanée de l'un ou l'autre de leurs frères les plus dignes. En 1923, c'était le Cardinal Robert Bellarmin qui montait sur les autels, tout embaumés par le céleste parfum que répandait la pluie de roses de la thaumaturge de Lisieux. Pendant l'Année Sainte, voici encore la petite Fleur du Carmel, la première Etoile de votre Pontificat, Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui, dans l'éblouissement de la canonisation imminente, nous souriait auprès du grand apôtre de l'Allemagne, Saint Pierre Canisius. Et l'année suivante, le nouveau Docteur mystique, Saint Jean de la Croix, était associé à l'angélique patron de la jeunesse, Saint Louis de Gonzague et à Saint Stanislas Kostka, en ce renouveau d'honneurs que leur apportait le second centenaire de leur exaltation suprême.

Et nous voici ensemble une fois encore à vos pieds, Très Saint Père, venant vous offrir le tribut de notre gratitude pour cette joie nouvelle que les Décrets d'aujourd'hui nous annoncent et déjà nous font goûter d'avance. Et d'autant plus vive et plus pure est notre commune joie qu'aujourd'hui nous sommes, en un sens tout spécial, véritablement unis dans le Cœur Sacré de Jésus; ce Divin Cœur que Votre Sainteté vient d'honorer par un magnifique accroissement du culte liturgique, en cette année même de votre Jubilé Sacerdotal, si riche déjà de très heureux événements; ce Divin Cœur qui daigne appeler à prendre part à sa gloire nouvelle deux âmes d'élite, à Lui toutes dévouées, à Lui pleinement conformes, fruits de vie et de lumière de la dévotion au Sacré-Cœur, à l'époque même où elle était le plus combattue.

De la Vénérable Thérèse Marguerite Redi, qui, à son entrée au Carmel de Florence, voulut être appelée « Thérèse du Sacré-Cœur de Jésus », Votre Sainteté, en son discours du 3 mars pour l'approbation des miracles, déclarait qu'à vrai dire, ce nom qu'elle prit en religion explique toutes les choses magnifiques qu'on rapporte de cette sainte jeune vierge de vingt-deux ans. On en peut dire autant, nous semble-t-il, du beau titre de « serviteur fidèle et parfait ami du Sacré-Cœur » que le Divin Maître lui-même daigna donner, avec une prédilection singulière, au Vénérable P. Claude de la Colombière, quand il le promettait à Sainte Marguerite Marie Alacoque, comme un guide sûr et un

ferme appui dans l'œuvre qu'il lui imposait, de faire instituer la fête et propager la dévotion au Sacré Cœur de Jésus: mission sublime à la fois et toute cachée, dont le Vénérable Père s'acquitta fidèlement, généreusement, dès son arrivée à Paray-le-Monial et jusqu'à sa mort; et en laquelle, par la Volonté divine, se concentra et se consuma sa vie entière.

Préparé d'avance par le total dépouillement de lui-même, qu'il poussa jusqu'à cet héroïsme de s'obliger par vœu spécial à l'observation parfaite de toutes et chacune des règles de la Compagnie de Jésus, le regard de son âme pure sut bien vite reconnaître le Seigneur dans les manifestations admirables qui soulevaient des doutes même en des esprits éclairés et prudents, et faisaient trembler l'humilité de la timide fille de Saint François de Sales. C'est avec un ardent amour qu'ensuite il étudia toute la beauté, la sainteté, l'efficacité merveilleuse de la nouvelle forme de dévotion au Sacré Cœur de Jésus, telle que le Divin Sauveur l'enseignait à sa fidèle disciple, en même temps qu'il en éprouvait lui-même la toute-puissante vertu, s'élevant bien vite, grâce à elle, jusqu'à la plus haute sainteté. De plus il ne laissa échapper aucune occasion de faire connaître en particulier les désirs du Divin Cœur aux âmes qu'il voyait disposées à les seconder; prudemment il jeta les semences de la nouvelle dévotion jusque dans la capitale de l'Angleterre et plus tard parmi les jeunes religieux qui lui étaient confiés, il prépara les futurs apôtres et apologistes du Sacré Cœur. De la sorte, tout caché qu'il fût, il travailla vraiment « incredibili quodam ardore ad hunc promovendum », comme il est dit (non sans une allusion spéciale à lui) dans la cinquième leçon du nouvel office de la fête du Sacré-Cœur; et, continuant sa mission même après sa mort, ses écrits spirituels, aussitôt répandus par l'imprimerie, publièrent pour la première fois les merveilles de Paray-le-Monial, et donnèrent la première grande impulsion à ce courant de piété chrétienne envers le Divin Cœur, qui, dans la suite, pour employer encore les paroles du nouvel office liturgique, « quasi flumen exundans, prolutis impedimentis omnibus, per totum se orbem effudit » (lect. VI).

Et Jésus, qui a coutume de glorifier même sur terre ceux qui l'ont glorifié, à peine fermée la tombe du Père de la Colombière, fit connaître sa sainteté par la bouche de la fidèle disciple de son Cœur Sacré, voulut l'associer à elle dans la gratitude et la mémoire des fidèles, et finalement se dispose aujourd'hui à le placer, par l'auguste main de Votre Sainteté, sur les autels, à côté de Sainte Marguerite-Marie, à côté de la Vénérable Thérèse-Marguerite Redi, tous trois revêtus de l'ineffable lumière qui descend du Cœur de Jésus.

Très Saint Père,

Maintenant que la dévotion au Sacré-Cœur n'est plus seulement le privilège de quelques âmes choisies, mais le patrimoine de toute l'Eglise catholique, sans distinction de lieux ou de rites, tous les fils dévots de la Sainte Eglise exulteront d'une sainte liesse, pour la Béatification, désormais décrétée, de la Vierge Carmélitaine qui porte le

nom du Sacré-Cœur, et pour l'approbation des miracles par lesquels Dieu a authentiqué la sainteté du serviteur fidèle et de l'apôtre infatigable du même Très Saint Cœur; ils remercieront du fond de l'âme Votre Sainteté des nouveaux intercesseurs puissants qui nous aideront à pénétrer toujours davantage cette chère dévotion, et à la propager avec une confiance accrue, comme un signe de victoire contre tous les ennemis de Dieu et de son Eglise.

Mais c'est une reconnaissance toute particulière que doivent à Votre Sainteté l'Ordre vénérable du Carmel et la très petite Compagnie de Jésus, lesquels, stimulés par les exemples de famille qui leur sont proposés aujourd'hui, s'appliqueront avec un zèle renouvelé, à se consacrer entièrement et à se sacrifier sans réserve à la plus grande gloire du Sacré-Cœur de Jésus.

Et pour que ces résolutions soient affermies par la vertu d'en haut, nous implorons humblement la Bénédiction Apostolique.

Durant cette adresse, l'attention du Saint Père est visible : le visage qui s'anime; la tête qui parfois s'incline, semblant approuver les passages importants; la main qui par instants se soulève, comme pour souligner du geste telle idée. Et toujours le même bon sourire encourageant.

Après une dernière génuflexion, Notre Père Général et le T. R. P. Général des Carmes ont repris leur place. Et voici que le Saint Père se recueille comme pour une courte prière ou une rapide réflexion. Le corps s'est légèrement incliné, les yeux sont baissés. Dans la salle, tout se tait, les oreilles se tendent : le Pape va parler.

La parole, lente d'abord, difficile, en retard sur le geste, et comme à la recherche des idées, tout à l'heure s'animera. De long en large, sans hâte, le Saint Père parcourt en sens divers le champ de ses pensées. Demain, la fête de l'Ascension, et le souvenir du Ciel, tout proche. Puis, les béatifications toutes proches. Monter au Ciel, accompagner le Maître en son Ascension glorieuse, est-ce possible? Deux exemples : Thérèse-Marguerite du Sacré-Cœur, le Père de la Colombière; deux ailes : la pureté, l'amour.

C'est fait, les idées ont pris forme. La parole maintenant s'anime, s'active, et la pensée se colore de chaudes images. C'est le Père désormais qui parle à ses enfants, cœur à cœur ; les yeux dans les yeux, les âmes dans l'âme; la communication s'établit, prenante, poignante. « Nonne cor nostrum ardens erat, dum loqueretur nobis ? » Pourquoi ses paroles éveillèrent-elles en nos cœurs un si vibrant écho ? Pourquoi, en cette « exhortation

domestique », avons-nous trouvé « notre pain d'aujourd'hui, supersubstantiel ? »

A distance, nous revivons encore cette émotion en lisant, dans l'*Osservatore Romano*, l'analyse du discours du Saint Père :

A la pieuse adresse du T. R. P. Ledochowski, le Saint Père répondit en rappelant d'abord comment les fidèles, en cette belle vigile de l'Ascension, étaient conviés à de nouvelles joies spirituelles par la Vénérable Thérèse-Marguerite du Sacré-Cœur de Jésus et par le Vénérable Père de la Colombière, puisque Thérèse va recevoir les honneurs des autels et que les héroïques vertus du Père de la Colombière sont confirmées par la voix puissante des miracles. L'un et l'autre nous offrent ainsi une invitation magnifique qui, on peut le dire en toute vérité, a été préparée par la main et par le cœur de Dieu pour nous disposer à la célébration de sa glorieuse Ascension.

L'Eglise, en ces jours-ci, revit l'heure si lumineuse et si radieuse de l'Ascension. Il nous semble voir de nouveau se profiler sur l'azur du ciel la figure du divin Rédempteur, et, tout autour, Marie, les apôtres, qui, les yeux levés vers lui le regardent, comme pour le suivre tandis qu'il monte glorieux et triomphant, comme pour le retenir et le rappeler, — jusqu'au moment où le messager céleste vient les avertir de la réalité et les inviter à ne plus attendre, en ce lieu et en ce moment, mais à se consoler dans la certitude que Jésus, qu'ils avaient vu monter au ciel, en descendrait aussi un jour. Les apôtres descendirent de la montagne avec cette promesse gravée dans l'esprit, dans le cœur, dans la pensée, si clairement gravée qu'elle devint l'actualité permanente de toute leur vie et qu'ils en attendirent ensuite la réalisation à tout moment. On dirait que Jean l'entendait encore résonner dans son cœur, cette promesse, lorsqu'à la dernière page de l'Apocalypse il semble exprimer l'émoi de l'Eglise entière rassemblée sur la colline de l'Ascension, et qu'il met sur les lèvres de l'Epouse et de l'Esprit et de tous ceux qui les entendent, la splendide, l'émouvante invocation: *Veni, Domine Jesu.* C'est donc vraiment une grande invitation, un grand *sursum corda* que l'Eglise adresse, en ce jour, à tous ses fils touchant son divin Epoux, douceur des cœurs: *Jesu voluptas cordium.*

A cette magnifique invitation qu'ils nous apportent, la Vénérable Thérèse-Marguerite du Sacré-Cœur de Jésus et le Vénérable Père de la Colombière ont magnifiquement répondu. Comment pouvons-nous, en effet, monter à la suite du Rédempteur en son Ascension ?

Deux ailes peuvent nous porter jusqu'à ces célestes altitudes: l'une qui est blanche comme la neige, l'autre qui est ardente comme la flamme: pureté et charité. La pureté qui, seule, peut libérer le cœur de la fange de la terre, et l'âme du poids qui peut l'attirer en bas et la contaminer; elle peut seule lui donner ce qu'un écrivain génial appelait un jour, la possibilité d'émerger, *emergendi facultatem.* Et l'amour, la divine charité, l'amour envers ce Jésus qui monte au ciel, et qui en est descendu pour que nous y montions, nous aussi; l'amour véritable qui fait chercher avec une vive sollicitude toutes les occasions, tous les modes de connaître la volonté, le désir du Bien-Aimé, pour y

correspondre fidèlement; l'amour qui fait reconnaître l'image de Jésus en tous nos frères souffrants, dans toutes les nécessités, les requêtes, les gémissements du prochain; l'amour qui ne se contente plus de ce qu'il a, mais désire être infiniment riche; qui reconnaît dans son objet quelque chose qui mérite d'être aimé sans limite et sans mesure; et qui, dès lors, s'élance dans toutes les voies de l'apostolat: parole, prière, immolation, exemple, toutes les formes d'apostolat, jusqu'à celle dont nous jouissons aujourd'hui: l'apostolat qui se survit à lui-même dans l'édification des générations successives.

Et voici les deux belles âmes qui, aujourd'hui, nous ont invités à la joie de pareilles élévations: une pureté virginale religieuse et une virginale pureté sacerdotale qui passent justement en parfumant leur chemin, *virgineo odore fragrantes;* deux flammes de charité qui resplendissent, qui brûlent, qui se consument au service du divin Cœur, du divin Seigneur, du divin Roi. Il suffirait, pour la vénérable Thérèse, de rappeler les deux noms qu'elle s'est donnés: « Marguerite du Sacré-Cœur », ajoutés précisément au moment où cette expression de l'amour de Jésus, plus vive qu'aucune autre, apparaissait à l'horizon. Il suffirait, pour le P. de la Colombière, de rappeler ce ministère qu'il exerça avec tant de douceur, de charité et de sagesse auprès de celle qui fut, par excellence, la servante du Sacré-Cœur, en devenant lui-même un si ardent apôtre de cette dévotion.

Le Saint Père fit remarquer qu'il y avait vraiment, en ces exemples, de quoi être édifiés et se sentir invités à les reproduire, par la pensée, par le cœur, par les actes, par toute la vie, et de quoi prier Dieu afin qu'il donne à tous la grâce de le suivre dans ses voies admirables.

Il termina en faisant descendre la Bénédiction apostolique sur tous ceux qui se trouvaient présents; il l'accordait, en particulier, au Carmel de Florence, à l'Italie entière, à Paray-le-Monial et à toute la France, à toute la grande Compagnie de Jésus, qui ajoute aujourd'hui cette perle précieuse à sa couronne déjà si belle.

C'est fini. Nous voici tous à genoux pour la Bénédiction Apostolique, donnée d'une voix ferme : « Adiutorium nostrum in nomine Domini ». Le cortège, très simple, se reforme. Par la porte aux tentures rouges, la blanche silhouette a disparu.

III. — Le Décret « de tuto ».

(Fête du Sacré-Cœur, Vendredi 7 Juin)

L'heure de la cérémonie, cette fois, se trouva modifiée, pour ne pas venir en concurrence avec un autre événement, historique et mondial : l'échange des ratifications du traité du Latran.

Quand nous arrivâmes à la porte de bronze, vers 11 h. 45, il y avait foule : séminaristes, jeunes gens, peuple. On attendait, pour y applaudir, l'ouverture du second vantail, maintenu fermé depuis 1870. Et il y avait comme un air de fête aux environs de la Scala Regia. Nous pûmes apercevoir, alertes, joyeux, souriants, un piquet de Suisses qui se disposaient à aller prendre la garde, pour la première fois, à la frontière de la Cité Vaticane. Et tandis que midi frappait là-haut ses douze coups, on put voir à l'arc de Charlemagne, cette prise d'armes peu banale : les Suisses, fusil au bras, relevant les carabiniers, après que les deux troupes se furent rendu les honneurs.

Et nous voici dans la Salle Ducale : longue pièce, qui a reçu du Bernin sa forme actuelle. La Renaissance a passé par là : aux murailles, des fresques de Raffaelino da Reggio, de Sabbatini, de Matthieu Brill, dans le style, dessin et coloris des peintures antiques : grotesques, amours, scènes champêtres, comme on en voit dans la Maison de Livie, sous les voûtes de la Maison Dorée, ou dans les ruines d'Ostie. Ici ou là, une scène biblique, ajoutée.

Trois décrets seront lus aujourd'hui : « de tuto » pour le P. de la Colombière, « de tuto » encore pour le Vénérable François Marie de Camporosso, frère lai capucin, et « de virtutibus » pour la Vénérable Anne Delanoue, de la Providence de Saumur. L'assistance est un peu plus nombreuse que la dernière fois. Dans l'enceinte réservée, entourant le Cardinal Laurenti, Préfet des Rites, les Cardinaux Protecteurs des Congrégations intéressées, ou Ponents des Causes : LL. EE. Pignatelli di Belmonte, pour les Capucins; Frühwirth, pour la Vénérable Delanoue; Ehrle, pour le Vénérable de Camporosso; Alexandre Verde, pour le P. de la Colombière. L'adresse sera lue aujourd'hui par le P. Guerrini, Postulateur général des Dominicains, chargé de la Cause de la Vénérable Delanoue.

Très Saint Père,

Bénies les circonstances qui m'amènent, moi le dernier des fils du Saint Patriarche Dominique, à prendre la parole en l'Auguste présence de Votre Sainteté, afin de lui rendre d'humbles actions de grâces au nom de la glorieuse Compagnie de Jésus et de l'Ordre illustre des Frères Mineurs Capucins, qui exultent aujourd'hui d'une ineffable joie, en entendant Votre Sainteté décréter les honneur des autels en faveur du Vén. P. Claude de la Colombière et du Vén. François-Marie de Camporosso, gloire et splendeur de leurs Instituts religieux.

Et à la grande joie des fils de Saint Ignace et de Saint François

s'unit la grande joie de l'humble Institut de Sainte Anne de la Providence de Saumur et du noble diocèse d'Angers, qui veulent, par ma voix, publier leur dette de reconnaissance filiale envers Votre Sainteté, qui daigna déclarer héroïques les vertus de la Vénérable Servante de Dieu Anne Delanoue, illustre Fondatrice de cet Institut, et gloire très pure de ce diocèse.

C'est une nouvelle gemme étincelante que vous dévoilez aujourd'hui, Très Saint Père, pour la présenter au monde entier, sur la couronne de sainteté, ornement de celle qui se glorifie d'être appelée « la Fille aînée de l'Eglise », la France.

Gemme étincelante, qui, en ce siècle d'égoïsme effréné, répand la lumière d'une charité ardente et dévouée à toute misère, toute faiblesse, toute infortune, dans l'oubli et le sacrifice entier de soi-même.

Gemme étincelante, qui, en ce siècle de recherche passionnée du plaisir, du bien-être et des richesses terrestres, qui appauvrissent et alanguissent toujours plus l'esprit, répand la lumière d'une pénitence extrême et presque incroyable, la lumière d'une pauvreté absolue et d'un généreux désintéressement, vraies richesses de l'esprit.

Gemme étincelante, qui, en ce siècle où l'on estime seulement son propre savoir-faire, ses propres capacités, sa prétendue prudence, répand la lumière d'une confiance illimitée en cette Providence divine plus affectueuse qu'une mère; en cette Providence, en laquelle Vous même, Très Saint Père, aux moments difficiles, dans les affaires souverainement graves du gouvernement redoutable de l'Eglise du Christ, dont Vous êtes le Vénéré Vicaire, mettez votre entière confiance et reposez en toute sécurité.

Très Saint Père.

Ce n'est pas, me semble-t-il, sans une heureuse coïncidence que les Décrets élevant sur les autels le V. P. de la Colombière et le V. François-Marie de Camporosso — ainsi que la déclaration solennelle de l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu Jeanne Delanoue — soient rendus précisément en ce jour qui, par la volonté de Votre Sainteté, est plus solennellement consacré à l'amour infini du Sauveur; et c'est bien, en effet, cet amour infini du divin Cœur de Jésus qui suscite tout le long des siècles dans l'Eglise, le spectacle merveilleux et l'exemple sublime des Saints, lumière, réconfort et stimulant de l'humanité.

C'est l'amour infini du divin Cœur de Jésus qui enflamma de zèle sacré le Vén. P. Claude de la Colombière, qui devait être, avec Sainte Marguerite-Marie Alacoque, l'apôtre illuminé et fervent de cet amour.

C'est l'amour infini du divin Cœur de Jésus qui conduisit aux cimes de la sainteté le Vén. François-Marie de Camporosso, qui, jusque dans l'office de quêteur, le plus humble que son Ordre pût lui confier, devait exercer un apostolat fécond au milieu du peuple génois, qui encore aujourd'hui invoque sa mémoire sous le titre de « Padre Santo ».

C'est dans cet amour infini du divin Cœur de Jésus que la Vén.

Anne Delanoue, elle aussi, parvint à cette force, à cet héroïsme, qui en fit un prodige d'austérité, de pauvreté, de charité.

Et l'amour infini du divin Cœur de Jésus, nous osons l'espérer, nous enflammera, nous tous ici présents, comme tous ceux qui en cet instant solennel nous sont unis en esprit, et en tous il allumera l'ardent désir d'imiter les vertus des deux Serviteurs de Dieu, pour qui vous avez décrété les honneurs des autels, et de la Servante de Dieu, dont les vertus furent par votre autorité déclarées héroïques.

Et, nous en sommes sûrs, là sera le réconfort le plus désiré, la consolation vraie, que nous pourrons procurer à votre cœur paternel, tandis que nous lui renouvelons nos sentiments de reconnaissance filiale, surtout en cette année jubilaire où une sainte émulation entraîne Vos fils à vous témoigner leur affection, leur vénération, et leur fidèle attachement.

Mais pour que notre vœu s'accomplisse, Très Saint Père, daigne Votre bénédiction descendre abondante, et sur la Vénérable Compagnie de Jésus, inexpugnable rempart de l'Eglise catholique; et sur le Saint Ordre des Frères Mineurs Capucins, palestre de vertu austère au milieu du peuple chrétien; et aussi sur l'humble Institut de Sainte Anne de la Providence et sur tout le diocèse d'Angers, qui, dès aujourd'hui, préludent à la joie de ce jour, prochain, nous l'espérons, où l'autorité de Votre parole, munie de l'attestation divine des miracles, achèvera de glorifier celle qui fut l'instrument merveilleux de la Providence.

Vive était notre attente. Sans doute il serait fait allusion, dans la réponse du Saint Père, aux événements qui venaient de se dérouler quelques heures auparavant. A dire vrai, le Pape nous parut joyeux, et plus rapide, plus allègre que d'habitude nous sembla sa parole. Peut-être aussi avait-il un peu moins cet air de lassitude qui attriste toujours un peu les pèlerins admis à son audience.

Il se réjouissait donc, tout d'abord, vivement, d'être convié avec ses enfants très chers, à un banquet spirituel d'une grandeur et d'une magnificence inusitées.

En vérité, il n'est pas fréquent que trois décrets pour la glorification de trois nouveaux serviteurs de Dieu, soient rendus le même jour, à la même heure. Et ces trois décrets, dont on vient de faire la lecture, disent une étonnante variété de choses magnifiques, de véritables grandeurs spirituelles.

Voici le Vénérable P. de la Colombière, honneur de la Compagnie, de la Compagnie par excellence, avec son exemple d'apostolat illuminé, sage, prudent, humble, caché; et toutefois, dans une telle obscurité, si actif, si efficace, si fécond, malgré les circonstances difficiles, et les oppositions. Très belle fut l'âme et le cœur d'un si grand ami du Cœur de Jésus; et il nous faut recourir, pour exprimer les rapports du divin Roi avec cet apôtre de prédilection, à ces paroles du

Précurseur, douces au delà de toute expression, que l'ami de l'époux voit la félicité de l'époux et s'en réjouit, Lui adressant les âmes.

Voici, d'autre part, le Vén. François-Marie de Camporosso, merveille d'humilité, de patience et de charité: l'humilité du pauvre quêteur, du pauvre capucin qui tend la main à tous; la patience du quêteur en fonctions pendant quarante années, une patience à elle seule vraiment merveilleuse, on dirait presque miraculeuse, et qui a germé sur une autre grande patience: ne suffit-il pas de dire « un bon capucin », ou même, simplement, « un frère capucin », pour dire *un grand patient:* ne suffit-il pas de parler du genre de vie et de l'âme du capucin, pour dire de quelle patience est faite cette vocation?

En troisième lieu, auprès d'une telle hauteur de sainteté, voici les autres merveilles de la Vén. Jeanne Delanoue: étonnant exemple de pauvreté, de dépouillement absolu; l'austérité de sa vie et de sa pénitence, à laquelle il faut joindre le merveilleux, le miraculeux, l'indicible; et voici encore un tel oubli de soi, un tel esprit de pauvreté, un tel renoncement absolu à toutes choses, de quoi faire admirer des trésors de charité qu'on pourrait dire insondables, inexplicables, s'ils ne s'expliquaient par une confiance héroïque dans les trésors infinis et inépuisables du Divin Roi.

Tout un ensemble donc qui est une somme de merveilles: d'une part, la grande voix des miracles qui, pour ainsi dire, nous montre le chemin grand ouvert pour cette ascension aux honneurs des autels, que le Pape lui-même est sur le point de décréter; d'autre part, l'héroïsme de tant de vertu, vertu vraiment merveilleuse.

L'Auguste Pontife alors s'arrête à considérer cette heureuse coïncidence, que cette exaltation de la sainteté se produise en ce jour consacré au Sacré-Cœur, comme une magnifique introduction spirituelle à cette journée.

Le divin Cœur est la source; il est la lumière; c'est lui qui fait fleurir les germes de vertu. Etonnant spectacle où nous admirons, d'une part, ce que peut la nature humaine alimentée par cette sève de vie ; et d'autre part l'explication, la clef, le secret de ces merveilles: le Cœur de Dieu lui-même, abîme de lumière, de chaleur, de vertu, de perfection. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir choisi ce jour pour nous faire goûter tant de beauté; de nous avoir permis de faire briller un nouveau rayon de sa lumière dans le ciel de l'Eglise et des âmes; et de nous avoir invités à une contemplation plus vaste des richesses et de la profondeur ineffable de son Cœur.

Le cher auditoire, auditoire choisi, le sait bien, que ce même divin Cœur, source de toute beauté et de toute bonté n'est pas étranger à ces événements, auxquels certainement faisaient allusion les applaudissements et le joyeux accueil qui ont salué l'entrée du Pape en cette Salle. Sa Sainteté remercie le divin Cœur d'avoir bien voulu fixer à ce jour même l'heureuse conclusion de ces événements, dont la longue préparation ne manqua pas de difficultés, mais dans lesquels l'Auguste Pontife a vu tant de fois comme se révéler le divin Cœur, comme apparaître les flammes qui s'élancent du divin Cœur. Cette coïncidence est d'autre part assurance magnifique, et augure d'autant plus agréable qu'il s'unit inséparablement à un autre qui le

préparait en quelque sorte. Les consolantes réalisations d'aujourd'hui ont été marquées, à leur début, du nom béni et aimé de Marie, en l'anniversaire de sa glorieuse, inoubliable et miraculeuse apparition de Lourdes: son maternel sourire les protégea; et voici le Cœur de Jésus, avec ses grandeurs et ses magnificences qui vient conduire à terme l'œuvre grandiose.

Demain comme aujourd'hui le Seigneur accompagnera son Eglise; avec le divin Fondateur nous trouverons la Mère de Dieu, Etoile de la mer où navigue la barque de Jésus et de Pierre. Comme il est doux de le constater: dès qu'apparaît le divin Cœur, tout s'achève heureusement. Vive et plus vive que jamais est donc notre confiance en la Providence divine: le Saint Père n'a-t-il pas aperçu son assistance visible dans l'œuvre accomplie, à tel point que le souvenir des choses vues et vécues rend plus assurée que jamais l'espérance pour l'avenir. Et cette espérance est d'autant plus ferme et plus sûre que la troupe des bienheureux intercesseurs devient plus nombreuse.

En cette vision d'espérance et de joie le Saint Père félicite, une fois encore, les trois familles religieuses, dont il a sous les yeux les dignes représentants. A tous il accorde la Bénédiction apostolique que leur éloquent interprète a demandée. Il veut en outre que cette bénédiction descende sur les pays de chacun des Serviteurs de Dieu récemment glorifiés, sur les résolutions généreuses que leurs merveilleux exemples suggèrent et favorisent, sur l'avancement et les progrès en toute vertu et en toute sainteté....

Quand nous sortons, vers une heure de l'après-midi, le portail de bronze tient ouverts, pour la première fois, ses deux vantaux; les gendarmes du Pape ont pris leur service à l'intérieur de Saint-Pierre; et, à la palissade provisoire qui ferme l'entrée des terres pontificales, un Suisse, fusil sur l'épaule, a pris faction. Nous rencontrerons tout à l'heure, traversant la place Saint-Pierre, un superbe équipage traînant une calèche aux armes de Savoie, et qui s'arrêtera au bas de l'escalier de la basilique.

IV. — L'Audience de l'Apostolat de la Prière.

La Direction Romaine de l'Apostolat de la Prière avait invité ses organisations régionales ou nationales à constituer des pèlerinages d'associés, qui participeraient aux fêtes de la béatification. Depuis quelques jours déjà, l'Amérique du Nord, le Canada, puis l'Espagne sont arrivés. Voici maintenant, conduit par le P. Boubée, le train français; pèlerinage discret sans doute, qui

put sembler à quelques-uns un peu modeste, mais en vérité très fervent, plus « pèlerin » que « touriste ». Et ce n'est point négligeable succès d'avoir pu le réunir, si nombreux en somme, après les multiples groupements français qui, depuis Pâques, plusieurs fois chaque mois, et presque de semaine en semaine, se succèdent dans la Ville.

Tout compte fait, trois mille associés, réunis par nations, représentaient l'Apostolat de la Prière à l'audience de ce samedi soir, vers 18 heures. Ils occupaient la première Loggia, la Salle Ducale, la Salle Royale et la Salle des Bénédictions. Dans cette dernière, à droite la France, à gauche l'Italie. Une délégation, vêtue de couleurs plus que voyantes, passe à travers les rangs. Le « POLSKA », imprimé en lettres monumentales sur une banderole que deux jeunes filles tiennent tendue, facilite l'identification.

L'attente fut, ce soir, longue plus que de coutume..., plus surtout que n'avaient prévu nos pèlerins français; ainsi apprenaient-ils à connaître la vie romaine. Mais les Busselanti font maintenant agenouiller tout le monde. Le Saint Père va passer, donnant sa main à baiser. Jusque dans ce geste d'affection et de respect, se trahit le tempérament national : ici discret, ému, distingué, et là passionné, ardent, bruyant.

Font cortège au Saint Père les évêques de Grenoble, de Moulins, d'Autun et de Saint-Michel (San Salvador), Mgr d'Herbigny, le Vicaire Général d'Autun, l'archiprêtre de Paray-le-Monial. Sa Paternité présente les pèlerins. Il y a là aussi les RR. PP. Assistants, le P. Kea, Directeur Général de l'Apostolat de la Prière, le P. Miccinelli, Postulateur, le P. Boubée et le P. Parra, le P. Aloisi Masella, les Directeurs nationaux de l'Apostolat de la Prière ou des Messagers. Les pèlerins viennent de France, d'Allemagne, des Etats-Unis, de Pologne, de Hollande, de Belgique, de la République Argentine, du Mexique, d'Espagne, de Portugal, du Canada, de Suisse, du Chili et de Malte.

Quand le Souverain Pontife a parcouru jusqu'au dernier rang, tout le monde se masse autour du trône préparé dans la salle des Bénédictions. Notre Père lit d'abord son adresse :

Il rappelle comment, en de nombreux pays, l'Apostolat de la Prière est simplement appelé Ligue du Sacré-Cœur, et exprime la joie des pèlerins de pouvoir se trouver en la présence du Pape à l'occasion de la Béatification d'un apôtre du Sacré-Cœur tel que le P. de la Colombière. Il relève ensuite l'heureuse coïncidence de cette audience

et de la Béatification,quelques jours après cette fête du Sacré-Cœur qui, par la volonté du Souverain Pontife, a été célébrée cette année avec de nouvelles splendeurs liturgiques. Et le jour fixé pour la cérémonie est précisément l'anniversaire de cette apparition où Notre-Seigneur déclarait à Sainte Marguerite-Marie Alacoque sa volonté que la dévotion à son Cœur Sacré fût largement répandue dans le monde et lui signifiait que, pour guide et coopérateur en cette mission, elle aurait le P. de la Colombière. Admirable coïncidence en vérité, et qui s'est produite sans aucun arrangement de la part des hommes, mais par pure bénignité divine. En cet ensemble magnifique de circonstances, sur les résolutions qui animent tous les membres de l'Apostolat de la Prière, Sa Paternité sollicite la Bénédiction Apostolique.

Le Saint Père répondit d'abord que cette belle assistance lui mettait au cœur le désir de pouvoir parler, comme un jour les Apôtres, de manière à être compris de chacun de ses auditeurs en sa propre langue, et recommanda aux Directeurs de traduire ses paroles pour leurs groupes respectifs. Il exprima sa joie d'avoir pu voir et saluer en la maison du Père commun tant de fils venus de tant de parties de la grande famille catholique. Ils avaient manifesté splendidement leur foi et leur amour envers le divin Roi, envers la sainte Eglise Romaine, mère de toutes les Eglises, envers le Vicaire du Christ, Père commun de tous les fidèles. Rarement, même parmi les belles et consolantes audiences accordées en ce même lieu, il était arrivé au Saint Père d'en voir d'aussi belles et consolantes que celle-ci.

De multiples circonstances concouraient à la rendre belle et consolante. La première était la grande variété d'origine des pèlerins, venus de tant de pays d'Europe et du monde, au point de rendre plus vif au cœur du Père le sens de l'universelle paternité, à laquelle Dieu, dans ses mystérieux desseins, l'avait appelé. Et ils venaient, ces pèlerins, à l'appel du Sacré-Cœur de Jésus, pour le glorifier, le remercier, lui renouveler l'hommage de leur fidélité en glorifiant son grand serviteur et apôtre, le Vénérable et désormais Bienheureux Claude de la Colombière. Ils venaient porter à ce Sacré-Cœur l'expression de leur désir : que le feu divin qui le dévore sans le consumer, se puisse répandre toujours plus sur la terre, de sorte que son règne bienfaisant et saint se trouve confirmé et dilaté sur toute la surface de la terre et parmi tous les peuples. Ces sentiments étaient exprimés par le moyen de l'Apostolat de la Prière, apostolat si conforme aux désirs du Divin Cœur, si bien que, comme on l'a justement noté, en plusieurs pays, Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Cœur ont même nom et même signification. Et ils venaient encore, ces chers fils, en cette coïncidence heureuse de la fête du Sacré-Cœur désormais plus solennelle, et en l'anniversaire d'une des plus grandes apparitions et manifestations du Cœur du Rédempteur. Peut-être voudra-t-on voir là combinaison ou bien rencontre fortuite, mais au vrai, c'est la main même de Dieu, du divin Roi, qui secondant les aspirations du Cœur divin, a préparé et disposé ces rencontres si belles et si consolantes: ne sont-elles pas déjà une grande et ineffable récompense pour le zèle généreux qui amena ces chers pèlerins de terres si lointaines, et sans doute, pour beaucoup, au prix de tant de fati-

gues et de dépenses. C'est le Cœur de Jésus, qui, toujours divinement généreux, se réserve de les récompenser divinement, comme nous le voyons préparer la récompense que depuis si longtemps il réserve à son fidèle Serviteur et apôtre très zélé, le Bienheureux Claude de la Colombière. Et cela en cette heure éclairée de mystérieuse lumière, divinement préparée, et par là même d'autant plus glorieuse pour son Serviteur et plus consolante pour ses fidèles.

Tout cela fait comprendre avec quels sentiments le Saint Père considère ses chers fils et se dispose à leur donner la Bénédiction apostolique demandée. Il invoquera sur eux celui que le prophète appelle esprit de grâce et de prière, « spiritum gratiæ et precum ». A cet esprit de prière sont attachées toutes les grâces, puisque tout a été promis à la prière. Par cet apostolat sont ouvertes toutes les richesses aux cœurs de ceux qui le pratiquent, et d'autant plus largement qu'ils le pratiquent mieux, que plus fidèlement ils correspondent en pratique à ces deux mots splendides: Apostolat et Prière; c'est-à-dire transorment en prières tout ce qui peut et doit l'être ; et en un certain sens tout peut et doit être prière, pourvu qu'on l'accomplisse en esprit d'apostolat. Mais il est deux choses plus faciles à offrir en prière: le travail et la souffrance. Prier, travailler, souffrir, trois choses qui, au vrai n'en sont qu'une: « qui laborat orat », qui travaille, prie, et mieux encore pourrait-on dire: qui souffre prie. Car il est dans la souffrance une voix que le Cœur de Jésus entend particulièrement, sachant et se rappelant que, par sa souffrance, il a obtenu notre rédemption et notre salut. Prier, travailler et souffrir, quand cela se présente et comme cela se présente, pour le Cœur de Jésus, selon ses désirs et ses intentions, voilà une grande et précieuse prière qui remplit facilement toute la vie. Car quelle est la vie exempte de tout travail, quelle est la vie exempte de toute souffrance? Et donc, prier, travailler, souffrir, et offrir tout cela au Cœur de Jésus en intention d'apostolat, telle est la magnifique mission de tous ceux qui sont inscrits aux rôles de l'Apostolat de la Prière.

Encore l'apostolat doit-il être compris en sa pleine signification, puisque l'Apostolat de la Prière ne doit jamais exclure les deux autres formes d'apostolat. Celui de la prière a l'heureuse prérogative d'être le plus facile et accessible à tous: qui ne peut prier? Et il a en outre cette sublime prérogative d'être le plus efficace, puisque tout est promis à la prière, et jamais le Cœur de Dieu ne s'est engagé de façon si solennelle que lorsqu'il disait: « Demandez et vous recevrez; tout ce que vous aurez demandé dans la prière, vous le recevrez ».

Mais il est deux autres formes d'apostolat qui ne doivent pas être accomplies avec moins de diligence de la part des membres de l'Apostolat de la Prière, l'apostolat de la parole, qui est lui aussi assez facile. Car, dans les multiples circonstances de la vie, qui donc ne trouve pas un moment favorable pour dire une bonne parole, une de ces bonnes paroles qui peuvent faire tant de bien, qui peuvent être la lumière pour une âme, remettre la paix en un cœur agité, être le salut d'une âme? Puis l'apostolat, plus obligatoire encore, de la vie, de l'exemple, de l'édification, ce glorieux apostolat qui faisait dire à

l'ancien Evêque et martyr: « Pour nous, nous parlons peu, mais nous vivons ». Notre vie est devant vous comme pour vous montrer comment on doit vivre de façon digne de Dieu, selon les désirs du Cœur Divin. Voilà le glorieux apostolat qu'il faut continuellement pratiquer en réglant et en ordonnant d'une manière vraiment chrétienne et catholique, toute sa vie, toutes ses conversations, toutes ses attitudes, tous ses rapports : individuels, là où ne se rencontre que le contrôle de l'œil de Dieu ; familiaux, là où se présente l'exercice des devoirs les plus sacrés; sociaux, en toutes les manifestations de la vie publique et privée.

Dans ces sentiments, avec ces conseils, le Saint Père donne à tous les pèlerins la Bénédiction Apostolique, l'étendant à toutes leurs familles, à toutes leurs pensées, à toutes leurs affections, à toutes les œuvres qu'ils représentaient. Puis il annonce qu'il fera ensuite distribuer comme souvenir de l'audience la chère petite médaille qui vient du sanctuaire de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et qui, confiée aux directeurs du pèlerinage, sera reçue des pèlerins comme si elle était remise par les mains du Père commun lui-même.

Une autre cérémonie, le même jour, avait réjoui le cœur des associés de l'Apostolat de la Prière. Comme on le sait, la Catacombe de Sainte Priscille, sur la Voie Salaria (dans les environs de la Villa Savoia), doit être confiée à la garde de la Congrégation du Cénacle. Mais des travaux de mise en état s'imposaient, et surtout il fallait construire une « Maison des Catacombes ». L'Apostolat de la Prière avait sollicité l'honneur de se charger de ce parrainage, et des frais. La « Maison », presque achevée, fut inaugurée ce même samedi, et dans l'atrium fut scellée cette inscription, intéressante, dit l'*Osservatore Romano*, parce qu'elle rappelle aux Catacombes romaines le jubilé sacerdotal de sa Sainteté, l'œuvre magnifique de l'Apostolat de la Prière, la Béatification du P. de la Colombière, enfin l'inauguration et la bénédiction de la maison des Catacombes.

HANC. DOMUM. AD. COEMETERIUM.
PRISCILLÆ. EXSTRUCTAM.
PIO. XI. PONT. MAX. GLORIOSE. REGNANTI.
QUINQUAGESIMUM. AB. INITO.
SACERDOTIO. ANNUM. AGENTI.
PIA. APOSTOLATUS.
ORATIONIS. SODALITAS.
PER. TOTUM. ORBEM. DIFFUSA.
GRATULABUNDA. DONO. DAT. ATQUE. DICAT.
PRIDIE. BEATIFICATIONIS.
CLAUDII. DE. LA. COLOMBIERE. S. I.
XV. IUNII. MCMXXIX.

V. — La Béatification.

Le Décor de la Basilique Vaticane

Cette fois, tous les pèlerins sont arrivés; et tous auront place à la basilique. Tous auront-ils de bonnes places? Pourront-ils voir et suivre la cérémonie? Il est rare que, même les jours de très grande foule, on ne puisse absolument *rien* voir, même si la cérémonie se déroule dans l'abside. A condition d'être venu suffisamment tôt, d'avoir pu se glisser aux premiers rangs de la foule, dans l'enceinte à laquelle on a droit, on peut, somme toute, être assez bien placé. Il reste néanmoins que les bons billets donnent les bonnes places, que beaucoup, parmi les étrangers, n'ont que des billets médiocres, et que les meilleurs sont presque le monopole des couvents ou des maisons religieuses romaines. Au reste, personne comme elles ne connaît la topographie de la basilique, et la gamme des billets, et la signification de leurs couleurs, et la valeur des avantages concédés par leurs indications marginales. Par les protecteurs, par les amis et les amis des amis, elles sont munies à l'avance de la carte, violette ou mauve ou blanche, qui donnera accès aux meilleures tribunes, permettra d'envahir, à s'y écraser, la tribune de la Postulation, objet des suprêmes convoitises, et disséminera voiles et cornettes jusqu'aux abords de la tribune diplomatique.

Ce que du moins tout le monde peut voir, et de partout, c'est l'ornementation et l'illumination de la basilique. Seule, à vrai dire, l'abside est ornée. Ajoutez, pour cette fois, l'autel du Sacré-Cœur et de Ste Marguerite Marie, ainsi que la statue de St Ignace, qui, par volonté expresse du Pape, ont été garnis de lumières et de fleurs. A droite, la statue de bronze de St Pierre est couronnée de la tiare et revêtue des ornements pontificaux. C'est tout pour les nefs. Féerique toutefois est l'impression donnée par l'abside, quand on la voit du second tiers de la grande nef. Les guirlandes des pilastres et des corniches semblent envelopper le ciborium comme dans un réseau de feu, tandis que le nouveau Bienheureux, par une illusion de perspective, enveloppé de sa gloire de lumières, vient s'encadrer dans les colonnes du ciborium lui-même, au dessus de la Confession.

Au fait, environ deux cent cinquante lampadaires, portant de

six à quarante lumières chacun, illuminent l'abside. Une double file verticale encadre chacun des grands pilastres de l'entrée; une ligne de feux court le long du grand arc, en soulignant les lignes architecturales ; de la clef de voûte, deux guirlandes lumineuses retombent jusqu'aux chapiteaux des pilastres. Un feston de lumière court dans toute l'abside, enveloppant les arcades, étreignant les pilastres; des appliques et des chandeliers sont disposés le long des corniches. Les six statues de fondateurs d'Ordres, au pourtour de l'abside, sont elles-mêmes enveloppées de chandeliers et d'appliques, comme aussi les niches qui les surmontent, au plan supérieur. Enfin, l'image du Bienheureux, voilée pour l'instant et qui sera découverte après lecture du décret, est tout inondée de lumière; occupant le centre de la « gloire » du Bernin, au-dessus de la Chaire de S. Pierre, toute une couronne de lustres la vient éclairer (1).

Suivant l'usage, cinq tableaux en l'honneur du Bienheureux ornent la Basilique. A l'extérieur, tombant de la loggia centrale, une apothéose. Le Bienheureux est figuré s'élevant au ciel, parmi les nuées; un ange, à droite, présente une image du Sacré-Cœur; un autre, à gauche, contemple, ému, ébloui, cette étincelante lumière. En dessous, en perspective et un peu comme arrière-plan, une vue de Paray-le-Monial.

C'est la même idée, moins Paray-le-Monial, les mêmes personnages et sensiblement les mêmes attitudes, qui sont reproduits dans la « Gloire » de l'abside, au-dessus de la Chaire de S. Pierre. Le geste est un peu tendu et affecté, les replis du vêtement sont tourmentés; les manches du surplis sont relevées en tempête par le vent. Le tout s'encadre assez bien, toutefois, dans le décor, un peu déclamatoire, du Bernin. — Ces deux toiles sont l'œuvre, l'une et l'autre, du Professeur Gonnella.

Dans l'atrium de Saint-Pierre, une large composition : le Père de la Colombière, apôtre du Sacré-Cœur. Au centre, Notre Seigneur apparaît, la main droite montrant son Cœur, la gauche

---

(1) Il eût manqué quelque chose à la curiosité des pèlerins, si, au moment où tout s'illuminait, deux lustres de la « gloire » n'étaient restés éteints, donnant l'occasion de voir les « sampietrini » dans leurs exercices coutumiers : l'un d'eux se faisant descendre à bout de cordes, par devant les pilastres, jusqu'à portée des chandeliers coupables, faisant ainsi « en l'air » sa réparation, se faisant hisser ensuite à toute allure, franchissant d'un coup de reins le renflement des corniches, et, après un rétablissement d'une élégance impeccable, courant avec ses camarades parmi les corniches, leur habitat.

abaissée dans un geste de bénédiction. Cette apparition, du reste, est très lumineuse; les vêtements étincellent, et le dessin se fond dans la lumière qui va s'irradiant de la Personne sacrée, éclairant tout les personnages du tableau. Dans le ciel, descendant par les angles de droite et de gauche, des groupes d'anges, ailes déployées. En avant-plan, les peuples venus de toute part, ex omni lingua et natione, agenouillés, regardent, admiratifs, éperdus : Indiens, Peaux-Rouges, Européens, vieillards, enfants ; le Bienheureux, sur la droite, en étole et surplis, à genoux, lui aussi, montre le Sacré-Cœur. Derrière lui, s'effaçant un peu dans l'ombre, quelques saints de la Compagnie symbolisent la mission à elle confiée à l'égard de la dévotion naissante. Peut-être un peu passionnée elle aussi, la toile cependant est bonne, bien harmonisée, tout unifiée autour de l'apparition rayonnante du Sacré-Cœur; elle exprime excellemment le rôle du P. de la Colombière.

Au pilastre qui soutient la coupole, côté de l'Epitre, est représentée la guérison de Marie-Louise Pirio, le second miracle du procès de béatification. Au premier plan, la miraculée, debout, les yeux au ciel, mains jointes ; à droite, au débouché d'une chapelle, un essaim de jeunes filles en voile blanc, accompagnées des religieuses, crient au miracle, extasiées; à gauche, la voiturette, désormais vide, de la malade, la garde-malade, deux sœurs, elles aussi dans l'admiration. Comme fond, un cloître. roman, qui pourrait être, en effet, celui des Trinitaires de Porhoët, mais violemment éclairé par un soleil et sous un ciel qui ne sont pas ceux de Bretagne, même aux plus beaux jours.

Au pilastre de gauche, la guérison d'Edmond Remy. Nous sommes à Paray-le-Monial, et exactement à la sortie de la chapelle de la Maison la Colombière. Au fait, le grand pignon de l'hôtel de ville, un peu lointain, est parfaitement reconnaissable, et la perspective de l'avenue de Charolles n'est pas trop mal rendue, en dépit de cette balustrade ajoutée pour l'harmonie, devant la Maison la Colombière, et qui semble barrer la rue. Le grand jeune homme qui s'avance, la main à la poitrine, et qui représente le miraculé, est probablement plus ému que l'original. La composition n'est cependant pas mauvaise, et il faut bien reconnaître que la tâche de fixer ainsi en raccourci, ce miracle n'allait pas sans difficultés.

Ces trois dernières toiles sont du Professeur Galimberti.

La Cérémonie du Matin

On sait le rit accoutumé. Dès que, d'une part, le Chapitre et le Clergé de St-Pierre, avec, à leur tête, le Cardinal Archiprêtre de la Basilique, et d'autre part, les membres et les Officiers de la Congrégation des Rites, ont pris place respectivement à droite et à gauche du chœur, le Postulateur se lève et présente au Préfet des Rites le « Bref Apostolique » de Béatification, le priant d'en vouloir bien ordonner la publication. L'Eminent Prélat le renvoie alors au Cardinal Archiprêtre, pour obtenir de lui permission de faire cette lecture en *sa* Basilique. Puis, le Secrétaire de la Congrégation des Rites lit le bref, du haut d'une petite estrade placée dans le chœur. Le *Te Deum* est alors chanté par la maîtrise, les cloches sonnent à toute volée, les voiles qui recouvraient le tableau, dans la gloire de l'abside, tombent. Il ne reste plus qu'à chanter la Messe solennelle du nouveau Bienheureux.

De bonne heure ce matin, comme aussi de bonne heure cette après-midi, les scolastiques de l'Université Grégorienne sont venus prêter main forte pour le service d'ordre dans la Basilique. Nous pouvons ainsi espérer, grâce à eux, un bon conseil et pas trop de bousculades ; pas de faveurs toutefois : cette jeunesse est incorruptible. Je l'ai même vue fort attentive à remettre sur la bonne direction tel ou telle, qui s'obstinait à se tromper (1).

Peu à peu, bancs d'honneur et tribunes se garnissent. Je suis placé trop bas ce matin, pour reconnaître les occupants. On discerne, toutefois, au banc des Evêques, NN. SS. Chassagnon, Caillot, Gonon; un peu plus bas, Mgr d'Herbigny. Voici, dans la tribune de la Postulation, Mgr Dargaud, archiprêtre de Paray-le-Monial, et M. le Curé de St-Symphorien-d'Ozon; dans la tribune de la famille, le P. de Surdun. Marie Louise Pirio, la miraculée de Porhoët, est là. Le Cardinal Merry del Val, au profil si fin, grand seigneur en sa cappa de soie, clôt magnifiquement la procession d'entrée.

La lecture du Décret, qu'on dit généralement fastidieuse, ne nous parut point longue, probablement parce que nous étions placés assez près pour suivre et comprendre. Et même nous

(1) C'est une industrie bien connue de beaucoup de séminaristes romains — d'autres aussi, sans doute — de faire « servir » plusieurs années de suite le bon billet qu'on a pu une fois se procurer.

eûmes cette joie de remarquer au passage combien étaient soulignés les traits principaux et caractéristiques de la dévotion parodienne au Sacré-Cœur. Puis la maîtrise de Saint-Pierre (cappella Giulia), alternativement avec la foule, exécute le *Te Deum*, le long *Te Deum* solennel et un peu attendri qu je n'ai entendu qu'à Rome. Tandis que Mgr Rossi, patriarche de Constantinople et chanoine du Vatican, chantera la Messe solennelle, assisté de deux autres membres de l'Illustre Chapitre, cette même maîtrise exécutera les chants liturgiques. Et suivant l'usage, hélas presque absolu à Rome, nous n'entendrons quasi pas de grégorien, et de la polyphonie classique, à peine plus qu'à l'ordinaire.

Dès que le *Te Deum* fut entonné, et pendant tout le reste de la cérémonie, les scolastiques distribuèrent, d'abord aux Cardinaux, à la Congrégation des Rites et au Chapitre, puis aux tribunes, puis à la foule, des exemplaires de la Vie et des portraits du Bienheureux. Comme il sied, pour la Vie, comme pour l'image, la richesse du cadeau était proportionnée à la qualité des destinataires : pour les Eminentissimes Cardinaux, le Chapitre de Saint-Pierre et les tribunes d'honneur, la *Vie*, par le P. Ambroise M. Fiocchi, bel in-8° de 350 pages, soit broché blanc, soit relié rouge, orné de bois et de 22 photogravures. Celles-ci exécutées par Mastroianni suivant un procédé original et heureux. La scène à représenter est d'abord coulée en plâtre, en haut relief très accusé, pour souligner les contrastes. La composition est ensuite photographiée, et avec quelques minimes retouches au cliché, on obtient un excellent résultat, saisissant de relief, comme le sont les photographies de sculptures. Le texte, du P. Fiocchi, a été très loué — langue, style et documentation — par les connaisseurs. Cette même Vie sera distribuée, chaque jour du Triduum, à chacun des prêtres qui viendront célébrer au Gesù : bonne façon de faire connaître et aimer le Bienheureux.

En second lieu, pour être distribué dans la Basilique, un opuscule de 80 pages, par le même P. Fiocchi, et compendium de la grande Vie; les bois qui l'illustrent sont eux aussi, empruntés à ce volume. Un gracieux fascicule in-32°, du P. Stradelli, est donné aux enfants de chœur et distribué au peuple dans Saint-Pierre, comme il sera, durant le Triduum, donné aux servants de messe.

Simultanément, le P. Miccinelli fait distribuer toute une gamme de portraits, depuis la gravure magnifique, grande maison et grand air, jusqu'à l'aimable plaquette de quatre pages, donnant, au recto, une image du Bienheureux, au verso, la prière

composée en son honneur par Ste Marguerite Marie, et à l'intérieur quelques notes biographiques.

Un peu après midi, l'office est achevé ; chacun se retire. Quelques-uns même, et jusque dans les rangs du clergé de la Basilique, ont pris les devants. Sur la place, des camelots crient « la Vita del Beato » et vendent le « Numero unico, ricordo della Beatificazione », beau fascicule in-4° de 16 pages, sur papier crème, agréablement illustré. Le numéro est du reste fort bien composé : introduction de Mgr Salotti, promoteur de la foi ; un extrait de la Civiltà; un articulet du P. Garagnani, sur le Bienheureux et les Congrégations mariales; un autre du P. Venturini, sur sa vie intérieure (1).

Le Soir

Le rituel est fort simple. Le Saint Père, en petit cortège, descend à la Basilique vénérer la relique du nouveau Bienheureux et assiste à la Bénédiction du Saint-Sacrement qui suit. Il reçoit alors du Postulateur un reliquaire, un exemplaire — richement relié — de la Vie, un portrait, et un bouquet de fleurs artificielles.

Il reste que non seulement la première fois, mais chaque fois qu'on y assiste, ces entrées du Pape à la Basilique, même en petit apparat, sont impressionnantes. Je me rappelle notre mardi de Pâques, où 5.000 jeunes, massés autour de la Confession, exultant, clamaient au Chef de l'Eglise leur attachement et leur fidélité, avec, dans l'enthousiasme, cette note qui, il faut bien l'avouer, n'est que française. Autre est l'exubérance italienne, autre l'émotion allemande ou autrichienne, autre la sympathie britannique. Aujourd'hui ces différentes notes se fondent un peu en harmonie, car la basilique est à peu près remplie, et de toutes parts sont venus les pèlerins. Et l'ensemble est d'une maturité plus grave. Mais aujourd'hui encore, comme chaque fois, on ne peut s'y tromper, ces acclamations qui déferlent, et vont se rapprochant, à mesure qu'avance le cortège, ces applaudissements qui soudain éclatent d'un point nouveau de la basi-

(1) On sait que le P. Garagnani est chargé du Cours supérieur de culture religieuse à l'Université Grégorienne, pour les laïcs instruits, et qu'il a une belle influence auprès de la jeunesse universitaire. Le P. Venturini est de beaucoup le plus écouté des prédicateurs au Gesù.

lique à mesure qu'un nouveau groupe vient d'apercevoir le Pape, oui, c'est bien l'émotion et le profond attachement du cœur qu'ils contiennent et qu'ils expriment. On peut d'abord se défendre de son propre enthousiasme. Il faut à la fin se rendre : Pie XI est aimé, très aimé.

Mieux placé que le matin, j'ai la joie, ce soir, de reconnaître, à la tribune diplomatique, M. de Fontenay, entouré de membres de l'une et l'autre ambassades. A la tribune de la « famille », autour de Sa Paternité, voici notre province de Lyon, représentée par son premier Supérieur, son Socius et le *parent* du bienheureux. Et ce fut une joie, jusqu'à la fin de la cérémonie, de deviner leur joie, intérieure et rayonnante. Qui dira — nous l'avons soupçonnée du moins — l'émotion du P. de Surdun quand, à genoux entre Sa Paternité et le P. Miccinelli, il présenta au Saint Père le traditionnel bouquet. Sait-il combien fut partagé son bonheur par ceux qui, des tribunes voisines, assistaient à la fête, alors que le Saint-Père, familièrement, conversait, complimentait, remerciait ?

Joie aussi, et pour tous, de voir et entendre Mgr Chassagnon, l'Evêque de Paray-le-Monial, chanter l'oraison du Bienheureux et donner la Bénédiciton du Saint-Sacrement. Plus saisissante encore était l'attitude grave, recueillie, du Saint Père, agenouillé au milieu du chœur, face à l'Hostie, devant les reliques du Bienheureux. Le Souverain Pontife en prière! Restons sur cette vision, en songeant à toutes les grâces de choix qu'il implorait du Divin Cœur pour notre petite Compagnie par l'intercession de celui de nos Frères qu'il venait d'inscrire au catalogue des élus du ciel (1).

G. Jarlot, S. J.

---

(1) *Le Triduum.* — Suivant l'usage romain, au lendemain même de la Béatification, l'Eglise du Gesù commençait un Triduum solennel en l'honneur du nouveau bienheureux. Les cérémonies comprennent chaque jour : le matin, une Messe de communion générale; vers 10 heures 30, une Messe chantée solennelle; et le soir, panégyrique et Bénédiction du Saint Sacrement.

Délicatement, le P. Miccinelli avait décidé que la première journée serait une journée « française ». La Messe de Communion fut donc dite par Mgr Gonon, la Messe pontificale, célébrée par Mgr Caillot, et le panégyrique fut confié au P. Parra, la bénédiction étant donnée par le Cardinal Lépicier. A chacune de ces « fonctions », le service à l'autel était assuré par le Séminaire Français.

Le P. Parra, qui sans doute n'était pas averti, fit aux romains la même surprise que leur avait donnée, voici quelques années, Mgr Besson, pour la canonisation de Jeanne d'Arc : il parla, tout juste, une demi-heure. Et

la chose est tout à fait inouïe dans les annales de la prédication romaine; la règle est en effet : jamais moins d'une heure. Mgr Salotti, le lendemain, rentra dans toutes les bonnes traditions.

Plus français qu'italien fut le discours du P. Parra, par le ton même et par l'action oratoire, calme, mesurée, discrète; le tout fin et nuancé, insinuant plus qu'il n'affirme, suggérant plus qu'il ne dit. Sans être applaudi comme le fut, le lendemain, Mgr Salotti, après le couplet devenu inévitable sur la « conciliazione » et les destinées de la Patrie, le P. Parra fut très goûté. Nombreux en effet sont les Italiens cultivés qui entendent notre langue; si bien qu'avec les pèlerins français qui se trouvaient là, ils remplirent la grande nef jusqu'au transept, ce qui est compté pour un appréciable succès. Ajoutez cet autre signe infaillible et tout romain : l'incessante circulation des curieux se conclut par un bel accroissement de l'auditoire au cours du sermon.

Le second jour, la Messe de communion avait été célébrée par Mgr d'Herbigny, et la Bénédiction du S. Sacrement fut donnée par le Cardinal Al. Verde, ponent de la cause. Le dernier jour, ce fut le Cardinal Ehrle qui célébra la Messe de communion, et le Cardinal Laurenti, Préfet de la Congrégation des Rites qui chanta le *Te Deum* et donna la bénédiction. Le P. Venturini qui prêchait ce soir-là, remplit l'immense église, comme il arrive toujours, chaque fois qu'il est annoncé.

II. — A PARAY-LE-MONIAL

Pendant que ces fêtes se déroulaient à Rome, Mgr Chassagnon, évêque d'Autun, procédait, en présence de la communauté de Paray-le-Monial, à la reconnaissance des reliques. Nos lecteurs trouveront ici un bref compte-rendu de cette cérémonie. Le P. Bossan a bien voulu y joindre une note sur la chapelle dont il dirige actuellement la construction et qui est destinée à recevoir les reliques du nouveau Bienheureux.

Reconnaissance des Reliques du V. P. de la Colombière

Paray-le-Monial, 14 Mai 1929

Après un séjour de onze ans à l'Orphelinat du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial, les reliques du P. de la Colombière avaient été ramenées en 1912, par les soins du R. P. Bulot et du F. Dartiguelongue, dans la petite chapelle de la maison de la Compagnie.

Sur le monument élevé au-dessus de la tombe, on lisait l'épitaphe :

ICI REPOSE
LE VÉNÉRABLE P.
CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE S. J.
APÔTRE DU SACRÉ-CŒUR
MORT A PARAY, LE 15 FÉVRIER 1682

Et sur la pierre tombale de marbre noir, était gravée l'inscription latine :

P. CLAUDIUS LA COLOMBIÈRE
OBIIT XV FEBRUARII
MDCLXXXII
ÆTATIS SUÆ XXXXI

C'est devant la grille de ce tombeau que tant de pèlerins sont venus implorer les grâces du vénéré Père et réciter la prière de Ste Marguerite Marie pour obtenir sa béatification.

C'est de ce tombeau que, le 14 mai 1929, S. G. Mgr Chassagnon, Evêque d'Autun, exhuma les restes vénérés pour procéder à la cérémonie de la « reconnaissance des reliques ».

Vers 16 h. 30, Monseigneur arriva et fut reçu par le R. P. Provincial, le R. P. Bulot et le R. P. Miccinelli, postulateur de la cause. Bientôt se groupèrent auprès d'eux, dans la salle des Pères, M. le Chanoine G. Dumesnil, promoteur fiscal; M. le Chanoine de Saiserey, chancelier; M. l'abbé J. Barallon, notaire; le P. O. Kéramé, secrétaire du notaire; MM. C. Aubery et A. Sabatier, médecins-experts.

Le R.P. Miccinelli remit alors à Monseigneur un pli cacheté émanant de la S. Congrégation des Rites et contenant l' « Instructio pro Rmo. D. Episcopo Augustodunensi... qua ex ossibus Ven. de la Colombière aliquae extrahantur, in proximis Beatificationis solemniis diribendae ».

Il n'y avait qu'à suivre une à une les diverses prescriptions formulées dans l'Instruction.

Les deux médecins-experts et le « faber lignarius » chargé d'ouvrir le tombeau (P. Milsom), prêtèrent d'abord le serment de remplir avec fidélité la mission qui leur était confiée.

Monseigneur se rendit alors à la chapelle où était réunie la communauté, fit fermer les portes et lança l'excommunication contre quiconque oserait dérober des reliques ou en ajouter de fausses. Après avoir prêté serment de dire la vérité, le R. P.

Bulot et le F. Dartiguelongue, les deux témoins de la dernière translation des reliques, eurent à répondre sur les raisons, la date et les diverses circonstances de cette translation.

On lut ensuite le début du procès-verbal, dressé en 1892, lors de la dernière reconnaissance des reliques. Après quoi, Monseigneur s'approcha du tombeau, en constata la parfaite conformité avec la description qu'on venait de lire, et ordonna d'enlever les reliques de la tombe.

En procession, au chant des Psaumes de la Pénitence, on transporta le coffre dans une salle où une table, dressée en blanc, était prête à recevoir les reliques.

M. le Chancelier reprit sa lecture dans le procès-verbal qui décrivait le coffre et la châsse qu'il contenait.

Le « faber lignarius » ouvrit alors le coffre et en retira la petite châsse vitrée : Monseigneur constata l'intégrité des scellés et aussitôt fit ouvrir la châsse.

On en sortit tour à tour :

Diverses attestations datées de 1763 et provenant du R. P. Hubert; des procès-verbaux signés de Mgr Bouange et datés de 1865 et 1887.

Des suaires qui ont enveloppé le corps de 1763 à 1829; de 1829 à 1865.

Un paquet scellé aux armes du Cardinal Perraud contenant des débris de fleurs, couronnes, rubans, etc.

Un tube métallique, également scellé, contenant le parchemin qui atteste la reconnaissance effectuée le 29 novembre 1892.

Une plaque de plomb portant:

CLAUDIUS LA COLOMBIÈRE
OBIIT XV FEBRUARII 1682
ÆTATIS SUÆ XLI

Deux boîtes métalliques scellées contenant des débris d'os.

On avait, entre temps, ouvert le linceul qui contenait les ossements; et les médecins-experts, après examen, en dressèrent l'inventaire suivant :

1. Boîte cranienne complète avec cerveau desséché et momifié.
2. Un maxillaire inférieur dont les deux condyles articulaires n'existent plus. Ce maxillaire semble se rapporter au crâne, par l'écartement de ses branches montantes et sa courbure extérieure.
3. Une seule clavicule.
4. Les deux omoplates et les deux humérus assez bien conservés.
5. Les vertèbres réduites au nombre de cinq dorsales et de trois lombaires.
6. Le bassin complet avec le sacrum et les deux os iliaques.
7. Les deux fémurs, très bien conservés, et les deux tibias, un peu abîmés à leur extrémité supérieure.

Les os des avant-bras, des poignets, des mains et des pieds manquent totalement.

De nouveau les médecins certifièrent sous la foi du serment la sincérité de leur déposition faite en toute conscience professionnelle et la signèrent.

Toutes ces constatations étant achevées, le R. P. Miccinelli demanda à Monseigneur de lui accorder pour Rome quelques reliques, qui, aux termes de l' « Instruction », ne devaient pas être « adeo modicae, cum sint multis dirìbendae ». A son tour, Monseigneur préleva une vertèbre dorsale; et, pour la maison La Colombière de Chalon, un fragment d'omoplate.

La cérémonie touchait à sa fin. Les précieuses reliques, si bien conservées, du P. de la Colombière furent de nouveau enveloppées, sous le sceau de l'Evêché d'Autun, dans une nappe blanche, en attendant leur châsse et la chapelle dont la construction se poursuit activement sous la direction du P. Bossan.

Tels furent les événements qui remplirent la soirée du 14 mai. En cette cérémonie de très grande simplicité, on ne pouvait échapper à une émotion profonde devant les restes de celui que Notre Seigneur avait choisi pour être le directeur de Ste Marguerite-Marie et l'apôtre de la dévotion à son Sacré-Cœur.

J. Devillard, S. J.

La Nouvelle Chapelle de Paray-le-Monial.

Le 1er juin dernier, le R. P. Provincial bénissait la première pierre de la chapelle de Paray.

Quand les prières eurent été dites près de la croix plantée dans le sanctuaire sur l'emplacement du maître-autel, le célébrant, accompagné des PP. Tertiaires, se rendit vers la porte de la future église, à l'angle de la façade, du côté de l'évangile; il bénit la pierre qui y avait été disposée; et par dessus, on scella une boîte métallique renfermant des médailles du Sacré-Cœur et le procès-verbal de la cérémonie.

Anno Domini MCMXXIX
Pio p. XI feliciter regnante,
R. R. D. D. Hyacintho Chassagnon
Ecclesiam Augustodunensem regente,
lapis primarius hujus templi
in honorem SS. Cordis Jesu
et S. Francisci Regis,
in gratiam pro cœlestibus honoribus
B. Claudio de la COLOMBIÈRE tandem concessis
erecti
a R. P. Joanne Costa de Beauregard
Præposito provinciæ Lugdunensis Soc. Jesu
benedictus est
die prima Junii.

De cette chapelle, il était question depuis bien des années. Dès 1876, sur les indications des PP. Gaillard et Drevon, l'architecte de la maison de Paray, M. Bresson, avait préparé les plans d'une vaste église, dédiée au Sacré-Cœur et aux patrons des diverses nations catholiques. Elle devait avoir 50 m. de long, 20 m. de large et autant de haut. C'est l'église dont on a pu voir la maquette à Paray dans la salle de récréation des Pères. La prudence d'abord et ensuite le malheur des temps en a fait ajourner la construction.

La béatification du P. de la Colombière parut une occasion favorable pour reprendre le projet, bien que sur de plus modestes proportions. Ce que l'on demandait tout d'abord, c'était un nombre d'autels suffisant pour que les Tertiaires et les prêtres retraitants pussent y dire commodément la Messe, sans être obligés de recourir aux communautés voisines.

La nouvelle chapelle aura 31 m. 50 de long, 19 m. 50 de large au transept et 12 m. au niveau de la nef.

Le plan ressemblera un peu à celui de la Basilique de La Louvesc, avec de moindres dimensions. Comme à La Louvesc, on aura le Maître-Autel sous un dôme, trois nefs, deux chapelles faisant transept; mais la chapelle du chevet sera remplacée par trois absidioles. La table de communion ne sera pas circulaire, mais rectiligne ; et, avec les retables des autels placés dans les bas-côtés, elle séparera l'église en deux parties bien distinctes, l'une pour les fidèles, l'autre pour la communauté : celle-ci comprendra le sanctuaire, le déambulatoire carré faisant le tour du sanctuaire, les chapelles du transept et les absidioles. Malgré cette séparation, la perspective s'étendra des bas-côtés par dessus les retables jusqu'au fond des absidioles.

EGLISE A PARAY-le-MONIAL
VUE PERSPECTIVE

Avec les dimensions assez restreintes que nous avons indiquées et la hauteur proportionnée à ces dimensions, cette église risquerait de paraître basse à côté du pavillon d'entrée de la maison et serait comme écrasée par cette masse. Heureusement, le style choisi, byzantin de France, permet d'élever au-dessus du sanctuaire un dôme ovoïde, qui portera à plus de 25 m. de hauteur une statue du Sacré-Cœur. Ce dôme sera épaulé d'abord par les toitures et les pignons du déambulatoire, ensuite par celles du transept et les voûtes en cul-de-four des absidioles ; et ainsi présentera à l'extérieur une série de constructions étagées, d'un effet pittoresque et d'un aspect qu'on peut bien espérer agréable.

La statue du Sacré-Cœur vient d'être confiée au maître H. Charlier (1). Il a réussi à donner à Notre Seigneur une expression de miséricordieuse bonté qu'on n'avait pas encore rendue à ce degré.

Le même sculpteur nous fera pour orner le porche une statue du P. de la Colombière (de deux mètres de haut) qui servira, nous l'espérons, à populariser la physionomie du Bienheureux.

La Bourgogne — et le département de Saône-et-Loire en particulier — est si riche en belles pierres qu'il ne pourrait être question de bâtir autrement qu'en pierres de taille. On n'a employé le ciment que dans les fondations, pour relier par un quadrillage les têtes des quarante-deux puits remplis de béton qui vont chercher à une profondeur de trois mètres le terrain solide, grès ou argile, épais de plus de deux mètres, sur lequel repose la construction.

Au-dessus de ces fondations sera posé un socle en pierre calcaire gris bleu, d'un aspect robuste, que nous trouvons aux carrières de Génelard et de Vendenesse-les-Charolles. Les façades et aussi quelques parements de murs dans les nefs latérales seront en pierre de Puley (près Rimont). Pour le porche, les pignons et les corniches, les carrières de Cruchaud près Buxy nous donnent une pierre jaune, très résistante aux gelées et à toutes les intempéries, d'une coloration chaude qui mettra ces parties importantes en vigoureux relief. Pour le dôme et les voûtes extérieures des absidioles, nous irons chercher près d'Arles la pierre de Fontvieille, plus tendre et plus légère, mais qui se couvre à la longue d'une patine solide et d'un ton doré qui la mettra en harmonie avec la pierre de Cruchaud.

---

(1) Cf. Etudes, 5 octobre 1928.

A l'intérieur, les quinze piliers seront faits d'assises rouges et blanches alternées, provenant des carrières de Givry près Chalon; les arcs doubleaux et les autres arcs portant les voûtes et le dôme seront pareillement en claveaux rouges et blancs de même provenance. Quatorze colonnes monolithes en marbre royal de Rance (Belgique) supporteront le dôme et les voûtes ou orneront l'entrée des chapelles absidiales et du transept. Les voûtes seront en briques creuses enduites de chaux au-dessus, de plâtre à l'intrados et peintes en vieil or légèrement décoré. Le granit de St-Maurice-de-Châteauneuf près de Semur-en-Brionnais (grosses amandes rouges sur fond rouge et noir), nous donnera un seuil, des marches pour la table de communion et le sanctuaire, inusables et d'un bel effet. Le dallage se fera en pierres de couleurs jaunes, grises, rouges dans le sanctuaire, et en mosaïque de grès dans les chapelles et peut-être aussi dans la nef.

Mais les belles pierres ne sont qu'un élément matériel de l'église. Le monument doit glorifier le Sacré-Cœur et le nouveau Bienheureux. Derrière le maître-autel, une grande mosaïque ornera les murs et l'absidiole centrale ; elle représentera l'apparition du Sacré-Cœur, le 2 juillet 1688, pendant laquelle la Sainte Vierge, accompagnée de St François de Sales et du P. de la Colombière, mort depuis cinq ans, confia à Ste Marguerite-Marie et à ses sœurs de la Visitation le soin de propager le culte du Sacré-Cœur, et à la Compagnie de Jésus la mission de faire connaître les raisons de ce culte, son excellence et son utilité.

Dans la lanterne du dôme, au-dessous des fenêtres, une grande frise en mosaïque vénitienne nous redira la parole du Maître : « Discite a me quia mitis sum et humilis corde ». Dans les vitraux, des Anges de Fra Angelico chanteront les louanges du Divin Cœur. L'intérieur du dôme sera décoré d'un ciel étoilé. Les chapiteaux des plus grosses colonnes représenteront les scènes de la vie de Notre Seigneur où se révèle le mieux la bonté de son Cœur. Et comme on ne les épuisera pas facilement, on pourra encore y trouver des sujets pour les vitraux des bas-côtés.

Une des gloires du Bienheureux — et non des moindres — est d'avoir souffert pour la foi en Angleterre; il convenait de la rappeler. Une plaque de cuivre émaillé, faisant partie de l'ornementation de la châsse qui renferme ses reliques, nous le montrera dans sa prison de Londres, priant devant l'image du Sacré-Cœur.

Bien d'autres travaux pourront être exécutés dans la suite :

par exemple on a prévu, pour l'ornementation des transepts, de grandes frises, dans le genre de celles du nouveau Grand Séminaire de Moulins, qui nous montreraient tous les Saints de la Compagnie à la suite de St Ignace et de St François Xavier.

Le Chemin de Croix sera sculpté à même la pierre de Lens incrustée dans le mur, de telle façon que le relief soit peu considérable ; on confiera la sculpture à un véritable artiste.

Au-dessous du Chemin de Croix, dans deux travées de la nef, seront placés des confessionnaux construits entre les contreforts de l'église ; ils s'ouvriront sous trois petits arceaux soutenus par des colonnes en pierre polie de Lourdes.

Actuellement la construction s'élève de quelques centimètres au-dessus du sol. Si les ouvriers ne nous manquent pas trop, nous espérons pouvoir couvrir la nef au début de l'hiver; et nous réserverons à l'année prochaine la construction des voûtes de la lanterne et du dôme.

Daigne le Bienheureux P. de la Colombière nous aider à parfaire cette église destinée à le glorifier.

J. Bossan, S. J.

La Semaine des Exercices

Versailles, 2-5 Avril 1929

PROGRAMME DES COURS

Mardi 2 Avril

Les attraits de la solitude et la nostalgie de Dieu au temps présent.

9 h. 30. — Messe du Saint-Esprit, allocution du R. P. Poullier, Président de la Semaine des Exercices.

10 h. 30. — I^re^ *leçon :* Retraites ouvertes et retraites fermées par Mgr Gonon, évêque de Moulins.

Communication : Une initiative de retraites sacerdotales de dix jours, par M. l'abbé Babolat (Belley).

12 heures. — Déjeuner en commun.

14 h. 30. — *Rapport documentaire : Les retraites d'élèves des grandes écoles,* par le R. P. Pupey-Girard, aumônier-conseil de l'U. S. I. C. (Paris).

Communications : Expériences de retraites jocistes, par M. l'abbé Guérin, aumônier général de la Jeunesse ouvrière chrétienne (J. O. C.) — *et scoutes,* par M. le chanoine Cornette, aumônier général des Scouts de France.

17 h. 30. — *II^e^ leçon :* La retraite selon l'esprit des exercices, par le R. P. Cavallera, professeur à la Faculté de théologie de Toulouse.

19 heures. — Dîner en commun.

20 heures. — Salut du Saint Sacrement ; brève indication d'un sujet d'oraison et chant du *Salve Regina.*

« Quanto magis anima nostra se reperit solam et segregatam, tanto se reddit aptiorem ad appropinquandum Creatori ac Domino suo eumque attingendum. » (Annot. 20a libri Exercitiorum.)

Mercredi 3 Avril

Dans les pas de Jésus.

9 h. 30. — *III^e leçon :* En face de la vérité fondamentale, par le R. P. Vulliez-Sermet (Moulins).

10 h. 30. — *IV^e leçon :* La voie des ames pénitentes, par le R. P. Dargent (Reims).

Communication : Examen de conscience et réforme intérieure, par le R. P. Compaing (Poitiers).

12 heures. — Déjeuner en commun.

14 h. 30. — *Rapport documentaire: Le mouvement vers les Exercices en Hollande,* par le R. P. Cramer, directeur de la maison de retraites de Spaubeek (Limbourg hollandais).

Communications : L'organisation diocésaine des Exercices en Allemagne, par le R. P. Haag, directeur du Secrétariat des retraites à Cologne;

— *Les exercices pour ruraux en Belgique,* par le R. P. de Pierpont, directeur de la maison de retraites d'Arlon;

— *Ce qui se fait en Espagne, en Italie, en Angleterre, au Canada,* etc..., par divers représentants de l'Œuvre des retraites en ces pays.

17 h. 30. — *V^e leçon :* L'appel du divin roi, par le R. P. Monier-Vinard (Moulins).

19 heures. — Dîner en commun.

20 heures. — Salut du Saint Sacrement, brève indication d'un sujet d'oraison et chant du *Salve Regina.*

« Desiderando magis cognoscere Verbum æternum incarnatum, ut magis illi serviam et magis illud sequar. » (IVa not. secundæ hebdomadæ Exercitiorum.)

Jeudi 4 Avril

Prévenances de Dieu et options de l'homme.

9 h. 30. — *VI^e leçon :* L'Election dans les exercices, par le

R. P. DE GUIBERT, professeur à l'Université grégorienne (Rome).

10 h. 30. — *VII^e leçon :* LE RÔLE DU DIRECTEUR SPIRITUEL D'APRÈS LES RÈGLES DU DISCERNEMENT DES ESPRITS, par le R. P. POULLIER (Amiens).

Communication : Deux Etendards ? par le R. P. DE BAGNEAUX (Paris).

12 heures. — Déjeuner en commun.

14 h. 30. — *Rapport documentaire : Les Exercices pour le Clergé en Belgique,* par le R. P. THIBAUT (Bruxelles).

Communications : Adaptation des Exercices aux diverses catégories de retraitants:

— *dans les maisons de retraites,* par le R. P. GIBERT, directeur de Clamart, et le R. P. THORIN, directeur de Mours;

— *à des chefs et aux élites de l'action catholique,* par le R. P. DESBUQUOIS, directeur de l'Action populaire;

— *aux fiancés,* par M. l'abbé VIOLLET, directeur de l'Association du Mariage chrétien;

— *dans les monastères,* par le Révérendissime Dom Anselme LE BAIL, abbé cistercien de N.-D. de Scourmont (Chimay) et Dom Chrysostome, moine de la même abbaye.

17 h. 30. — *VIII^e leçon :* LES EXERCICES, ÉCOLE D'ORAISON D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES DE PRÊTRES RETRAITANTS, par M. l'abbé GUERRY, professeur de théologie au grand Séminaire (Grenoble).

19 heures. — Dîner en commun.

20 heures. — Salut du Saint Sacrement; brève indication d'un sujet d'oraison et chant du *Salve Regina.*

> « *Petere cognitionem fraudum mali capitis et auxilium ut ab illis mihi caveam, et cognitionem vitæ veræ, quam ostendit summus et verus dux et gratiam ad illum imitandum.* » (3m *prael. medit. de duobus vexillis.*)

VENDREDI 5 AVRIL

Vers l'Union divine.

9 h. 30. — *IX^e leçon :* DANS LA LUMIÈRE DU VERBE INCARNÉ : L'EVANGILE ET LES EXERCICES, par M. le chanoine BIÉTRIX (Lyon).

Communication : La montée des trois degrés d'humilité, par le R. P. LOISELET (Nancy).

11 heures. — *X^e leçon :* Au seuil du mystère de Dieu : la contemplation pour obtenir l'amour, par le R. P. Albert Valensin, professeur à la Faculté de théologie de Lyon.

12 heures. — Salut de clôture et consécration de l'œuvre des retraites fermées au Sacré-Cœur.

12 h. 30. — Déjeuner en commun et départ.

« *Amor consistit in communicatione quæ fit ab utraque parte, scilicet ut det et communicet amans amato... et sic amatus amanti...* » (2a *Not. Contempl. ad amorem.*)

NOTES ET IMPRESSIONS DE SEMAINE (1)

Depuis longtemps, en France, des maisons de retraites, ainsi que plusieurs monastères cisterciens, réunissaient chaque année nombre d'hommes et de jeunes gens. Les Dames du Cénacle recevaient les dames et les jeunes filles. Mais les retraites étaient organisées surtout par des initiatives individuelles : aumôniers, directeurs ou directrices d'œuvres, qui voulaient donner à leur apostolat un fondement surnaturel sérieux. Le mouvement vers les retraites existait, mais dispersé, et presque toujours on s'ignorait l'un l'autre. C'est pour se mieux connaître, pour se communiquer les expériences des directeurs, et exciter chez les âmes sacerdotales le désir de cet apostolat en profondeur, si cher à la Compagnie de Jésus, que le P. Albert Valensin eut l'inspiration d'organiser une Semaine des Exercices dans le genre des Semaines Sociales.

I. Le But et la Préparation de la Semaine

En juin 1928, dans une note rédigée pour les NN., le P. Valen-

(1) Le présent article — avec quelques modifications légères — servira d'Introduction au Compte-Rendu de la Semaine, où seront publiés les différents Cours. — L'auteur, ne visant à donner que des impressions de la Semaine, a délibérément pris son parti d'être incomplet : vouloir noter sans omission tout ce qui était digne d'intérêt eût été se condamner à transcrire tous les rapports et à sténographier tous les échanges de vues.

sin relevait ce que nos voisins au delà des Alpes, des Pyrénées ou du Rhin avaient tenté pour répandre la connaissance et la pratique des Exercices spirituels de Saint Ignace.

« L'idée d'une Semaine consacrée à des rapports et à des échanges de vues sur les Exercices, leur intelligence et leur application a été réalisée avec un grand fruit en Espagne, en Italie, en Autriche et en Allemagne. En ce dernier pays, à la suite des Journées d'Exercices d'Insbruck en 1922, 1923, 1924, le mouvement en faveur des Exercices a pris un tel essor que de nombreux prêtres ont commencé à faire les Exercices, même pendant trente jours, et que, d'après le rapport du P. Sudbrack, organisateur du mouvement, ce sont presque tous les diocèses d'Allemagne qui ont maintenant leur secrétariat des Exercices, et envoient des milliers de retraitants. Des quêtes sont faites pour favoriser les retraites à ceux qui ne pourraient payer leurs fais de séjour. Le seul diocèse de Cologne a, en une année, récolté pour la maison de retraite plus de 10.000 marks. D'autre part, le P. Harrasser, qui, en Autriche, est l'instigateur du même mouvement, écrit à l'auteur de la présente note qu'à la suite des semaines d'Insbruck, des journées d'Exercices ont été organisées à Vienne, St-Polten, Linz, etc., qui ont beaucoup contribué à répandre chez les prêtres séculiers et parmi les religieux de différents ordres, la connaissance et l'amour des Exercices... »

De tout cela, le P. Valensin tirait cette conclusion ;

« N'est-il pas souhaitable de tenter quelque chose d'analogue en France ? L'opportunité de la réalisation pratique de cette idée paraît évidente, quand on considère combien est grand actuellement en France le désir d'une élite notable du clergé de faire les Exercices. Après dix ans d'expérience de retraites prolongées données au clergé, l'auteur de cette note est convaincu que le mouvement de l'expansion de l'apostolat par les Exercices est déjà en train. »

La Semaine était destinée à promouvoir et à diriger ce mouvement. Un comité d'organisation fut constitué, comprenant le R. P. Poullier, instructeur du Troisième An (Saint-Acheul), président; le P. Valensin, professeur à la Faculté de théologie de Lyon, secrétaire; le R. P. Barde, de l'Action Populaire; le P. Gibert, directeur de la Villa Manrèse (Clamart). Le P. Villain, avec un dévouement admirable, remplit les fonctions de secrétaire-adjoint.

Il importait dès lors de préciser les dispositions et la méthode

de la Semaine : réunirait-elle seulement des directeurs de Retraites ou atteindrait-elle un auditoire plus large ? Serait-elle une assemblée de spécialistes discutant de questions techniques ou viserait-elle à présenter les Exercices à tous ceux qui désireraient s'y initier ? La dernière hypothèse prévalut.

D'ailleurs, la nécessité de l'apostolat des Retraites apparaissait évidente à beaucoup de membres du clergé. Les déficits inhérents à toute œuvre humaine et les besoins des âmes les avaient persuadés de la nécessité de la vie chrétienne, rendue plus personnelle et plus profonde — chez eux d'abord — par les Exercices.

Un missionnaire diocésain écrivait : « L'élargissement continu de mon champ d'expériences pastorales me prouve que le clergé a un besoin sérieux de vie intérieure. Les âmes sont nombreuses qui se plaignent à nous, missionnaires de passage. » Que faire pour remédier à cette situation ? « Prier Dieu que le mouvement « ignatien » de retraites aille en croissant, et en s'étendant de plus en plus. Je suis sûr que si tous les prêtres étaient vraiment intérieurs comme quelques-uns que je connais bien et estime davantage, nous n'en aurions pas pour vingt-cinq ans à renouveler la face de notre pauvre pays. Son sort — on ne saurait trop le redire — est entre nos mains; et contre cette vérité, toutes les loges, tous les radicalismes, toutes les entreprises de révolution ne peuvent rien... Le bon Dieu sera toujours le plus fort, à cette condition évidemment que nous Le possédions en nous, nous chargés d'être une lumière et un sel. »

Plusieurs membres de l'Episcopat, informés du projet, envoyèrent des réponses très encourageantes. S. E. le Cardinal Dubois et S. Exc. Le Nonce Apostolique furent des premiers à donner leur adhésion à la Semaine. S. G. Mgr de la Celle, évêque de Nancy, écrivait en mai 1928 : « J'approuve pleinement ce projet et je le juge tout à fait de nature à influer heureusement sur l'extension de l'apostolat par les retraites fermées. Certes, c'est là un moyen des plus excellents de créer une élite dans le clergé comme parmi les fidèles, et je l'ai moi-même trop souvent répété autour de moi pour que je n'applaudisse pas à toute entreprise de le faire mieux connaître et plus apprécier. » Et Mgr Chesnelong, archevêque de Sens : « Quelle heureuse, belle et opportune pensée vous avez eue d'organiser une Semaine des Exercices de Saint Ignace ! Je vous en félicite de tout cœur. »

Fort de ces approbations, le Secrétaire envoyait aux prêtres susceptibles de prendre part à la Semaine une lettre où il précisait le but qu'on se proposait :

« Mettre en lumière l'actualité des Exercices, – signaler aux prêtres influents les ressources qu'ils nous offrent pour la culture de la vie intérieure dans nos élites, – créer un mouvement vers les retraites fermées et susciter des Directeurs d'Exercices ; telles sont les fins que nous nous proposons dans la tenue de cette Semaine. Il ne s'agit point d'une institution permanente, mais seulement d'une réunion exceptionnelle pour répondre à un besoin réel, vivement senti dans nos œuvres. »

Des demandes de renseignements furent adressées aux maisons de retraites, monastères, etc... A signaler tout spécialement l'activité de ces enquêtes dans l'Ordre Cistercien, dont le Chapitre général avait envoyé aux différentes abbayes un questionnaire très détaillé sollicitant des documents sur les retraitants, la direction, la prédication, le règlement et les fruits de la retraite. Dom Anselme Le Bail, abbé de N.-D. de Scourmont, avait été chargé de grouper les résultats de l'enquête et de présenter un rapport sur l'état des retraites dans les monastères de l'Ordre.

Le Supérieur général de l'Institut des Petits Frères de Marie recommanda la Semaine des Exercices aux prières de sa congrégation et cela, déclarait-il, afin de « témoigner notre reconnaissance pour les précieux avantages que nos Frères retirent des retraites annuelles données selon la méthode des Exercices de Saint Ignace et presque toujours par les Pères de la Compagnie ».

Des demandes de renseignements plus intimes furent envoyées par des prêtres séculiers, fervents des Exercices, afin de recueillir des réflexions personnelles de prêtres ayant participé à des retraites de dix ou trente jours. « Nous y avons tous reçu des grâces abondantes. N'est-ce pas un devoir pour nous de faire connaître à nos frères dans le Sacerdoce les fruits qu'ils sont appelés à retirer, pour leur vie intérieure et leur apostolat, d'une telle école de prière », écrivait un membre éminent du Clergé de Grenoble. Il ajoutait dans le Questionnaire qui suivait : « Quelles grandes leçons en avez-vous tirées pour l'Union à Dieu ? — Votre spiritualité personnelle (à forme soit bénédictine, soit dominicaine, etc...) ne s'est-elle pas trouvée à l'aise dans le cadre des Exercices ?... Par les dispositions que les Exercices requièrent (préparation de l'âme par annotations, rubriques); par l'objet qu'ils proposent (contemplation d'un mystère); par le but auquel ils tendent (*ad appropinquandum et attingendum Deum*) ; comment les Exercices sont-ils une école d'oraison ? »

Il n'y eut pas que les prêtres à s'occuper de la Semaine. Dès le début de janvier, les Dames du Cénacle écrivaient : « Ayant

été fondées pour cette belle œuvre (des retraites), nous ne voudrions pas laisser échapper aucune occasion de la développer et faire connaître *ad majorem Dei gloriam.* » — Mais comme la Semaine des Exercices devait rester exclusivement réservée à l'élément masculin ou même sacerdotal, les Dames du Cénacle demandaient au R. P. Albert Valensin s'il consentirait à faire chez elles, à leurs religieuses et à des religieuses d'autres ordres, quelques leçons sur les matières traitées durant la Semaine.

La préparation spirituelle n'avait pas été négligée. Le 8 mai 1928, une circulaire, envoyée par le Comité de la Semaine, demandait « un grand assaut de prières et de sacrifices » et ajoutait : « Nous faisons appel aux hommes de foi, aux âmes intérieures, aux communautés religieuses; nous leur demandons, pour notre grande et sainte cause, *l'aumône d'une journée de prières et de sacrifices.* Nous les supplions de nous entendre, de se faire, autour d'eux, solliciteurs pour la « Semaine des Exercices ». La prière doit précéder, accompagner et suivre notre travail, puisqu'il s'agit du royaume de Dieu à étendre, des âmes à sauver. »

Le 7 mars 1929, dans une lettre au R. P. Poullier, le T. R. P. Général approuvait le programme de la Semaine et appliquait cent Messes pour le succès de l'entreprise (1).

D'autre part, la préparation technique se poursuivait et le plan de la Semaine allait se précisant. Le 26 décembre 1928, les Conférenciers se réunissaient à Paris et arrêtaient le programme de la Semaine. Ils décidaient en outre l'installation d'une bibliothèque des Exercices, afin que les Semainiers pussent avoir sous

---

(1) Romae, 7 martii 1929.

Reverende in Christo Pater,

P. C.

Pergratas habui litteras quibus R^a V^a programma conventus de Exercitiis Spiritualibus Sti Ignatii mecum communicabat. Multum oro ut ille juvet ad semper melius intelligendum libellum aureum Sti Patris nostri, secundum ejus genuinam mentem. Quo enim profundius ejus sensum scrutati fuerimus, quo fidelius quoque, primorum Nostrorum vestigia prementes, ejus documenta secuti fuerimus, eo abundantiores fructus, divina gratia adjuvante, obtinebimus.

Ut autem colloquis vestris Spiritus Sanctus fecunda sua gratia adesse dignetur, centum sanctas Missas isti intentioni applicabo.

R^ae V^ae ex animo benedicens, ejus SS. SS. me commendo.

Servus in Christo

W. Ledochowski, S. j.

la main les livres qui complèteraient les cours et les commenteraient.

A l'inverse de ce qui se fit dans d'autres pays, la Semaine ne fut pas un congrès d'exégètes. Non qu'on médise de la critique des textes, mais à trop vouloir serrer de près les vocables et les dates, on eût laissé dans l'ombre ce qui fait la valeur profonde des Exercices : l'esprit qui les anime, cet esprit du Christ dont ils ne sont qu'une mise en œuvre, et dont un retraitant du clergé séculier déclarait : « Les Exercices font penser au Christ; et à force de penser au Christ, on finit par penser comme le Christ. »

Ce n'était donc pas à discuter philologiquement sur le texte des Exercices que cette Semaine devait être employée; mais à faire revivre cette expérience de vie spirituelle dans une intimité plus profonde avec le Maître. Et le caractère le plus original de cette Semaine réside, semble-t-il, dans la manière dont les organisateurs l'ont conçue : recherche à la fois doctrinale et contemplative, recherche spirituelle qui s'épanouit en prière, la seule capable de nous rapprocher de Dieu.

II. — L'Installation. — Les Auditeurs

Entre deux bâtiments qui tiennent du collège, de la caserne et du couvent, une large cour où se déployaient en uniformes noirs, gris ou blancs, barrés ici et là de ceintures rouges et violettes, le ban et l'arrière ban des Semainiers. Tel était l'aspect de l'Ecole Sainte-Geneviève du mardi matin 2 avril au vendredi suivant.

C'était un fourmillement plein d'activité mais grave, comme il convient à de vénérables ecclésiastiques, dont la plupart dépassaient la trentaine.

Puis, au signal d'un timbre aigrelet et strident, la cour se vidait et tout ce monde répandu dans les jardins, le parc et les corridors se pressait dans la grande salle de la maison où se tenaient les réunions générales. Et c'était l'attention recueillie et dense de quelques centaines d'auditeurs suivant un cours, une communication ou un rapport.

Il eût été difficile de trouver près de Paris, une maison qui offrît plus de deux cents chambres, de grandes salles, un parc et plusieurs cours, le tout offert avec une hospitalité si courtoise et si méritoire. Dans une Semaine Sociale ou quelque autre du même genre, le cadre lui-même a moins d'importance. On suit

les cours, puis on se disperse, sans dommage pour le succès du travail. Il n'en était pas tout à fait ainsi pour notre Congrès. Suivre des cours, échanger des idées ou des impressions ne suffit pas pour comprendre et pénétrer une pensée qui exige méditation et recueillement. Le but qu'on recherchait n'était pas purement didactique; mais selon la méthode même de Saint Ignace, il fallait amener les Semainiers à « *gustare res interne* », « goûter les choses intérieurement. » Les exercices de piété en commun, les points de méditation, les rappels fréquents à la vie intérieure exigeaient pour porter leurs fruits une atmosphère apaisante et familiale. C'est ce que nous avons trouvé à l'Ecole Sainte-Geneviève.

La maison y était d'ailleurs prédestinée; car avant de grouper les candidats aux grandes écoles (1913), elle avait abrité les Dames du Cénacle depuis 1869 ; et nombre de Retraites avaient précédé les cours de mathématiques et les séances d'équitation. Elle a même toute une histoire, cette Ecole; on y parle encore du « Grand Montreuil » et de la « Maison de Madame ». Le domaine, dont le sort était lié à celui du château de Versailles, en a subi tous les contre-coups (1).

La direction (de l'Ecole) avait préparé chambres, salles et toutes choses dans le menu détail, jusqu'à munir chaque semainier d'une pochette pour sa serviette au réfectoire. Pour assurer les messes des deux cents et quelques prêtres qui logeaient à l'Ecole, quarante autels avaient été réquisitionnés ou montés dans la chapelle, les tribunes et les sacristies. La paroisse et le couvent du Sacré-Cœur offraient aussi leurs autels disponibles.

Pourquoi ne pas nommer ici l'ordonnateur de cette organisation particulièrement appréciée ? Le R. P. Poullier a tenu à remercier publiquement le P. de Penfentenyo qui, bien avant l'aube, disait sa messe, en servait ensuite une ou deux et gardait dans les imprévus de la journée, une maîtrise de soi inaltérable.

Plusieurs évêques, dans leurs lettres d'approbation, avaient marqué leur désir de prendre part eux-mêmes aux travaux de la Semaine.

(1) Nous renvoyons à la notice historique de l'Ecole : « Ecole Sainte-Geneviève de la Rue des Postes (1854-1913). Nouvelle Ecole Ste-Geneviève, 1913. »

C'est ainsi qu'il faut tout d'abord signaler parmi les auditeurs: S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris; S. E. le Cardinal Charost, archevêque de Rennes; S. Exc. Le Nonce Apostolique, Mgr Maglione ; N. N. S. S. Chesnelong, archevêque de Sens ; Roland-Gosselin, coadjuteur de Versailles, Audollent, évêque de Blois; Garnier, évêque de Luçon; de la Celle, évêque de Nancy; Chaptal, évêque auxiliaire de Paris; Dom Anselme Le Bail, abbé cistercien de N.-D. de Scourmont, Chimay.

Des Vicaires généraux, des Directeurs d'œuvres, Curés, Vicaires, Missionnaires Diocésains, des Supérieurs, Directeurs et Professeurs de Séminaires, des Supérieurs et Professeurs de Collèges, représentaient cinquante-deux diocèses de France (1).

Les Assomptionnistes, les Bénédictins, les Carmes déchaussés, les Eudistes, les Fils de la Charité, les Franciscains, les Frères des Ecoles chrétiennes, les Frères de Saint-Vincent-de-Paul, les PP. Maristes, les Oratoriens, les Prémontrés, les Prêtres de Saint-François-de-Sales, les Rédemptoristes, les Pères du Sacré-Cœur de Picpus, les Trappistes avaient envoyé un ou plusieurs membres de leur Ordre ou de leur Congrégation.

Des statistiques dignes de foi donnent un total de 368 semainiers : 9 évêques et 359 prêtres; parmi ceux-ci, 199 membres du clergé séculier et 160 religieux, dont 137 de la Compagnie.

Les représentants des pays étrangers étaient au nombre de 24: 7 d'Allemagne, 1 d'Angleterre, 1 du Canada, 3 d'Irlande, 5 de Belgique, 1 d'Espagne, 1 des Etats-Unis, 2 de Hollande, 2 de Suisse, 1 de Yougo-Slavie (2).

---

(1) Voici la liste des diocèses représentés :

Agen, Aire, Amiens, Angers, Angoulême, Arras, Autun, Bayeux, Belley, Blois, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Châlons, Chambéry, Chartres, Clermont, Coutances, Digne, Dijon, Evreux, Grenoble, Laval, Le Mans, Lille, Luçon, Lyon, Marseille, Meaux, Montauban, Moulins, Nancy, Nevers, Nîmes, Orléans, Paris, Quimper, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Claude, Séez, Sens, Soissons, Strasbourg, Toulouse, Tours, Valence, Vannes, Verdun, Versailles.

(2) Ajoutons pour être absolument complet deux bonnes Sœurs venues tout exprès de Hollande pour suivre la Semaine, persuadées que les religieuses y étaient admises. Leur bonne foi était si évidente et si vif leur pieux désir qu'on n'eut pas le courage de les renvoyer; elles se tinrent donc, cornettes modestement baissées, au dernier rang de cet impressionnant auditoire.

III. Une Journée

Mardi 2 avril

La Semaine s'ouvrit solennellement par la Sainte Messe célébrée par S. G. Mgr Roland-Gosselin, coadjuteur de Versailles, en présence de Leurs Eminences le Cardinal Dubois et le Cardinal Charost et de S. G. Mgr Garnier, évêque de Luçon.

C'était un spectacle qui ne manquait pas d'impressionner que ces trois cents prêtres — tous n'étaient pas encore arrivés — venant demander à Notre Seigneur dans l'Eucharistie de se dévoiler à eux dans les Exercices, ces Exercices dont la grâce la plus fréquemment implorée est « de connaître plus intimement Notre Seigneur pour L'aimer davantage et Le suivre de plus près ».

Après l'Evangile, le R. P. Poullier, Président de la Semaine, brièvement et lumineusement, exposa le but qu'on se proposait: faire connaître la spiritualité des Exercices et faciliter l'emploi de l'instrument placé entre nos mains par Saint Ignace pour « mettre au point la volonté de Dieu dans notre vie ». Il esquissa à grandes lignes les étapes de cette voie spirituelle, non en simple théoricien qui pourrait se contenter d'un « christianisme de chambre », mais en directeur, donnant depuis longtemps, chaque année, à des fils de Saint Ignace, les Exercices spirituels de trente jours, et qui veut que le christianisme de ses retraitants soit un « christianisme de soleil ».

S. E. le Cardinal Dubois lut alors la lettre que le Souverain Pontife lui avait envoyée, à l'occasion de la Semaine :

La Lettre du Pape

A notre très cher frère,
le Cardinal Dubois, archevêque de Paris.

Très Cher Frère,

Nous avons appris avec une particulière satisfaction qu'une Semaine d'Exercices Spirituels va se tenir à Paris, sous la présidence de Votre Eminence, pendant la semaine de Pâques.

Heureux de constater une fois de plus le zèle et la piété qui vous portent à promouvoir tout ce qui peut contribuer au progrès spirituel et à la sanctification du clergé et des laïques, Nous Nous réjouissons vivement de voir que, pour obtenir plus sûre-

ment les précieux fruits des retraites, vous encouragez l'emploi de la méthode de St Ignace, que Nos Prédécesseurs, depuis Paul III, ont recommandée et qui a été goûtée et pratiquée par tant de Saints, non seulement pour la sanctification de leur âme mais aussi pour le bien des fidèles de toutes les catégories.

En effet, les Exercices de St Ignace ont contribué avec une efficacité toute particulière à l'ascension spirituelle des âmes et les ont guidées aux plus hauts sommets de l'oraison et de l'amour divin par la voie sûre de l'abnégation et de la victoire sur leurs passions, sans les exposer aux subtiles illusions de l'orgueil. Nous-même, au cours de Notre saint ministère, Nous avons fait plusieurs fois l'expérience de cette sainte efficacité des Exercices Spirituels de Saint-Ignace, et Nous avons pu Nous rendre compte du progrès dans la perfection que les âmes peuvent réaliser en les suivant.

Nous bénissons donc avec une particulière effusion tous les congressistes qui, du clergé séculier comme de beaucoup de familles religieuses, ainsi que Nous l'avons appris avec satisfaction, ont promis de participer à cette Semaine. Et implorant sur leurs travaux l'assistance maternelle de la Très Sainte Vierge et de tous les Saints et élus qui ont demandé et obtenu par la pratique des Exercices Spirituels la connaissance plus intime de Notre-Seigneur, un amour plus ardent pour Lui et une assiduité plus parfaite à Le suivre, Nous vous déléguons expressément pour donner Notre Bénédiction Apostolique, gage de notre amour paternel, à tous les adhérents et participants du congrès.

Du Vatican, le 28 mars 1929.

PIUS PP. XI.

Dans la grande salle de l'Ecole, la série des conférences commença.

S. E. le Cardinal Dubois présidait, assisté de S. E. le Cardinal Charost, de Mgr Roland-Gosselin et de Mgr Garnier.

Mgr Gonon, malade, n'ayant pu venir, le Secrétaire de la Semaine, le P. Albert Valensin lut la conférence de Monseigneur : « Retraites ouvertes et Retraites fermées ». Cette leçon vigoureuse, bien dans la manière du prélat — « Mgr Gonon est très énergique » disait le Cardinal Dubois, — souleva d'abord quelque émotion chez plusieurs semainiers. Comme il semblait, d'après la conférence, que seules les retraites fermées, avec méditations et silence, méritaient le nom de « retraites », ils se de-

mandèrent si les Retraites pastorales n'étaient pas condamnées. L'émotion se calma quand on eut compris que Sa Grandeur avait indiqué une préférence, mais sans exclure d'autres méthodes, même de moindre valeur. L'un des auditeurs donna la solution définitive et apaisante en déclarant : « Ce sont les retraites fermées qui m'ont appris à profiter des retraites pastorales ».

Après la communication de l'Abbé Babolat, du diocèse de Belley, sur la méthode employée pour lancer parmi ses confrères les retraites sacerdotales de dix jours, M. le Chanoine Anger, Directeur du Grand Séminaire de Rennes expliqua, à la surprise de plusieurs des auditeurs, y compris S. E. l'archevêque de Rennes, comment il donnait les méditations des Exercices aux séminaristes. Les méditations, proposées chaque jour, par le Directeur, suivent l'ordre de St Ignace, en se conformant à la liturgie; la série de ces méditations s'ouvre à la Septuagésime pour se clore à l'Ascension. Depuis trois ans que le cycle se renouvelle, aucun signe de lassitude. Le but des Exercices n'est pas d'apprendre des nouveautés, mais de faire comprendre et goûter, en les pénétrant, les vérités toujours anciennes et toujours nouvelles de notre religion. Les Exercices sont une source où il y a toujours à puiser ; il n'est que de savoir s'y prendre et d'y venir avec le cœur élargi par la générosité que St Ignace demande dans la 5e Annotation.

A la fin de cette première matinée, la fusion entre les Semainiers était déjà établie. Une atmosphère de confiance et de sympathie enveloppait la Semaine : confiance et sympathie qui iront s'affermissant.

Le déjeûner, qui réunissait trois cents prêtres, contribuait, par le mélange à la même table des diocèses, des Ordres, des âges et des caractères, à cette compénétration mutuelle et à cette connaissance réciproque qui est déjà une première sympathie. Les places à table n'étaient pas fixées, chacun choisissait sa table, ses voisins; et ceux qui n'avaient pu dans la matinée ou la journée échanger leurs impresions — car les réunions officielles ou supplémentaires ne laissaient pas beaucoup de temps libre — trouvaient au moment des repas un lieu de rencontre tout désigné. Ce n'était pas pourtant chose facile : allez donc chercher une soutane ou une bure sombre au milieu de trois cents autres soutanes ou bures de coupe aussi rigide et de couleur pareillement austère. L'étroite porte du réfectoire où l'on ne pouvait passer plus de trois de front était alors le poste de contrôle privilégié

et donnait aux regards inquisiteurs le temps de discerner le compagnon attendu.

Le temps qui suivait le déjeuner offrait l'occasion la plus favorable aux entretiens particuliers ou collectifs : une heure et demie séparait de la réunion suivante, et la détente du repas avait délassé des conférences du matin. Alors, la plus grande variété de groupes s'égaillait dans les allées du parc, dans les cours ou sous les préaux, circulant avec plus ou moins d'accélération, les uns suivant une orientation géométrique, les autres avec plus de fantaisie.

Une partie considérable de l'après-midi fut consacrée aux expériences de retraites dans les milieux jeunes et les nouveaux champs d'apostolat. Les rapporteurs émurent quelque peu par la hardiesse de leurs essais, mais cet émoi devenait estime lorsque les résultats très encourageants étaient signalés là où autrefois il était d'usage de n'en guère attendre. Un souhait, qui se changea bientôt en refrain, et dont S. E. le Cardinal Dubois déclarait n'être plus étonné, fut le suivant :

« Il serait nécessaire de réserver dans chaque diocèse des hommes s'occupant des ouvriers, des grandes écoles, du scoutisme... Nous ferions davantage, si nous étions plus nombreux. »

Les initiateurs de ces mouvements apostoliques peuvent garder tout espoir. N'avaient-ils pas — détail symbolique — pour lire leurs rapports, un jeune collaborateur le plus souvent formé par eux, et se destinant au même travail ? Le P. Pupey-Girard dont le regard est moins clairvoyant pour déchiffrer l'écriture que pour lire les âmes, était remplacé par le P. Georges Borelli, un des tout premiers apôtres de l'U. S. I. C.; l'Abbé Guérin, par l'abbé Bordet ; le Chanoine Cornette par le Commandant Hyon, maintenant séminariste du diocèse de Paris. La moisson est grande, mais il est des ouvriers de choix.

La Réunion a duré deux bonnes heures. Décidément la Semaine sera bien courte. L'heure de battement qui nous sépare de la prochaine conférence est employée à des échanges de vues sur les retraites à donner aux jeunes gens, spécialement dans les milieux qui ne nous sont pas grand'ouverts. Le souci apostolique de pénétrer chez ceux qui ne viennent pas à nous, dans cette « foule qui n'a pas de pasteur » témoigne que le « *Misereor super turbam* » n'a pas cessé d'aiguillonner les âmes sacerdotales.

A 17 heures 30, le P. Cavallera donne un exposé lucide de la marche générale des Exercices — exposé fort utile, en ce début

de Semaine, devant des auditeurs, tous également sympathiques aux Exercices, mais n'ayant pas tous la même initiation professionnelle.

Après la conférence, le P. Albert Valensin — comme il le fera chaque soir, à la dernière séance — reprend l'idée maîtresse de la journée : tantôt il compare la marche des Exercices à une ascension, dont les perspectives changent, au fur et à mesure de la montée, mais dont le but reste le même; tantôt rappelant que la seule manière de comprendre Notre Seigneur est de pénétrer dans son intimité, il met en lumière la place privilégiée de la prière dans les Exercices, comme dans toute démarche qui s'oriente vers Dieu.

Il est dix-neuf heures. C'est le dîner en commun. Moins de convives qu'à midi. Plusieurs sont rentrés à Paris et ne reviendront que demain matin.

Une récréation, sur laquelle la nuit jette son voile de recueillement, sépare le dîner du salut du St-Sacrement. Le salut terminé, le P. Albert Valensin propose un bref sujet d'oraison. Demain sera l'entrée dans les Exercices proprement dits : la Méditation fondamentale, *creatus est homo*. Le P. Valensin prend comme sujet les premières paroles de « notre Credo catholique ».

Le « Salve Regina » chanté à la manière cistercienne termine la prière du soir.

La journée est finie... mais les réunions officielles n'ont pas laissé tout loisir de causer avec ceux qui s'occupent en différentes régions de France ou d'Europe, d'œuvres similaires, ou qui veulent s'initier à certaines adaptations nouvelles d'apostolat.

Et les réunions particulières qu'on n'a pu caser dans la journée vont prendre sur la nuit. Ce soir-là, ce furent les retraites jocistes qui groupèrent une trentaine de prêtres sous la direction des PP. Guichard (A. P.) et Ranson (Lille).

Il y eut ainsi, pendant toute la Semaine, des réunions sur les sujets les plus divers : « Retraites de Séminaires, de fin d'études, retraites scoutes, maisons de retraites, etc...» et bien d'autres, parfois à la même heure, ce qui imposait un choix et des privations que plusieurs ont regrettés. De ces séances supplémentaires une des plus intéressantes fut la réunion des semainiers ayant des objections contre les Exercices : le P. Albert Valensin la dirigea avec cette maîtrise, cette largeur de vues et cette intelligence des âmes que nous avons tant appréciées tout au long de la semaine. Différentes spiritualités se rencontrèrent; mais pour qui pousse un peu profondément dans la vie spiri-

tuelle, si les modalités varient avec les âmes, le principe directeur en est le même : l'amour du Christ; et les Exercices sont un merveilleux instrument pour dégager et développer cet amour.

D'ailleurs, pour le dire en passant, le témoignage le plus magnifique devait être rendu aux Exercices par le clergé séculier dans le rapport de M. l'Abbé Guerry, professeur au Grand Séminaire de Grenoble, sur « les Exercices, école d'oraison ». Cette conférence, précieusement documentée et pleine de réflexions toutes vives de prêtres n'appartenant pas à la Compagnie, fit une grande impression. Habitués à nous mouvoir depuis toujours dans l'atmosphère et le rayonnement des Exercices, nous n'éprouvons peut-être pas au même degré l'admiration toute neuve des prêtres qui en ont fait la découverte après de longues années de ministère. Ce n'est pas sans émotion que nous entendons le conférecier rappeler ce trait : « Dès le premier soir, un vénérable archiprêtre, curé d'une importante paroisse, soulignait en ces termes la faveur inappréciable de la Grande Retraite (de trente jours) : « Pendant toute ma vie sacerdotale, j'ai désiré et attendu cette heure... ; comme vous êtes privilégiés, vous les jeunes, de pouvoir commencer votre ministère avec les lumières que nous allons recevoir ici ».

Les appréhensions soulevées par ce qu'on appelle le cadre fixe, le moule rigide des Exercices se dissipèrent vite : « Au terme de la retraite, une impression dominait tout : celle d'une vie d'intimité avec Notre-Seigneur pendant un mois; celle d'avoir découvert les douceurs et les joies, la force et la beauté de la familiarité avec Dieu ».

IV. — Les Présidents

Le lendemain et le surlendemain — mercredi et jeudi — S. E. le Cardinal Charost préside, assisté d'abord de Mgr Audollent, évêque de Blois, puis de Mgr de la Celle, évêque de Nancy.

Son Eminence nous quitte jeudi après-midi. Le R. P. Poullier salue dans le vénérable Cardinal le président effectif de la plupart des séances, et le remercie d'avoir bien voulu, pour prendre part à la Semaine, retarder la réunion des évêques de Bretagne; à quoi le Cardinal répond en nous disant sa joie d'avoir participé à nos travaux et l'intérêt qu'il y a trouvé : ce n'était pas là simple compliment d'usage : qui n'a remarqué l'attention

sans lassitude de Son Eminence et sa sympathie admirative pour les Conférenciers ?

C'est Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, qui remplace S. E. le Cardinal Charost. Une légère innovation est faite à la prière qui ouvre et termine les séances. Monseigneur ajoute au « Veni Sancte » et à l' « Ave Maria », de même qu'au « Sub Tuum », un retentissant « St Ignace, priez pour nous ».

Enfin le vendredi matin, les séances furent présidées par S. Exc. le Nonce, Mgr Maglione, assisté de N. N. S. S. Chesnelong, Roland-Gosselin, de la Celle et Chaptal.

Quelques Idées Maitresses

Parmi toutes les pensées fécondes, suggérées, exposées ou développées dans les conférences, quelques-unes semblent émerger soit par l'importance qu'elles ont dans les Exercices et dans la vie spirituelle, soit par les préoccupations qu'elles indiquent.

Et d'abord, l'idée que les Exercices Spirituels ne sont pas un bloc erratique dans la piété chrétienne. Les Exercices Spirituels, déclarait le Chanoine Rome, Supérieur du Petit Séminaire de Reims, n'ont leur vrai sens que situés dans la grande tradition catholique. Ils ne s'expliquent que dans le contexte doctrinal, moral, liturgique de la vie chrétienne. Le Cardinal Dubois avait déclaré absurde la prétendue opposition que d'aucuns découvrent entre la spiritualité des Exercices et la liturgie, et avait déchaîné les applaudissements que l'on devine en rappelant qu'il avait jadis connu à Bourges un jésuite remarquable liturgiste, le P. Compaing — lequel se trouvait dans la salle, à l'insu de Son Eminence. — Le R. P. Poullier, saluant à son départ Dom Anselme Le Bail, Abbé de Scourmont, rappelait tout ce que St Ignace devait à ces « grands ancêtres » que furent St Benoît et St Bernard. Dom Chrysostome, directeur des Retraites dans la même abbaye, venait confirmer la remarque du R. P. Poullier. Alors que Dom Le Bail avait cru devoir confesser loyalement que ses « adaptations » des Exercices dans les monastères devraient s'appeler de leur vrai nom des « déviations », Dom Chrysostome — après le départ du Révérendissime Père — jugeait qu'il avait un peu calomnié l'Ordre Cistercien. Lui-même prétendait bien donner à ses retraitants les Exercices authentiques seulement la première Semaine est raccourcie pour laisser plus de place à l' « apprehensio caritativa » de Dieu ; ce qui du reste

est tout à fait conforme aux additions de St Ignace. Et la spiritualité cistercienne s'accommode de la spiritualité ignatienne. Ne sont-elles pas des aspects différents, mais non opposés de la spiritualité chrétienne ?

Une autre caractéristique qui se dégage des Conférences est l'importance donnée dans les Exercices à l'initiative personnelle et à l'activité du retraitant. Cette préoccupation se manifeste dès l'ouverture par le soin qu'apporte le R. P. Poullier à fixer le but général des Exercices : connaître et préciser la volonté de Dieu dans notre vie. Le P. Compaing accusa encore le trait dans sa communication sur l'examen particulier. Et Dom Anselme Le Bail déclarait que les retraites à la Trappe sont des retraites individuelles d'oraison et de progrès spirituel au contact de la vie cistercienne, et non pas « de pieuses villégiatures » dont on ne rapporterait qu'un vague parfum de cloître.

Cette part personnelle du retraitant fut marquée avec plus de vigueur encore dans les leçons du P. de Guibert et du R. P. Poullier.

Le P. de Guibert insiste sur le respect que doit avoir le Directeur pour les décisions du retraitant; c'est à ce dernier de choisir ce qu'il offrira à Dieu. Une certaine inquiétude se dessine dans l'auditoire. Le P. de la Grandville, directeur de la Maison de Retraites de Barollière demande si l'on ne peut jamais suppléer à la volonté de l' « Exercitant ». Le P. Valensin distingue alors « la volonté qui s'ignore » de la « volonté qui se dérobe ». La volonté qui s'ignore est réelle et capable de décision; il ne lui manque qu'un bon guide pour lui faire reconnaître son chemin, le Directeur peut et doit l'aider. La volonté qui se dérobe est incapable de se fixer et au fond inexistante : il y aurait imprudence pour le Directeur à se substituer à elle. L'initiative du retraitant et l'action du Directeur sont par là délimitées.

Le R. P. Poullier expose ensuite « le rôle du Directeur spirituel d'après les règles du discernement des Esprits ». Dans cette conférence de doctrine et d'expérience, le R. P. aurait-il livré son âme lorsqu'il nous dit qu'en présence des âmes qui venaient à nous, la seule attitude à prendre est de tomber à genoux ?

La place de Notre-Seigneur dans les Exercices fut étudiée d'une façon pénétrante par le R. P. Monier-Vinard et M. l'Abbé Guerry apporta le témoignage des prêtres ayant suivi la Grande Retraite de trente jours à N.-D. d'Ay en septembre 1927 :

« C'est la contemplation successive des mystères de la vie de Notre-Seigneur qui m'a mis en goût d'intimité avec Lui... Les

exercices conduisent l'âme à J.-C... Ils m'ont fait grandir dans la connaissance et l'amour du bon Maître ». « Le grand, l'inappréciable bienfait que la retraite m'a procuré a été de me mettre, de me maintenir dans la contemplation de l'Evangile, d'arriver à me faire non seulement penser *à* Notre-Seigneur, mais *comme* Lui ».

La place du surnaturel — et par là même de Notre-Seigneur, de la grâce, de l'amour — avait été indiquée dès le début dans les conférences sur le Fondement et la Première Semaine. Si ces réalités surnaturelles ne sont pas mises en relief dans les premières pages des Exercices, peut-on dire qu'elles ne soient pas dans leur esprit? Et comment des âmes, habituées à vivre de Notre-Seigneur, donc dans l'amour divin, pourraient-elles, sans une coupure artificielle et gênante, se détourner, au moment de la retraite, de ce qui fait toute leur vie? L'indifférent, le tiède, ou encore une âme à tendance rigoriste, y parviendront sans doute ; mais plusieurs prêtres ont insinué dans leurs interventions l'utilité considérable de ne pas laisser l'amour hors de la Première Semaine et le dommage qu'éprouveraient bien des âmes à limiter leur perspective aux châtiments et aux sanctions de la justice.

Avec une conviction qui émut et que S. E. le Cardinal Charost souligna magnifiquement, la vérité fondamentale, que d'aucuns présentent comme la base naturelle d'un édifice surnaturel, nous fut exposée par le R. P. Vulliez-Sermet, toute pénétrée de l'amour de notre Père des cieux. Nous vivions en plein surnaturel : et nos obligations envers Dieu se ramenaient à nos devoirs de fils.

Cette idée de l'amour atteignit son couronnement lorsque le P. Albert Valensin nous entraîna au seuil du mystère de Dieu. L'ascension fut rapide, mais surtout réchauffante : et l'émotion était grande quand le Conférencier nous laissa sur les sommets baignés de la lumière divine.

L'adaptation des Exercices et de notre apostolat aux besoins actuels des âmes fut un des points sur lesquels nombre de semainiers, tant dans les conférences que dans les réunions ou conversations particulières, revinrent fréquemment. Le R. P. Vulliez-Sermet proclama la nécessité de cette adaptation, et le R. P. Desbuquois reprit la même idée dans son rapport sur les Exercices, donnés « à des chefs et aux élites de l'action catholique ». Il faisait bon entendre ces Directeurs d'âmes parler de ce qu'ils ont vécu. « L'action catholique, déclarait le P. Desbuquois, exige

des hommes qui se renouvellent constamment; il faut renoncer au charme d'une attitude fixée dans le « ne varietur ».

C'est dans le même sens que s'orientaient les leçons des RR. PP. de Guibert et Poullier, sur le respect dû aux âmes qui s'adressent à nous. Si le souci de comprendre les autres exige un renoncement qui coûte à nos manières de voir mesquines, il vaut bien la peine de l'accepter, faute de quoi nous verrons les âmes s'éloigner de nous, pour n'avoir pas trouvé celui qu'elles venaient chercher : un homme qui ayant compris le Christ, sait Le reconnaître dans les âmes où Il travaille.

Souvent, on reproche aux Exercices de mécaniser la vie spirituelle : on n'éprouvait nullement cette impression à entendre les conférenciers. La pratique des Exercices leur avait donné une telle maîtrise, que le petit livret s'était entre leurs mains transformé en instrument souple et docile et n'apparaissait nullement comme une cuirasse rigide. Disciples fidèles, ils ne répétaient pas de mémoire une leçon apprise — fût-elle d'un grand maître — mais ils exprimaient ce qu'ils avaient assimilé de la pensée de leur Père.

VI. — Le Départ

La dernière réunion d'étude s'achève, le R. P. Poullier propose une adresse de reconnaissance au Pape pour la bénédiction apostolique et la lettre que Sa Sainteté avait envoyée au Cardinal Dubois :

« A Sa Sainteté le Pape Pie XI.

« Les 350 prêtres qui viennent de participer à la Semaine des Exercices spirituels, et qui représentent près de 60 diocèses et plus de 12 familles religieuses et 10 nations, expriment à Sa Sainteté leur reconnaissance filiale pour la lettre qu'Elle a bien voulu écrire en faveur de la Semaine des Exercices, à S. E. le Cardinal archevêque de Paris.

« Et, ayant goûté ensemble le « quam bonum et jucundum habitare fratres in unum », ils sont heureux de dire au Vicaire de Jésus-Christ leur volonté unanime de travailler par l'apostolat des retraites à la sanctification des âmes.

« Le Comité. »

Le R. P. Poullier remercie ensuite S. Exc. le Nonce, les Evêques présents, les semainiers, ceux qui, par un dévouement très apprécié ont assumé la charge de l'organisation matérielle, sans oublier les petits domestiques aux services toujours souriants ; il exprime enfin le désir que d'autres réunions similaires rassemblent les prêtres des différents diocèses, des différents Ordres, des différentes nations, pour que soient mis en commun les efforts et les expériences de tous ceux qui travaillent à faire régner dans les âmes le Seigneur Jésus.

S. Exc. Mgr Maglione, remercia le R. P. Poullier avec une bonhomie quelque peu malicieuse, dit en termes paternels sa joie de voir régner parmi les auditeurs de la Semaine une si cordiale fraternité et leur recommanda de propager l'esprit de filiale obéissance au Père commun des fidèles.

Le St Père, que l'affection des Congressistes avait fait présider à toute cette Semaine, venait à nous, le dernier jour, en la personne du Nonce, et l'assemblée de clôture illustrait magnifiquement une des caractéristiques des Exercices : l'obéissance visible à l'Eglise et à son Chef.

Après déjeuner, le départ commença. Mais une visite du Château de Versailles avait été offerte aux semainiers, et avant de quitter l'Ecole Ste-Geneviève, plusieurs eurent à cœur de compléter ainsi leur Semaine : toute vision de beauté ne mène-t-elle pas à Dieu?

VII. — Visite du Chateau de Versailles

Vers 13 heures et demie, le groupe des visiteurs, une trentaine, français ou étrangers, se présentait aux grilles du Château.

M. Pératé, membre de l'Institut, Conservateur du Château, avait exprimé son vif regret de ne pouvoir disposer de son après-midi pour nous servir lui-même de guide. Il avait du reste donné des instructions en vue de faciliter notre visite et de nous exempter du droit d'entrée habituel.

M. Francastel, l'Architecte du Château, nous conduit. Il nous introduit dans les pièces les plus intéressantes, dont plusieurs demeurent fermées au public, pièces des appartements de la Reine, de Mesdames, etc... Ses explications, claires et évocatrices, meublent, restaurent, raniment les belles salles d'aujourd'hui. Elles font revivre au temps de sa splendeur le cadre somptueux et fa-

milier, intimement associé à la vie, à la gloire, aux angoisses de la Cour de France.

C'est ensuite la traversée des jardins.

Il est déjà tard. Pour permettre à chacun de regagner Paris à temps, on se contente d'un regard sur les deux Trianons et le curieux hameau de Marie-Antoinette.

Vers 5 heures 30, un tramway réservé ramène vers les différentes gares les semainiers, qui, avec les derniers « au revoir », expriment de nouveau les sentiments de satisfaction et de joie qu'ils emportent de toute la Semaine.

VIII. — La Semaine des Exercices chez les Religieuses de N.-D. du Cénacle

Le lundi et le mardi — 8 et 9 avril — les Dames du Cénacle eurent leurs journées des Exercices. Des religieuses étaient venues de Belgique, de Hollande et de diverses maisons de France. En outre s'étaient jointes à elles des déléguées représentant : les Auxiliatrices du Purgatoire, les Religieuses de Marie-Auxiliatrice, les Fidèles Compagnes de Jésus, la Maison Ste-Odile (Retraite du S.-C.), les Dames de St-Maur, les Filles de Marie, les Dirigeantes de la Ligue Patriotique des Françaises, l'Ecole Normale Sociale, les Directrices de la Rue Haxo, les Auxiliaires Familiales, les Oblates Bénédictines.

Le P. Albert Valensin donna trois conférences. Il traita des caractéristiques de la Retraite selon l'esprit des Exercices ; des adaptations de la Retraite, en précisant le rôle du prêtre qui dirige et celui des « anges gardiens » qui aident l'âme; enfin, la conférence : « Vers l'Union divine dans la Retraite », montra comment les Exercices sont une Ecole d'oraison.

Le P. Villain avait, entre temps, parlé de l'œuvre des retraites qui ne doivent pas être un cadre et une méthode rigides, mais un principe de vie pour les âmes.

Conclusion

Quelle impression se dégage de ces Journées des Exercices? Nous avons essayé de l'esquisser dans ces pages. Nous voudrions cependant entendre deux harmoniques vibrer encore dans le souvenir des semainiers.

Un membre du clergé de Marseille déclarait que ce qui avait dominé les travaux, c'était la plénitude de la cordialité et l'élévation surnaturelle. C'est bien là ce qu'au fond du souvenir nous gardons de cette Semaine.

La diversité des pays et des familles religieuses disparut dans la grande charité universelle; dans l'amour commun du Christ se manifestaient un seul cœur et une seule âme. Nos hôtes des pays voisins furent traités avec une sympathie courtoise et prévenante; et les applaudissements qui soulignaient leur passage à la tribune n'étaient pas une simple formalité : par delà toute frontière les semainiers reconnaissaient la grande famille du Christ.

La confiance fraternelle fut un des meilleurs éléments de succès de la Semaine. Les discussions, où parfois s'opposaient des conceptions différentes de la spiritualité, se déroulaient toujours dans une recherche loyale et sympathique de la pensée des autres. L' « EUNOIA », dont parle St Paul, cette vertu qui nous fait « bien penser » du prochain — et qu'on rencontre si rarement, la charité de l'intelligence étant une des formes les plus difficiles de renoncement — l' « EUNOIA » fut la vertu de la Semaine. Et quand on pense bien des autres, on n'a nulle peine à agir avec eux, en amis, en frères. Une sympathie spirituelle s'établit, dont la courtoisie n'est que l'expression visible et sensible.

Les deux cents Messes qui, dès le premier matin, se célébraient à l'Ecole, l'orientation fortement religieuse, donnée dès le discours d'ouverture par le R. P. Poullier, mirent d'emblée la Semaine dans l'ambiance d'élévation surnaturelle, dont elle ne se départit jamais.

Ces journées d'études furent des journées de prière et de charité.

Eugène ROCHE, S. J.

Le Pèlerinage à Rome des jeunes Catholiques de France

Le pèlerinage à Rome des jeunes catholiques de France au printemps dernier restera sans contredit l'une des plus belles manifestations de l'année jubilaire 1929. Jamais Rome n'avait encore vu tant de jeunes pèlerins français à la fois. Le chiffre de 5.000, si l'on tient compte des isolés, a dû être dépassé (1).

L'honneur en revient en premier lieu à la propagande, un peu tumultueuse mais vraiment intensive, de la *Vie Catholique*. Le concours, ouvert en vue de faire gagner des bourses de voyage, fut une première et heureuse amorce. La souscription, qui suivit, mit en branle les sympathies. Beaucoup d'évêques y prirent part et, dès le début, couvrirent ainsi de leur patronage le projet d'aller à Rome.

A l'exemple de Paris, plusieurs centres de province offrirent aussi des billets totalement ou partiellement gratuits. Rien de plus efficace pour mobiliser assez rapidement des groupes pèlerins. Afin de ne pas être seul à faire le voyage, le premier qui bénéficie d'un billet gratuit se met en quête de compagnons. Une fois l'élan donné, grand-mères, tantes, cousines, bienfaiteurs et bienfaitrices sont harcelés de sollicitations et ne demandent qu'à

(1) Les *Annales de la Jeunesse Catholique* dans leur numéro du 15 mai, donnent le chiffre officiel de 5.600 pèlerins. On trouvera, dans ce numéro, outre le compte-rendu général du pèlerinage, l'adresse de Mgr Baudrillart et le discours du Souverain Pontife.

céder au plaisir de payer le voyage de Rome au petit-fils, neveu, protégé, qu'on dit bien méritant ou qui donne l'espoir de le devenir.

Le succès du pèlerinage fut dû aussi pour une large part à l'adhésion que lui apporta de bonne heure l'A. C. J. F. Non seulement ses groupes y participèrent nombreux — il était facile de s'en apercevoir aux Croix de Malte qui décoraient les boutonnières dans les rues de Rome et les manifestations collectives — mais le caractère national de l'A. C. J. F., ses habitudes de discipline et de piété, le désir dont elle n'a cessé de se prévaloir d'éviter les polémiques et de rester au-dessus des partis, ont créé autour et au sein du pèlerinage une atmosphère de sympathie respectueuse et confiante, dont tout le monde a bénéficié.

Les collèges catholiques enfin, il faut le reconnaître, ont fourni un gros appoint au contingent des pèlerins. Le mouvement a été général. Il semble cependant que nos collèges ont été au premier rang. Dans telle grande ville de province, où il y a quatre collèges catholiques, notre collège a été à peu près le seul à fournir des pèlerins, parce que là seulement a été faite une propagande sérieuse et méthodique. Voici, d'ailleurs, quelques chiffres officiels : le collège d'Avignon a envoyé 31 élèves ; Alger, 28 ; Dôle, 6; Lyon-Externat Saint-Joseph, 47; Lyon-Externat de la Trinité, 16; Marseille, 17; Mongré, 14; Saint-Etienne, 27.

D'autre part, les groupes d'A. C. J. F., dirigés par les nôtres, ont eu, eux aussi, un effectif respectable de pèlerins. Grenoble, 60 jeunes gens; Lyon, Maison des Etudiants et Jeunesse Ouvrière, 152 ; Conférence Ampère, 28 ; Marseille, Conférence Belsunce, 14.

Ce qui fait un total de 440 pèlerins; et la statistique n'est pas complète. Il y manque, par exemple, le groupe de La Louvesc ; d'autres, vraisemblablement. L'A. C. J. F. a, de plus, par sa propagande générale, atteint des groupes et des isolés, dont il est difficile de fixer le nombre.

Il n'est donc pas exagéré d'évaluer à six ou sept cents le chiffre des pèlerins mobilisés dans nos collèges et sous l'influence de l'A. C. J. F., dans la seule province de Lyon. Il y a lieu de croire qu'il en a été de même dans les autres provinces de France. Nos collèges et l'A. C. J. F. auraient ainsi fourni plus de la moitié des pèlerins. Il y a lieu de s'en réjouir, sans en être surpris. Est-ce que notre apostolat ne doit pas bénéficier du grand avantage d'être dirigé et soutenu par les mots d'ordre venus d'en-haut, d'être concerté et fait en collaboration, en même temps que

d'être stimulé par un sentiment plus vif du bien commun, que nous rappelle avec tant d'insistance la devise A. M. D. G. ? En l'espèce, le zèle des nôtres a trouvé aussi un aliment particulier dans la traditionnelle dévotion de la Compagnie au Souverain Pontife. Cette dévotion n'a point diminué. L'effort réalisé à l'occasion du pèlerinage en est la preuve. Le constater est justice, et peut aider à calmer au besoin, s'il en reste trace, les délicates inquiétudes de quelques-uns.

Si le pèlerinage fut un succès par le nombre des pèlerins, il le fut moins au point de vue de l'organisation matérielle, qui fit assez gravement défaut. Il semble en particulier que le train E ait été à peu près oublié. Ni logis, ni pensions n'avaient été prévus avec soin. Des groupes, arrivés le matin du Vendredi Saint à cinq heures, étaient encore en quête d'un abri à huit heures du soir. Les organisateurs avaient compté vraisemblablement sur des matrones de quartier qui avaient pris la charge de distribuer les pèlerins chez les voisins et voisines. Des pèlerins furent ainsi conduits à l'aventure dans des chambres où on leur offrit un lit pour trois ou quatre, ou parfois même les lits étaient encore occupés. Un inconvénient non moins grave et plus général, c'est que les membres d'un même groupe, d'un groupe de quarante, par exemple, étaient dispersés dans vingt-quatre ou vingt-cinq maisons particulières, avec la difficulté de se retrouver ensemble pour les repos et les excursions.

Tout finit par s'arranger. Mais la leçon à retirer de ces déboires, c'est qu'il y a tout avantage à confier l'organisation matérielle d'un pèlerinage à des agences de profession, et non à des comités bénévoles, dont le dévouement ne peut suppléer à l'inexpérience. Contrairement à ce qu'on croit, d'ailleurs, les comités bénévoles coûtent plus cher : il n'y a profit ni pour eux ni pour leurs clients.

C'est un devoir de reconnaissance de dire à cette occasion que tous nos amis de Rome et spécialement ceux de la Curie s'entremirent avec un empressement admirable pour parer aux déficits de l'organisation, activer les démarches, faciliter les installations et assurer spécialement aux collégiens le confort indispensable.

Grâce à toutes ces bonnes volontés tutélaires, grâce à la bonne humeur dont le jeune Français a des provisions sans limites, grâce à la Providence qui, pendant huit jours, ne cessa de ménager aux pèlerins le ciel le plus clément, le pèlerinage ne causa

pas de déceptions. Il réalisa même les hautes espérances de ceux qui l'avaient voulu.

Il ne fut pas seulement une manifestation transitoire de la piété des jeunes Français à l'égard du Pape. Il fut une grande œuvre d'éducation. Il convient d'y insister; et, en glanant çà et là, dans les impressions dont il nous a été donné de recueillir l'écho, de noter comment se fait cette œuvre d'éducation, les conditions qui la favorisent, son opportunité à l'heure actuelle, et les obstacles qui peuvent s'y opposer.

***

Le pèlerinage doit être organisé comme un voyage, non pas d'affaires, mais d'agrément, sans promptitude excessive d'arriver au terme. S'il n'est pas possible de faire halte à l'occasion, qu'on choisisse du moins les heures favorables, où les paysages peuvent être vus, contemplés à loisir, et éveiller dans les âmes les émotions que les grands spectacles de la nature ne manquent pas d'exciter chez les plus rebelles. Il n'est personne qui n'y soit sensible. Rien de plus opportun actuellement. La vie moderne a quasi anesthésié sur ce point les nouvelles générations. Elles ne prennent plus le temps de regarder, et n'y ont pas de goût. Avec l'auto ou la moto, il n'y a plus pour elles, semble-t-il, qu'une sensation qui compte : celle des vitesses indéfiniment accrues, celle des routes et des espaces que les yeux dévorent sans s'y reposer nulle part ni jamais.

Qui, cependant, n'a entendu les cris d'admiration des jeunes pèlerins les plus modernes, quand au sortir du Mont Cenis le train commença à dévaler le long des Alpes sur la route de Turin! C'est le matin, évidemment, qu'il faut faire la route, quand, sous le soleil levant, neiges et glaciers étincellent, que les brumes aux mille couleurs montent des ravins, que les pics se dressent, géants énormes, disproportionnés, pour entrer de force, semble-t-il, dans le ciel bleu. Le jeune ouvrier de Vaise ou de la Guillotière n'a jamais rien vu de pareil ; mais pas davantage le jeune étudiant de la presqu'île qui volontiers enclôt l'univers entre la Croix-Rousse et la gare Perrache, et, sur les hauteurs même de Fourvière, plus préoccupé de ses dévotions que de panoramas, ne jette qu'un œil distrait sur la longue chaîne des Alpes, généralement estompée dans les brumes, à moins que ce ne soit pour y fixer çà et là l'endroit des futures excursions et des sports

d'hiver, plus captivants par les risques à courir et la joie physique des muscles tendus que par la perspective des paysages à contempler.

Et il en va de même de la Côte d'Azur. Ce n'est pas qu'elle ait été belle cette année : les froids exceptionnels de l'hiver dernier avaient gelé la plupart des palmiers. Ce n'était plus qu'une défroque de l'Orient. Tout de même, ce sont des palmiers, et il n'y a pas au monde deux Côtes d'Azur. Puis il y a la mer; elle non plus ne s'est pas mise en frais, quand passe le train des pèlerins; elle est grise, gris-poivre-sel; aussi loin qu'on peut la voir, point de bleu, de ce bleu méditerranéen qu'on ne se lasse pas de regarder. Mais c'est la mer! la mer immense dont les flots là-bas, bien loin, se confondent avec l'horizon. Depuis qu'elle est apparue, pèlerins de Sarlat, de Roanne, de La Louvesc ont les yeux collés contre les vitres du compartiment. Ils la boivent, ils la boivent sans se rassasier, cette mer qu'ils n'avaient jamais vue qu'en rêve et sur des images. C'est le moment de chanter l'*Ave maris stella!* A peine entonné, l'hymne emplit le compartiment. Les âmes vident leur émotion; et de la mettre en commun, elles en multiplient l'intensité... Nos jeunes pèlerins en sont eux-mêmes tout surpris, et en chantant ils cachent leur émoi, fils d'un siècle réaliste et pratique plus empressé à conquérir sur la nature les forces qu'elle détient pour les utiliser, qu'à se laisser prendre au charme des spectacles dont les splendeurs appartiennent à tout le monde et se laissent contempler sans profit tangible apparent.

La France assurément, en dehors même de la Côte d'Azur, a des paysages incomparables. Mais ils ont le défaut d'être à proximité. Le jeune pèlerin qui va en Italie y cherche et attend du nouveau : il a un potentiel d'admiration qui ne demande qu'à être utilisé. C'est l'Italie, après tout, l'Italie des romanciers et des lunes de miel. Le pèlerin est disposé à en comprendre toutes les formes de beauté. Elles ne manquent pas heureusement. Florence, Assise, Sienne, Naples, Venise n'ont pas seulement des souvenirs sacrés chers à la piété catholique, ni des œuvres d'art inappréciables : ce sont des paysages aussi... et il flotte sur les collines de la Toscane et de l'Ombrie une paix et une béatitude séraphique, dont on ne saurait dire si elles émanent du sol ou du souvenir des saints et des saintes qui ont vécu là leur existence miraculeuse.

Les organisateurs du pèlerinage de 1929 ont été, à la vérité, trop parcimonieux de ces haltes aux promontoires où l'Italie baigne ainsi ses visiteurs dans la séduction de ses beautés natu-

relles et de ses souvenirs mystiques. A peine quelques-uns ont-ils pu s'arrêter quelques instants à Assise ou à Florence. Il est resté aux autres Gênes, avec ses pavés de marbre, le sempiternel Campo-Santo, et son port, pas très différent de celui de Marseille, bien connu de plusieurs.

***

Les agréments du voyage et les préoccupations esthétiques ne doivent point faire oublier aux Directeurs du pèlerinage les devoirs de la piété. Rien n'a été plus facile. Les jeunes pèlerins de 1929 se sont pliés volontiers à tout ce qu'on leur a demandé ; beaucoup seraient allés au delà. C'est la Semaine Sainte. A la récitation du chapelet et de la prière du matin ou du soir, on ajoute le chant de quelque hymne en l'honneur du Saint-Sacrement, ou le Stabat Mater. Entre temps, on exerce la cantate composée par Henri Colas, en l'honneur du Pape. Tout le monde y met de la bonne volonté.

Cette piété alerte et franche, sans respect humain, sera un des traits du pèlerinage. Les fatigues des allées et venues à Rome n'arriveront pas à en briser l'élan. Chaque matin, les communions sont nombreuses, soit aux messes officielles, soit aux messes particulières. Tous les sanctuaires en ont été témoins. Ce n'était pas sans mérite. Les messes avaient souvent lieu à des heures tardives. Il fallait se débrouiller et faire des courses matinales pour s'y rendre, avec le souci d'emporter dans sa poche ou de se procurer au petit bonheur un frugal déjeuner. Faut-il ajouter que les prêtres, ayant besoin d'un servant de messe matinal, n'avaient qu'à exprimer un désir. Ils avaient l'embarras du choix.

De tous les regrets qui ont été exprimés, il n'en est pas qui l'ait été plus souvent et avec plus de sincérité : « On n'a pas le temps de prier ! on n'a pas le temps de prier comme on voudrait ! ». Çà et là, il est vrai, dans quelque sanctuaire plus propice ou plus évocateur, à la Confession de Saint-Pierre, par exemple, quelques isolés plus fervents s'attardaient. Ils avaient tant promis, là-bas, à ceux qui les avaient accompagnés de leurs vœux et qu'ils allaient retrouver demain, de faire une prière, d'avoir un souvenir, d'implorer une grâce... Et au fond de tous ces cœurs de 16, 18, 20, 24 ans, que de rêves, que d'aspirations, que de drames, que de blessures et de souffrances parfois, qu'on avait

apportés à Rome avec l'espoir que Rome, la Rome des saints, des martyrs, des Papes et de l'Eglise du Christ ferait l'aumône d'une solution, d'une promesse, d'un remède, de quelque bienfait mystérieux et inattendu...

O vénérables basiliques, qui avez recueilli ces prières des petits Français du XX[e] siècle, venus chez vous avec la même foi limpide et sûre que celle de leurs aïeux du temps de Pépin ou de Charlemagne, exaucez-les !

***

Le séjour à Rome comporte deux sortes d'occupations : la visite des monuments et les cérémonies collectives officielles, messes, instructions, audiences, etc.

La visite des monuments fut, cette année, laissée un peu aux initiatives individuelles. Pas de tramways prévus, en général, si ce n'est pour Saint-Paul-hors-les-murs, et les Catacombes. A peine quelques indications pour empêcher l'affluence des pèlerins aux mêmes heures, les mêmes jours, aux mêmes endroits : ce qui eût assurément gêné la circulation. Le péril ne fut pas, d'ailleurs, malgré les précautions prises, totalement évité. Il est probable que quelques guides avaient été prévus. En réalité, on avait surtout fait appel aux élèves de Santa Chiara, qu'on avait priés de ne pas quitter Rome pour la circonstance, et de se mettre à la disposition des pèlerins. Mais chaque groupe dut avoir le souci d'aller au Séminaire, et d'y trouver le cicérone dont il avait besoin. A en juger par ce que fit un petit groupe de marseillais, la méthode n'était point mauvaise. Le jeune séminariste qu'ils embauchèrent fut un guide parfait. Il avait étudié le plan de Rome; à l'heure dite, il était là, il connaissait la ville et en détaillait les curiosités ; il ignorait la fatigue ; le sourire qu'il apportait le matin n'était point fané le soir, et il répondait à la millième question des petits curieux qui l'interrogeaient avec la même bonne grâce qu'à la première. Tout le monde eût-il la même chance que ce groupe de jeunes marseillais? Nous l'ignorons. Ce qu'on a raconté, c'est que beaucoup de bonnes volontés qui ne demandaient qu'à servir, demeurèrent sans emploi à Santa Chiara. Les besoins n'ont pas manqué cependant. Mais l'offre et la demande n'arrivèrent pas à se rencontrer, faute, sans doute, de cet esprit débrouillard qui court les rues autour de la Cannebière et ne se rencontre pas ailleurs au même degré. Des lyon-

nais, cependant, ont fait mieux, paraît-il : ils avaient mobilisé quelques-uns des NN., érudits et dévoués s'il en est, qui ne les quittèrent point du matin de l'arrivée en gare de Rome au soir du départ.

Ce qui est à peine croyable, c'est le désir de voir, et de ne rien omettre, si possible, qui animait l'ensemble des jeunes pèlerins. Le cimetière des Capucins n'avait pas été inscrit dans les curiosités à visiter. C'était une marque de bon goût, qu'on n'a pas habituellement dans les pèlerinages, où la visite de Rome commence par là. Avec quelle indignation n'avaient pas protesté quelques pèlerins en 1925 ! N'empêche ! c'est une curiosité ; et quand il en eut été question dans le groupe des marseillais, et que le cimetière eut été repéré, pas un ne voulut se priver d'aller voir... « Tu sais où c'est ? » — « Tu m'y amèneras ! »... Et quelle que soit la fatigue, chaque soir, il y en a trois ou quatre de plus qui ont fait la visite et en donnent le goût aux autres.... jusqu'au dernier...

...On achève de visiter le Forum, c'est le dernier jour ; il est 11 h. 30. On a marché toute la matinée, et la trattoria où attend le repas est à l'autre bout de la ville...

« Voulez-vous voir encore la maison de Livie, dit le guide, elle n'est pas loin d'ici ». — « La maison de Livie ! bien sûr, allons-y ! »... Les vieux y renoncent. Mais aucun des jeunes ne veut quitter Rome sans avoir vu la maison de Livie... Et quand il est midi et demi, on s'avise qu'on a manqué hier la Pinacothèque, que le musée est encore ouvert jusqu'à 14 heures. Vite, une auto !... en route pour le Vatican... On dînera quand on pourra !

Des excursions s'organisent pour la Campagne romaine, les lacs, Ostie, et même Naples. Il y a toujours des amateurs...

Mais beaucoup sont partagés, on le devine, entre le désir de voir ceci et de ne pas manquer cela. Comment être partout ? comment tout voir ? c'est impossible... et c'est le grand regret !... vite consolé, il est vrai !... on a vu déjà tant de choses, que les parents et les camarades restés en France n'ont pas vues et qu'on pourra leur raconter. (1).

---

(1) Quelques pèlerins avaient eu grand soin de prendre des notes et de recueillir leurs souvenirs à la fin de la matinée ou de la soirée, quelquefois pendant les repas. Les notes n'ont pas toutes été enfouies dans les tiroirs. Le père d'un jeune pèlerin racontait dernièrement que son fils lui avait demandé de revoir ces notes avec lui. Et chaque soir le jeune pèlerin reprend son carnet de voyage. Les notes prises à Rome fournissent le thème de la conversation. Le père est surpris de leur précision et de leur abondance.

*
**

A côté de toutes les satisfactions accordées au touriste, les besoins du pèlerin risquaient d'être un peu sacrifiés. Les jeunes catholiques du pèlerinage de 1929 n'ont pas eu cependant à se plaindre que les œuvres de piété aient été négligées. Les visites nécessaires pour gagner le jubilé avaient été prévues et furent rigoureusement accomplies. Le souci a été visible chez un grand nombre de ne rien perdre des fruits spirituels afférents au pèlerinage. Ils s'informaient des conditions à remplir ; et aux cérémonies publiques, que ce soit à Sainte Marie des Anges, à Saint Jean de Latran, au Gesù ou à Saint Ignace, qu'on fît des prières à haute voix, qu'on chantât des cantiques, ou que chacun fût laissé à ses dévotions particulières, ce fut toujours dans une « aura » de foi, de piété, de ferveur, bien susceptible d'édifier les étrangers qui en étaient témoins. Le Chemin de Croix au Colisée, le Vendredi Saint, à trois heures, fut particulièrement impressionnant. L'orateur chargé de commenter les stations le fit d'ailleurs avec talent : c'était court, substantiel, adapté à l'auditoire et aux circonstances, chaleureux, sans recherche oratoire, inspiré par le désir de faire du bien. La visite aux Catacombes eut un excellent début avec la messe à Sainte Domitille, l'allocution de M. l'abbé Chéramy et l'entrée dans les souterrains au chant des litanies des saints... Mais le désordre et l'encombrement qu'entraînent toujours, à certains endroits, le défilé un par un, l'obligation d'aller vite et de ne rien voir en quelque sorte qu'en courant, ne sont pas, en général, favorables à la piété. Le spectacle est assez grandiose pour qu'il n'y ait pas, à proprement parler, de déception. Mais l'émotion n'est pas, en général, proportionnée aux souvenirs qu'évoquent ces lieux sacrés. Aussi beaucoup ajoutent aux visites collectives des visites matinales particulières où la dévotion trouve plus facilement de quoi se satisfaire. La courte durée du pèlerinage, cette année, n'a pas dû sans doute le permettre à un grand nombre.

*
**

La grande journée du pèlerinage fut incontestablement le mardi de Pâques. C'est la seule où tous les pèlerins se soient trouvés ensemble dans la Ville Eternelle. Elle avait été réservée

à la messe du Pape à Saint Pierre, et à l'audience solennelle dans l'après-midi. La *Vie Catholique* et la *Croix* en ont donné le détail. Inutile d'y revenir. Rien ne manqua au programme, qui fut ponctuellement exécuté. Ce que les journaux n'ont pas raconté, ce sont les confidences des pèlerins, celles qui furent recueillies à même les cœurs, en quelque sorte, sous le coup des premières impressions. La journée avait été souhaitée et attendue. C'est pour voir le Pape qu'on s'était mis en branle de tous les coins de la France. Il n'est pas rare que ce qu'on a rêvé très grand et très beau n'occasionne dans la réalité quelque déception. Chez aucun cependant, même parmi les plus âgés et les plus en garde contre l'enthousiasme irréfléchi, il ne nous a été donné de surprendre l'aveu d'un sentiment qui ressemblât à une désillusion. C'est la réalité, au contraire, qui avait dépassé le rêve. « Je n'en ai pas dormi de la nuit », disait un jeune pèlerin. — « Jamais je n'ai tant crié », disait un autre; il en avait perdu la voix ; et il n'était pas le seul. Les ovations qui ont accueilli Pie XI à Saint Pierre et dans la cour Saint Damase atteignirent en effet un degré d'exaltation qu'il est difficile d'imaginer. Elles étaient spontanées, multipliées, chaleureuses : à peine apaisées, elles reprenaient comme des vagues, que soulèvent les remous d'une mer agitée dans ses masses les plus profondes. Et quel recueillement subit quand le Souverain Pontife parut à l'autel, célébrant la Messe ! Beaucoup étaient bien placés pour en suivre les cérémonies. Tous, on le sentait, s'y associaient par la prière. On assistait à un grand acte : la messe du Pape à la Confession de Saint Pierre.

A quoi attribuer cette influence extraordinaire exercée par la présence du Pape sur cette multitude de jeunes gens, tous croyants sans doute, mais exempts pour la plupart de flamme mystique et assez froids dans la pratique journalière de leur religion ?

A ce que représente, sans contredit, la Papauté. Vingt siècles d'histoire flottent autour d'elle. Que de triomphes, que de revers, que de résurrections ! A côté du forum, exhumé d'hier, elle est là, elle, combien vivante ! Et la troisième Rome, avec son faste, apparaît encore bien mesquine à côté de la Rome qui gouverne les âmes à travers le monde. Puis, l'Eglise Romaine, forte de son passé et de la foi qu'elle a en elle-même, a gardé le secret des cérémonies émouvantes et grandioses. Le cortège qui accompagne la « sedia » du Pontife, les trompettes d'argent, tout le cadre de Saint Pierre, s'accordent admirablement pour don-

ner aux solennités qui s'y déroulent leur caractère d'élévation morale et de haute signification religieuse. Le Pontife actuel, lui-même y est adapté. Quand, à huit heures précises, il apparut sur la « sedia » dans l'immense vaisseau, portant non point la tiare, mais la simple calotte rouge, les yeux ne se lassaient pas de le voir : il avait la majesté du chef qui commande et la bonté du père qui aime et qui bénit. Chacun en était frappé.

Dans la vénération qu'inspire le Pape, d'autres raisons cependant, semble-t-il, interviennent. « Quand on est avec le Pape, me confiait à l'oreille un petit marseillais, en attendant l'audience de la cour Saint Damase, en cette journée du mardi de Pâques, on sent qu'on ne commettrait plus de péché ;puis, on ferait tout ce que le bon Dieu voudrait ». Naïf aveu qui révèle l'effet produit dans une âme d'enfant par l'éducation dans une famille et un collège catholique. La foi a imprégné l'âme tout entière ; le Pape est vraiment le Vicaire, le Représentant de Jésus-Christ sur la terre ; sa présence exerce une sorte d'activité sacramentelle. C'est bien le même sentiment qu'exprimait sous une forme moins simple, avec un peu d'emphase africaine, un jeune algérien, en terminant les impressions qu'on lui avait demandé d'écrire sur son voyage de Rome : « Tandis que la nuit tombe... une figure au front grave, aux yeux volontaires, à la bouche douce, se substitue à tout. L'âme de la Ville Eternelle prend un corps ; la foi du temps s'incarne dans un homme ; les actes d'héroïsme revivent par cet homme ; l'amour de l'Eglise a pour cœur le cœur de cet homme, et je l'ai vu, moi, cet homme, et j'emporte de Rome un sentiment impérissable de foi, d'ardeur et d'amour ».

La plupart des jeunes pèlerins de 1929 n'ont rien dit ni rien écrit de pareil. Mais pour tous, sans contredit, la journée mémorable du pèlerinage a été le mardi de Pâques, parce que ce jour-là ils ont vu le Pape. Immense bienfait ! De plus en plus, en effet ce qui restera de religieux dans le monde sera chrétien ; et ce qui est chrétien ou ne le sera plus ou sera catholique, mais la religion catholique c'est la religion du Pape ; schismes, hérésies, révoltes, ont eu surtout pour résultat de mettre en relief le rôle de la Papauté ; entre les bords du lac de Génésareth, où Simon Pierre reçut sa mission du Christ et le palais du Latran, où vient d'être reconnue et consacrée une fois de plus l'indépendance absolue de son successeur, c'est justement la Papauté qui fait la trame de l'histoire de la religion catholique. On comprend

dès lors combien il importe qu'un jeune homme ait la dévotion au Pape et quel profit il peut retirer à cet égard d'un pèlerinage à Rome.

⁂

D'autres audiences et manifestations eurent lieu au cours du pèlerinage. Le matin de Pâques, vers 11 heures, le T. R. P. Général voulut bien accueillir les élèves et anciens élèves de la Compagnie. La vénérable et imposante Curie fut, à l'heure dite, envahie par quelque quatre ou cinq cents espiègles, tout de suite à l'aise et disposés à montrer qu'ils étaient de la maison. C'est au moins ce que firent remarquer avec bonhomie quelques intrus qui s'étaient glissés parmi les visiteurs. Le T. R. P. Général fut salué comme un père et un grand ami. Touché de cette ovation spontanée, il remercia le jeune Lyonnais qui s'était fait l'interprète des sentiments de tous. Il s'exprima en français avec la facilité qu'on lui connaît, et félicita les jeunes gens de vivre en des temps difficiles, mais en définitive « heureux » : « il y a tant à faire partout, on réclame avec tant d'insistance des ouvriers ! Quel meilleur moment pour entrer dans la vie ! » Sa Paternité voulut bien remettre à chacun une médaille de Saint Ignace, et la petite troupe s'évada sur les terrasses et dans les jardins, accompagnée par le R. P. Assistant de France, le R. P. Secrétaire Général, et les autres Pères français de la Curie, qui, ce jour-là, et tous les autres jours du pèlerinage, ne cessèrent de mettre à la disposition de leurs compatriotes et spécialement des membres de la famille, une charité vigilante et inaccessible à la fatigue.

Le soir de ce même jour de Pâques, une réception eut lieu au palais Taverna, siège de l'ambassade de France auprès du Vatican. Répondant à Fr. de Menthon, président de l'A. C. J. F., M. de Fontenay félicita les jeunes pèlerins de leur attitude pleine de tact et de dignité dans la ville de Rome. Aucun incident fâcheux, en effet, ne vint jeter une ombre sur les rapports entre Français et Italiens durant le pèlerinage. Dans les hôtels, sur les trams, sur les places publiques et dans les rues, la bonne harmonie ne cessa de régner. Dans les familles où logeaient plusieurs pèlerins, les rapports allèrent même jusqu'à la cordialité. On chanta ensemble l'hymne fasciste et la « Marseillaise ».

Deux manifestations, rapportées par les journaux de Rome,

suscitèrent dans le public romain une vraie sympathie à l'égard des jeunes Français : ce fut le défilé d'un groupe important au monument de Victor Emmanuel, devant la tombe du Soldat Inconnu, et la visite de plusieurs dirigeants du pèlerinage, avec le Cardinal Lépicier et l'ambassadeur de France, au tombeau du Maréchal Diaz.

Les jeunes pèlerins catholiques prirent ainsi le visage de messagers bénévoles et pacifiques auprès de la nation sœur.

Quel contraste avec 1901 !

⁂

Tels sont les effets bienfaisants du pèlerinage. Pour peu qu'il soit organisé, il agit par lui-même. Quelques industries cependant peuvent en décupler l'influence et l'action éducatrice. C'est ainsi qu'en allant à Rome et en revenant, il n'est pas inutile d'occuper les loisirs du voyage à entretenir les pèlerins de l'histoire des Papes. Distraits en d'autres circonstances, ils sont là, au contraire, avides des moindres détails. Et ils ignorent tant de choses ! Durant le séjour à Rome, rien de plus opportun que de les réunir par petits groupes à la fin de chaque journée. Un fervorino qui en résume les impressions et permet d'en cueillir le bouquet a chance d'avoir le plus grand succès et de faire beaucoup de bien. Avec les jeunes marseillais, d'âge et de tempérament assez différents, la méthode a varié. Il est arrivé qu'on a fait des toasts pendant les repas. Plusieurs de ceux qui ont pris la parole le mardi de Pâques ont rappelé quelque conseil du Pape pour en faire le commentaire. Presque tous les soirs, avec les plus anciens, c'était un véritable cercle d'étude qui avait lieu sur la place du Risorgimento. Les plus hauts problèmes d'éducation, de religion, de sociologie, de politique étaient discutés avec une âpreté et une liberté extraordinaires. Dans la pénombre de la nuit, les timides n'avaient plus peur d'entendre le son de leur voix. Les cœurs disaient tout. Il était facile alors de rectifier les jugements erronés, de faire appel au bon sens naturel, de porter le débat jusque sur les cimes les plus hautes et de faire avouer les sentiments les plus délicats et les plus généreux sans respect humain.

Heureuse influence du pèlerinage ! Les âmes, ce qui est très rare, surtout entre jeunes gens, mettaient en commun ce qu'elles avaient de meilleur ; elles s'accordaient pour répudier ensemble

ce qui est laid. Détail infime mais symptomatique : on faisait remarquer la propreté physique et morale des rues et places de Rome, le respect quasi universel de la modestie dans la toilette chez les femmes et les jeunes filles, la sécurité du trottoir, même aux heures avancées. Rome, vision de beauté ! aimait-on à dire. Si la laideur s'y trouve, elle est obligée de se cacher.

*
**

Quand sonna l'heure du départ, sur le quai de la gare où ils avaient débarqué six jours auparavant, tous les jeunes pèlerins étaient unanimes : c'est un voyage inoubliable. Au moment où disparurent les Sept Collines, des hourrahs saluèrent la Ville Eternelle s'enveloppant dans la brume.

Par delà le Capitole et le Pincio, les acclamations allèrent surtout frapper aux portes de bronze, et dire à l'hôte qu'elles abritent le remerciement filial des jeunes Français. Longtemps, malgré la lassitude, les conversations se poursuivirent dans la nuit. Les mécomptes de l'organisation matérielle, déficiante jusqu'au bout, n'empêchèrent pas la gaîté, ni la piété. On chanta une dernière fois l'oraison pour le Pape, puis ce fut le Magnificat ; chaque verset éclata comme un cri de reconnaissance.

Cependant, le train filait à toute vapeur, un bon train italien tout neuf, avec lequel on avait déjà fait le voyage de l'aller, un train bien suspendu, portant la date de sa construction : An VII du Fascio... Au moment de franchir la frontière, mille bras s'agitèrent aux portières pour dire adieu à l'hospitalière Italie. En réalité, on ne la quittait pas complètement. Ceux qui ont vu Rome emportent Rome avec eux. C'est avec la vision de Rome qu'ils retrouvent le monde.

Et Rome, c'est le Colisée et les Catacombes, avec les souffrances et l'héroïsme des martyrs; c'est Saint Pierre aussi, et toute l'histoire des papes, Saint Callixte et Saint Damase, Grégoire VII et Innocent III, les papes de la Renaissance et ceux d'hier, Léon XIII, Pie X, Benoît XV, si divers et si bien accordés. Ce sont les musées du Vatican, les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël, la Dispute du Saint Sacrement en face de l'Ecole d'Athènes, toute la sagesse de la raison humaine avec les mystères de la Révélation, tout le mépris du monde créé pour l'amour de Dieu, et l'exaltation sous toutes ses formes des beautés terrestres et des œuvres de l'homme en l'honneur du Créateur. Quelle ré-

ponse à tous les conflits imaginés entre la science et la foi, entre l'art et la religion ! Quelle réponse au laïcisme ignorant et orgueilleux ! Rome, la Rome catholique, la Rome des Papes, n'a rien répudié dans le passé; aujourd'hui encore elle ne répudie rien de ce qui est vraiment humain. Religion de l'Incarnation, elle rachète jusqu'à la matière. Elle n'a horreur que du laid et du mal. Elle rassemble l'univers pour l'offrir en hommage à Dieu. Martyrs, apôtres, saints crucifiés au monde, docteurs, savants, artistes, tous sont convoqués à édifier avec leurs moyens propres la Jérusalem de la terre, image de la Jérusalem céleste...

La suprême vision, en définitive, que les pèlerins emportent de Rome et qui ne les quittera plus, c'est que la religion catholique est vraiment en accord avec ce qu'il y a de plus profond et de plus grand, de plus fort et de plus doux, de plus pur, de plus simple, de plus ardent, de plus beau dans la nature humaine. Pour être catholique, il faut se dépouiller, mais uniquement de ce qui rabaisse, étiole et amoindrit.

Cependant, le pèlerinage touchait à sa fin. La Provence était là. L'ensorceleuse s'était mise en fête ; elle avait drapé ses collines dans un radieux soleil de printemps pour accueillir les pèlerins. Coquetterie indiscrète et téméraire à l'égard de ceux qui reviennent d'un si beau voyage. Mais c'est de Rome qu'ils reviennent ! Ils ne sont pas disposés à taquiner la Provence et à la trouver moins belle... Aussi, c'est à pleine voix qu'ils chantent : « Provençau et Catouli... » Catholiques, Provençaux, ils sont un peu plus l'un et l'autre, justement parce qu'ils reviennent de Rome... Rome est une lumière, qui aide à mieux voir, à mieux comprendre, à mieux admirer tout ce qu'il y a de beau dans l'univers.

B. Emonet, S. J.

FRANCE

ŒUVRES ET MINISTÈRES

Les Jardins Ouvriers de Saint-Étienne

« Ah ! mon Père, on m'a dit que c'est vous qui vous occupez des jardins. Est-ce que je ne pourrais pas en avoir un ? » — C'est tous les jours et plusieurs fois par jour que des ouvriers m'arrêtent dans la rue ou viennent me trouver pour me faire cette demande.

Les ouvriers des villes sont tous travaillés par ce désir d'avoir un jardin, un petit coin de terre où ils pourront passer le dimanche avec leur femme et leurs enfants, où ils viendront pendant la semaine respirer l'air frais au sortir de l'usine, où ils pourront aussi faire pousser quelques légumes — leurs légumes —, qui leur paraîtront toujours infiniment meilleurs et leur reviendront moins cher que ceux qu'ils pourraient trouver au marché.

Quant aux avantages des jardins, au point de vue moral, ils sont évidents : l'ouvrier, une fois son travail fini, ne sait que faire ; ce n'est pas un intellectuel ; la lecture - en dehors de celle du journal — ne lui dit rien ; alors, pour s'occuper, il va au café ; c'est l'argent de la paye qui y passe, et, au retour à la maison, les querelles, les coups, et souvent le ménage désuni et le divorce ; je pourrais en citer bien des exemples. Le jardin,

avec la distraction qu'il apporte, prévient la plupart de ces inconvénients graves.

Mais où trouver un jardin ? Voilà la grande question pour l'ouvrier et qui paraît insoluble, au moins dans les grandes villes. Les bouts de terrain sont très « ramassés », comme ils disent ici, très demandés, et en général accaparés par les métayers et les jardiniers, qui ne les loueraient aux ouvriers qu'à des prix très élevés. Ils pourraient en trouver à meilleur compte, mais en dehors de la ville, et très loin ; ils n'ont pas d'auto pour s'y rendre ; et puis la ménagère ne peut tout de même pas faire plusieurs kilomètres pour aller chercher le chou ou les carottes dont elle a besoin pour la soupe.

C'est pour répondre à ce désir et à ce besoin moral de l'ouvrier que le saint Père Volpette a créé l'Œuvre des Jardins. Depuis 1902, où elle a été constituée en association légale, elle s'est admirablement développée. Nous avons actuellement à Saint-Etienne plus de 1.600 jardins, ce qui représente environ 1.550 familles d'ouvriers, quelques-uns ayant deux jardins. En supposant trois enfants par famille, nous atteignons avec nos jardins environ 7.750 personnes.

Nous avons des terrains dans toutes les directions, le plus près possible des maisons. Ce sont, en général, des terrains vagues, destinés à être vendus un jour comme terrains à bâtir, ou bien d'anciens « crassiers » de mines. Avec un peu de terre, de l'eau, du fumier et de « l'huile de coude », tous les terrains deviennent bons pour les jardins. Parfois, quand le cas est trop désespéré et la couche de terre vraiment insuffisante, nous nous arrangeons avec le service de la voirie. Ces détritus que, tous les matins, on emporte dans de grandes voitures dont vous vous détournez avec épouvante, constituent un engrais à bon marché et merveilleux. Nous avons environ quarante-cinq terrains éparpillés dans toute la ville. Ces terrains ne nous appartiennent pas, malheureusement ! nous n'en sommes que locataires; il faudrait être millionnaire pour posséder de tels domaines ! Les propriétaires nous louent ces terrains à des prix souvent assez bas et nous les sous-louons un peu plus cher au détail ; en général nous avons les terrains à raison de 4 ou 5 centimes le mètre carré et nous les donnons pour 10 centimes. Ainsi l'œuvre peut vivre. Nous n'avons pas de difficulté pour nous faire payer; d'ailleurs la somme n'est pas bien considérable, à peu près 25 francs par an.

Chacun des terrains, appelé section, est divisé en petits lots de 200 m² ; en général cette étendue est suffisante pour chaque ouvrier et sa famille. La section est administrée par un président ou chef de section, sous le contrôle du Père. C'est le chef de section qui, au début de l'année, fait payer les locations: cela vaut beaucoup mieux, car le Père serait trop bon et souvent donnerait le jardin pour rien, tandis que le chef de section est inexorable : « Pas d'argent ; pas de jardin ». C'est lui également qui s'occupe de l'admission aux jardins, du nettoyage des allées, de l'entretien des barrières, des litiges entre jardiniers et des expulsions s'il y a lieu.

Je dois dire à ce propos que nous avons été amenés à modifier beaucoup l'administration de nos sections : du temps du P. Volpette, chaque terrain était gouverné par un président et un conseil, élus par les ouvriers de la section. Ce système, bon en lui-même, entraînait parfois de graves inconvénients : le chef de section pouvait être protestant, non baptisé, communiste et avoir une influence déplorable au point de vue religieux. De plus, président et conseil voulaient vraiment tout régler par eux-mêmes ; et le Père n'avait plus qu'à prendre sa canne et son chapeau, et à partir ; il n'était plus dans la direction des jardins que la cinquième roue d'un char ; on ne venait plus le voir ; son action risquait de devenir nulle. Aussi mon prédécesseur, le P. Régnier, qui a rendu de très grands services à nos jardins, a-t-il lutté avec beaucoup de force contre cette manière de faire ; j'ai continué dans la même voie ; maintenant, tous les chefs de sections sont nommés directement par le Père ; les conseils sont supprimés ; j'exerce un contrôle sur l'œuvre entière, en laissant plus d'autorité aux chefs de section qui sont véritablement des apôtres. Depuis deux ans, j'ai été très secondé par un employé de banque, excellent chrétien, plein d'entrain, très débrouillard. Il a le titre de secrétaire général des jardins ouvriers. Malheureusement, il va me quitter : ayant perdu sa femme, il veut se consacrer tout entier à Dieu, et, âgé de 34 ans, il va entrer au Séminaire. Espérons que le bon Dieu m'enverra quelqu'un pour le remplacer !

Sur un autre point encore, nous avons modifié l'organisation de l'œuvre. Le P. Volpette s'était beaucoup occupé de la question des habitations ouvrières; quand je suis arrivé, il y a quatre ans, nous possédions quelques maisons; nous avons dû y renon-

cer. Nous avions de grosses dettes, et le meilleur moyen de les payer était de vendre les maisons; celles-ci, d'ailleurs, nous avaient mangé beaucoup d'argent; depuis des années, certains locataires ne payaient pas ou payaient des prix dérisoires; avec les lois actuelles, il était presque impossible de les augmenter ou de les renvoyer. Nous étions obligés de payer les impôts, les réparations... cela devenait écrasant. Quand j'allais les voir, c'étaient des réclamations sans fin : « Ah ! Père, il faudrait réparer la porte, la fenêtre... » Si je disais non, j'étais « un sale proprio ». Les locataires sont toujours brouillés avec leur propriétaire! Aussi je n'ai pas regretté les maisons; il nous en reste quatre seulement, une à nous et les trois autres que nous souslouons; pour ces quatre maisons j'ai pris un régisseur, j'en suis débarrassé et mon apostolat est bien plus facile.

Lorsque les ouvriers viennent nous demander un jardin, nous leur faisons signer une feuille par laquelle ils s'engagent à accepter notre règlement. Les conditions se réduisent à peu de choses: nous leur demandons surtout de vivre en paix dans nos jardins, de ne pas travailler le dimanche à de gros travaux, de quitter le terrain dès que le propriétaire nous le reprendra; nous réglementons aussi les dimensions de leurs baraques et leur démolition. Il est de toute nécessité de faire signer ce contrat par les ouvriers; ainsi on évite bien des ennuis. En général ils observent très bien le règlement, car ils ont très peur que nous leur enlevions leur jardin s'ils venaient à y contrevenir.

Nous leur permettons de construire une petite baraque sur leur terrain ; la plupart ont une petite tonnelle où ils mettent leurs outils, où souvent ils viennent casser la croûte avec la femme et les mioches, ou bien boire un « canon » avec les jardiniers voisins. Le P. Volpette avait permis à bien des gens de pour y habiter; souvent j'aurais voulu l'imiter, mais c'est impos-
sur un terrain et d'y construire une petite maison
sible. Si vous avez le malheur de permettre à un individu de construire sur un terrain qui ne vous appartient pas une habitation si misérable soit-elle, vous n'arriverez pas à le faire partir quand le propriétaire vous réclamera son terrain ; et cela malgré toutes les promesses qu'il vous aura faites lors de son installation; vous serez obligé de le mener devant le tribunal; il n'est pas sûr que vous obteniez gain de cause; et il est très sûr que vous vous brouillerez avec lui.

Nous sommes obligés d'être sévères même sur les dimensions des baraques que nous leur permettons de construire: si elles avaient l'apparence d'une maison habitée ou même d'une écurie, elles pourraient être assimilées à des appartements et régies par les lois de location d'appartements: ce qui entraînerait pour nous toutes sortes d'ennuis.

Notre règlement interdit aussi de travailler le dimanche aux gros travaux. J'ai été très étonné de voir comme ils étaient fidèles à observer cette interdiction, toujours poussés par la même crainte de perdre leurs jardins. Je ne les ai vus que très rarement manquer à ce règlement le dimanche après 8 heures du matin ; et il suffisait d'un avertissement pour les empêcher de recommencer. Parfois quelques-uns s'occupent le dimanche à de gros travaux, mais de très bonne heure : pour eux cette heure matinale ne fait pas partie du dimanche; le dimanche ne commence qu'à partir de 8 heures. En général ils évitent même les petits travaux le dimanche, craignant d'être pris en faute. Pour tout dire, j'avoue que je regrette de les voir si bien observer ce règlement. Pour beaucoup le travail du dimanche dans les jardins serait bien utile et moralisateur en les arrachant au désœuvrement et au « bistro »; d'autant que ce travail, qui n'est pas comparable à celui du paysan et du métayer, est pour l'ouvrier de la ville un passe-temps, une distraction, un travail d'art. Espérons que les moralistes comprendront ces grands avantages et cette nécessité!

Quels sont les ouvriers que nous atteignons grâce à nos jardins, quels sont les 1.550 sociétaires de notre Association? Ce sont des ouvriers et des employés de toutes les branches de l'industrie et du commerce: nous avons environ 700 mineurs, 400 métallurgistes, 300 employés du P.-L.-M., 80 employés de tramways, des passementiers, des gendarmes, des agents de police, etc. Nous en avons de tous les partis politiques, de toutes les nuances: des rouges, des bleus, des blancs, des socialistes, des communistes, etc. Nous leur demandons seulement de ne pas nous faire d'ennuis, d'observer le règlement et de ne pas faire d'anticléricalisme dans nos jardins. Ils n'ont généralement aucun respect humain pour entrer dans notre Association. Ils y trouvent du reste de gros avantages. Dans bien des quartiers, c'est nous qui avons les terrains les plus proches et les meilleurs; nous louons très bon marché; et ils ont chez nous, pour l'achat

des graines, de grosses réductions qui leur sont faites par les grainetiers de la ville sur présentation de leur reçu de l'Association. Nous avons aussi une caisse de secours: chaque ouvrier verse un franc par an et nous pouvons ainsi tous les ans distribuer environ 1.600 francs. Quand un sociétaire est malade ou dans la « purée », ce qui arrive de temps en temps, le Père va porter au malheureux un secours de 30 ou 40 francs, qui est toujours reçu avec reconnaissance. Et souvent cette obole facilite beaucoup l'accès auprès des malades et par le fait même la confession des mourants, j'en ai fait l'expérience. Lorsque un sociétaire meurt, aussitôt on convoque quelques camarades pour assister aux funérailles. Nous avons un beau drapeau tricolore sur lequel est brodée en lettres d'or l'inscription: « Association des Jardins Ouvriers », et le plus digne porte le drapeau; ils sont très fiers de cette marque de distinction.

Pour beaucoup d'entre eux le Père représente la Providence; dans toutes les difficultés et les ennuis, on va le voir et il fait son possible pour arranger les affaires. Est-ce l'homme ou la femme ou les enfants qui sont malades ? Grâce au Dispensaire Saint-Joseph, dont nous parlerons plus loin, nous pouvons fournir au pauvre malheureux médecin et remèdes gratuitement. Ou bien est-ce une place que l'on convoite dans telle usine ou tel magasin? On va voir le Père, persuadé qu'un mot de recommandation obtiendra la place demandée. « Ah! Monsieur le Père, on m'a dit que si vous faisiez un mot, on me prendrait tout de suite; et puis, vous savez, je suis bon chrétien, je vais à tous les enterrements, et puis j'ai un oncle curé; vous savez, moi, je suis franc; d'abord, vous me connaissez bien, j'ai un jardin dans la section. » Le Père, bien souvent, est obligé de prendre des renseignements et de demander quelques jours avant de donner le mot de recommandation. Petit à petit on devient perspicace et prudent, et on ne se fie plus autant à la mine des gens. Il faut faire ses écoles. Un jour je recommande un brave homme à une riche douairière de la ville qui cherche un ménage jardinier; elle ne peut le prendre, mais il va travailler de temps en temps chez elle, et elle en est enchantée. Quelques mois après, je vois dans le journal que ce brave homme, au cours d'une dispute, a fait passer sa femme par la fenêtre; on me demande d'aller témoigner aux assises en sa faveur; bien entendu, je me récuse. Une autre fois, un pauvre malheureux, un grand mince, un véritable squelette, avec une mine de déterré, tenant à peine debout, vient

me voir; j'ai pitié de lui, je l'occupe un peu, afin de lui faire gagner quelques sous ; je l'envoie chez un fabricant de soie que je connais, en le recommandant; on ne le prend pas; il disparaît; chose étrange! je constate quelque temps après qu'il m'a soulagé d'une partie de ma caisse. C'était un filou qui avait déjà purgé de la prison. Ce ne sera pas la dernière fois que je serai roulé, mais peu à peu on se forme. D'ailleurs, à côté des filous, il y a de bien braves gens; et puis les filous eux-mêmes ne sont-ils pas excusables?

Quels résultats obtenons-nous dans notre œuvre et quel genre d'action peut-on y exercer?

Tout d'abord, l'œuvre obtient les effets moralisateurs dont nous parlions plus haut. Que de femmes et de mères de famille sont venues me trouver, me suppliant de leur donner un jardin; et ensuite, tout heureuses, elles ne savaient comment me remercier: « Ah! mon Père, depuis que mon mari a un jardin, il ne va plus au café,il ne boit plus, il ne dépense plus sa paye; et quand il revient, il n'est plus gris, il ne me bat plus! » Il y a quelques jours à peine, un ouvrier verrier me disait: « Maintenant que j'ai mon jardin, je ne vais plus au bistro; avant je ne savais où aller. » Or les arracher au café est déjà un résultat capital. J'ai vu des ouvriers qui avaient une véritable passion pour leur jardin; dès qu'ils avaient un moment, vite au jardin! Les grands garçons y vont parfois travailler avec leur père; le dimanche, la famille, au lieu d'aller au cinéma, va au jardin; certains y prennent leurs repas en été. Remarquez aussi que lorsque l'ouvrier a son jardin, sa baraque, son petit lopin de terre, il se sent un peu propriétaire, et que les plus farouches révolutionnaires oublient alors entièrement leur communisme.

Mais le grand avantage de notre œuvre, c'est l'action personnelle qu'elle permet au Père d'exercer sur l'ouvrier. Le « Père des jardins » est continuellement en contact avec les sociétaires, et par conséquent peut avoir une influence réelle sur l'ouvrier et sa famille. Il peut pénétrer partout; on est habitué à le voir; ce n'est pas un curé comme les autres; c'est le Père des jardins, le successeur du P. Volpette. Le P. Volpette avait une telle réputation de bonté, de charité, de dévouement que, pour le successeur du P. Volpette, la porte est toujours ouverte. J'ai déjà confessé bien des malades en m'annonçant comme le successeur du P. Volpette. Quand je parle de lui, tout de suite je

vois les visages les plus renfrognés devenir sympathiques: « Ah! le bon Père! Ah! le bon homme! comme on l'a regretté! »

Aussi — je le disais plus haut — a-t-on pris l'habitude de recourir au Père dans les circonstances les plus diverses. Souvent le Père est appelé à réconcilier les ménages. « Mon Père, j'ai mon mari qui boit, qui me bat, la vie est épouvantable! grondez-le, un mot de votre part fera effet. » Alors le Père fait venir le mari, le morigène; parfois les paroles du Père font effet pendant quelque temps. « Depuis que vous lui avez parlé, il me laisse tranquille, il me bat moins. » Récemment, une femme venait me trouver, encore plus éplorée que les autres: « Mon Père, mon mari m'a mise à la porte avec mes enfants! — et elle me montrait son œil tout tuméfié par un coup de poing bien appliqué — mon Père, voyez, je suis dans la rue; pourriez-vous m'aider à rentrer chez moi ou à me loger? » Ou encore ce sont des disputes entre voisins, et le Père doit être l'arbitre, tempêter, gronder, faire tout rentrer dans l'ordre. Les enfants de l'un de nos chefs de section, un mineur, veulent « zigouiller » le petit du voisin, qui a des allures d' « aristo »; cela ne leur va pas du tout. Ou bien encore, c'est un indigent, un blessé qui veut écrire à quelque grand personnage pour une pension, une place: il faut que le Père lui fasse le brouillon de la lettre. Ce sont aussi des gens qui veulent se réconcilier avec le bon Dieu, faire régulariser leur situation, envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques, les patronages. Parfois les demandes sont absolument imprévues: l'autre jour, une femme divorcée voulait que je la marie, un autre que je l'exorcise, etc. Cette facilité qu'a le Père d'entrer chez les sociétaires est précieuse quand il s'agit de visiter les malades: j'en ai déjà confessé beaucoup avant leur mort; pas tous, je l'avoue, mais un bon nombre de pauvres ouvriers mineurs qui n'avaient pas fait de ramonage depuis bien des années.

On voit peu à peu les hostilités tomber. Nous établissons actuellement une section de jardins dans un quartier de verriers. Au début, quand je passais devant la verrerie, j'avais été couaqué abondamment; maintenant, ces mêmes ouvriers viennent me demander des jardins. Au-dessus de la gare du Clapier, se trouve une colline habitée par des mineurs, loin de l'église, loin de l'école; c'est un pays sauvage; il ne se passe pas de mois qu'il n'y ait des rixes avec coups et blessures. Nous avons des jardins sur toute cette colline et nos sociétaires sont les mineurs socialistes et communistes qui y habitent. J'avais constaté que mes

efforts avaient bien peu de résultats; les gens vivaient comme des sauvages ; les enfants, comme des bêtes. Heureusement j'ai pu trouver deux personnes de la ville, deux véritables apôtres, qui ont bien voulu fonder un patronage et visiter les familles. Depuis, un changement considérable s'est produit dans l'état moral des habitants, et les enfants commencent à connaître un peu le bon Dieu, dont ils n'avaient jamais entendu parler.

Tout dernièrement, dans ce quartier, une jeune fille de seize ans se mourait de la poitrine. Je vais la confesser: c'était la première confession de sa vie; elle ne savait rien sur la communion; en quelques heures on lui apprit l'essentiel; et je lui portai le bon Dieu: ce fut sa première et sa dernière communion.

Sur cette colline, il y avait une maison mal famée, espèce de maison publique pour les arabes, vrai repaire de brigands, constamment visité par la police. La famille se composait du père — tête de bandit, mais au fond un brave homme, — de la mère et de deux filles. L'une d'elles, atteinte de la tuberculose, va mourir; j'essaye de faire agir les voisins; un jour, comme je me trouvais dans le quartier, on m'appelle; je vois la jeune fille, la confesse, lui demande de faire amende honorable de ses désordres, ce qu'elle fait en pleurant devant les voisins stupéfaits; quelques jours après, elle meurt dans de grands sentiments de piété, offrant ses souffrances pour sa sœur ; ce n'était pas inutile : celle-ci était un « numéro » encore plus extraordinaire, bien connue dans le monde des cafés borgnes ; elle avait trois balles de revolver dans le corps, souvenir de quelques amis qu'elle avait lâchés. Un an après la mort de sa sœur, elle tombe malade du même mal. A ce moment-là, la grâce agit; les demoiselles du patronage la convertissent; elle fait, comme sa sœur, une mort édifiante. Finalement nous avons pu avoir toute la famille: j'ai fait faire ses Pâques au vieux mineur à la tête de brigand, et la femme a communié à l'hôpital.

Il y a deux ans, un instituteur laïque venait me trouver et me demandait un jardin dans un terrain qui se trouvait juste en face de sa maison. J'hésite; il revient; je prends des renseignements sur lui; à la visite suivante, je lui dis: « Cher Monsieur, cela me chiffonne un peu de vous donner un jardin ; j'entends dire que, devant vos élèves, en classe, vous ne vous gênez pas pour donner des coups de patte à la religion ». Il me jure ses grands dieux que c'est faux, qu'il est tout à fait impartial. Je lui donne le jardin tant désiré ; nous devenons les plus grands

amis du monde; nous nous saluons, nous causons dans la rue; jamais plus je n'entends le moindre reproche sur lui. Quelques mois après sa fille doit se marier, il m'amène les fiancés pour leur confession. Il y a un an, il fut gravement malade ; venant me voir ensuite, il me disait combien il avait souffert et combien il avait prié le bon Dieu pendant sa maladie ; depuis il est mort dans une clinique.

Un autre instituteur laïque, qui a aussi un jardin chez nous, tombe malade ; j'apprends par sa femme qu'il va être opéré bientôt. Je vais le voir ; il m'attendait avec impatience ; à mon arrivée, sa figure s'illumine : « Ah ! mon Père, comme je voulais vous voir; je vais être opéré; je veux absolument que vous veniez me voir la veille de l'opération ». Je compris ce que cela voulait dire. Dès qu'il entre à la clinique, je vais le voir ; il se confesse et communie ; à 10 heures on l'opère ; à 3 heures il se mourait.

Il y a quelques mois, je bénissais l'union d'un ménage de nos jardins ; ils avaient six enfants et vivaient ensemble depuis 30 ans.

Ce ne sont là que quelques exemples. Combien de mineurs, d'ouvriers j'ai pu ainsi confesser, extrémiser, réconcilier avec le bon Dieu, grâce a l'Œuvre des Jardins. Dans tout ce travail de mariages à réhabiliter, de Pâques, de retours... je suis très aidé par quelques braves familles de nos jardins, surtout par quelques chefs de sections ; mais je suis aidé encore bien davantage par les admirables Petites Sœurs de l'Assomption ; je les retrouve constamment dans les familles dont je m'occupe ; elles sont merveilleuses pour réussir dans cet apostolat.

Cette action personnelle par visites et conversations est très fructueuse, mais, évidemment, très absorbante ; on est vite débordé. Pour étendre notre influence, nous avons, cette année, tenté une innovation, qui a mieux réussi que je ne l'aurais pensé et qui semble destinée à faire beaucoup de bien. Voyant que je ne pouvais atteindre qu'un nombre limité de sociétaires (d'autant que je suis souvent occupé aux seules heures où je pourrais voir certains de mes ouvriers), je voulus essayer de les atteindre aussi par la presse. La plupart lisent le mauvais journal, et il est bien difficile de les en empêcher. Comment faire pour combattre cette mauvaise influence ? Nous avons ici un hebdomadaire « L'Avenir de la Loire » — c'est la « Croix » de Saint-

Etienne. Le Directeur des Œuvres, que j'allais voir, nous laissa l'abonnement à 8 fr. 25 par an. Mais comment trouver l'argent pour payer 1.500 abonnements à 8 fr. 25 ? Et surtout le journal leur plairait-il ? Cela me semblait très douteux, le journal étant trop pieux et « bien pensant » pour mon public. Enfin, je voulus essayer : la première année, le journal serait facultatif : ceux qui le voudraient payeraient, en plus de la location du terrain, 4 francs par an. J'avais dit aux chefs de sections de faire de la propagande ; certains n'osèrent pas, d'autres firent mieux ; un chef de section, dans un jardin composé exclusivement de mineurs, fut très habile ; prévoyant les refus, il me proposa d'augmenter le prix du terrain de façon à récupérer 4 francs de plus par jardin, ce qui fut fait ; dans cette section, ils furent ainsi tous abonnés d'office. La première année, nous eûmes 500 abonnements environ. A ma grande surprise, ce journal, que je jugeais peu fait pour eux, les intéressa beaucoup. Et quand, par accident, un jour ou l'autre, ils ne le recevaient pas, c'étaient d'âpres réclamations. Des mineurs, des métallurgistes venaient me voir pour protester : « Mais, Père, je n'ai pas reçu mon journal ; mais je l'ai payé ; mais j'y tiens ; c'est dégoûtant ! ». Encouragé par ces résultats, et voyant que le journal les intéressait, je crus bon, cette année, de l'imposer aux 1.550 sociétaires. Je l'annonçais publiquement à notre réunion générale des Jardins Ouvriers. Au moment où les chefs de sections recueillaient l'argent des jardins, ils devaient prévenir ceux qui ne voudraient pas le journal, qu'ils n'auraient pas de jardin ; et ils avaient la consigne de m'envoyer les récalcitrants. Aucun récalcitrant n'est venu me voir ; tous ont accepté ; à vrai dire, pas mal ont protesté auprès des chefs de sections, surtout les communistes et anticléricaux ; mais l'amour du jardin l'a finalement emporté. Tous, maintenant, reçoivent le journal ; et il arrive que les plus acharnés à n'en pas vouloir au début sont maintenant les plus attachés à le lire et les plus pressés à venir le réclamer quand, par erreur, ils ne l'ont pas reçu. Tous les dimanches, le journal publie un article sur nos jardins ouvriers ou sur la culture des jardins ; c'est par le journal que nous faisons parvenir les communications et les avis concernant l'Association.

Ces quelques renseignements sur notre œuvre suffiront à montrer le bien qu'elle permet de faire et encourageront peut-être certains des NN. à organiser des œuvres similaires. Je voudrais

les convaincre que les difficultés ne sont pas considérables. Pour la question financière par exemple, il semble qu'il faut beaucoup d'argent pour fonder des jardins ; erreur ! on peut commencer sans un sou dans sa poche ; en sous-louant un peu plus cher au détail, vous pouvez largement payer le prix de location et organiser les jardins : diviser le terrain, tracer les allées, acheter les clôtures extérieures. Depuis quatre ans, nous n'avons pas demandé un sou pour nos jardins ; l'œuvre se suffit largement à elle-même. Les fameuses dettes du P. Volpette, les « saintes dettes », comme on disait, proviennent surtout de la construction des habitations ouvrières dont j'ai parlé plus haut, et plus encore des prêts qu'il a faits à des individus insolvables, par le moyen de la « Caisse rurale ». S'il a fait quelques dettes pour les jardins, cela vient de ce qu'il a lancé son œuvre à une époque où les jardins avaient moins de vogue que maintenant : les ouvriers travaillaient plus de huit heures, le temps leur manquait, ils revenaient éreintés de leur travail ; de plus, la vie était moins chère, les jardins ne leur offraient pas les mêmes avantages ; aussi le Père dut-il faire d'assez fortes dépenses pour les attirer. Mais actuellement les circonstances sont bien plus favorables et la question financière est très facilement résolue.

Faut-il avoir des dispositions spéciales pour s'occuper des jardins ? l'œuvre réclame-t-elle des connaissances horticoles approfondies chez le directeur ? Je suis obligé d'avouer à ma honte que j'ai beaucoup de peine à distinguer les différents légumes ; j'ai aussi peu de dispositions pour la culture que pour un certain nombre d'autres choses. Mais cela ne me gêne pas en pratique. Je me fais expliquer les choses par les ouvriers ; et ils sont très fiers de me renseigner. Quand il s'agit de prendre des décisions pour l'installation des sections, les barrières, les « boutasses », etc., je demande conseil aux sociétaires compétents : ils sont heureux et flattés de voir qu'on suit leurs avis. Si j'étais plus fort en horticulture, cela vaudrait certainement mieux, mais enfin, à chacun sa grâce ; et ce qui est plus important, c'est d'aller à l'ouvrier avec bonté, cordialité et sans avoir peur — ce qui, hélas, est parfois difficile aux timides; — il faut avoir la mémoire des noms et des physionomies, pour aborder l'ouvrier dans la rue et le saluer, surtout quand il n'ose pas le faire lui-même par timidité ou par respect humain. Il faut savoir causer avec lui et lui demander des nouvelles de tout ce qui l'intéresse : de la femme, des enfants, du petit Pierrot qui était malade, de la

chèvre, des choux et des lapins... Malgré tous les défauts et toutes les lacunes que l'on constate en soi, on peut, avec la grâce de Dieu, faire du bien.

On nous recommande souvent de gagner le peuple, d'aller à lui, de l'attirer à nous ; il semble que l'Œuvre des Jardins Ouvriers, par les avantages qu'elle procure aux ouvriers et par les rapports très cordiaux et très faciles qu'elle établit entre le prêtre et les familles ouvrières, est un moyen merveilleux de réaliser ce programme qui doit tous nous tenter *ad majorem Dei gloriam* : aller au peuple et lui faire du bien pour le gagner au Christ.

Le Dispensaire Saint-Joseph et la Maison de Convalescence de Tarantaize

Le Dispensaire Saint-Joseph a été fondé en 1898 par le P. Antoine Groffier, avec le concours de plusieurs médecins de la ville. Son but est l'assistance médicale des pauvres ou des ouvriers peu fortunés. Quand la maladie vient éprouver la famille de l'ouvrier, qu'elle atteigne le père ou la mère, c'est bientôt la misère, ou, tout au moins, ce sont de grosses difficultés d'argent. Les consultations se payent cher; les visites à domicile, encore plus ; s'il faut voir un spécialiste, les prix sont inabordables. Le dispensaire permet de tirer d'embarras ces pauvres gens.

Il est composé de vingt-et-un médecins, choisis parmi les meilleurs de Saint-Etienne. Nous avons des médecins pour la médecine générale ; des chirurgiens ; des spécialistes pour le cœur, la poitrine, le larynx, le nez, les oreilles, les yeux, la peau, les voies urinaires, les maladies nerveuses, etc.

Nous fournissons aux malades pauvres la consultation et les médicaments gratuitement. Et lorsque le malade ne peut pas venir, nous envoyons le médecin chez lui. Les médecins qui, pour la plupart, sont des anciens de l'Œuvre des médecins de Lyon, dirigée par le P. Jamin, offrent leur concours gratuitement et

avec beaucoup de dévouement. Nous donnons seulement à ceux qui font des visites à domicile une petite indemnité de 2 fr. 50 par visite, pour payer le tramway ou l'essence de leur automobile ; cette modique somme, on le voit, les dédommage à peine pour leurs frais de déplacement. Plusieurs fois par semaine, nous avons le médecin pour les consultations au Dispensaire. Tous les jours, nous pouvons envoyer les malades chez les médecins qui ne viennent pas au Dispensaire; ils les reçoivent chez eux sur présentation de notre carte. Ainsi les spécialistes qui ont besoin de leurs appareils ne viennent pas au Dispensaire ; nous envoyons les malades chez eux. Le malade, au sortir de la visite, se rend chez notre pharmacien, qui délivre les médicaments ; nous donnons en général à chaque malade pour 8 à 10 francs de médicaments. Le pharmacien nous consent une réduction de 35 %, étant donné le grand nombre d'achats que nous faisons chez lui.

Nous ne faisons pas à notre Dispensaire d'opérations ni de pansements ; mais nous sommes en liaison avec la Croix-Rouge et nous nous rendons service mutuellement : la Croix-Rouge reçoit les malades que nous lui envoyons pour les petites opérations et les pansements.

Nous sommes également en contact avec les autres œuvres de la ville. Dans chaque paroisse, il y a des organisations de visites de malades, confiées à des Dames de Charité ou à des religieuses; ces Dames et ces religieuses, particulièrement les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et les Petites-Sœurs de l'Assomption, viennent au Dispensaire pour nous demander des consultations ou des visites à domicile pour leurs malades.

Tous les ans, les enfants des Colonies de vacances catholiques viennent passer leur visite médicale au Dispensaire avant de partir en vacances : nous en avons à peu près 600 pendant le mois de juillet.

Chaque année, 3.000 malades environ reçoivent les soins de nos médecins.

Mon prédécesseur, le P. Descombes, avait donné une très forte impulsion à l'œuvre ; il a été vivement regretté à son départ ; nous bénéficions maintenant de ses efforts.

Comment le Dispensaire peut-il se soutenir au point de vue financier ? Nous avons vu que les Jardins Ouvriers pouvaient se suffire sans rien demander à personne ; ici la situation n'est

pas la même. Pour couvrir les frais, nous demandons d'abord une petite rétribution aux Œuvres de miséricorde qui font appel à nous pour les consultations ou visites à domicile de leurs malades : c'est 5 francs par consultation et 8 francs par visite à domicile. Pour achever de payer nos médicaments, les frais de la salle du Dispensaire, etc., nous avons recours à la charité, nous quêtons des personnes riches de la ville qui nous donnent une aumône annuelle. Nous avons trouvé des dames pour se charger de l'ingrate corvée des annuités à recueillir.

Le Dispensaire Saint-Joseph a rendu d'immenses services : je n'insiste pas sur les résultats au point de vue sanitaire : ils sont évidents, surtout quand on songe combien la maladie est terrible dans les familles d'ouvriers. Ce qui est plus précieux encore, c'est que l'œuvre a aidé bien des âmes à se rapprocher du bon Dieu.

C'est le matin. Le Père est au bureau du Dispensaire. On sonne. C'est une femme toute pâle et pleurant. Le Père la fait entrer. « Qu'est-ce qu'il y a? » — « Ah! mon Père, mon mari est bien malade, une grosse fièvre, cette nuit j'ai cru qu'il allait y rester; ah! s'il mourait qu'est-ce que je deviendrais? j'ai quatre enfants. Alors la voisine du dessus m'a dit: Allez au Dispensaire; vous verrez le Père; ils vous enverront un médecin; ils m'ont guéri déjà plusieurs fois; et vous avez les remèdes pour rien. — Alors je suis venue. » — « C'est bien, ma bonne dame, quelle est votre adresse? Je vais vous envoyer tout de suite un médecin; et puis j'irai voir votre mari cet après-midi: votre mari, j'espère, ne me mettra pas à la porte! » — « Oh! que non, mon Père, et puis je serai là pour vous recevoir. Mon mari est brave; il boit bien de temps en temps, mais il n'est pas mauvais. » — « Est-ce qu'il pratique un peu? Est-ce qu'il fait ses Pâques? » — « Ah! que non.. Il y a bien longtemps qu'il ne les a pas faites. » — « C'est bon, j'irai le voir. » — L'après-midi, le Père monte les escaliers à l'adresse indiquée, demandant aux bons Anges de l'assister. Toc toc... « Entrez... Ah! c'est le bon Père qui nous a envoyé le médecin; ah! il est venu tout de suite, le médecin. Et comme il l'a regardé! Et puis voilà les remèdes. » — Le Père s'approche du malade; on cause; on est déjà des amis; à la seconde ou troisième visite, on aborde la question religieuse. Et souvent on arrive au but désiré. Quand les malades sont des obstinés ou de farouches anticléricaux, on demande au médecin

de prescrire des piqûres; on propose les Petites-Sœurs de l'Assomption pour faire les piqûres ou pour donner des soins. Quand les Petites-Sœurs sont dans la place, on est sûr du résultat et le malade est bien vite réconcilié avec le bon Dieu. Nous avons d'ailleurs parmi nos médecins de véritables apôtres qui font beaucoup de bien aux âmes comme aux corps.

Au Dispensaire est annexée une Maison de Convalescence située à 18 kilomètres de Saint-Etienne, à Tarentaize, non loin du Pilat, à 1.050 mètres d'altitude. Le site est très pittoresque et rappelle la Suisse avec ses grands bois de sapins. Là nos convalescentes peuvent se reposer physiquement et moralement.

La maison est ouverte pendant toute la période d'été. Nous recevons à des prix modérés les jeunes filles et les jeunes femmes non atteintes de maladies contagieuses.

Attenante à la maison se trouve une jolie petite chapelle avec le Saint Sacrement; de temps en temps le curé de la paroisse vient y dire la Messe.

L'œuvre est très connue et très appréciée à Saint-Etienne. Aussi beaucoup de jeunes filles fatiguées ou usées par le travail de l'usine ou du magasin viennent-elles refaire leur santé dans cette maison accueillante.

Le Père qui s'occupe des Jardins et du Dispensaire, étant déjà absorbé par ces œuvres, ne peut guère s'occuper de la maison de convalescence et son action est minime. Mais nous avons eu la chance de trouver, pour diriger la maison, une demoiselle très dévouée et très aimée des jeunes filles, qui leur fait beaucoup de bien. Grâce à elle, la « Maison blanche » de Tarantaize prolonge et complète l'influence de nos œuvres de Saint-Etienne.

R. de Thoisy, S. J.

Lalouvesc

Le Pèlerinage - La Paroisse - La Villégiature

Lalouvesc: un tombeau, un village; l'été, presque une petite ville d'eaux, fourmillant de villégiateurs.

En ces mots, que je viens d'écrire, tient, je crois, toute l'œuvre de la Compagnie, toute notre œuvre à nous, Province de Lyon, en ce haut lieu de l'Ardèche (1). Et du même coup, par ces mêmes mots, est mesurée sa difficulté, sa complexité spéciale.

Il s'agit de faire coexister, de développer si possible et de concert: *une œuvre de pèlerinage*, dont vit, je n'exagère rien, toute une vaste région religieuse, — *une paroisse semi-montagnarde*, — *une œuvre de villégiateurs*.

I. — Le Pèlerinage

Une de ces œuvres prédomine, incontestablement: le pèlerinage. C'est elle qui continue vraiment le grand œuvre de Saint-Jean-François Régis. Il faut avoir exercé — et pendant un certain temps — le ministère à Lalouvesc, pour se rendre compte de sa portée. La note caractéristique est qu'on ne vient guère trouver « le Saint Père » sans se confesser et communier: ainsi

(1) Lalouvesc est à 1.100 mètres d'altitude, dominé par des sommets de 1.200 et 1.300 tout à fait au bord des Cévennes et face aux Alpes.

venait-on le trouver quand il vivait sur cette terre. Or, c'est un fait qui a frappé tous les prêtres, l'état d'âme des pèlerins est exceptionnel: « Il n'y a pas à les disposer », disait tout surpris et ravi, un confesseur nouveau venu. Et un autre — ou le même, peu importe — ajoutait: « Moi-même, ici, je ne confesse pas comme ailleurs; on a une sûreté de main, une lumière, une audace aussi pour demander, qu'ailleurs on n'a pas. » Et il concluait justement: « On sent qu'on fait l'œuvre d'un autre. »

Dans des conditions pareilles, il n'y a pas à s'étonner du nombre d'âmes qui délibérément viennent à Lalouvesc pour se convertir... ou de mal à bien ou, plus fréquemment — et la grâce est encore plus précieuse — du bien au très bien, à l'excellent.

D'autres qui ne songeaient à rien moins qu'à changer de vie, brusquement saisis par la grâce, s'effondrent dans un confessionnal... et il arrive, en sortant, qu'on s'entende dire: « Mon Père, si vous ne vous étiez trouvé là, si l'église n'avait pas été ouverte, je ne sais où j'aurais été... Tout ce que je sais, c'est que je pensais à me tuer. »

Que si l'on envisage la masse d'ensemble des pèlerins, la note dominante est la foi. Ces paysans de l'Ardèche et de la Haute-Loire, âmes très pures ou âmes de pécheurs, mais de ceux que le pauvre Péguy eût appelé « les bons pécheurs », ces âmes antiques en quelque sorte, croient d'une foi absolue, totale, à Dieu, à l'Eglise, au pouvoir des prêtres. Leurs prières sont vraiment des prières, leurs confessions des confessions, leurs communions des actes graves.

Quant à leur dévotion à Saint François Régis, à Saint Jean-François Régis, comme ils disent sans jamais abréger, elle est touchante infiniment. Pour eux, il reste l'ami, essentiellement, leur ami spécial. Leurs âmes, très aimantes sous des dehors rudes parce que très simples, capables d'attachements absolus comme d'ailleurs, de passions violentes, se sont données entièrement à ce saint, d'âme, au fond, aussi simple qu'eux, et qui s'était donné à eux totalement et sans contrôle. Il y a, dans leur sentiment pour lui, quelque chose comme d'instinctif: ils l'aiment comme ils aiment leurs enfants — et Dieu sait s'ils sont pour eux tendres et mêmes faibles! un peu plus, je crois, qu'ils n'aiment leurs femmes, — ayant pour lui, faudrait-il presque dire, et ce n'aurait, en l'occurrence, rien du tout d'irrévérencieux, un peu la même sorte d'attachement qu'ils ont indivisiblement pour les gens et les bêtes de leurs fermes. N'est-ce point d'ail-

leurs un peu de cette manière que le saint lui-même les a aimés... seulement, lui, dans une tempête, dans un torrent d'amour de Dieu.

Et je crois, d'ailleurs, que c'est de cette manière qu'il faut, nous aussi, les aimer... nous qu'ils aiment, il n'y a pas de doute, parce que nous sommes « les Pères », c'est-à-dire, pour eux, un peu d'autres Saint François Régis, d'autres « Saint Père ». Qui s'attachera à leurs défauts, qui remarquera trop leurs faiblesses — rudesses ou mesquineries de simples — qui en prendra acte, surtout, pour conclure, et combien faussement, à un manque d'attachement, — celui-là leur blessera le cœur, et ne sera jamais adopté, ne sera jamais parmi eux comme l'un d'eux, comme S. Régis. — Ajoutons que, lorsque, d'aventure, quelque chose de cela se produit, — fût-ce le plus innocemment du monde, — ou lorsque tel Père se montre, aux yeux des pèlerins comme des paroissiens, trop citadin, — ils n'y comprennent vraiment plus rien du tout, leurs concepts sont bouleversés... ou alors, tout simplement, et non sans malice secrète, ce jésuite est pour eux classé: à leurs yeux, ce n'est pas un Père... et, à l'occasion, on le lui marque.

...Mais il y a une raison meilleure de vraiment beaucoup les aimer: c'est que, tout compte fait, cette région, cette aire de Saint François Régis est une des régions où Notre-Seigneur est le moins offensé, le mieux servi, et, sous des apparences parfois rudes, le mieux aimé. Il ne faudrait pas que quelques grossièretés, constatées dans le langage ou les mœurs — et souvent, qu'on me permette le mot, plus « animales » que coupables — donnassent injustement le change sur ce que valent, au fond, les âmes. Dieu et sa loi comptent dans ce pays: les mœurs, dans l'ensemble, sont très pures, les consciences droites, les cœurs très humbles, et lorsqu'on a l'occasion de descendre, une fois ou l'autre, dans l'intime de certaines âmes, qui s'ignorent absolument, alors, soudain, quelle lumière ! On en ferme parfois les yeux de reconnaissance et d'amour, répétant le mot de Jésus: « Benedico te, Pater, quia abscondisti... »

Tout cela est l'œuvre de Saint Régis et se continue par ses mains. Lui a changé la face de cette région; lui maintient son œuvre vivante.

Otez Lalouvesc, ou, simplement, diminuez-le, l'œuvre périclite.

Sans doute, je ne dis pas que, du coup, l'Ardèche ou la Haute-

Loire vont se changer en une Brie ou une banlieue de Paris: elles ont, au surplus, pour les maintenir, leur clergé, — un clergé qu'on ne peut connaître sans le vénérer... le mot n'est que juste. Un saint, d'ailleurs, a récemment et longuement pétri son diocèse, — un évêque dans la force du terme, encore aujourd'hui vénéré passionnément par ses prêtres: l'admirable Mgr Bonnet. Il suffira de dire qu'il a maintenu partout son enseignement libre (l'école laïque, en bien des communes, n'a qu'un... ou n'a même point d'élèves) — que, sous le Concordat, son traitement fut, pour ainsi dire, perpétuellement supprimé, — et que, lorsqu'il parlait à ses prêtres, qu'il menait raide cependant, c'était toute son âme qui se donnait et, vivant dans cette âme, Jésus, — Jésus qui le maintenait immobile, sans un mouvement, devant Lui, quand il priait face à l'autel. Un évêque de cette trempe fait un pays.

Mais il ne le fait — en Vivarais — qu'en s'appuyant sur le « Saint Père ». Mgr Bonnet fut un fervent de S. Régis, un fervent même de Lalouvesc. Il le fallait, ou il n'eût pas pénétré, il n'eût pas possédé lui-même l'âme du pays. Son successeur l'a bien compris, qui, dès son arrivée à Viviers, a voulu manifester le grand intérêt qu'il portait à toute l'œuvre de Lalouvesc et qu'il tient, chaque été, à lui témoigner en personne, lors du grand pèlerinage d'août et en bien d'autres occasions... C'est ainsi qu'on l'a vu parfois amener à l'improviste plusieurs évêques à Lalouvesc, comme pour leur faire admirer le joyau de son diocèse. Je crois bien qu'il n'est pas de mandement où S. Régis ne soit nommé, et c'est Sa Grandeur Mgr Hurault qui a confié de nouveau la paroisse aux frères du Saint. Il en est de même, toute proportion gardée, du clergé tout entier de l'Ardèche.

Ce qu'on verrait, si Lalouvesc périclitait, ce serait d'abord — matériellement — des confessions et des communions qui ne seraient pas faites (et les chiffres que je donne plus loin permettent de conjecturer l'importance de cette seule perte); ce qui surtout ferait défaut ce seraient les communions et plus encore les confessions, *ayant une valeur décisive:* beaucoup de celles de Lalouvesc ont, je le rappelle, ce caractère d'une façon extrêmement marquée. Ce serait surtout, dans toute la montagne, et même une partie des vallées — Drôme, Loire et Lyonnais — des âmes impossibles à dénombrer, — âmes qui peut-être bien ne seraient jamais venues à Lalouvesc et qui pourtant, Lalouvesc

supprimé, lentement s'anémieraient. Et cela parce qu'un médiateur providentiel, le « saint Père », Saint François Régis, peu à peu serait oublié, ferait défaut à toutes ces âmes, si, autour d'elles, on cessait de monter vers lui. Cette habitude du pèlerinage au tombeau de Saint François Régis qui, de loin, peut apparaître comme un pieux extra, une coutume surérogatoire, apparaît, au contraire, quand on est au fait du pays, comme étant cela même dont le pays vit et dont la privation le tuerait.

Qui a compris cela, et bien compris, a compris Lalouvesc, comme aussi la responsabilité dont nous nous trouvons chargés, nous, province de Lyon, par l'acceptation du saint tombeau.

Quelques chiffres, au surplus, aideront à comprendre l'importance même numérique du ministère qui se fait là-haut.

L'année dernière, 1928, il s'est donné à Lalouvesc, en la seule basilique (1), 90.000 communions, dont 70.000 pour le seul été. Au mois d'août la moyenne des communions: paroisse, villégiature, pèlerins, est de 500 par jour. Tel dimanche d'été, on dépasse couramment 2.000. Au 16 juin, fête de St François Régis, on en distribue en deux jours plus de 4.000. Quant aux confessions au 15 août et lors de la foire au 15 septembre (la règle pour la foire, est qu'on commence par se confesser et communier; après on va vendre), il arrive que quatorze confessionnaux, assiégés presque exclusivement par des hommes, fonctionnent ensemble trois heures d'affilée.

Le pèlerinage des hommes, lancé en 1900 par le député-pèlerin de Gailhard-Bancel, groupe le premier dimanche d'août 4.000 hommes environ. En 1903, lors de la fermeture de la chapelle, il atteignit par manière de protestation le chiffre de 5.000. En 1925, on le fit coïncider avec le meeting de la Fédération Catholique. Chiffre probable: 20 à 25.000. La valeur de ces manifestations leur vient moins de leur nombre — considérable, pourtant, si l'on tient compte des difficultés d'accès — que de leur note particulière: autant qu'on le peut, on communie et on se confesse quand on y vient. En 1925, on eut la tristesse de voir repartir, n'ayant pas réussi à se confesser, une grande partie des manifestants; d'autres couchèrent à Lalouvesc, dans les gran-

(1) Sans compter, par conséquent, les confessions entendues et les communions données au Cénacle, à la chapelle des sœurs S. Joseph, à celle des frères. Et le Cénacle, en particulier, ne désemplit pas de tout l'été.

ges, dans la basilique, un peu partout et se confessèrent et communièrent le lendemain. Ce pèlerinage a aussi une note précieuse d'hommage public et officiel — autant qu'on le peut — à Notre-Seigneur et Saint Régis. Les députés catholiques de l'Ardèche, sont là en écharpe... je vois encore, j'entends surtout tels d'entre eux chanter leur Credo... Et comme tous ces montagnards les boivent des yeux dans ces moments, sûrs qu'ils sont pleinement des leurs puisqu'ils chantent avec ce cœur-là... Ah! il s'agit bien de nuances politiques, d'étiquettes ou de partis: tous ces gens s'en moquent pas mal; une seule chose compte à leurs yeux, tout comme au temps du calvinisme, une seule chose est en jeu: la foi.

On ne saurait donc surestimer le bien que fait, à Lalouvesc, l'ensemble du mouvement pèlerin: et même je crois qu'en évaluant, si optimiste que l'on soit, on restera toujours en dessous.

Et c'est avant tout le bien fait par le pèlerinage qu'il s'agit de sauvegarder.

Tout le reste en est fonction.

Sans doute la paroisse s'étant donnée au Saint Père, ou plutôt l'ayant pris, a barre sur nous, son Ordre, ses frères, et nous nous devons désormais à elle. Sans doute aussi il est intéressant de faire à la villégiature autant de bien que l'on pourra.

Mais, essentiellement, paroisse et villégiature sont à pourvoir, parce que, de l'une comme de l'autre, dépend le pèlerinage lui-même, où, à tout le moins, le bien qu'il fait.

Le bienfait de Lalouvesc tient, en effet, en très grande partie à ce que le village lui-même est bon, à ce que même la villégiature — par quel miracle du Saint Père!... et aussi par quels miracles de tact de la part de quelqu'un, principalement, que je me garderai bien de nommer! — a reçu ou pris une note spéciale, une note spécifiquement pieuse, qu'on ne trouverait, je crois, nulle part ailleurs, en aucun endroit de vacances.

Lalouvesc a son atmosphère... C'est par elle que le Saint Père, qui d'ailleurs la crée, agit surtout.

Imaginez, à la place de cette atmosphère « régissienne », une atmosphère délétère, on viendra peut-être encore trouver le Saint — ce n'est pas sûr —; quelques âmes d'élite encore subiront son action profonde, mais la masse, non. Le pèlerinage de Lalouvesc ne sera plus le bain vivifiant dans la piété, le pèlerinage de la conversion ou du retrempement spirituel, du retrempement en pays chrétien.

Là se trouve la chose essentielle, là se trouve la justification, du point de vue de la « Gloria Dei major », des efforts faits pour Lalouvesc.

Après tout, pourquoi tant de vraies valeurs immobilisées à ce col perdu? En faut-il tant pour une petite paroisse des montagnes du Vivarais: 800 âmes? (1)

Et pourquoi, chaque été, racoler pour un auditoire en majeure partie de petits bourgeois, pas extrêmement intellectuels, comblés, gavés même de sermons et de piété, ce que l'on peut trouver de mieux en fait de prédicateurs? Combien d'auditoires populaires, et même d'auditoires de villes d'eaux, infiniment plus déshérités sous ce rapport, et où les mêmes prédicateurs feraient un fruit immédiat dix fois plus grand!

Oui, ils feraient ailleurs plus de fruit, beaucoup plus, on peut le concéder.

Mais le bien qu'ils feraient ailleurs ne serait qu'un bien isolé, il ne contribuerait pas à maintenir, comme à Lalouvesc, une atmosphère... Un peu de serre chaude, peut-être, cette atmosphère de Lalouvesc, — un brin artificiel... possible, — mais l'atmosphère exacte qu'il faut pour saisir et le pèlerin et surtout celui qui cherche, près du Saint, un repos pour son âme. L'un et l'autre ont besoin de cette atmosphère... l'un et l'autre — mais surtout le pèlerin, qui demeurera la raison d'être, la principale, à tout le moins, de tous les efforts faits là-haut.

II. — La Paroisse

L'établissement d'une résidence à Lalouvesc, au XIX^e^ siècle, date de 1832.

La paroisse, toutefois, ne nous fut donnée qu'en 1849 (2).

En 1901, l'excellent M. Bonnet, — depuis chanoine, — parent de la famille Buisson, consentit, pour sauver Lalouvesc, à accep-

---

(1) La population, malheureusement, diminue; non faute de naissances : elles dépassent encore largement les décès; mais on s'en va. Une petite industrie à domicile, tels dans le Jura l'industrie des boîtes en sapin ou le lapidaire, enrayerait peut-être le fléau; celle des chapelets — on en fabrique par milliers à Lalouvesc — est trop peu rémunératrice.

(2) Du temps de l'ancienne Compagnie, les Pères, comme patrons de Veyrines d'où dépendait alors Lalouvesc, nommaient le desservant de la paroisse ou quasi-paroisse. Ils ne la desservaient pas eux-mêmes.

ter les fonctions de curé, — les pères restant dans le pays (quoique hors de la résidence). La situation était assez délicate et ne laissa pas de gêner et les Pères et le curé.

A la mort du chanoine Bonnet, en 1926, le R. P. Supérieur, P. Goudard fut, de nouveau, nommé curé (1).

Ces aléas de la persécution avaient eu leur répercussion sur la vie même de la paroisse.

Elle avait besoin d'être reprise en main unique: les Congrégations notamment dormaient un peu. (Elles sont actuellement, avec la Jeunesse Catholique, une des grandes raisons d'espérer en l'avenir de la paroisse. C'est quelque chose que d'être, à Lalouvesc, enfant de Marie ou « Mère chrétienne ».)

Par ailleurs la persécution, si elle éprouvait la paroisse, avait purifié l'atmosphère de bien des miasmes.

Tout n'avait pas, en effet, toujours été pure lune de miel entre les « louvetots » et les Pères. Ce petit peuple de paysans, honnêtes, croyants, mais intéressés, et devenus, si l'on peut dire, les « profiteurs » de S. Régis, aubergistes, marchands de chapelets, fournisseurs, voyant d'ailleurs dans les Jésuites les seigneurs et les maîtres du pays, à leurs yeux immensément riches, n'eurent pas toujours pour eux que des délicatesses. Même aujourd'hui — en dehors du groupe très fidèle et très aimant de ceux que j'appellerai « les amis » — on sent une notable réserve chez bon nombre de gens de Lalouvesc, réserve d'autant plus apparente qu'on ne la retrouve en aucune façon dans les paroisses environnantes : on ne veut pas, à Lalouvesc — dans la « ville », du moins, — paraître trop les hommes des Pères; on ne veut pas, vis-à-vis d'eux, apparaître comme trop soumis, voire même trop déférent. S'en étonner serait naïf...

Mais que la persécution survienne, alors le fond des cœurs se montre... Et, à évoquer tels souvenirs: 1880 — les inventaires — 1901 — la fermeture de la chapelle mortuaire (2), par Combes, en 1903 — on songe involontairement, et malgré le tragique des faits, aux petits oiseaux de Labiche.

Lors de la fermeture de la chapelle mortuaire, les gendarmes, me dit un Père, emportaient de force des jeunes gens, tenant à

---

(1) Précédemment, toutefois, g'avait été généralement un autre père que le père Supérieur qui avait eu la charge de curé.

(2) On appelle ainsi la chapelle édifiée à l'endroit où le saint mourut : elle est plus vénérée encore des pèlerins que la basilique.

bras le corps des morceaux de table de communion: on n'avait pu leur faire lâcher prise.

En cette occasion, comme en d'autres, ce fut sauvage... splendidement.

Un brave homme, encore vivant, vint le soir de cette même affaire trouver un Père: :— il avait tapé sur la tête du sous-préfet, et gémissait. « Mais mon brave, consolez-vous, lui dit le Père: si vous faites de la prison — il en fit, de la préventive, quatre bons mois — ... si vous faites de la prison, on s'occupera de votre famille. » — « Ah! mon Père, fit le brave homme, ce n'est pas cela qui m'inquiète... mais si j'avais eu ce matin, à la place de cette trique de sapin qui s'est cassée, une bonne trique de chêne! »

Les choses ont heureusement depuis lors quelque peu changé (1), mais enfin ce n'est pas partout que l'on trouverait des braves gens prêts — pour vous — ou à se faire tuer ou à tuer... même un sous-préfet...

Car les cœurs n'ont pas changé, si les temps sont devenus plus doux. Le même Père — qui connaît son pays — me disait avec un bon sourire: « Ce serait exactement pareil aujourd'hui si on recommençait. »

D'aucuns pourtant se montrent pessimistes à l'égard de Lalouvesc... et, entre tous, je crois bien, les curés des paroisses voisines, plus sévères que nous ne le sommes communément. La divergence me paraît venir avant tout de la différence des points de vue... Quoi que nous fassions, et même chargés d'une paroisse, nous resterons toujours, par instinct, par vocation, les hommes du for interne, les représentants désignés des intérêts de chaque conscience, comme de ses droits... Le point de vue d'un curé est autre: il est celui de la paroisse, du bien commun avant tout, voire du bien « public ». Qu'on relise la vie du Curé d'Ars et qu'on me dise si ce saint, influencé peut-être un peu par le rigorisme ambiant, mais guidé par l'esprit de Dieu et proposé par l'Eglise comme le modèle du curé, ne menait pas d'une poigne terrible la conscience même de ses gens!

Et il est vrai — on ne peut le nier — les paroisses des environs, tenues plus raide, ont, dans l'ensemble de leur vie chrétienne, plus de tenue précisément, plus d'énergie.

---

(1) L'an passé, le préfet et le sous-préfet en tournée de conseil de révision, demandaient le plus courtoisement du monde que l'on voulût bien leur faire visiter la basilique.

A Lalouvesc, tout le monde certes, à part d'infimes exceptions (1), a l'intention d'être bon chrétien, et aussi, il faut bien le dire, est convaincu d'y réussir. Mais trop volontiers l'on s'estime, en été surtout, dispensé ou excusé de tel ou tel devoir chrétien. A mesure qu'on les connaît mieux, on est de plus en plus enclin à parler à ces braves gens un langage de plus en plus ferme, à trouver bon qu'on leur impose même un peu plus que le devoir; car ces âmes, excellentes au fond, mais passives devant l'effort, non seulement se contenteront du taux qu'on leur demandera, mais l'indulgence dans le ton là où le devoir est en jeu sera aisément interprétée comme permission de rester au-dessous.

Il est en somme très bon pour eux qu'ils sentent en qui leur parle un maître: il est bon même qu'ils craignent un peu. Il ne faut d'ailleurs pas être injuste. Si, peut-être, en cette bonne paroisse, quelques déficits se remarquent, que d'autres paroisses ne présentent pas, il n'est que juste de rappeler que Lalouvesc dès longtemps affronte des difficultés, que ses voisines ne rencontrent pas. Le pèlerinage puis la villégiature et enfin le pur tourisme sont venus faire de ce petit pays un lieu ouvert comme un moulin, où chacun se démène et se surmène pour profiter des occasions, où l'antique simplicité et le calme des vieilles mœurs, — comme leur sainte sévérité — et la bienfaisante ignorance de tout le train nouveau des choses — ne pouvaient plus être conservées.

En fait je crois qu'à l'heure actuelle le tournant le plus dangereux pour Lalouvesc est dépassé.

L'accoutumance est établie d'un contact avec l'extérieur qui fut, autrefois, plus redoutable. Et même, quelques âmes dans l'élite profitent maintenant de ce contact. Si la communion a gagné — quoique lentement — et gagne encore dans la paroisse, l'exemple des villégiateurs n'y est certainement pas étranger. Et quand on cause dans le village avec telle femme intelligente, tel homme dont l'attitude chrétienne a pris une note voulue, on s'aperçoit qu'ils jugent et comprennent les bonnes familles qui montent là-haut comme il est juste de les comprendre — et de telle sorte qu'ils élargissent, à leur contact, leur propre piété.

---

(1) S'il y a cinq personnes sur huit cents à ne pas faire leurs Pâques, c'est bien le tout!

L'espoir actuel de la paroisse est dans la communion qui s'infiltre, si je puis dire, petit à petit dans l'âme, surtout des petits. Deux excellentes écoles libres, tenues par des éducateurs de marque et qui ont toute la population enfantine de Lalouvesc (trois élèves à l'école laïque!), garantissent sur ce point l'avenir... C'est grande joie de poser le matin sur tant de petites langues roses — l'anémie n'existe guère ici! — toute cette force divine, dont ces petits et ces petites, qui se mettent debout pour communier, auront dans l'avenir tant besoin!

Non, Lalouvesc n'a pas à redouter les jours qui viennent, quels qu'ils puissent être.

III. — La Villégiature

C'est un peu avant 1900 que les Pères s'aperçurent d'un mouvement de villégiature qui menaçait — le mot rend, je crois, le sentiment de presque tous — Lalouvesc et ses pèlerins.

Les coupables étaient, au début, quelques dévots de Saint Régis, qui, pèlerins d'abord, eurent l'idée de passer l'été aux pieds du Saint. Ainsi déjà vers 1900 quinze à vingt familles excellentes retenaient pour quelques semaines des chambres ou bien dans les hôtels, ou bien directement chez l'habitant. Une ou deux villas, déjà existantes, furent louées.

Le mouvement était commencé: il ne pouvait plus que s'accroître. Dans toute la région un courant de villégiature s'établissait; Lalouvesc ne pouvait manquer d'attirer, et pour cette raison que le village avait des hôtels et des chambres à peu près logeables en dehors même des hôtels.

De là pour la paroisse et l'œuvre de Saint François Régis un péril, il faut le reconnaître.

Le péril était double.

D'une part les pèlerins ne trouvaient plus place dans les hôtels bâtis pour eux.

D'autre part, le monde des hôtes devenait un peu plus mêlé qu'il ne l'avait été au tout début. Et puis même la meilleure villégiature constitue — pour une petite paroisse isolée ou accoutumée tout au plus à de pieux pèlerins — un danger vraiment redoutable.

Il n'est, par exemple, que d'entendre, même aujourd'hui, les discussions entre Pères sur ce point sensible des toilettes ou

encore de la danse, pour prendre la conscience nette d'une difficulté réelle.

Une mère de famille estimera qu'à tout prendre le meilleur moyen de distraire des jeunes gens et des jeunes filles est encore de les faire danser. Et si elle a soin d'être là ou toute proche — elle ou quelques autres mamans — aucun directeur avisé ne pourra la désapprouver.

Il est arrivé qu'à Lalouvesc, en quelques hôtels, on dansât — et, somme toute, dans des conditions qui, je crois, ne s'écartaient guère de celles que je viens d'indiquer.

Oui... mais une année où la villégiature avait ainsi pas mal dansé, les jeunes gens et les jeunes filles de la paroisse voulurent, lors de la foire, les imiter... Et je n'ai pas besoin de dire que les conditions susdites ne se trouvaient plus du tout remplies.

De même, pour les toilettes. Lalouvesc, même au plein de la saison, peut paraître à qui monte d'en bas un pays, sous ce rapport-là, presque angélique... Pour les hommes de la montagne, pour les femmes encore vêtues de leurs longues robes sévères, les petites jeunes filles aux yeux purs, pour qui un ruban sur le chapeau est déjà presque un péché véniel, — ces robes ouvertes, ces bras mi-nus, ces jeunes gens et ces jeunes filles mêlés dans une partie de tennis, tout ce luxe enfin, si discret en réalité, mais qui prend à leurs yeux des proportions fantastiques, représentent tout à la fois un scandale et une tentation impossible à méconnaître. Et qu'on imagine l'état d'âme des pèlerins de la Haute-Loire, arrivant par la route de Saint-Bonnet, graves et disant leur chapelet, recueillis déjà par le grand acte qu'ils viennent faire, joyeux aussi mais saintement, et las, affamés, poussiéreux; — ils arrivent à Lalouvesc: toilettes claires, pantalons blancs... L'hôtel où ils comptaient descendre les repousse dédaigneusement. Il est arrivé plus d'une fois que — pareils à la Sainte Famille — ils parcourussent tout le pays sans qu'il y eût place en hôtellerie... Et si d'aventure ce soir-là, dans tel des hôtels on dansait, les voyez-vous, ces pauvres égarés, apercevant à travers les vitres dans cet hôtel qui les rejette des couples gais qui tourbillonnent... Cette petite paysanne qui erre sans gîte, avec ses parents, sait que si elle dansait de la sorte, elle se trouverait — chez elle — rayée des Enfants de Marie... elle le trouve juste d'ailleurs. Et voilà que ces gens qui dansent, elle les retrouve le lendemain commu-

niant... Toutes ses idées morales chavirent, les siennes comme celles de ses parents. Dans ces conditions il n'y a pas à s'étonner que les Pères aient insisté, et, Dieu merci, avec succès pour qu'à Lalouvesc on ne dansât pas.

...Qu'on mesure en outre le surmenage, et cette fièvre endiablée du gain, qui s'empare d'une ville d'eaux, lors des mois brefs de la saison, toute la paroisse devant vivre, désormais, de cette vie, — on trouvera parfaitement normaux l'inquiétude et l'émoi de ceux qui étaient et devaient rester les missionnaires de Lalouvesc ou ses pasteurs.

Là même, pourtant, on aurait eu bien tort de s'enfermer dans une morose opposition. Ces attitudes-là sont vaincues d'avance.

Un homme surtout eut le mérite d'en prendre résolument une autre, — et, peu à peu, de gré ou de force, autour de lui, on s'y rallia: « Quand on vit qu'on ne les ferait pas partir en les « grognant », me narrait-il lui-même — et toute la malicieuse bonté pétillait, ce disant, dans ses yeux bleus, — alors on se décida à les accueillir. »

La villégiature gagnait: on la conquit. La chose était rendue possible du fait que le premier noyau était ce que j'ai dit: des pèlerins devenus des hôtes. Deux ou trois familles surtout comprirent à merveille leur rôle, et se firent d'emblée, joyeusement, les auxiliaires du Saint et des Pères.

Non que ces derniers eussent d'abord pour l'œuvre de la villégiature un plan d'ensemble bien arrêté, mais il se trouva que, petit à petit, guidés par un instinct très sûr, guidés par l'esprit même du Saint, ils firent les gestes qu'il fallait.

Cette villégiature cherchait — les meilleurs du moins parmi elle — une « réfection » pour leurs âmes en même temps que pour leur santé. On imagina de leur faire, le soir, des lectures commentées sur la vie du Saint; les premières durèrent trois semaines. De tout temps il y avait eu une neuvaine avant le 8 septembre. En 1904, on ajouta un triduum avant le 15 août; en 1905, il y eut six jours; en 1906, huit jours pleins. Puis on refit quelques lectures après le 15 août. Et ainsi on en arriva à ce que d'aucuns — irrévérencieusement mais non peut-être sans quelque justesse — appelèrent le « casino spirituel ».

Il fut entendu qu'à Lalouvesc il y avait quotidiennement une « attraction » et une seule: le sermon ou bien la lecture, précédés de la prière du soir et suivis de la bénédiction; le tout clôturé chaque soir par la vénération de la relique. Les hôtels,

bénévolement, fixèrent le dîner à une heure qui permît de se rendre à la prière. Le désœuvrement, chez quelques-uns, aida peut-être un peu la piété. L'heureux choix des prédicateurs fit le reste: une semaine, en particulier, la semaine d'avant le 15 août, donnée en 1912 par le Père Henri Perroy, fut pour beaucoup dans le « lancement » de l'œuvre.

Ajoutez à cet exercice du soir la commodité de communier le matin, même en dehors des messes, la confession facilitée au maximum — les mauvaises langues prétendent même qu'elle est devenue à Lalouvesc un sport, et de fait je ne gagerais pas que certaines villégiatrices ne fassent pas état entre elles d'avoir successivement tâté des quatorze boîtes de chêne. Petits travers qui font sourire! mais, en attendant, le résultat s'impose: la villégiature est fixée dans une attitude comme nécessaire de piété. Sur la valeur de cette attitude, un chiffre d'ailleurs en dit long: il y a à Lalouvesc, l'été, à peu près 1.000 villégiateurs; sur ce nombre on enregistre, par jour, à peu près 300 communions.

Faciliter la vie de piété à cette villégiature ne suffisait pas : il lui fallait de l'occupation. Et, de plus, comment atténuer cet autre péril qu'elle créait, en s'emparant dans les hôtels des lits enlevés aux pèlerins ?

Ce péril, il est vrai, s'atténuait un peu de lui-même. L'automobile, insensiblement, transformait le pèlerinage. Au lieu de venir, comme autrefois, coucher à Lalouvesc le samedi, on y venait de plus en plus le dimanche matin, en auto-cars... et en quels autocars parfois... ah ! certes, le bon S. Régis, si ami de la pauvreté, n'en pouvait pas être suffoqué! On se confessait le matin, avant de communier, puis on repartait. Donc moins de couchers à Lalouvesc, un besoin moins urgent de lits.

Mais la race des pèlerins venant à pied la veille au soir n'était pas éteinte pourtant. Il ne fallait pas qu'elle s'éteignît, car ces pèlerinages faits à loisir sont de beaucoup plus fructueux.

On eut une idée de génie.

Les hôtes prenaient la place des pèlerins : ils leur bâtiraient un abri !

On le leur dit... si gentiment et si gaîment qu'en souriant ils acquiescèrent.

Il y eut chaque année une vente de charité au profit de l'Abri des pèlerins, des séances... un concert, surtout, « le Concert » du milieu d'août.

Et tant de dévouements s'empressèrent, tant de bourses se co-

tisèrent qu'à la fin l'Abri se bâtit. En haut, chambrettes ou dortoirs pour les pèlerins sans asile ; en bas, vaste salle qui pût servir et de dortoir et de salle de fêtes. Ainsi, les bons villégiateurs y trouveraient leur compte un peu...

Dois-je le dire? les séances — si gentiment gaies et si « famille » — données maintenant à l'Abri, me laissent pourtant regretter parfois l'ancien temps, le temps héroïque où le « grand concert » se donnait dans la chapelle Saint-Ignace, désaffectée pour ce jour-là. Je vois encore le créateur, l'animateur de toute cette vie, se lever juste avant la quête et jeter comme un regard inquiet vers la grande statue du Saint demeurée au-dessus du chœur : « Je me suis bien un peu demandé, commençait-il, ce que Saint Ignace penserait... Mais, voyez, il a l'air de sourire... Il a l'air tout à fait content... » Et les applaudissements fusaient, denses, fervents, enthousiastes même, à l'adresse de Saint Ignace et de son fils... Et c'était justice. Ce que tout ce peuple acclamait, c'était l'esprit même du saint, son large et accueillant amour, comme l'humanisme de ses fils, c'était toute l'œuvre de Lalouvesc et celui qui la représentait...

Cette œuvre est féconde, d'ailleurs, même dans la villégiature.

J'en ai dit l'aspect négatif, l'essentiel, tout compte fait : il ne fallait pas que la villégiature gâte le pays.

Mais un dilemme se trouvait posé, ou cette perversion, ou un gain pour la villégiature elle-même.

Il y eut et il y a encore, chaque année, ce gain pour les âmes.

Sans doute il y a, dans cet organisme qu'est devenue la villégiature, ce que je me permettrai d'appeler le simple tissu conjonctif : braves gens, d'un milieu social moyen, et dont le degré même de piété reste modeste · ceux-là, en somme, forment la masse : on n'agit pas beaucoup sur eux ; on les maintient dans la note d'ensemble, suffisamment ; un point, c'est tout. Ce sont eux qu'aperçoit d'abord celui qui se trouve de passage à Lalouvesc ; même il est porté à ne voir qu'eux, à s'agacer de cette masse un peu amorphe, qui suit le mouvement, avale les sermons, mais sur laquelle on sent très bien qu'on n'a pas d'emprise profonde.

J'ai déjà noté par quelle erreur de point de vue on estimerait peu utile le simple travail de maintenir dans la piété voulue — fût-elle même un peu factice — cette masse assez quelconque. En réalité, il s'agit d'obtenir qu'elle ne dérange pas l'harmonie

d'ensemble, ne trouble pas l'atmosphère pieuse, et contribue même à sa manière à la maintenir.

Mais il y a bien autre chose.

Il y a dans la masse grise de ce tissu plus lâche, les cellules vives et agissantes, — ceux et celles qui viennent chercher à Lalouvesc, selon un terme désormais consacré, *une villégiature d'âme*.

En présence de ces éléments-là, le dédain qu'on afficherait ne serait pas seulement injuste, il serait sot.

Des hommes et des femmes de valeur, et des familles, encore plus, souvent de fortune modeste, mais rayonnant dans bien des cas une sérieuse influence sociale, parfois cachée, d'autres fois publique (1), cherchent et trouvent, chaque année, auprès du Saint qui les a pris, paix, lumière, direction aussi. Beaucoup font là leurs provisions spirituelles pour toute une année, parfois même pour toute une vie. Et que de souffrances endormies, de croix devenues croix bénies, de sacrifices, héroïques parfois, saintement consentis. Lalouvesc agit lentement. Qu'on m'en croie, il y faut rester pour en sentir tout le bienfait. La villégiature prolongée, pour ces âmes de prix, agit souvent, même sans retraite, plus qu'une retraite ne ferait.

Il n'est pas jusqu'au train de vie mondain, au sens le meilleur de ce mot, continué durant ce repos, qui n'agisse favorablement sur plus d'une âme de cette sorte, apprenant à saintement unir dans une joie souriante d'enfant, ce que Dieu ne condamne pas avec l'amour de ce Dieu très bon.

La Compagnie, de ce chef, accomplit ici une œuvre éducatrice. Et ce Père voyait juste, en somme, qui disait, avec un grain de malice : « Lalouvesc, c'est une « réduction »... seulement, pour des gens du monde, au lieu d'être pour des sauvages ».

...J'ai dit, ailleurs, loyalement, les légers travers qu'on remarque dans ce petit monde de la piété.

Il faudrait indiquer les ombres, les ombres vraies pour être complet. Il y en a assurément, pas de très noires... mais enfin. Il est sûr que l'on vit ici dans une atmosphère de cîme, suroxygénée, excitante, en un lieu où tout, et jusqu'à la piété, tend à exalter le sentiment.

---

(1) Les membres de l'enseignement libre ou d'Etat — hommes ou femmes — sont de plus en plus nombreux chaque année à venir à Lalouvesc.

Il se conclut pas mal de mariages durant la « saison » à Lalouvesc. Cela, c'est l'avers de la médaille... mais il y a le revers aussi. Le diable, assurément, s'en mêle : j'ai déjà noté son action ; il est sûr qu'il est trop heureux quand il peut prendre sa revanche de tout le bien qui se fait ici. Au fond, il ne réussit pas beaucoup. Mais ce serait sûrement excessif de s'endormir à Lalouvesc sur ses deux oreilles en se disant que le péché d'Adam est, pour sûr, resté dans la plaine. Quiconque a pratiqué le pays, de façon durable, l'été, ne peut, par exemple, manquer de trouver sagement opportune la façon dont la Compagnie a souligné quelques prudences. Le reste regarde S. Régis — et, oserait-on dire — tout compte fait, il se tire fort bien d'affaire...

Le pire danger — dont il a jusqu'ici toujours défendu son pays — serait que la villégiature s'infiltrât d'éléments suspects ou seulement profanes à l'excès.

Quelquefois on fut inquiet. Il y eut des années moins bonnes, où ces éléments paraissaient.

Mais, à chaque fois, ils se lassèrent. L'impression d'être désaccordés, l'ennui, l'absence de fêtes profanes, tout contribua à les faire fuir.

Quelques-uns, pourtant, demeurèrent, mais transformés. Lalouvesc les avait conquis, régénérés.

Les conversions, d'ailleurs, sont fréquentes. Chaque année enregistre ou quelque baptême d'adulte, ou quelque première communion, ou encore quelque abjuration dans le monde de la villégiature. Je revois, en écrivant ces lignes, tel baptême de grand jeune homme, où la marraine, restée au loin, était représentée, aux fonts, par la maîtresse de l'hôtel où le jeune homme était descendu...

Je viens d'essayer de dépeindre l'essentiel de l'œuvre de Lalouvesc, ou plutôt de notre œuvre à Lalouvesc. Je dis bien : de notre œuvre à nous... Systématiquement, j'ai négligé tout le bien fait à côté de nous, même si nous y collaborions.

Aussi je n'ai rien dit du Cénacle, où les retraites ne cessent pas de juin à octobre — quelquefois trois retraites en même temps — et dont l'influence contribue d'autant plus au succès de l'œuvre commune que le milieu de la villégiature est surtout féminin. Mesurer le rayonnement de prière et de piété chaude qui émane de ce foyer : le Saint Sacrement exposé et la tombe de la « grande humble » est impossible. La simple justice, toutefois,

m'oblige à remarquer qu'une notable partie des grâces dont je parlais un peu plus haut : conversions, abjurations, ont eu le cénacle pour théâtre, et les filles de la mère Thérèse pour douces et discrètes auxiliaires. Et le bataillon des enfants, là comme ailleurs, est, par leurs soins, embrigadé dans la Croisade. La retraite qu'on donne à ces petits — tâche exquise et combien aisée que de donner cette retraite ! — permet de mesurer ce que vaut, là encore, cet embrigadement.

J'ai de même omis volontairement dans notre part à nous, tous les éléments moins centraux ; je n'ai rien dit de nos retraites, pas même de celle des messieurs — qui groupe vraiment, avec l'élite des villégiateurs présents, une grande partie du monde des œuvres et du monde des affaires d'Annonay et de l'Ardèche : vingt-cinq présences d'ordinaire, et une ferveur, une simplicité qui ne manquent jamais d'enchanter et de conquérir le prédicateur.

Il faudrait dire un mot des prêtres que la résidence accueille l'été : œuvre de charité d'abord pour nos frères dans le sacerdoce, si surmenés à l'heure actuelle ; mais œuvre bien féconde aussi par les contacts et les échanges qu'elle permet soit entre eux et nous, soit entre eux-mêmes simplement : c'est une élite qui vient et loge ici, parmi les prêtres — et la teinte de « cléricalisme » qu'ils donnent à la villégiature contribue pour une large part à maintenir la note pieuse... comme à faire fuir les indésirables.

Il y a les colonies de vacances — celles de passage — innombrables — celles qui demeurent, assez nombreuses, les Oranais, notamment, et les Oranaises.

Mais tout cela m'entraînerait trop loin, et je crois en avoir assez dit pour faire comprendre l'ensemble, l'essentiel de l'œuvre de Lalouvesc.

Je n'ai rien dit du tourisme non plus ; mais le pur touriste, simple passant, ne fait pas partie de Lalouvesc et ne peut guère lui faire que du mal. Tout ce qu'on peut lui demander est de passer vite et de se montrer, lors de son passage, respectueux. Je dois cependant à la vérité et à la gloire de S. Régis de noter que tel passant, venu ici en simple touriste, a été brusquement saisi par la grâce du saint tombeau et jeté par elle aux pieds du prêtre.

Mais aucune œuvre n'est possible à l'égard de ces étrangers — pas plus qu'on ne peut quelque chose pour enrayer leur mouve-

ment. Saint Régis est tout seul ici à pouvoir s'il lui plaît agir. Tout ce qui nous est loisible à nous, c'est, à l'occasion, de montrer, à ces hôtes de quelques minutes, le plus de bonne grâce possible, tout en exigeant le respect. Une vie de S. Régis attrayante, un guide spirituel de Lalouvesc à l'usage du simple touriste pourraient aussi faire quelque bien; mais ni l'un ni l'autre n'existent.

Telle quelle, l'œuvre est bien vivante, et elle est bénie.

Elle restera l'un et l'autre — dans la mesure où un minimum de conditions matérielles lui demeureront assurées, mais dans la mesure, beaucoup plus, où l'amour de Saint Régis, là-haut, restera bien vivant.

Vivant, il l'est certainement chez les pèlerins et tout pareillement encore — et peut-être encore plus — dans la paroisse.

Vienne un malheur, ou une menace de malheur — fût-ce chez les moins fervents du pays, chez les plus « à gauche » (1) — le geste qui les jette aux pieds du Saint n'est pas un geste réfléchi, c'est un réflexe.

Il me souvient d'un mariage auquel j'assistai. Typique était l'attitude de toute la noce et surtout des mariés, lors de la vénération de la relique à la fin (car ici, ce rite s'ajoute à la cérémonie). On sentait que, pour tous ces braves gens, mais pour les mariés surtout, ce geste avait vraiment valeur de renouvellement d'un pacte; et le Père Curé pouvait être sûr d'être compris et écouté quand il rappelait, quelques minutes avant, dans son petit discours de mariage, le vieil usage de toujours nommer, dans chaque famille, un des enfants ou Régis ou Régine (on a créé le féminin).

Et si les Pères tiennent à imprimer sur la villégiature elle-même la marque de cette dévotion, c'est par un sens exact et juste de la loi providentielle qui régit tout dans ce pays. Saint Régis est ici chez lui, de par une volonté divine. Qui essaye d'y faire du bien en se passant de lui constatera à ses dépens que ce bien est maigre... Qu'il tente au contraire d'agir — n'eût-il au début que peu de confiance — en s'appuyant sur le Saint Père, l'expérience le convaincra.

On doit, de ce point de vue, louer chaudement les « lec-

(1) Quelques électeurs votent — comme l'on dit encore ici — « républicain »; opposition un peu frondeuse... nullement haine ou irréligion.

teurs » du soir qui commentent réellement la vie du Saint, en dégageant, certes, des leçons, mais celles même que sa vie dégage — beaucoup moins, ceux qui se contenteraient de prendre prétexte de cette vie pour donner un sermon sans lien intime avec elle.

Et il est bon que même la neuvaine ou la semaine à la Sainte Vierge rappellent encore le souvenir du Saint. On sent que la divine Mère et son humble Fils sont d'accord pour que l'efficace soit à son comble quand se trouve observée cette loi: la loi du ciel au saint tombeau.

D'ailleurs l'observance en est douce... Si vite, pour peu qu'on s'y prête, Saint Régis vous prend le cœur. Saint Régis et son peuple aussi...

Parfois l'empire est insensible... puis, au moment de s'en aller, quelque chose soudain se brise... et on sent que l'on était pris...

Et quand l'autobus vous emmène, sur la descente aux mille courbes, peut-être que les yeux se ferment déjà sur de chers souvenirs... Des visages de là-haut vous reviennent, du village, tellement famille, en somme, et tellement village, si j'ose dire, de la Compagnie... Ou bien encore se présentent des images de pèlerins... Et au fond de soi, très doucement, l'on sent battre le cœur nouveau, qu'on emporte, et où quelque chose du cœur du saint s'est imprimé.

Quel sera le dernier visage que je reverrai cette année ? Le visage de tel homme mûr, dont mes yeux ce soir, aux adieux, retrouveront les traits énergiques et le limpide regard bleu, éclairé d'un si bon sourire ? ou le visage de cette infirme, toujours le chapelet aux doigts ?... ou celui des petits enfants ? de mes petites communiantes du 19 mars dernier... l'une n'avait que cinq ans et demi !...

Je ne sais. Mais peut-être souhaiterais-je que les derniers qui m'apparaissent, lorsque je m'en irai d'ici, soient deux petits visages roses qui m'apparurent, voici quinze jours, en plein soleil, sur une route, entre Saint-Pierre et Lalouvesc... La petite avait bien trois ans, le gamin, deux : ils venaient, se tenant par la main... En m'apercevant, ils s'arrêtèrent, interdits... J'avais un béret : visiblement, ils se demandaient : « Est-ce un curé ? » Et soudain ils m'identifièrent : « C'en est bien un », disaient leurs yeux... Alors, rassurés, ils sourirent, et la petite, timidement, me lança : « Bonzou, coura ! »,

...Il me semble qu'à certains jours, rencontrant, aux pays d'en bas, des groupes de petits enfants, qui s'enfuiront à mon approche, il m'arrivera de songer, avec une douceur un peu triste, aux montagnes de Saint Régis, où les petits enfants m'accueillaient, en me rencontrant sur leur route, d'un candide : « Bonzou, coura ! ».

Lalouvesc, 1[er] *avril* 1929.

Louis Berne, s. j.

Terres ingrates du Missionnaire

« *Nostrae vocationis est diversa loca peragrare* ». Vous connaissez comme moi, j'en suis sûr, plus d'un « Père de résidence » qui s'exerce très assidûment à la pratique de cette consigne apostolique — et que, sans doute — ironie des mots — vous ne trouveriez que fort rarement « en résidence » à son point d'attache. Il me faut bien avouer que je suis un peu de ceux-là.

Parmi tant de pérégrinations diverses, je ne vous compterai point les ministères tout à fait classiques, lesquels d'ailleurs, pour n'être pas inédits, n'en sont pas moins très fructueux parfois. Vous n'ignorez rien des retraites paroissiales, des missions de quinze jours ou de trois semaines. Mais il est des tournées apostoliques plus ingrates. En certaines de nos campagnes, tout comme dans la banlieue des grandes villes, il faut maintenant tout rebâtir à pied-d'œuvre.

Alors, à besoins nouveaux, méthodes nouvelles.

Les missions de campagne selon la méthode classique de St Alphonse de Ligori, sont excellentes dans les pays de foi et de pratique religieuse comme l'Ardèche. Elles sont insuffisantes en d'autres endroits où les hommes ne mettent pas les pieds à l'église. Il faut donc trouver autre chose. Et, puisque les gens ne viennent pas, il faut aller les chercher. Il n'y a que celui qui ne sème pas qui soit sûr de ne rien récolter.

Voici quelques essais de missions ambulantes tentés dans la Drôme et surtout en Corrèze.

I. — Diois

En décembre 1926, je fus envoyé, avec le Père Billaud, pour une mission à Luc-en-Diois et ses environs. Mon compagnon devait travailler au centre ; j'aurais à circuler dans les quatre annexes dépendant à cette époque de la paroisse de Luc : Miscon, Beaumont, Jansac et Barnave.

Je n'ai point la prétention de faire une monographie complète des missions du Diois, et, renvoyant nos lecteurs aux articles du Père Dudon, dans les *Etudes* des 5 et 20 janvier derniers, je me contenterai de raconter quelques souvenirs personnels.

Le Diois, nul ne l'ignore, tire son nom de la petite ville de Die (Drôme), sa capitale. Pays très pittoresque, avec des sites montagneux qui n'ont point sans doute l'aspect grandiose des hauts sommets, mais qui nous changent tout de même des vastes plaines bourbonnaises. Le centre de notre mission était donc Luc-en-Diois, dans la vallée de la Drôme, sur la ligne de Veynes à Livron. Un peu après Luc, en remontant le cours de la Drôme, la vallée très étroite présente un aspect fort pittoresque. En 1442, une grosse masse de rochers se détacha de la rive droite, dans un éboulement gigantesque, et, se brisant en deux tronçons sur une arête résistante, barra la gorge en deux endroits différents. Chaos formidable de rocs, dont certains n'ont pas moins de 3 ou 4 mètres de diamètre. Ces deux barrages ont fait monter les eaux, qui s'étalaient jadis en deux beaux lacs : l'un, le « grand lac », en amont du barrage le plus élevé, l'autre, le « petit lac », entre les deux masses rocheuses. Mais les alluvions ont fait monter peu à peu le niveau des lacs, les érosions ont limé le bord des pierres, et, aujourd'hui, les eaux écoulées, il ne reste plus que des terrains très fertiles, coupés par la Drôme, qui franchit les rochers en cascades bruyantes et écumantes.

Dans le pays, depuis les guerres de religion, catholiques et protestants s'entremêlent. Beaucoup, parmi eux, chassés de l'Ardèche, ont franchi le Rhône près de Valence, ont remonté la Drôme et, se heurtant à la grande montagne, se sont installés dans le pays. Certains villages sont presque exclusivement catholiques; d'autres presque exclusivement protestants; en d'autres, enfin, les deux éléments se mêlent dans des proportions variables.

Les communes sont très petites et très éloignées les unes des

autres. Beaucoup ont moins de 100 habitants. La population a baissé considérablement, moins par la diminution des naissances — la natalité est encore bonne — que par l'émigration des jeunes gens vers les villes. Il ne reste à peu près que les propriétaires terriens qui ont des intérêts sérieux dans la région. Aussi ne connaît-on point en cet heureux pays la crise du logement: beaucoup de maisons s'effondrent faute de locataires.

La grosse récolte du pays, c'est la lavande, qu'on ramasse un peu partout, qu'on distille et qui, revendue sous forme d'essence, constitue une bonne source de revenus.

Autrefois, si l'on excepte quelques localités protestantes, chaque commune avait son curé. Maintenant, par suite du petit nombre des paroissiens et de la baisse des vocations sacerdotales, ces paroisses sont rattachées par groupes, malgré leur éloignement, à une paroisse centrale. C'est ainsi que se trouvaient rattachées à Luc-en-Diois, au moment de la mission, les quatre paroisses que j'ai nommées: Miscon, Beaumont, Jansac et Barnave. Elles sont en moyenne à 10 kms du centre, et dans des directions opposées.

Dans ces conditions, le ministère paroissial n'est point facile. Le dimanche, le curé prend sa motocyclette et s'en va dire une première messe dans un village éloigné, voit un peu ses gens, et revient pour la grand'messe dans sa paroisse. En hiver, quand il y a de la neige, le service est assez pénible. Le roulement établi, chacune des paroisses excentriques qui possèdent encore une église et une sacristie suffisamment fournie, peut avoir la messe environ une fois par mois. Comme il y a très peu de foyers catholiques, une dizaine en moyenne dans chaque paroisse, le curé connaît facilement les malades. Les gens d'ailleurs, en général très pratiquants, font prévenir le prêtre, fût-ce par téléphone en cas urgent. Par contre il n'est pas facile, en de telles conditions, de s'occuper des catéchismes. Pour assurer au mieux l'instruction religieuse des enfants, le curé, tous les jeudis, fait sa tournée, toujours à motocyclette, instruit les enfants qu'il peut réunir, parcourant ainsi chaque fois un ou deux villages. En outre l'œuvre de Sainte-Croix reçoit pour les catéchismes, pendant plusieurs mois, un certain nombre d'enfants du Diois, qui s'y préparent à la Première Communion et retournent ensuite dans leur famille.

Il arrive que dans certains villages, des minorités catholiques soient plus ou moins persécutées par des majorités pro-

testantes. Dans une famille foncièrement catholique on me disait ce qu'il avait fallu souffrir pour l'éducation chrétienne des enfants. Pendant la guerre, on disait à la femme, restée seule : « Vous n'avez pas besoin d'allocation, puisque c'est vous qui donnez à manger au curé quand il vient ici. » Par ailleurs, ces difficultés, pour pénibles qu'elles soient, ont souvent pour effet d'attacher davantage ces braves gens à leur foi.

Malheureusement, en beaucoup d'endroits, catholiques et protestants se fréquentent trop, et c'est alors la plaie des mariages mixtes. Quand il s'agit de savoir où se fera la cérémonie religieuse c'est ordinairement la partie la plus fervente qui l'emporte, la femme le plus souvent. Un jeune catholique, peu pratiquant, qui aime une protestante convaincue, ne voit aucune difficulté à se rendre au temple pour le mariage. Si c'est au contraire un protestant assez tiède qui épouse une catholique, celle-ci exige que la cérémonie religieuse se fasse à l'église, et le jeune homme d'ordinaire accepte sans difficulté. Si d'aventure, les deux jeunes gens se sont buttés, l'un pour ne point entrer à l'église, et l'autre pour ne pas aller au temple, il arrive que l'on se passe de toute cérémonie religieuse et que le mariage soit purement civil.

Le protestantisme souffre plus que nous de la pénurie des vocations. Il lui faut recruter ses pasteurs en partie à l'étranger, en Hollande, en Suisse et ailleurs. Au point de vue financier, la situation des pasteurs n'est pas brillante depuis la séparation. Ils vivent du denier du culte, qui rapporte peu; ils reçoivent aussi quelques subsides d'Amérique; mais comme ils n'ont pas de grand casuel, et en tout cas, pas d'honoraires de messes, avec femme et enfants à nourrir, il leur arrive de tirer assez violemment le diable par la queue. Ils tâchent de gagner leur vie comme ils peuvent, en donnant quelques leçons de musique, ou de langues étrangères, mais ces populations terriennes ne constituent pas une bonne clientèle intellectuelle. Aussi les pasteurs vont de quête en quête, au grand amusement des catholiques, goguenards, qui disent aux protestants: « Autrefois, vous prétendiez que le catholicisme était une religion d'argent et que le curé fait payer tous ses services; maintenant votre pasteur ne se gêne pas pour quêter. »

Pendant le temps de ma mission, le P. Billaud travaillant à Luc, je parcourus donc les villages les uns après les autres. J'eus la consolation de trouver une population catholique très

sympathique. Au point de vue matériel, j'ai été très bien soigné. Je logeais chez l'habitant, prenant mes repas à droite et à gauche, et la plupart des familles se disputèrent l'honneur d'avoir à leur table au moins une fois le missionnaire. L'accueil fut partout très cordial et la table souvent trop abondante, le porc, immolé pour l'ordinaire en cette saison, constituant le menu habituel des repas, y compris le légume ou la salade, représentés par le foie de la pauvre bête assaisonné de quelques herbes. Heureusement, pour varier l'ordinaire, vinrent bientôt les Quatre-Temps et la vigile de Noël, et l'on put alors, grâce à la morue, faire un peu reposer l'estomac. Rien ne vaut, d'ailleurs, les courses en montagne pour faciliter la digestion.

J'ai visité ainsi toutes les familles catholiques, et même tous les foyers où se trouvait quelque catholique. Quand il faut atteindre les maisons qui sont tout à fait perdues dans la montagne, ces longues courses en compagnie du bon ange gardien ne manquent pas d'un certain charme. Mais il faut avoir demandé, avant de partir, tous les renseignements nécessaires, car en chemin on ne trouve âme qui vive, et il faut savoir repérer la bonne route en se fiant au sens de la direction. Je fus pris une fois dans une tempête de neige; le sentier caillouteux fort glissant ne retenait plus son homme, et ce fut sur une partie de moi-même peu faite pour la marche à pied que je descendis, trop rapidement, un assez bon bout de chemin.

Mais quelle joie, dans ces courses apostoliques, de se remplir les yeux de ces beaux paysages et surtout de constater le vrai bien fait à ces braves gens, tout heureux de voir un prêtre se déranger pour eux seuls...

Nous eûmes également des réunions et des prédications à l'église. Les gens y venaient volontiers, et ne se faisaient même pas prier pour chanter. Que dire encore? Je me suis occupé des enfants; j'ai pu leur rappeler un peu de catéchisme; j'en ai préparé un au moins à la première communion privée. Un jour j'ai confessé un jeune garçon en plein bois, et je me disais à part moi: « Même si ce gars ne peut venir communier à l'église, le voilà confessé et c'est toujours autant de gagné. »

J'ai porté les sacrements aux malades, et parfois, comme à Jansac, en cortège solennel, comme on ne peut plus guère le faire, hélas! en beaucoup de paroisses: un vieux sacristain allant par devant, avec sa lanterne, en agitant la sonnette, et les fidè-

les accompagnant le Saint Sacrement, puis agenouillés autour des malades, pendant que ceux-ci recevaient la Communion.

Mais c'est le temps qui manquait; le programme avait été fixé d'avance; je ne devais rester que trois jours dans chaque paroisse et c'était bien court.

Les résultats ont été somme toute bien consolants. Dans les rochers se cachent souvent de jolies fleurs. Ces gens, en général bons chrétiens, souffrent de ne pas voir suffisamment le prêtre et de n'avoir qu'une messe par mois. Aussi veulent-ils profiter de la grâce quand elle passe. La plupart des femmes et une minorité importante d'hommes se sont approchés des sacrements.

Le soir de Noël, après avoir dit la messe de minuit à Barnave et deux messes le matin à Jansac, je reviens à Luc, où je retrouve le P. Billaud. Nous clôturons ensemble la Mission, heureux d'avoir été les instruments du Bon Dieu, pour la joie spirituelle de tant d'âmes.

II. — Corrèze

Nous avons été appelés une première fois, le P. Billaud et moi, dans la région d'Ussel-Neuvic, pour des missions dont le programme se déroula selon le rite ordinaire; j'y suis retourné seul une autre fois, pour des tournées apostoliques d'un genre un peu différent. Figurez-vous un vaste plateau, élevé de 500 mètres environ, mamelonné et très boisé. On y rencontre assez peu de champs de céréales, mais de nombreux pâturages et des landes couvertes de bruyères et de genêts. Le plateau est parsemé de quelques étangs, sillonné de rivières ou de simples ruisseaux peu profonds mais gracieux et pittoresques. Paysage d'aspect très calme et reposant et qui doit être assez agréable pendant l'été. Je n'en ai malheureusement joui que pendant la mauvaise saison, sous une brume épaisse qui pouvait soutenir la concurrence avec les brouillards de la Ruhr et des bords de la Saône, et qui ne présente qu'un charme très relatif au retour des tournées dans les villages par une nuit sans lune!

La population est assez clairsemée. La culture étant, sur ce plateau, moins rémunératrice que dans les grandes plaines, la désertion des campagnes y est aussi plus accentuée. Là encore, ne restent fidèles au pays que les cultivateurs qui ont à y

maintenir des affaires et des intérêts sérieux, surtout dans les petits villages éloignés des bourgs plus importants. Aussi bien est-il rare que l'on trouve des pauvres dans ces hameaux dont les habitants sont presque tous propriétaires terriens. Certains même ont des fortunes assez rondelettes, en particulier ceux qui possèdent une certaine étendue de bois. L'exploitation des forêts est, en effet, d'un bon rapport pour qui a un peu d'avance et sait faire en temps opportun des coupes rationnelles, sans déboiser à tort et à travers. Toutefois beaucoup d'habitants, ne pouvant trouver dans l'agriculture de quoi se procurer une vie suffisamment aisée, — il y faut beaucoup plus de terrain que dans nos plaines bourbonnaises, — vendent ou mettent en location leurs propriétés et s'en vont chercher fortune sous d'autres cieux. Ils se font marchands de toile ou de parapluies, cordonniers, agents de police, commissionnaires en vins de Bordeaux... Il y en a même qui poussent l'audace jusqu'à se dire natifs « de Corrèze près Bordeaux ». Il est vrai qu'ils placent leur marchandise en Belgique et qu'en somme, vu de loin, Meyssac n'est pas si loin de la Gironde.

Cette émigration n'est que peu favorable à la moralité. Ceux qui reviennent dans le pays ne rapportent pas d'ordinaire les fruits les meilleurs de la moderne civilisation. C'est ainsi qu'on trouve dans le pays beaucoup de faux ménages, unions libres, mariages civils, divorces, en plus grand nombre, semble-t-il, qu'en d'autres régions. La population restée saine ne manifeste pas à leur égard cette réprobation, tacite ou déclarée, qu'ils rencontrent parfois en des pays d'un niveau moral plus élevé. Nous avons eu tout de même l'occasion, là où le curé de la paroisse avait préparé le terrain, de régulariser certaines situations.

Ce qui nuit également beaucoup à la religion, dans ce pays, c'est « la politique » dans le sens péjoratif du terme. Ces gens ont toujours eu fort développé, au point de vue électoral, un instinct très sûr de la direction, c'est-à-dire que depuis l'invention des députés et des parlements, ils ont toujours su voter pour un membre de la future majorité, devinant à l'avance, non sans un certain flair, le parti qui triompherait aux élections, et votant en conséquence. Aussi on ne compte plus les ministres sortis de chez eux; en dernier lieu, l'honorable M. Queuille, citoyen maire de Neuvic. Cela ne va pas d'ailleurs sans quelque bénéfice, à leur petit point de vue: des protections, des faveurs, ou même certaines assurances contre l'autorité publique: on m'a cité le

cas d'un brave gendarme qui, pour avoir dressé procès-verbal à un électeur de M. Queuille, fut à son tour morigéné pour excès de zèle. Actuellement, le vent soufflant à gauche et poussant au laïcisme, il est prudent de ne point paraître dévot. Pas d'anticléricalisme sectaire, — on n'en fait point aujourd'hui ostentation dans les milieux officiels, — mais il convient de rester fidèle à la pure orthodoxie laïque. On n'insultera donc point M. le Curé, on sera même poli à son égard, mais on évitera avec le plus grand soin tout ce qui pourrait ressembler, fût-ce de très loin, à une « *communicatio in sacris* ». On se tiendra sagement à la porte de l'église, ou mieux encore au café d'en face pendant les cérémonies des funérailles, laissant aux bonnes femmes le soin de prier pour le mort; on recevra M. le Curé chez soi, — il faut savoir vivre, — mais parfois on refusera toute participation au denier du culte, ce qui serait subventionner officiellement la religion. Non qu'il y ait là chez tous un principe bien arrêté; mais que voulez-vous, quand on est électeur de M. Queuille, ou surtout conseiller municipal aux côtés du Ministre-Maire...!

Parmi les journaux, *le Quotidien* est des plus répandus. Heureusement la *Croix de Corrèze* est encore assez lue, en sa qualité d'unique feuille régionale, donnant toutes les petites nouvelles du pays. Naturellement le communisme fait des progrès et l'influence radicale commence à décroître au profit des « purs ».

Il faut déplorer aussi le manque de prêtres dans ce pays de population peu dense. Un curé devra desservir un territoire de 10 kilomètres de rayon. Quand il n'a pour tout moyen de locomotion que ses deux jambes, il ne peut guère atteindre facilement ses ouailles.

Le tableau, dans l'ensemble, peut donc paraître d'une tonalité plutôt sombre. On rencontre tout de même de bonnes familles, quelques personnes pieuses. D'ailleurs ce coin de Corrèze constitue la plus mauvaise partie du diocère. Déjà du côté de Bort, c'est beaucoup mieux, et nous avons été édifiés de trouver dans une paroisse, à Saint-Victorin, des traditions encore bien vivaces.

J'en viens maintenant à nos essais apostoliques en cette contrée fort déshéritée. La famille de l'un des NN. proposait très généreusement de soutenir les œuvres qui seraient tentées pour

venir en aide aux curés dans l'évangélisation de leurs paroissiens éloignés. Je fus désigné pour un premier essai sur le territoire de Neuvic. Cette paroisse ne comprend qu'une commune, mais de taille respectable, sur une étendue de 25 kilomètres de longueur (18 kilomètres à vol d'oiseau) et 12 en largeur, avec des villages disséminés un peu partout. La population est d'environ 3.000 âmes, dont 1.500 au bourg principal. Les plus gros hameaux ont une centaine d'habitants.

M. le Curé, toujours plein de zèle et infatigable, secondé par un vicaire très dévoué, profita de mon séjour à Neuvic pour faire avec moi une tournée dans les villages, surtout les plus éloignés du centre, à 8, à 12 kilomètres de l'église. Je n'eus donc pour cette première expédition que peu d'initiative; j'étais en somme un second vicaire adjoint au clergé de la paroisse.

On conçoit que pour des gens habitant si loin du centre l'assistance à la messe ne soit pas facile. Un autre très gros problème est celui des catéchismes. Pour ceux des enfants qui viennent à l'école de Neuvic, il n'y a qu'à les réunir à l'église; mais pour ceux qui fréquentent les écoles de hameaux, il faut faire appel à des catéchistes volontaires. M. le Curé profita de nos visites pour réorganiser ce service. On s'adresse ordinairement à des veuves, à des femmes âgées qui n'ont plus de charges de famille, ou à des jeunes filles,quelquefois un peu prolongées, douées de bonne volonté et suffisamment instruites de leur religion. Si l'on peut trouver des personnes jeunes, élevées dans un pensionnat catholique, il n'y qu'à s'en louer: leur science religieuse est plus fraîche. On en rencontre quelquefois, car le laïcisme est moins en honneur chez les femmes, qui sont peu attaquées par la politique. Mais on ne peut guère s'adresser à des personnes habituellement occupées et qui ont assez à faire par ailleurs. Nous avons pu trouver dans les villages dépendant de Neuvic les dévouements nécessaires. En d'autres endroits, bien des gens promettent, pour se débarrasser de vous, et pendant que vous êtes loin, ne bougent plus le petit doigt.

Les catéchistes trouvées, il faut encore décider les parents à envoyer chez elles leurs enfants, et c'est chose fort malaisée. Il faut en effet compter avec les rancunes et les brouilles: « Je ne veux pas que mon petit mette les pieds chez elle. » Bien souvent l'orgueil s'en mêle : « Je ne suis pas plus bête qu'une autre et je suis aussi capable que cette femme de faire le catéchisme à mon enfant. » Seulement, ce catéchisme, on ne le fera pas pour

autant. Les parents décidés, les enfants ne sont pas toujours d'une assiduité exemplaire. Ils viennent ou ne viennent pas, au gré de leurs caprices. Le curé de Neuvic a réussi cependant à obtenir un certain résultat en exigeant l'assiduité au catéchisme sous peine de n'être point admis à la première communion solennelle. Il se rend d'ailleurs lui-même, le plus souvent possible, dans les villages, pour contrôler l'enseignement, relancer les enfants, et, plus encore que ces petits, leurs parents, qui font preuve souvent d'une incurie lamentable et se désintéressent tout à fait de la science religieuse de leurs enfants.

Dans ces conditions, il faut absolument un curé très zélé, relativement jeune et pourvu d'une petite automobile. Si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, il doit trop espacer ses inspections, toute l'organisation des catéchismes aura tôt fait de péricliter; et sans les catéchismes c'est bien vite l'ignorance religieuse la plus crasse. Tout compte fait, dans les hameaux de Neuvic, grâce à Dieu et à ses prêtres, les catéchismes ne vont pas trop mal. On n'en peut dire autant malheureusement de la fréquentation des sacrements par les enfants. Il est bien difficile à ces pauvres petits de venir à jeun de si loin pour communier. Quelquefois dans l'année, c'est déjà bien beau, et pour la communion fréquente, il n'y faut pas compter.

Venons-en, si vous le voulez bien, à nos courses apostoliques. Il s'agissait, avant tout, d'atteindre les gens par des visites à domicile ou encore, dans les plus gros villages, par des causeries agrémentées de projections. Nous emportions dans l'auto de M. le Curé tout le matériel nécessaire, y compris la toile et le carbure à acétylène. Confortablement installés à trois dans une auto à deux places, M. l'Abbé se mettait à califourchon sur la voiture comme il pouvait. Ce n'est pas, sans doute, au point de vue confort, l'idéal du voyage d'agrément, mais nous récitons notre chapelet en commun pour unir la prière à la pénitence et attirer les bénédictions du ciel sur notre ministère.

Arrivés dans le village, on dépose tout son fourbi chez un habitant qui doit cet honneur pour l'ordinaire au fait que sa demeure est assez centrale, qu'elle possède une des plus grandes salles du village et que le propriétaire, autant que possible, n'est brouillé avec personne. Quelques salutations échangées avec les habitants de la maison, nous visitons tous les foyers du village, ainsi que les habitations isolées dans les environs. On apprend

ainsi à connaître son monde. On peut repérer les malades et les infirmes auprès de qui trop souvent le prêtre n'est pas appelé. On demande des nouvelles des enfants, on s'enquiert de leur baptême (retardé couramment bien au-delà des limites permises). Après avoir indiqué où se font les catéchismes et encouragé les parents à y envoyer leurs enfants, l'un de nous profite de l'occasion pour distribuer de petits catéchismes, des bonbons, des images, ainsi qu'un tract que j'avais intitulé « Dieu et l'homme » et qui montre la nécessité de la religion. On ne lit pas les livres; le catéchisme est laissé aux enfants, mais on lira les tracts. Nous terminons la visite par une invitation à la séance de projections. Cette invitation fait bon effet et les gens y répondent volontiers.

Quand tout le monde est à peu près réuni, on verse l'eau dans le récipient à acétylène, on allume et la séance commence. Une petite histoire gaie, pour amuser les enfants et mettre l'assistance en belle humeur, puis nous projetons sur l'écran... le catéchisme en images de la Bonne Presse, tout simplement. Le sujet d'ailleurs variera suivant les auditoires. La vie de Notre-Seigneur par exemple permettra d'expliquer l'Incarnation et la Rédemption. Dans les hameaux de Neuvic, on pouvait procéder en grand esprit de simplicité. Nos projections, qui paraîtraient puériles peut-être à certains auditoires de villes, faisaient en général bon effet. Nous avons donné cette fois *le Symbole des Apôtres*. J'expliquais chaque tableau. On peut rappeler ainsi en une heure, et de façon plus vivante, les vérités essentielles de la doctrine chrétienne. Je n'ai entendu que très rarement des réflexions désobligeantes. Ordinairement les braves gens intéressés nous écoutaient attentivement. J'ai noté en particulier l'impression très forte produite par le passage sur l'enfer: « la vie éternelle mauvaise ». Comme disait un vieux curé, le plus mauvais tour à jouer au diable, c'est de le démasquer en découvrant le terme ou il veut nous mener. La séance s'achève par un cantique, projeté sur l'écran, et que chantent au moins les jeunes filles et les enfants; et par une courte prière récitée en commun, avec une invocation à la Sainte Vierge, N. D. de Pennacorn.

Après un brin de causette, on plie bagage; et c'est le retour, la nuit tombée, dans le brouillard. Nous récitions encore un chapelet et rentrions à la cure vers 9 ou 10 heures pour manger la soupe. Le premier soir, en revenant, un pneu à plat! Nous mettons la roue de secours. Au bout de quelques kilomètres, une

autre crevaison. « C'est la joie parfaite », s'écrie M. le Curé. « Le diable met des bâtons dans les roues », dit le vicaire. C'était le cas, *stricto sensu*. Impossible de réparer, les deux valves étant arrachées. Nous en sommes quittes pour rouler l'auto dans le fossé et revenir à pied de 7 kilomètres, juste à temps pour prendre quelque chose avant minuit.

Nous avons pu, avec la permission de l'évêché, célébrer la Messe en deux hameaux spécialement éloignés de l'église paroissiale. Bien entendu, il n'y avait pas de chapelle, et il a fallu s'installer chaque fois dans une maison abandonnée. La veille nous apportions le matériel, et après une courte instruction, nous entendions les confessions. Une planche percée de trous tenait lieu de *crates*. Le tiroir de la table sur laquelle était installé l'autel, retourné et posé à terre, servait de prie-Dieu pour le pénitent; comme il n'y avait qu'une pièce dans la maison, les pénitents attendaient dehors leur tour de confession. Après la messe, nous portions la communion dans le village aux malades et aux infirmes. En chaque hameau, un tiers des habitants environ, dont deux ou trois hommes se sont approchés des sacrements. Ce résultat n'eût pas même été atteint si nous étions restés cantonnés à l'église.

Je suis retourné dans cette région l'hiver dernier, non plus à Neuvic cette fois, mais dans deux paroisses voisines, Saint-Hilaire-Luc et Palisse, qui dépendent régulièrement du curé de Lamazière-Basse. Celui-ci étant malade, elles sont confiées provisoirement au curé de Neuvic, pourtant déjà bien chargé. Je terminai mon séjour en Corrèze à Maussac, village qui dépend du curé de Gombressol. Trois paroisses donc que je visitai successivement.

Je dus cette fois me débrouiller tout seul, le curé de Neuvic, retenu par sa paroisse, ne pouvant, bien entendu, m'accompagner. Je trouvais le vivre et le cantonnement à l'auberge ou chez des particuliers; parfois, comme à Palisse, à 3 kilomètres de l'église. Ce n'était pas le confort moderne le plus exquis. Pendant la période des grands froids, il gelait à côté du feu, car les poêles là-bas sont presque inconnus et l'on s'en tient toujours à la grande cheminée des ancêtres. Il m'est arrivé de trouver gelé certain instrument de toilette. A l'église, il fallait s'ingénier pour empêcher l'eau et même le vin de geler dans les burettes. Je les entourais d'un cercle de bougies allumées. Un certain soir je

pensais avoir les pieds gelés, littéralement. Après examen approfondi, à la bougie, je diagnostiquai plus exactement le mal: ces taches noirâtres sur les pieds enflés n'étaient, semble-t-il, que de bonnes engelures. J'ai donc pu continuer à trotter, bien qu'avec peine, au long des routes neigeuses. Bénédiction du bon Dieu, qui doit contribuer aux fruits du ministère.

En fait de consolations, je n'ai pas mangé mon pain blanc le premier. J'ai débuté à Saint-Hilaire-Luc où je n'ai guère trouvé qu'une bonne famille, un meunier et sa femme, restés malheureusement sans enfants, à leur grand regret, et qui vivent dans leur moulin entourés de leurs neuf chats. Dans ce pays, l'extrême droite est représentée par des radicaux. A côté des communistes très nombreux, et qui d'ailleurs sont tous propriétaires, ils passent pour des piliers de l'ordre réactionnaire. Dans les milieux communistes, on lit peu *l'Humanité*, d'allure trop révolutionnaire, mais beaucoup *la Voix paysanne* de Limoges, qui sert à ses lecteurs un communisme édulcoré, à l'usage des petits propriétaires ruraux, jaloux seulement de qui possède un peu plus qu'eux. Dans mes visites à travers le village, j'ai rencontré un communiste, qui était, lui aussi, en tournée de propagande. Il a été correct, mais ne m'en a pas moins servi les vieux bobards sur l'Eglise d'aujourd'hui qui sert la cause du capitalisme en prêchant aux humbles la résignation... etc. Dans ces visites, j'ai été bien reçu à peu près partout; en prenant congé, je laissais mes tracts. A l'église, pour débuter, j'ai eu, en tout et pour tout, à la messe du dimanche, trois femmes, dont deux sourdes. J'ai prêché tout de même. Pas un homme ni un garçon n'a mis les pieds à l'église pendant toute la durée de mon séjour. Le meunier, qui aurait pu venir, était malade. Les petits s'enfuyaient en vitesse dès qu'ils me voyaient et, en dépit des bonbons, allaient se réfugier sous le préau de l'école communale, où ils savaient que je n'irais pas les relancer. J'ai essayé de les atteindre à l'endroit où ils mangent la soupe, car à la campagne les enfants des villages prennent le repas de midi au bourg. Débandade générale quand j'arrivais. D'ailleurs un certain nombre d'enfants de communistes ne sont pas baptisés. J'ai pu garder tout de même près de moi quatre petites filles et leur enseigner un brin de catéchisme, et j'ai fait faire la première communion privée aux deux plus instruites. La femme chez qui elles mangent a bien accepté de leur continuer cette modeste instruction religieuse: cela durera ce que cela pourra.

Bien entendu, dans ce triste pays, morts sans sacrements, enterrements civils... etc., tant qu'on voudra. J'ai tout de même pu confesser un homme dans son lit. Il avait reçu une bonne râclée de la part d'un communiste, à tel point qu'on avait dû lui donner l'Extrême-Onction, alors qu'il était dans le coma; et cette salutaire leçon l'avait ramené au parti de l'ordre, quand il avait repris connaissance: comme quoi la grâce peut se servir de tout!

A Palisse, les choses allèrent un peu mieux, du moins pour les enfants. Car, en fait de grandes personnes, si l'on excepte le dimanche, j'eus comme auditeurs, à la seule réunion du soir que j'ai tenté de faire à l'église, deux jeunes filles, ni plus ni moins. Dans les hameaux qui ont une école, rien n'était organisé pour les catéchismes. J'ai trouvé une petite fille de onze ans bien disposée, qui ignorait tout de la religion. J'ai essayé, avec le curé de Neuvic, d'installer un centre de catéchisme chez une vieille fille. Combien de temps cela durera-t-il? Le curé de qui dépend ce hameau est très occupé par la paroisse principale où il réside, à 15 kilomètres de là, sans autre moyen de locomotion que ses deux jambes, avec une phlébite; et les chemins sont mauvais. Il faudrait absolument un curé à Palisse, mais les prêtres manquent et les vocations sont peu nombreuses.

Au bourg du moins, j'ai été très édifié de la façon dont se faisait le catéchisme. Les enfants arrivent tous vers 11 h. 1/2 après avoir mangé la soupe. La fille du sacristain s'occupe des plus grands, aidée par une compagne. Quelques enfants qui ont déjà fait leur première communion sont restés avec leurs camarades, se faisant moniteurs des plus petits, leur apprenant les prières et les principaux mystères de la religion. Aucun désordre; les moniteurs, deux garçons et deux filles, prennent leur rôle très au sérieux. L'un de ces garçons fera peut-être quelque jour un bon prêtre, si Dieu le veut.

Grâce à la générosité du curé de Neuvic, nous avons eu un bel arbre de Noël, accompagné d'une séance de projections sur Lourdes. Auparavant nous avions fait à l'église une jolie cérémonie d'enfants pour la première communion privée de quelques petites que j'avais eu le temps de préparer. Il y a là, grâce à Dieu, une promesse pour l'avenir.

Les parents d'ailleurs n'ont pas été abandonnés. J'ai visité tous les foyers, — la paroisse s'étend sur 15 kilomètres dans

tous les sens —; j'ai distribué mes tracts, et, toujours grâce au dévouement du curé de Neuvic et de son vicaire, nous avons fait cinq conférences avec projections, une à Saint-Hilaire-Luc et quatre à Palisse. Gros succès pour l'auditoire. On s'entassait à nos réunions, et bien des gens, y compris les communistes, ont reçu ainsi quelques bribes d'instruction religieuse. Les auditeurs n'ayant point tout à fait l'heureuse simplicité des campagnards de Neuvic, nous n'avons pas donné le catéchisme en images, mais la Vie de Notre-Seigneur, avec instruction à l'appui. Pas de cantique; pour terminer, une courte prière seulement, à laquelle d'ailleurs on se gardait bien de répondre par respect humain. La représentation avait porté tout de même. Les gens regardaient et écoutaient très attentivement, non sans nous remercier, à la fin, d'une séance aussi intéressante.

La dernière paroisse évangélisée fut Maussac. Le P. Billaud était mon voisin à Combressole, localité plus difficile encore. Ce dernier secteur est considéré comme bon. En effet, les gens m'ont reçu avec grande sympathie dans leurs maisons, et malgré le froid intense sont venus nombreux à nos réunions à l'église.

Pour les sacrements, ce fut plus modeste. Je n'ai eu, pour 550 habitants, qu'une cinquantaine de confessions, dont sept d'hommes ou de jeunes gens.

A la gare, qui se trouve à 3 kilomètres de l'église, s'est constitué un groupe important d'habitations. Je m'y suis rendu plusieurs fois. Je réunis d'abord les enfants chez un excellent homme de boulanger. La scène ne manquait pas de pittoresque. J'étais assis à côté des gros sacs de farine, au milieu des enfants, tandis qu'à mes pieds un gros chien, en se secouant vigoureusement, nous saupoudrait d'une fine poussière blanche. Pour les hommes, la réunion se tint, comme il sied, au Café de la Gare. Beaucoup de monde; la grosse majorité des électeurs était là et on était même venu du bourg. J'ai parlé pendant trois quarts d'heure, debout derrière une table, sur la nécessité de la religion. Silence réel, attention qui paraissait sérieuse, mais quelle tabagie! J'ai confiance tout de même qu'en dépit de cette fumée bleuâtre, il se sera fait un peu de lumière dans les esprits. Je devais distribuer des crucifix, en terminant. Mais le respect humain empêchait mes auditeurs de faire un pas pour venir les chercher. Ce fut donc moi qui me déplaçais pour en donner un à tous ceux qui d'un signe de tête montraient qu'ils acceptaient

le cadeau. Bien peu sont sortis sans ce petit souvenir. M. le Maire en personne est venu me remercier et me demander un crucifix. Je me suis même laissé dire que, si je me présentais aux élections municipales, j'étais assuré d'être élu. Un succès plus spirituel aurait mieux fait mon affaire; mais, encore une fois, dissiper des préjugés, éclairer un peu les esprits, ce n'est pas perdre son temps.

Somme toute, je suis loin de croire que ces diverses missions aient été vaines. Plusieurs en ont profité sérieurement; et de songer seulement à telle ou telle âme, on ne regrette pas sa peine. Auprès des autres d'ailleurs, l'effort persévérant obtient toujours quelque résultat. Seulement il y faut un travail de longue haleine, dont seul est capable le prêtre chargé de la paroisse, qui demeure sur place et peut se remettre sans cesse à la tâche. Sans doute le missionnaire apporte un élément de nouveauté par sa présence, il excite la curiosité et stimule davantage les consciences qui ne s'habituent que trop vite aux objurgations de leur curé. Mais son action, pour être efficace, doit être préparée, soutenue et continuée par celle du prêtre qui demeure. Sans quoi tout ne sera que feu de paille. Malheureusement le curé qui dessert plusieurs paroisses dans un rayon très étendu autour de son presbytère ne peut accomplir tout le bien qu'il voudrait. *Rogate ergo Dominum messis...*

Terres ingrates du missionnaire, c'est bien un peu celles-là que je viens de décrire, surtout si je les compare à ces régions privélégiées, si nombreuses encore chez nous, où les missionnaires moissonnent à pleines mains. A Lamastre, dans la catholique Ardèche, j'ai vu, pendant la mission, une église bondée tous les soirs. Là, pas n'est besoin d'aller chercher les gens jusque chez eux. Et je m'enthousiasmais moi-même à prêcher des chrétiens si convaincus. Le jour de la Toussaint, sur une population de 1.800 catholiques environ, nous avons eu 1.250 communions, dont 550 d'hommes ou de jeunes gens. Et cependant sur ce nombre il ne faut pas compter les enfants, qui avaient communié auparavant. En outre un certain nombre de femmes, ayant rempli leur devoir le dimanche précédent, n'étaient pas revenues ce jour-là. Devant ces moissons toutes blanches, comment ne pas songer, avec tristesse, à mes pauvres pratiquants, si clairsemés, des plateaux de la Corrèze...

Malgré tout, le travail sur ces terres désolées est attachant.

Dieu nous donne cette force d'âme et cette sérénité que notre Père Ignace demande à ses missionnaires et qui doit les rendre supérieurs aux difficultés comme au succès! *Operarios inconfusibiles*.

Je mendie, à ces intentions, « quelques *Ave Maria* », que vous réciterez, « dans le secret », à Notre-Dame de Fourvière.

Moulins, en la Saint-Jean-Baptiste, 1929.

Jean Vichy, S. J.

PAGES D'HISTOIRE

La Maison Saint Joseph, à Lyon

au temps du B. P. de La Colombière

Les maisons où vécut le Bienheureux

Le Père de la Colombière ne fut pas un de ces coureurs que la première partie de notre deuxième règle rend impossibles à suivre. Assez peu de résidences, et en chacune d'elles, même à Paray-le-Monial, existence presque sédentaire. Il est vrai que sa vie religieuse fut courte, vingt-quatre ans.

Saint-Saphorin — les documents du temps ne connaissent pas d'autre nom — Vienne, les trois maisons de Lyon, les deux d'Avignon, le collège de Clermont à Paris, Paray-le-Monial, le palais de Saint-James et la prison du King's Bench à Londres: voilà ses divers domiciles, plus ou moins stables.

Il vit Saint-Saphorin souvent: baptisé là, enfant (1641-49), jusqu'en 1658 y passant ses vacances, plus tard (1679 et les années suivantes) visiteur temporaire en convalescence. Vienne ne le possède que quelques mois, assez, peut-être, pour y faire sa première Communion.

Externe à Lyon, il fréquente le petit Collège Notre-Dame pendant trois ans (oct. 1650-sept. 1653); le grand Collège de la Trinité cinq ans (oct. 1653-sept. 1658). Externe, cela veut dire qu'il habitait ailleurs. Où? Dans le quartier Saint-Jean, puisque l'Externat avait été ouvert afin d'éviter aux enfants le passage

dangereux du Pont de Saône. Mais chez qui? Parents ou amis? Ou pension?

Il revient dans cette ville professeur de Rhétorique, trois ans; prédicateur un an, auditeur du Troisième An cinq mois (1670-1674). Il s'y retire, épuisé, au retour d'Angleterre (mars 1679-août 81).

Avignon voit les prémices de sa vie religieuse, Noviciat, Philosophie, Régence (1658-1666). Paris achève sa formation scientifique, le temps de la théologie (1666-1670). Londres l'héberge d'octobre 76 à janvier 79. Il vient à Paray trois fois : Supérieur, après son troisième An, du milieu de février 75 à octobre 76; passant, au revenir de Londres, un mois (février-mars 79); moribond, six mois, d'août 81 à février 82.

Ce petit Paray auquel son nom reste attaché le garda moins que Londres, deux ans un mois contre deux ans trois mois. Il fut parisien quatre ans, avignonnais sept ans, et surtout, pendant quinze ans, lyonnais.

Des maisons qu'il habita six existent encore, le noviciat d'Avignon devenu l'hôpital Saint-Louis, les quatre collèges d'Avignon, de Lyon et de Clermont — aujourd'hui trois lycées et une mairie — et le palais de Saint-James, le seul qui n'ait pas changé d'usage. Les chambres que le Bienheureux occupa s'y cachent, remaniées. Arrivera-t-on à les identifier? Ce serait une joie d'en vénérer les murs comme on fait à Rome la cellule de Saint Berchmans.

La maison de son enfance, celle de son Troisième An, n'existent plus qu'en bribes; il est fort difficile d'en reconstituer l'image. Pour Paray, l'étude exige de pénibles confrontations d'actes notariés où la critique n'a pas dit son dernier mot.

Dans ses voyages, le P. de la Colombière passa à Roanne, à Charolles, à Condrieu, à Dijon; autant de chapelles où il pria, autant d'autels dignes de nos hommages. Celui de Roanne, chapelle du Lycée, est particulièrement accessible. Et nous ne parlons pas de l'église de la Trinité ni de celle de Saint-James, encore inchangées. Le Bienheureux y célébra maintes fois les saints mystères: sept cents fois à Saint-James, plus d'un millier à la Trinité.

Ici nous ne parlerons que de la maison Saint-Joseph.

Des plans, des gravures éclairciraient et réjouiraient le texte. La parole isolée risque de mériter les anathèmes de Boileau, et c'est grave,

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales ;
Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin
Et je me sauve à peine au travers du jardin.

La Maison Saint Joseph

Vers la fin d'août 1674, un peu avant, si la fatigue dont il se plaint en juillet dans sa lettre au P. Bouhours exigea du repos, un peu après, s'il voulut subir jusqu'au bout les chaleurs de la ville, le P. de la Colombière quitta au grand Collège une de ces chambres médiocres dont le P. Perpinian s'accommodait si mal, pour se rendre, à quelques centaines de mètres au sud, dans sa nouvelle demeure. Son status le menait au troisième An, dans la maison Saint-Joseph, rue Sainte-Hélène.

La rue portait déjà ce nom, et le tenait d'une ancienne Recluserie, qu'avait achetée le sieur Roville, imprimeur, pour y mettre ses presses.

Qui veut se représenter le quartier d'alors, parcourra la rue Chazières d'aujourd'hui, ou le chemin de Sainte-Foy à Saint-Irénée; le passage large de quatre mètres cinquante au plus, de longs murs inexorables par-dessus lesquels on apercevait des sommets d'habitations la plupart rébarbatives. La rue Saint-Joseph, qui venait de Bellecourt (1), n'égayait guère, se faufilant entre la Visitation à l'ouest, les Filles Pénitentes et les Recluses à l'est.

Car c'était un quartier de couvents: Sainte-Claire, voisinant la Saône, l'abbaye d'Ainay aux innombrables toitures, les jardins de Saint-Joseph, ceux de la Visitation, des Recluses et de Sainte-Elisabeth (Charité), gros monastère qui, en 1656, comptait 60 religieuses, tous ces enclos ne faisaient presque qu'un tenant, barrant la presqu'île et la terminant au sud en buttant contre les Remparts (rue des Remparts-d'Ainay). Ni la rue d'Auvergne, ouverte en 1738 par concession de l'Abbé d'Ainay sur la partie extrême de son terrain, ni la rue Jarente, postérieure encore (1772), n'aéraient les communications. Pour qui descendait de

(1) Bellecourt, *curtis* et non *curia*.

Bellecourt au confluent, lequel couvrait tout l'espace compris entre Sainte-Blandine et la rue Franklin, il n'y avait que deux voies directes, les rues Vaubecour et de la Charité.

De Bellecourt, le Père prit donc la rue Saint-Joseph, qui se terminait à la façade de l'église, et tourna légèrement à droite, où la porte s'ouvrait.

Plus à droite encore, il apercevait la maison des congréganistes, et à gauche, contiguë à l'église, la maison des retraites, la seule qui ait laissé des traces. Le tout se poursuivait le long de la rue Sainte-Hélène, sur un front presque rectiligne de près de 140 mètres. L'ensemble des trois propriétés, Congrégation, Résidence et église, Retraites, offrait la forme d'un quadrilatère, presque un trapèze, rectangle aux deux angles du nord. La face ouest mesurait 165 mètres; la face est, 120; la face sud, 153. Le quadrilatère fut légèrement ébréché quand les Pères, vers 1720, vendirent à la ville, pour une rente de 220 livres, un peu de terrain pour un jeu de l'Arc, qui ne fut détruit que vers 1860.

Comme le Grand Collège, la Résidence possédait une belle bibliothèque, non publique, « mais les personnes curieuses peuvent en avoir aisément communication », nous disent les Almanachs de Lyon.

Les jardins, également coupés en trois lots, s'étalaient fort vastes: car la chapelle des messieurs ne mordait que 25 mètres, le quadrilatère du Troisième An que 40, l'église que 32; le reste était bâtiment en bordure (1).

---

(1) N'est-ce pas dans ce jardin St-Joseph, peut-être au centre de la petite cour carrée qu'entouraient les bâtiments du Troisième An, que se trouvait, la curieuse corbeille de fleurs — corbeille mariale — que le P. de Barry décrit en son quasi roman *Paulin et Alexis*, première partie de l'*Annus marianus*. Qui sont Paulin et Alexis? Des êtres vivants, le P. l'assure; religieux ou séculiers, l'auteur ne veut pas le dire; il affirme simplement que, provincial, il passait chaque année par la ville où ils habitaient : allusion claire à la visite canonique. Paulin et Alexis semblent donc des religieux de la communauté de Lyon pénétrés de dévotion envers Marie.

Par ailleurs la maison d'Alexis est proche de la Visitation. La Vie de ces deux dévots est tellement chargée d'exercices de piété et de miséricorde qu'ils ne peuvent rien faire d'autre. Leurs industries, leur mystique rivalité, demandent une fraîcheur que l'on ne trouve guère que chez de tout jeunes religieux. Le luxe de leurs collections, de leur chapelle, de leur bibliothèque, convient à un couvent de ce temps-là plus qu'à un particulier.

Voici la description. Nous n'avons malheureusement du livre français que la traduction latine faite deux ans après sa publication par un Allemand.

« Un jet d'eau jaillissant au milieu du jardin rend ce lieu infiniment « agréable. Tout autour, une grande rosace fleurie divisée par des rayons

Les constructions que le P. de la Colombière avait sous les yeux ne remontaient pas au delà de 1606. En 1592, Louis de Rhodes donna son bien pour fonder à Lyon une Maison professe (1), mais les Jésuites, bientôt expulsés de Lyon (1594-1603) à l'occasion de l'assassinat perpétré à Paris par Jean Châtel, ne songèrent à l'établir qu'au retour. En 1605 des lettres patentes du Roi (22 avril), enregistrée, à Lyon par consentement des consuls, approuvèrent le dessein. Non sans difficultés toutefois, car on fit opposition, d'abord, pour ce que cette construction outrepassait les clauses consenties par les Révérends Pères lors de l'octroi du Grand Collège; mais le Père Aquaviva accepta que les articles en litige fussent remaniés et l'on se rencontra à mi-chemin des prétentions réciproques.

François de Canillac, qui devait entrer dans la Compagnie l'année suivante, mit dans la bâtisse une partie de son patrimoine, 10.000 écus dit Ménétrier. L'Ordre garda le souvenir du bienfaiteur. Le bibliothécaire de la rue Sala montrait encore en 1866 un portrait, fort médiocre il faut l'avouer, portant l'inscription: François de Montboissier de Canillac, fondateur de la Maison Saint-Joseph et de la Mission de Constantinople.

En 1606 ou 1607 les maçons se mirent à l'œuvre. Sur les anciens relevés du cadastre, la maison se présente carrée, avec une cour au milieu bordée de galeries qui ombragent le rez-de-chaussée. La cour du milieu étale quatre parterres, échancrés chacun vers le centre d'un quart de cercle pour laisser place à une pièce centrale, jet d'eau ou statue. Le cardinal Alphonse de Richelieu, frère du Ministre, qui fut archevêque de Lyon de 1629

« en cinq parts. Il se forme ainsi cinq triangles dont la pointe mousse butte « au bassin de marbre du jet d'eau. Chaque triangle est bordé de buis. Pour « les garnir ont été rassemblées les fleurs les plus choisies, mais pour mar- « quer son amour pour la Vierge, Paulin n'avait mis dans le premier quar- « tier que des plantes dont le nom commençait par M.., marguerite, mauve, « menthe, mélilot, marjolaine;

« Dans le voisin, les fleurs dont le nom commence par A..., anémone, ama- « ranthe, ancolie, aconit;

« Le troisième, fleurs en R..., renoncule, romarin, réséda;

« Le quatrième, fleurs en I..., hyacinthe, iris, hysope;

« Dans le cinquième enfin, les fleurs commençant par E..., églantier, « hémérocalle. Par cette variété Alexis voulait rappeler le nom MARIE et « les charmes innombrables des vertus de la Mère de Dieu .»

Cette description est de 1557. Claude de la Colombière était alors au petit collège, mais il connaissait S. Joseph et y fréquentait.

(1) Troisième An, Maison professe, Résidence, c'est tout un pour ce qui nous occupe.

à 1653, prit à sa charge les frais de l'aile sud de la galerie; Horace Cardon, riche marchand, de celle qui longeait l'église.

Le P. de la Colombière connaissait de longue date, sans doute depuis ses années d'étudiant, l'église Saint-Joseph. Le vocable était rare alors: celle-ci fut la seconde de France à porter le nom du puissant patron.

La façade en style du temps n'a rien qui la distingue. Entrons avec le Père; il nous fera visiter. Une bonne peinture flamande d'un élève de Mutien, une *Sainte Famille*, domine le maître-autel. Elle est achevée depuis peu (1661). A côté de l'autel de Saint-François-Xavier, notre guide nous fait remarquer un impressionnant *Ecce Homo* de Palma Vecchio. Plus tard, vers 1730, Delamonce dessinera un autel au Cœur de Jésus, « composition nouvelle et ingénieuse, sans ordres d'architecture ».

Poussons maintenant jusqu'à la *Congrégation*.

A l'extrémité du terrain acquis par les Pères, il existait, avant l'achat croyons-nous, une congregation de laïques dirigée par eux. Elle occupait une maison sur la rue et les jardins dont nous avons parlé. Cette congrégation était sous le vocable des Epousailles de Marie et Joseph. On se réunissait d'abord dans un salon de la maison, provisoirement arrangé en chapelle; mais, le 24 mai 1643, les congréganistes achetaient aux Jésuites tout le clos occidental, pour 1.500 livres, plus une rente de 150 l. François Clapisson, président des Trésoriers de France, et Marguerite d'Ullins, sa femme, contribuèrent à cette œuvre, comme ils avaient fait déjà à la construction de l'église. Possesseurs, les congréganistes édifièrent leur chapelle, qui occupait la place actuelle de la rue Victor-Hugo, le petit espace jusqu'à la rue d'Auvergne étant pris par un étroit bâtiment de dépendance, les sacristies.

Cette chapelle, lisons-nous dans les Guides aux beautés de Lyon, mérite d'être vue. Sa décoration ne fut achevée qu'en 1730 par Perrache père. Cet excellent artiste la garnit d'un riche lambris de menuiserie, décoré de sculptures en partie dorées, en partie bronzées. Des tableaux de Sarrabat ajoutaient peu à la splendeur; les statues flanquant l'autel étaient de Régnier; le retable portait colonnes et ornements; le tabernacle à tombeau, un peu lourd, « d'une forme qui ne convient guère à la délicatesse qui doit se trouver dans ces petites fabriques. »

PLAN DU CONFLUENT

vers le temps du P. de la Colombière

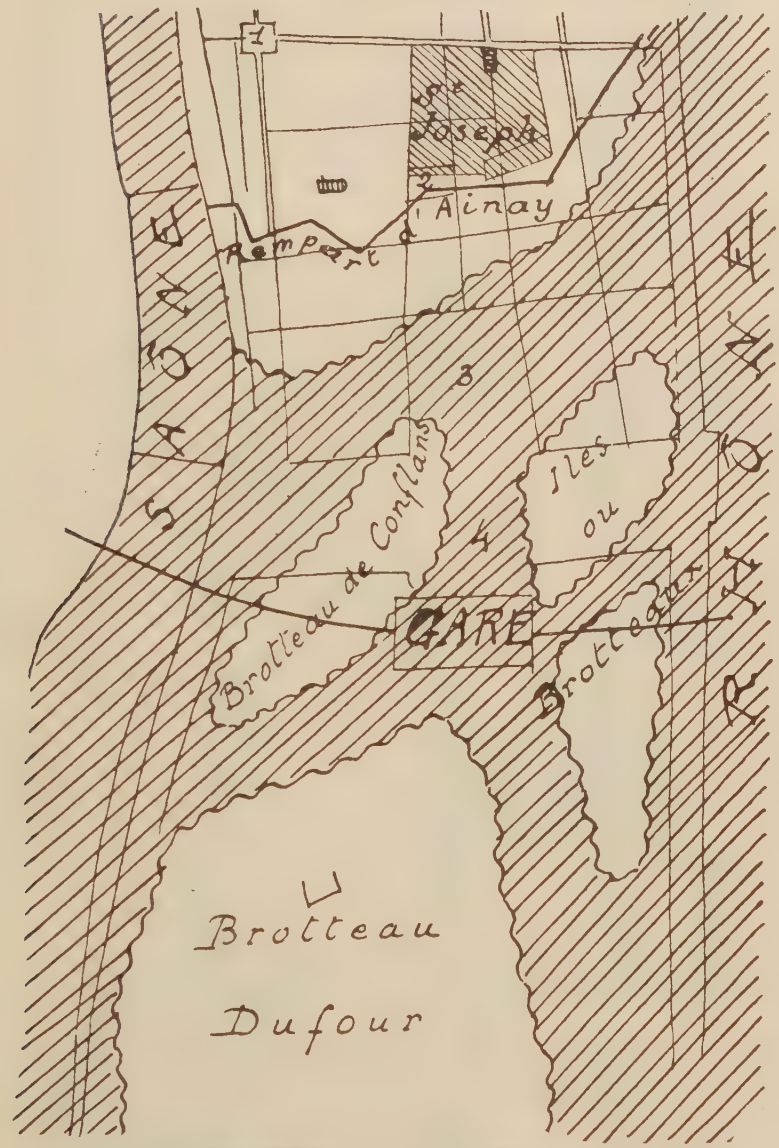

1. Place St-Michel.
2. Place Ampère.
3. Place Carnot.
4. Cours du Midi.

On a indiqué par un trait double les rues existant du temps du P. de la Colombière (tracé approximatif). Les contours tremblés indiquent les îles du confluent.

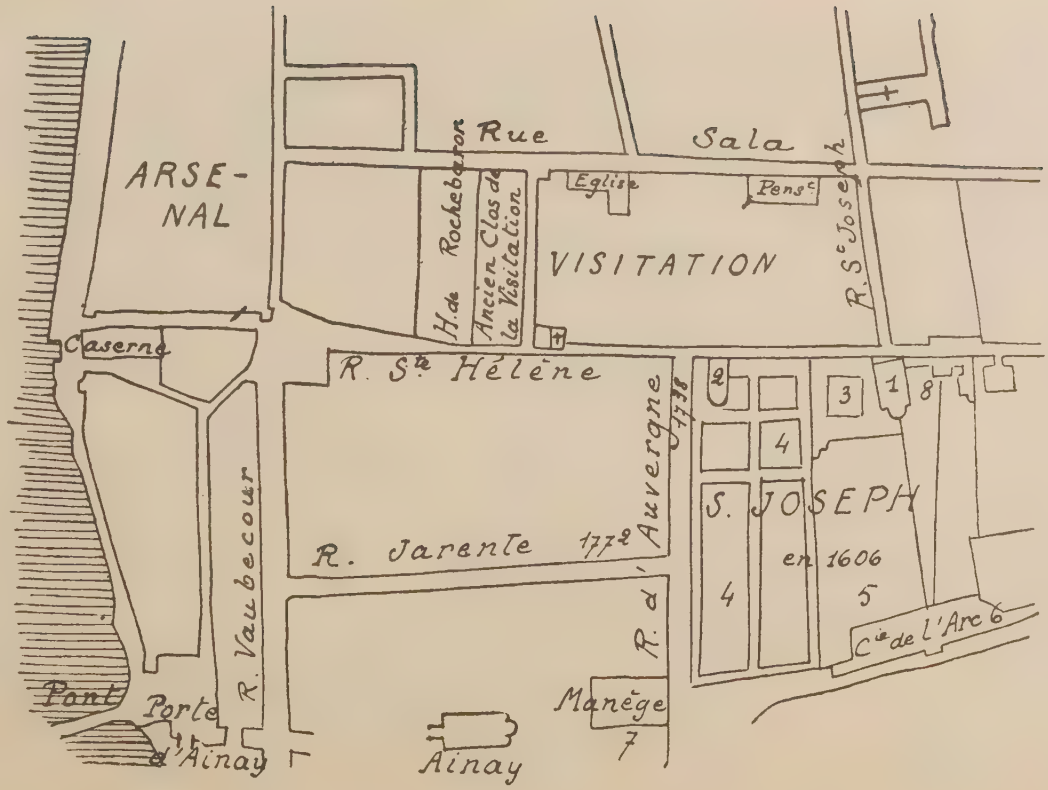

QUARTIER
DE LA
RUE SAINTE-HÉLÈNE
(1670)

1. Eglise St-Joseph.
2. Chapelle de Congrégation.
3. Cour et bâtiments du 3e An, démolis longtemps avant 1789.
4. Jardin des Missions.
5. Jardin du 3e An.
6. Démoli en 1859.
7. Où Bourgelat fit ses cours; démoli en 1860.
8. Maison de retraite pour les hommes; construite en 1720, existe encore.

Tout à l'autre bout, la *maison des retraites :* non pas celle que nous voyons aujourd'hui rompre l'alignement au numéro 34, rue Sainte-Hélène. Le terrain, près d'un hectare, avait été acheté en 1637 par Cl. Burlet. La maison coûta 4.500 livres, prélevées sur un legs de 9.000 livres fait par Dame Chassagne à l'établissement S. Joseph. La chapelle possédait une magnifique toile du Tintoret, une « Agonie au jardin ». Tous les ans il s'y prêchait, à Pâques, deux retraites de huit jours. La pension, au XVIII[e] siècle, coûtait trois livres par jour. Tous les mois une récollection d'un jour attirait beaucoup de monde, si bien qu'il fallut agrandir, mais le Père de la Colombière n'était plus de ce monde. Vers 1720 (le P. de Broissia dirigeait alors la maison) les retraitants se concertèrent et versèrent une forte somme. A la même époque, peut-être pour augmenter l'avoir, on vendit le terrain du jeu de l'Arc pour une rente de 220 l. La ville s'engagea au versement, pour achat dudit et indemnité de reculement de la maison, mise à l'alignement d'alors, c'est-à-dire suivant l'orientation de la façade de l'église. La construction monta, cinq étages plus un rez-de-chaussée, en murs dont la minceur frappa les contemporains. Chaque palier s'ouvrait sur un long corridor : de part et d'autre l'entrée des cellules. Le seul signe religieux qui signalât le but religieux était, sur la porte, deux médaillons de bois sculpté : Notre-Seigneur et la Sainte Vierge.

En 1727 les fonds étaient épuisés et au delà. On demanda à messieurs les consuls, qui louaient fort l'utilité de l'établissement, de vouloir bien voter un subside. On demandait 60.000 l. Après bien des visites et bien des discussions, la municipalité en accorda 3.000 aux conditions suivantes :

Les PP. Paulin (1) et de Broissia (2) reconnaissent que le bâtiment est élevé par souscription.

« Ils s'engagent à ne pas le faire servir à autre chose.

On dressera un inventaire des meubles que les Jésuites devront soigner en bons pères de famille; on en relèvera l'état tous les trois ans.

Puisque la propriété est collective et lyonnaise, les comptes d'ouvriers et les quittances d'iceux se conserveront aux archives de l'Hôtel de Ville. »

C'est cette maison que nous voyons encore projeter sa face

(1) Recteur.
(2) Directeur des retraites.

vieillotte au delà de la rue Auguste-Comte, et qui, sans voyager, a vu bien des événements.

En 1734 tombait le grand *Jubilé de S. Jean.* On sait quelle solennité la ville déployait en ces occasions, qui ne se reproduisaient pas à chaque siècle. Une Mission fut prêchée par les Jésuites dans toute la ville. Trente d'entre eux y prirent part, avec une attirance énorme. Les six églises fixées pour les stations ne suffirent pas : on prêcha dans toutes les paroisses. Deux retraites extraordinaires s'organisèrent à S. Joseph, une pour les hommes, une autre pour les jeunes gens. Les femmes, de leur côté, se groupaient dans la chapelle voisine des pénitentes qui devint plus tard l'église S. François. Récollection plutôt que retraite. Chaque jour recevait sa fournée, et l'on payait trente sous d'entretien.

En 1762, *expulsion :* le 24 décembre; l'exil, cadeau de Noël. Les Jésuites se retirèrent en Avignon. En vertu de l'arrêt du Parlement (13 août) les œuvres de la Compagnie passaient à la charge des curés. S. Joseph échut donc à Ainay. On continua à faire de temps en temps des retraites. En quel endroit précis ? il est ardu de le dire, car la maison des Exercices fut presque aussitôt transformée en prison.

Inventaire officiel des biens des bannis fut dressé par d'Alverny : la superficie de la propriété est cotée à 86.000 pieds carrés (soit 9.130 m.) (1) et estimée 150.000 livres. L'église fut incendiée et démolie avant la Révolution. On écrivait en 1797 : « La rue S. Joseph porte le nom d'une ancienne église à laquelle elle aboutissait. » La résidence, donc la maison du P. de la Colombière, avait disparu à cette occasion ou plus tôt encore. La maison des retraites devient prison au moins à partir de 1767 : en 1772 on la met en état de recevoir temporairement les détenus de la prison de Roanne (Palais de Justice), alors en réparation.

En 1792, heures sanglantes et sombres : au sortir des massacres de la prison de Roanne, les émeutiers se portent sur S. Joseph et y assassinent plusieurs victimes. Une seconde fois le sang coula, après le 9 thermidor.

En 1832, lors de la construction du pénitencier de Perrache,

---

(1) Sainte-Hélène (Collège et Résidence) couvre aujourd'hui 3.700 mq. environ.

S. Joseph redevenait maison privée et en 1861 l'administration l'affectait aux gendarmes à pied. Depuis, c'est une vulgaire, très vulgaire, maison de rapport.

Telle est l'histoire de cette maison, que le P. de la Colombière sanctifia quelques mois. Son Troisième An, on le sait, fut cruellement écourté. Le Père prêche encore à la Trinité le 8 septembre. Le 10 octobre il donne, probablement à St. Joseph, son panégyrique de S. François de Borgia. La *Schola amoris* finit pour lui le quatre ou cinq février. Nommé le 2 février, le jour de ses grands vœux, supérieur de Paray-le-Monial, il se rend de suite à son poste. La durée de son séjour à S. Joseph oscille donc entre un maximum de sept mois (juillet 74 à février 75) et un minimum de quatre mois à peine (octobre 75 à février 75). Le plus bref de ses séjours ; le plus important pour sa vie spirituelle, puisqu'il y émit, vers la fin de la seconde semaine de sa grande retraite, avec l'approbation du très grave Père Athiaud, son vœu d'observer les règles.

Fixer le quantième exact de cet acte héroïque?... L'élection put se faire le 20e jour des Exercices. Il faudrait savoir quand ceux-ci commencèrent ou finirent... D'aucuns les mettent du 10 octobre au 21 novembre, afin de commencer et finir par une fête. Il y a de la vraisemblance pour cette hypothèse, et pas d'argument sérieux contre elle. La chronologie construite sur les dates données dans le Livre des retraites spirituelles nous semble flottante : elle établit du moins que le 29 novembre la retraite était achevée.

Disons sans plus, en souriant avec bienveillance aux contradicteurs, que le vœu fut prononcé dans les environs de la Toussaint.

Note sur la Mission de 1734

Elle fut dirigée par le très célèbre Père Segaud, de Paris. Il avait amené de sa résidence le P. Pérusseau. Toulouse avait fourni le P. Gondal, Dijon le P. Baudot. En tout, trente Jésuites travaillèrent à cette œuvre pendant un mois. L'archevêque, Mgr de Rochebonne, ami de la Compagnie, porta les frais et offrit aux prédicateurs 6.000 livres.

Selon l'importance des paroisses, on donnait deux, trois ou

quatre instructions. Les six paroisses désignées d'abord étaient : Sainte-Croix (près de St-Jean), Saint-Paul, Saint-Nizier, Saint-Pierre-les-Nonnains (Terreaux), l'Hôpital et la Charité, qui appartenait encore aux dames de Sainte-Elisabeth, et ne devint hospice qu'en 1745. A Sainte-Croix, église capitale, prêchaient le P. Segaud à 5 h., et le P. Maire à 2 h.

A Saint-Paul, les PP. de la Calade le matin, Boyer le soir, de la Tournade à 2 h.

A Saint-Pierre, les PP. Denis le matin, de Colonia à 2 h., Devaux le soir.

A Saint-Nizier, les PP. Gérard, Recteur du grand Collège, le matin, Rousselot à 2 h., Pérusseau le soir.

A la Charité, les PP. Gondal et Baudot.

Plusieurs avaient déconseillé cette longue durée d'un mois : le succès leur donna tort. Ni auditeurs ni prédicateurs ne fléchirent. De fréquentes processions rayonnaient dans la ville. La municipalité donna l'exemple et, pour faire pénitence, supprima la pièce et le repas d'apparat qu'on lui offrait chaque année au grand Collège.

Le P. Segaud, disait-on, égalait Bourdaloue. Très éloquent aussi le Père Pérusseau : on lui réserva le sermon de clôture. Tous, dit un chroniqueur, firent preuve de science et de modestie.

De courage aussi. On tonna contre les jansénistes, qui s'irritèrent. Les *Nouvelles ecclésiastiques* accusent les missionnaires de faire adorer la Bulle *Unigenitus*. Un peu de patience : les jansénistes auront leur revanche en 1762.

On tonna aussi contre les « paniers », *opercula iniquitatis*, disait l'archevêque. De ce temps-là les robes étaient trop longues et trop larges.

Le premier exercice du matin, à quatre heures et demie ou cinq heures, était pour les domestiques, laquais, cochers, cuisiniers, porteurs de chaises... On faisait la prière; après la Messe et le sermon, bénédiction avec le Saint Ciboire.

A 10 heures, le sermon des dames.

A 2 heures, Conférence contradictoire. Outre l'avocat du diable officiel, tout le monde pouvait objecter. En ce dix-huitième siècle ironique et beau parleur on voit le risque. Il y eut des abus.

Le grand exercice du soir exposait le dogme. On clôturait par une seconde bénédiction du Saint-Sacrement.

***

Les Jésuites à Nice

SECONDE PARTIE [1]

I. — LES JÉSUITES ITALIENS

1820-1883

Fondé au début du dix-septième siècle, l'ancien collège des Jésuites à Nice subsista jusqu'à la suppression de la Compagnie par Clément XIV; il avait duré bien près de 170 ans.

Situé dans les Etats du Duc de Savoie, devenu en 1720 Roi de Sardaigne, il faisait partie de la Province de Milan. Le nouveau Collège, dit *Collège royal*, ouvert en 1820, fut rattaché à la jeune Province de Turin, érigée par le Père Roothaan le 21 avril 1831. Fermé en 1848, son existence n'eut pas trente ans de durée.

Sous l'ancien régime la Compagnie de Jésus avait eu le monopole de l'enseignement classique tel qu'il existait alors dans toute l'Europe.

En 1729, une loi, connue sous le nom de *Réforme*, organisait l'instruction publique dans le royaume subalpin sur des bases qui parurent aux Jésuites en opposition avec leurs règles et les

---

(1) Dans la première Partie de cette étude sur le Collège des Jésuites à Nice, une erreur s'est glissée dès le début. Ce n'est pas en 1566, mais en 1556, qu'il faut placer la mort de Saint Ignace. Pareillement, p. 26. dans la plaquette, comme date du Bref de Clément XIV, au lieu du 8 Juin, lire 21 Juillet. Je prie les bibliothécaires, et généralement les curieux d'exactitude historique, de corriger à la plume ces fâcheuses méprises.

En commençant cette nouvelle Partie, je tiens à remercier une fois de plus le R. P. Alessandro Monti dont le grand ouvrage sur la *Provincia Torinese* a été pour moi d'un inappréciable secours. Je n'ai eu souvent qu'à habiller « alla francese » les renseignements qu'il fournit d'une manière si complète et si précise.

engagements pris avec eux par le Pouvoir, lors de leur établissement. Ils préférèrent abandonner un service qu'ils faisaient depuis 122 ans environ. Toutefois le Collège se maintint dans le *statu quo* pendant près d'un demi-siècle. Rien n'était changé dans son personnel, sauf que les jeunes *Magistri* n'y figurent plus et qu'on ne sort plus de la maison pour se rendre aux classes. Quant au ministère sacerdotal, il n'est ni interrompu ni même diminué; c'est au contraire pendant cette période que le bâtiment du *Collège* s'agrandit et s'achève, tel que nous le voyons encore.

Après la promulgation du Bref du 21 juillet 1773, faite à Nice le 9 octobre suivant, les Pères quittent le logis et se dispersent. Que deviennent-ils ? On sait que quelques débris de la famille d'Ignace de Loyola échappèrent au désastre de l'Ordre par la protection de Frédéric II de Prusse et de Catherine II de Russie ; le gros de l'armée prit du service dans les différents diocèses des Etats catholiques. En France on trouve la trace de la plupart des Jésuites sécularisés dans les diverses fonctions du ministère ecclésiastique. C'est ainsi qu'à Paris seulement 23 d'entre eux comptent parmi les victimes des massacres de septembre. Pour les rares Jésuites du Collège de Nice, il y a lieu de croire que quelques-uns au moins furent agrégés au clergé paroissial. Leurs noms sont connus par les catalogues de la Compagnie de Jésus, et ceux qui auraient pris du service dans le Comté doivent figurer dans les Ordos diocésains. Voilà une piste où l'on peut faire des découvertes sans trop de frais. Pour moi mon âge m'interdit d'entreprendre cette recherche, intéressante surtout pour les curieux d'histoire locale.

Les biens de la Compagnie éteinte avaient été confisqués au profit de Sa Majesté Sarde; on se souvient que la bibliothèque fut attribuée par le roi à l'évêque, sous condition qu'elle serait mise à l'usage du public. Les guerres de la Révolution et de l'Empire ayant passé par là, il ne faut pas s'étonner que cette riche collection se soit évanouie avec d'autres souvenirs et, si l'on veut, d'autres trésors des anciens Jésuites. Toujours est-il qu'on n'en trouve pas vestige dans la Bibliothèque municipale de l'opulente Nice d'aujourd'hui, laquelle mériterait d'ailleurs d'être classée dans la catégorie des indigents.

Le Collège lui-même est resté debout, grâce à sa maçonnerie robuste qui défia les bombardements des maréchaux de Louis XIV. Il semble bien que la Ville et l'Etat furent d'abord embarrassés de trouver l'emploi de ce vaste immeuble. Il servit

plus tard pour le logement des troupes, et au commencement du siècle suivant, nous le voyons occupé par le séminaire épiscopal, transféré plus tard dans le Couvent des Bernardines (1803). Quant à l'église, n'étant plus desservie par ses légitimes possesseurs, on a lieu de croire qu'elle resta désaffectée jusqu'à des temps meilleurs. Sous la Révolution on la voit un moment servir de prison. Quand le culte y fut rétabli en 1803, le titre paroissial de Saint-Jacques, l'ancienne église des Carmes voisine du Jésus, lui fut annexé. Pendant les mauvais jours de la Terreur, l'abbé Faissola en assurait le service en qualité de procuré. Un récit, écrit de sa main sur le registre de la paroisse, raconte comment, le 14 juillet 1794, l'église cathédrale de Sainte-Réparate fut fermée par ordre du Général français Vachot; le 24 ce fut le tour de Saint-Augustin, le 25 celui de Saint-Jacques, et le lendemain 44 prêtres, dont l'abbé Faissola lui-même, étaient incarcérés dans « l'église de Saint-Jean-Baptiste hors les murs ». Le 3 janvier 1795, l'abbé comparaissait devant le général qui lui fit subir un interrogatoire sévère et lui intima défense, avec menace, de continuer son ministère. Faissola aurait répondu que, ayant reçu sa mission canonique du Vicaire général Ignace Garidelli, il entendait bien la remplir aussi longtemps qu'il le pourrait. D'après la même note, la Cathédrale ayant été rouverte le 1[er] avril 1795, l'abbé poursuit dans son journal : « J'y suis vicaire jusqu'au 15 décembre, où je reprends mon poste à Saint-Jacques. »

Depuis 1792 Nice était tombée en la puissance des armées de la République, grisées de liberté et d'irréligion; le clergé, les églises et les couvents y furent les premières victimes du fanatisme qui accompagnait partout les drapeaux révolutionnaires. Les religieux et les moniales chassés de leurs monastères, fort nombreux à Nice, disparurent, sans retour pour la plupart. Des Augustins, des Dominicains, des Minimes, des Bernardines, des Clarisses, il ne reste que le souvenir, et le nom donné aux rues où ils avaient habité; seules les Visitandines revinrent en 1819 s'installer dans le vieux couvent de Sainte-Claire.

Quand la rafale fût passée, le pays se trouva dans un état bien précaire; dans la ville même la misère était grande, à en juger par tel détail consigné dans des documents officiels. L'évêque écrit au Préfet pour se plaindre qu'il n'y ait plus même de cercueils pour les morts; « on les enterre couverts de haillons et même nus; si on est obligé de les inhumer habillés, on les déterre la nuit pour enlever leurs vêtements et les vendre;

ce qui, ajoute le prélat, est contraire à la décence, aux mœurs et à l'hygiène » (20 novembre 1812).

Cependant un rapport du maire Romey, cinq ans auparavant, déclare que le chiffre de la population « peut sans exagération être porté à 24.000 habitants », alors que, vers le milieu du siècle précédent, il ne dépassait pas 16.000. Ce serait donc en l'espace de 50 ans, un accroissement d'un tiers qui prouverait que le développement de Nice n'avait pas souffert du régime français.

Quoiqu'il en soit, il y avait bien des ruines à réparer sur le terrain religieux, au moment où le Concordat allait rendre la paix aux consciences. En 1792 l'évêque, Mgr Valperga, avait dû s'éloigner de son diocèse pour n'y plus revenir. Inscrit sur la liste des émigrés, vainement il essaya de prouver qu'il n'avait quitté la ville que contraint par la violence. Le journal l'*Eclaireur* du 5 août 1912 a publié le récit de sa triste aventure. Fort mal accueilli par le général d'Anselme, jamais il ne put obtenir la restitution de son avoir mis sous séquestre. Retiré à Turin, il finit par donner sa démission en 1801 et mourut le 1er décembre 1803.

En cette même année Fesch avait été fait Cardinal le 17 janvier, et le 7 mars Napoléon Bonaparte, premier Consul et bientôt empereur, avait remis la barette à son oncle. Un autre Corse, sacré à Paris le 1er juillet 1802, allait succéder à Valperga. « Le 18 fructidor An X (4 septembre 1802), une felouque mouille au port de Lympia, un prélat en grande tenue en sort, monte dans la voiture du Préfet Chateauneuf-Randon, et fait son entrée dans sa ville épiscopale avec une escorte d'honneur. C'est le nouvel évêque de Nice, Colonna d'Istria. » Jusqu'à la chute de l'empire il signera *Colonne d'Istrie,* apparemment pour attester la ferveur de son loyalisme envers la France.

Ce fut une période de restauration civile, économique et surtout religieuse. L'évêque y consacre ses soins avec un zèle digne d'éloges. Un des premiers actes de son épiscopat fut la réconciliation de l'église des Jésuites, que le préfet avait mise à sa disposition (15 juin 1803). Erigée en paroisse avec la double appellation de Saint-Jacques et du « Jésus », qu'elle a gardée depuis lors, il fallait l'aménager pour sa nouvelle destination. Nous voyons que dès le mois de juillet une ordonnance préfectorale permettait d'y transférer un autel et la chaire de la cidevant église des Minimes (Saint-François de Paule), servant alors de Bourse. Preuve que celle des Jésuites se trouvait alors totalement démeublée, et partant désaffectée.

En même temps l'évêque rétablissait le Séminaire et l'installait dans l'ancien couvent des Bernardines, tout proche du Collège. Au témoignage d'un chanoine, témoin de l'événement, la moitié des jeunes aspirants à la cléricature ne savaient pas lire. C'est dire que la situation du pays au point de vue scolaire n'était pas brillante. La vérité est en effet que, à Nice, comme par toute la France, dans le domaine de l'enseignement public, la Révolution ne sut que détruire, tout en échafaudant des projets mirifiques.

LE LYCEE IMPERIAL

Il y eut à Nice tout d'abord un embryon d'école centrale, à laquelle succéda un lycée impérial lequel, après une laborieuse gestation de dix années, eut un an d'existence à peu près organisée. Cette curieuse histoire a été publiée en 1914 par l'abbé Rance-Bourret (1). L'érudition très précise et très minutieuse de cette étude, ne saurait nous laisser indifférent, car le *Vieux* « Lycée de Nice » nous apparaît comme le premier essai ou comme la première figure du « Collège royal » dont nous avons à parler. Le fait est que, tout au moins, c'est le même logis qui abrita l'un et l'autre établissement. Il semble que la naissance d'un collège de Jésuites à Nice soit destinée à souffrir de terribles lenteurs. Comme je l'ai raconté, celui de la vieille ville fut, pour la Compagnie, une fondation de la première heure et compte parmi ses premiers-nés, mais il fallut attendre vingt ans pour aboutir. Après la résurrection de l'Ordre de Saint Ignace, Nice fut également une des premières villes pourvues d'un de ses Collèges; mais cette fois aussi la fondation se débrouilla parmi d'incroyables entraves; si l'on remonte au berceau du nouvel établissement, c'est-à-dire au lycée napoléonien, ce n'est guère moins de vingt ans qu'il faut compter entre la conception du projet et sa réalisation.

Dès 1802, le préfet Chateauneuf-Randon, après la fermeture de l'école centrale, avait engagé la question du lycée. Son successeur Dubouchage obtenait l'année suivante un décret du Pre-

(1) *Le vieux lycée de Nice*, 1803-1814, d'après les documents originaux par A. J. Rance-Bourret, 8° 88 pp. Paris, M. Boussus, 9, rue Guénégaud.

mier Consul « en date du 1er Vendémiaire An XII (24 septembre 1803) ordonnant la création dans la ville de Nice d'un Lycée, dans le cours de l'An XIII ». A cet établissement était affecté « le couvent de Saint-Jean-Baptiste des Augustins Déchaussés, sis à la *Bourgade*, et ci-devant occupé par l'école Centrale ». Selon l'usage la ville devait fournir aux frais d'aménagement et l'Etat aidait au recrutement des élèves par l'attribution de 50 bourses.

Le Conseil municipal se réunit maintes fois en séance pour aviser aux voies et moyens d'exécution. L'abbé Rance-Bourret reproduit consciencieusement le résultat de ces délibérations que les difficultés financières rendent parfois orageuses. Le Couvent des Augustins Déchaussés avait été fondé dans la première moitié du dix-septième siècle. Derrière les bâtiments claustraux, très solidement construits, s'étendaient des jardins d'une superficie d'un hectare environ. Comme tous les terrains de ce quartier riverain du Paillon, ils étaient fort peu élevés au-dessus du niveau du torrent, qui, à chaque crue, les envahissait. Il fallut tout d'abord les exhausser de un mètre et demi, ce qui exigea près de 4.000 mètres cubes de sable ou de gravier, sans parler de la terre végétale pour les arbres. On dut ensuite pourvoir à de nouvelles constructions, à l'aménagement des locaux, au mobilier, bref à la mise en état des bâtiments pour recevoir maîtres et élèves; on comptait primitivement sur 300 pensionnaires; le chiffre, ramené ensuite à 170, ne fut d'ailleurs jamais atteint. L'ouverture projetée pour 1804 fut ajournée une première fois à 1808, puis remise d'année en année, si bien qu'en 1812 le Lycée ne fonctionnait encore que de façon fort rudimentaire. En 1813, « seconde année scolaire », du 1er au 4 septembre, « les exercices et les examens publics accoutumés, précédant la distribution des prix, eurent lieu dans l'église Saint-Jean-Baptiste, enclavée dans les bâtiments du Lycée, qui n'avait pas encore de Salle des Actes. Un avis imprimé, distribué dans la ville par les soins du Proviseur, y invitait le public et annonçait que la distribution solennelle des prix aurait lieu le 5 du mois de septembre à l'Hôtel de la Bourse, à quatre heures et demie du soir. « L'hôtel de la Bourse n'était autre que l'église des Minimes de Saint François de Paule, désaffectée en 1792, et qui, après avoir servi de Temple décadaire, avait été cédée à la Bourse du Commerce par arrêté des Consuls du 19 thermidor an IX (7 avril 1801 » (1). A cette date de 1813, le proviseur était Jules de

(1) Rance-Bouret, Op. cit. p. 51.

Orestis, nommé depuis 1811, sur la recommandation de Masséna, alors qu'il était depuis plusieurs années Maire de Nice. Presque tous ses collaborateurs étaient prêtres ou anciens religieux. Il s'en fallait de beaucoup que les travaux d'aménagement fussent achevés; la comptabilité apparaît comme très embrouillée; ce qui en ressort de plus clair, c'est que la dépense à la charge de la ville s'élevait dès lors à quelque 360.000 francs.

Au moment où s'ouvrait la nouvelle année scolaire, la dernière du Lycée de Nice, il se trouvait, dit Bonifassi, « dans une situation prospère : 129 pensionnaires, dont 25 Niçois, et 33 demi-pensionnaires ». Dans le palmarès de 1813 on trouve parmi les pensionnaires le nom d'Adolphe Blanqui, lauréat de grec et de vers latins; le futur économiste était fils du sous-préfet de Puget-Théniers. Cette prospérité telle quelle du Lycée impérial devait être bien éphémère. Du 9 au 11 février 1814, le Pape Pie VII passait à Nice : « les lycéens furent sans doute conduits sous les balcons de la préfecture pour recevoir, comme toute la population niçoise qui s'y pressait, la bénédiction du Vénéré Pontife (1) ». Mais deux mois plus tard, le 16 avril au matin, la nouvelle parvint à Nice de l'abdication de Napoléon. Du même coup on apprit la signature de la paix et l'installation d'un gouvernement provisoire en attendant l'arrivée de Louis XVIII. Mais à Nice la majorité de la population réclamait le retour au régime Sarde, et elle accueillit avec enthousiasme le traité de Paris, qui restituait la Ville et le Comté à la Maison de Savoie. Sur ce point, dit la notice de l'abbé Rance-Bourret, « tous les documents officiels se trouvent d'accord ». Le 22 mai, l'évêque fit chanter le Te Deum à la cathédrale de Sainte-Réparate; sa lettre Pastorale est la dernière écrite en Français et signée *Colonne d'Istrie*. Le Préfet Dubouchage était déjà parti, et le 27, le conseiller de préfecture Sauvaigne remettait tous les pouvoirs de l'administration française à Fighiera, chargé de régir provisoirement l'Intendance générale.

La chute de l'Empire entraînait naturellement celle du lycée; quelques cours y furent continués jusqu'à la fin de l'année scolaire; mais la majeure partie des élèves avaient quitté l'établissement. Dans un mémoire du Recteur de l'Académie d'Aix, M. d'Eymard, on lit d'assez tristes détails sur ce licenciement : « Je me trouvais alors, dit-il, dans le plus grand embarras; les

(1) Rance-Bouret, Op. cit. p. 61.

villes de Gênes et de Nice m'envoyèrent par mer tous les élèves français qu'il y avait dans les lycées de ces deux villes, en m'annonçant que, dès l'instant que les vaisseaux qui les portaient toucheraient au port, ces enfants seraient à ma charge. Les pauvres malheureux étaient couverts de haillons; ils appartenaient pour la plupart à des familles inconnues, dont les pères militaires servaient dans des corps dispersés ou anéantis; d'un autre côté toutes communications avec la capitale étaient interrompues, et pendant plusieurs mois je demandai inutilement des instructions à cet égard. Mes devoirs me parurent prescrits par l'humanité et la loyauté française; ces malheureux furent accueillis, reçus dans le Collège royal de Marseille, habillés et entretenus comme les autres élèves, et des éloges furent donnés à ma conduite (1). »

Telle fut la fin presque lugubre du premier lycée de Nice. Quant à la liquidation financière, elle dut être passablement compliquée et laborieuse, si on en juge par ce fait qu'elle ne dura pas moins de quatre années. C'est le 7 avril 1818 que la Commission royale nommée à cet effet put terminer ses travaux.

LA FONDATION DU COLLEGE ROYAL

Le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel II (ou IV comme duc de Savoie), monté sur le trône en 1796, avait été contraint, deux ans après, de céder à la France tous ses Etats du continent. Retiré à Cagliari en 1798, il abdique en 1802 en faveur de son frère Victor-Emmanuel Ier et s'en va à Rome, où il meurt en 1819 sous l'habit de Frère Coadjuteur de la Compagnie de Jésus. Victor-Emmanuel Ier abdiquera lui aussi en 1821, plutôt que de pactiser avec les idées libérales, et aura pour successeur un troisième fils de Victor-Amédée III, Charles-Félix, mort en 1831 sans postérité. Son successeur, Charles-Albert de Savoie-Carignan, hérite de la fatalité de famille, et à son tour abdique en 1849 pour aller mourir en exil.

Cependant le roi Victor-Emmanuel Ier, rentré de Cagliari à Turin dès le 14 mai 1814, faisait connaître son intention de

(1) Le Vieux lycée de Nice, p. 67.

rétablir toutes choses telles qu'il les avait laissées en devenant roi, seize ans auparavant. Il n'a rapporté de Sardaigne, écrit la Comtesse de Boigne, qu'une pensée à laquelle il tient avec l'entêtement d'un vieil enfant : « Tout ce qui rappelle l'occupation française doit disparaître; l'impôt des patentes est aboli, la conscription, le système métrique, pareillement; on reprend les anciennes mesures, les registres de l'état civil sont rendus aux curés; par contre les Juifs, pourtant déclarés citoyens, seront astreints, comme par le passé, à porter le chiffon jaune, et cela sous peine de 25 livres d'amende, etc... A tout propos Sa Majesté répète : « Comme en *novant' otto* ». Bref, dit encore la malicieuse Comtesse, « les Jésuites lui font faire un saut de cent ans en arrière ».

Il n'est pas sûr que les Jésuites fussent si fanatiques d'un passé dont ils n'avaient pas tant à se louer. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de leur crédit dans les conseils du Prince, il est certain que ce n'est pas à eux que l'on pensa tout d'abord quand il fallut choisir la corporation religieuse à laquelle serait confiée la direction du Collège royal, qui allait remplacer à Nice le lycée Napoléonien.

Les magistrats municipaux eussent bien désiré que cette succession fût réglée sans retard. Dès le 23 septembre on écrit à Turin pour presser l'affaire. Un mois après, le ministre de l'Instruction publique, Comte Vidua, répond que l'établissement de Nice est décidé et qu'il sera remis aux Barnabites. Toutefois l'accord, paraît-il, ne put se conclure, si bien que, en décembre, le Ministre écrit que, puisque on ne peut avoir une Compagnie de prêtres réguliers, le Comte de Orestis restera provisoirement à son poste. L'ère des pourparlers était ouverte et c'était pour longtemps.

De Orestis était marié et père de famille et pour cela seul il était *a priori* écarté dans la pensée du Roi, lequel tenait avant tout à une Congrégation religieuse. A peine rappelée du tombeau, la Compagnie de Jésus ne semblait guère en état de répondre aux demandes qui venaient de villes plus importantes que Nice. C'est à elle cependant qu'allaient les préférences du Roi; dans le cas où il ne pourrait avoir satisfaction, il se rabattait sur les Somasques. Quatre années se passèrent ainsi, pendant lesquelles le Conseil de Ville rédigeait projets sur projets, sans jamais aboutir. En 1818 on crut enfin toucher au but. L'année précédente on avait obtenu du Gouvernement la concession des locaux de l'ancien lycée pour y établir le Collège.

Le 6 mai 1818, un « billet royal » au Magistrat de la Réforme, autrement dit le Ministre de l'Instruction publique, organisait le fonctionnement de la nouvelle institution. Une dotation de 10.000 francs, versée annuellement, moitié par la ville, moitié par le Trésor royal, lui était attribuée. Tout le personnel sera ecclésiastique; le nombre et les fonctions de chacun de ses membres sont nettement déterminés, ainsi que leurs traitements, qui varient de 1.000 fr. pour le recteur jusqu'à 200 fr. pour chacun des huit préfets de chambres, étant bien entendu que tous sont logés et nourris dans la maison. Tout d'ailleurs, choses et gens, recrutement, administration et règlements, est soumis à des contrôles précis et minutieux. Mais il faut dire que ce luxe de précautions est lui-même provisoire, car, aux termes de l'article 11, le recteur, qui est la cheville ouvrière de l'établissement, ne restera en charge qu'en attendant la remise du Collège à une corporation religieuse. A ce moment les intéressés auront à voir s'il leur plaît de s'accommoder de toutes ces ingérences du dehors.

Le « billet » de Sa Majesté ne faisait donc qu'ouvrir une nouvelle phase des négociations. Cette fois en effet les Jésuites entrent résolument en scène. Le premier Consul de Nice, Caissotti Comte de Roubion, qui leur est tout dévoué, s'est évertué en leur faveur; il a désarmé les influences récalcitrantes de Turin et, sans plus attendre, il s'est abouché avec le Père Fortis, Provincial d'Italie, lequel a accepté en principe. Pendant que de part et d'autre on examine les voies et moyens pour en venir à l'exécution, le Père Fortis est élu Général de la Compagnie et le Père Sineo de la Torre lui succède comme Provincial. Le 31 août 1819, on soumet l'accord intervenu entre la Ville et les Jésuites à l'approbation royale. On sait que le consentement de Victor-Emmanuel était acquis d'avance; mais entre temps, nouvel accroc. La charge de premier Consul avait passé du Comte de Roubion au Comte de Pierlas. Ce dernier ne faisait pas mystère de ses préjugés contre les Jésuites, fruit de l'éducation qu'il avait reçue aux Scolopies à Sienne. Dès l'abord il manifesta l'intention de reprendre en sous-œuvre toute l'affaire du Collège. Malheureusement certaines prétentions, formulées dans une lettre du Père Sineo au Sénat, lui faisaient à cet égard la partie belle. Il ne s'agissait rien moins en effet que de déclarer, dans le pacte à conclure, la Compagnie de Jésus officiellement rétablie à Nice et de lui céder la propriété du Collège. Il paraît bien que, lui aussi, le brave Provincial n'avait, en dépit de la Révolution, rien oublié ni rien appris. A la première revendication Pierlas

répondait qu'elle n'était point du ressort de la Municipalité. Quant à la seconde, le Conseil ne songeait en aucune façon à se dessaisir de la propriété, supposé qu'il en eût le pouvoir.

En même temps un incident, d'assez peu d'importance en lui-même, venait renforcer l'opposition tentée contre les Jésuites. Le président du Sénat transmettait à Turin un mémoire où se trouvaient exposées les raisons de confier le Collège à d'autres qu'à la Compagnie de Jésus, spécialement aux Barnabites. Le document n'était pas signé, l'auteur voulant garder l'anonymat, en quoi il agissait prudemment, car dans son factum il se couvrait lui-même d'éloges; le personnage n'était autre que le Comte de Orestis que nous avons vu, sous l'Empire, maire de Nice, puis proviseur du lycée; son identité ne pouvait faire doute, car la pièce était toute entière de son écriture on ne peut plus facile à reconnaître (23 février 1820).

A cette date les tractations étaient assez avancées et il ne paraît pas que le Mémoire les ait entravées. En effet, avant la fin du mois, arrivaient à Nice les deux PP. Antoine Dépinoy et Pascal Pantenetti, envoyés pour accepter le Collège, conformément à ce qui avait été réglé avec le Comte de Roubion. Mais grande fut leur surprise en constatant que les conditions de la Municipalité n'étaient plus les mêmes. On prétendait obliger les Jésuites à recevoir des demi-pensionnaires, rentrant après les classes dans leurs familles; d'autre part le prix de la pension annuelle serait abaissé au-dessous de 600 lires et les bénéfices seraient employés à créer des bourses. De la propriété de l'immeuble il ne fallait pas dire un mot. Devant ces exigences les deux Jésuites durent se borner à en référer au Provincial.

Il ne sera pas hors de propos de citer les parties essentielles de la réponse du Révérend Père; on y voit en effet sur quelles bases les Jésuites italiens, au siècle passé, entendaient la constitution de ce qu'ils appelaient un *Collège de Nobles*. Pour en venir à l'objet principal de la lettre du Père Dépinoy, « je déclare nettement, disait-il, que je ne puis admettre la proposition du Comte Pierlas, premier Consul. Je suis plein de vénération pour cette cité de Nice, respectable à tous égards, et je l'eusse préférée à nombre d'autres villes de l'Etat Pontifical, y compris Novare, dans lesquelles nous avons des Collèges; mais le nombre total des Nôtres pour l'Italie étant de 325 environ, dont plus de 90 laïcs, ne se trouve pas en proportion avec celui de nos établissements, et c'est pourquoi j'aurais très volontiers différé la fondation de Nice, comme j'ai fait pour Ravenne, Bolo-

gne, Imola, Macerata, Aoste et autres, n'eût été la parole déjà donnée par mes prédécesseurs, les PP. Perelli et Fortis, avec les instances du Comte de Roubion et celles qui m'ont été faites à Turin en juillet dernier. Mais, alors que nous étions décidés à faire un effort pour ouvrir ce collège, je dus retarder encore parce qu'on mettait en avant des conditions peu conformes à notre Institut, et bien certainement je n'eusse point envoyé Votre Révérence et le Père Pantanetti si, à la suite d'une correspondance de plusieurs mois avec le Seigneur Consul, il ne m'eût enlevé finalement toute inquiétude et toute hésitation par sa lettre du 30 novembre, où il déclare sans ambiguïté que la Ville entendait céder son Collège dans les formes de ceux de Turin et de Novare, et qu'elle ne prétend déroger en rien à ce qui a été établi chez nous par la règle ou la coutume, sans nous imposer obligation quelconque ni réclamer aucune ingérence d'ordre économique ou disciplinaire.

« Telles sont exactement les paroles sur lesquelles j'ai arrêté ma décision. Or, voici qu'on traite des usages du Collège, de la valeur du mobilier, de l'emploi qui sera fait des 5.000 francs que la Ville devra verser, etc... Toutes choses contraires à notre Institut. Nous ne voulons pas accepter simplement de diriger des Collèges. De cette façon la Compagnie ne serait pas rétablie à Nice comme elle l'était autrefois; elle n'aurait que la situation précaire d'un employé à gages. A mon avis, la convention entre la Ville et nous devrait être simple et facile, à peu près dans les termes que voici: La Compagnie de Jésus, étant été rétablie par Sa Sainteté le Pape Pie VII par Bref du 7 août 1814, et Sa Majesté le roi de Sardaigne l'ayant admise dans ses Etats, à Gênes, lui ayant confié les Collèges de Turin et de Novare, et ayant gracieusement accordé que lui fût pareillement confié le Collège que la Cité de Nice, par décret consulaire du 31 octobre 1819, a résolu d'ériger, elle reconnaît par les présentes : 1° Que les Pères de la Compagnie de Jésus sont de nouveau rétablis dans la ville de Nice, pour y vivre conformément à leur Institut, Constitutions et Règles, dans la Norme du Bref de rétablissement de ladite Compagnie du 7 août 1814, *Sollicitudo omnium Ecclesiarum;* 2° qu'à cet effet la cité illustrissime leur cède, pour y habiter et y établir un collège d'éducation, tout le local du Lycée avec ses dépendances et annexes, libre de toute charge, règlement, hypothèque, servitude et dépendance. » (17 mars 1820.)

Telles sont, conclut le Père Sinéo, les seules conditions auxquelles il nous est possible d'accepter le Collège.

Le Provincial écrivait de la sorte au Père Dépinoy le 17 mars 1820; il va de soi que dans sa pensée la lettre devait être communiquée au Comte de Roubion; le Révérend Père ignorait en effet qu'il fût sorti de charge. Dans un post-scriptum il était question de différents points de détail sur lesquels il importait aussi de se mettre d'accord avec les autorités. C'était entre autres le prix de la pension. Soit à Nice, soit à Turin, on tenait pour 500 francs. Le Père Sinéo trouvait le chiffre trop faible et voulait le porter à 60 francs par mois. « Nous ne comptons pas gagner un sou, disait-il, sur nos pensionnaires, mais nous ne voulons ni ne pouvons y mettre du nôtre ». On finit par transiger à 550 francs. Il ne faut pas oublier que dans le système des pensionnats italiens, les élèves ne rentraient pas dans leurs familles, même aux grandes vacances. Sur ce point le Provincial n'admettait pas de discussion. On ne devait pas non plus accepter des enfants au-dessus de douze ans. Les pensionnaires étaient répartis, non par divisions comme dans les établissements français, mais par chambrées, ayant chacune leur préfet et ne comptant qu'un chiffre relativement faible d'élèves. Nous verrons par la suite que les Jésuites se réservaient d'étendre leur enseignement à d'autres qu'à leurs « convittori ». Ces articles du programme et d'autres encore n'agréaient point au Comte de Pierlas qui eût voulu adjoindre à cette élite des demi-pensionnaires et des externes. Le Père Sinéo eut besoin de beaucoup de ténacité pour maintenir une tradition qui ne cadrait guère avec les idées modernes. A plusieurs reprises au cours de ces longues tractations, il en vint à déclarer que la fondation de Nice ne lui paraissait pas tellement désirable qu'il dût lui sacrifier l'avenir de sa Province, compromise déjà par une excessive multiplicité d'œuvres.

Fatigué de ces interminables débats, le Père Provincial écrivait en juillet, des bains de Valdieri, au Comte de Roubion, le suppliant d'en finir avec un état d'incertitude très préjudiciable aux intérêts de son Ordre. La volonté du roi devait, pensait-il, triompher de toutes les résistances; mais, alors que dans l'entourage du prince et parmi les fonctionnaires de la Réforme toute opposition semblait calmée, Pierlas continuait à intriguer. Roubion se trouvait dans une situation délicate; ses collègues du Conseil de Ville lui reprochaient de s'être trop avancé; il se décida à s'en éclaircir avec le Ministre. Le 11 du mois d'août

il lui adressait une lettre reproduite dans l'ouvrage du Père Monti (tome III, p. 481). Il faut absolument prendre une décision; un plus long retard ne serait pas tolérable; les Jésuites sont à Nice depuis plusieurs mois; nombre de pères de famille leur ont déjà confié leurs fils; il n'y a plus d'autre difficulté à l'ouverture du collège que les idées du Comte de Pierlas manifestement contraire aux intentions de Sa Majesté.

Au moment même où cette lettre arrivait à Turin, se présentait au Ministère un envoyé de Pierlas, l'avocat Roux, secrétaire du Conseil de Ville, lequel sollicitait la faveur d'une audience particulière. C'était une dernière tentative du parti; elle n'eut pas de succès. Le 5 octobre suivant, le Père Dépinoy adressait à la Secrétairerie d'Etat le prospectus du nouveau collège. Le personnel comprenait le Père Antoine Dépinoy, Vice-Recteur, le Père Laurent Rizzi, ministre, le Père Philippe Cagna, préfet spirituel, avec deux professeurs de grammaire et des Frères coadjuteurs. Tout était donc réglé définitivement du côté des Jésuites, et ils soumettaient leur plan à l'approbation du Souverain et de ses Conseils.

Le ministre Balbo répondait peu après qu'on n'avait pas d'objection à présenter; toutefois, ajoutait-il à propos de l'article 1, les Pères doivent savoir que, à raison des circonstances spéciales à la Ville de Nice, pourront être admis parmi les élèves du « Convitto » les enfants dont les familles appartiennent ou auraient droit d'appartenir à l'administration civile.

Le même jour, le Ministre mandait au premier Consul de Nice, autrement dit au Comte de Pierlas, qu'il eût été heureux d'entrer pleinement dans ses vues, mais que la chose n'étant pas possible, il se félicitait du moins de pouvoir offrir à la municipalité six demi-bourses sans aucune charge pour ses finances; car elles seraient payées sur l'ancien fonds des Jésuites.

Le 23 décembre 1820, par devant « l'illustrissime Seigneur Comte Alessandro Crotti di Costigliole, Chevalier de l'ordre religieux et militaire des SS. Maurice et Lazare, Intendant général de la Cité et de la Province de Nice; de l'illustrissime Seigneur Comte et Capitaine d'Infanterie, Hippolyte Caïs de Pierlas, Premier Consul, etc... » fut dressé, en exécution des délibérations prises par Actes consulaires du 31 août 1819, et de l'autorisation délivrée par la Secrétairerie d'Etat pour les Affaires intérieures, l'instrument par lequel « est remise au Père Antoine Dépinoy, né à Cateau-Cambrésis, France, et au Père Pascal-

François Pantanetti, né à Tolentino, Etat pontifical (1), acceptant au nom de la Compagnie de Jésus, le premier en qualité de Vice-Recteur, la direction du Collège d'éducation que Sa Majesté a daigné établir dans la ville de Nice, par billet royal du 6 mai 1818, aux lieu et place du ci-devant Lycée, avec dotation de 10.000 lires qui seront payées moitié par l'Intendance royale des Affaires intérieures, etc... »

Ce n'était là d'ailleurs, comme on l'a vu, que la consécration officielle d'un état de fait, les Jésuites se trouvant déjà en possession, au moins depuis le mois d'octobre précédent. Les derniers mois de l'année 1820 peuvent donc bien être considérés comme la date où prend fin l'imbroglio administratif d'où sortit le second Collège des Jésuites à Nice. Ballotté du cabinet privé du Roi à ceux des Ministres de l'Intérieur et de la Réforme, autrement dit de l'Instruction publique, discuté, repoussé, bouleversé par les magistrats locaux, le projet mis en avant par les Jésuites finit par aboutir, grâce à l'intransigeance avec laquelle ils défendent leur tradition appuyée d'ailleurs de la volonté royale. Mais dès lors le nouveau « Pensionnat des nobles » allait se heurter à une sourde opposition résultant des idées modernes, dont le germe avait été déposé par l'occupation française, et qui s'était déjà manifestée par les modifications de principe que les membres du Conseil de Ville voulaient introduire dans le système des Jésuites.

LES DEBUTS DU COLLEGE ROYAL

Au moment où ils entraient en possession de l'ancien lycée, leur situation y était assez précaire ; la question de propriété de l'immeuble n'étant point définie entre la Ville et l'Etat, on allait rester de propos délibéré dans le provisoire. C'est ainsi que les classes primaires occupaient le rez-de-chaussée, laissant aux Jésuites et à leurs élèves les autres étages. Cet arrangement fort mal commode devait durer jusqu'à ce qu'on eût aménagé pour

(1) D'après cette pièce authentique, il y a lieu de corriger une double erreur du Catalogue des *Vita functi*, du P. Vivier, où le Père Dépinoy est déclaré Belge (p. 59, n° 694) et le P. Pantanetti, né à Rome (p. 205, n° 2.670). (Alessandro Monti, *La Compagnia di Gesu* etc..., T. III, p. 483.)

ces classes le vieux couvent des Bernardines ; mais entre temps l'évêque le réclamait pour son Séminaire, mal à l'aise dans l'ancien Collège de la Compagnie, lequel devint dès lors le siège des écoles communales, confiées par la suite aux Frères de la Doctrine Chrétienne.

Les débuts du nouveau Pensionnat des Nobles furent marqués par un incident de peu d'importance en lui-même, mais où l'on saisit sur le vif les complications étranges auxquelles donnaient lieu les moindres détails du régime intérieur de l'établissement. Une lettre ministérielle du 13 Janvier 1821, portait à la connaissance du Premier Consul de Nice une mesure gracieuse du Souverain en faveur du Collège. « Dans une audience de la veille, Sa Majesté avait daigné signer un « billet royal » à l'adresse du Magistrat de la Réforme, portant création de six demi-bourses dans ledit collège; et en même temps un autre « billet » pour l'Econome général, prescrivant de payer annuellement à la Compagnie de Jésus la somme de 1.440 lires sur les fonds ecclésiastiques, à raison de 20 lires par mois pour chacune des six bourses. » Ces fonds, remarque le Père Monti, provenaient du patrimoine des anciens Jésuites. Aux termes du « billet » les bénéficiaires de la libéralité royale « seraient choisis par l'administration municipale, d'accord avec le Ministre de la Réforme, parmi les enfants de la Ville et de la Province de Nice de condition noble et civile, qui se trouveraient hors d'état de payer la pension entière, ce choix devant être soumis à Notre Secrétairerie d'Etat pour les Affaires intérieures en vue de notre Souveraine approbation. »

Or, Messieurs les magistrats de Nice avaient mis quelque hâte à profiter de l'aubaine; le 9 mars 1821, ils envoyaient à Turin le nom de leurs élus. L'heure n'était pas favorable. Victor-Emmanuel I[er], aux prises avec la révolution, allait abdiquer (13 mars 1821). Toutefois l'affaire n'en fut point retardée. On constata que Nice s'était fait la part du lion et on en écrivit au président du Sénat et en même temps au Ministre de la Réforme Martini, lequel répondait le 31 mai : « C'est chose vraiment singulière que la façon d'agir du Seigneur Consul, lequel m'ayant demandé mon avis et ayant reçu ma réponse conforme au texte du billet royal, n'en a tenu aucun compte et a fait désigner six enfants de la ville de Nice et pas un de la Province. » Le Seigneur Consul, on le voit, en prenait à son aise et faisait passer avant tout l'intérêt de la cité qu'il administrait. Par malheur, il fallut pro-

céder à un nouveau choix; Nice dut se contenter de trois élus et la Province eut les trois autres.

Le *Convitto dei Nobili* ne tarda pas à réunir quatre-vingts pensionnaires; chiffre qui d'ailleurs ne devait jamais être dépassé. Mais, si intéressante que fût cette élite, et si absorbant le système d'éducation que les Jésuites lui consacraient, ils espéraient sans doute étendre les efforts de leur zèle à une jeunesse plus nombreuse. Leur désir était d'ailleurs partagé par les magistrats du Conseil de Ville. Dès 1824, le Premier Consul présentait à Turin une requête en vue d'obtenir de la munificence royale une double faveur pour la Compagnie de Jésus à Nice, d'abord que l'enseignement public lui fût confié, et en second lieu qu'elle fût mise en état de se livrer davantage à la prédication; pour cela il était nécessaire que les religieux fussent en plus grand nombre. Autant de points pour lesquels il fallait, paraît-il, recourir à l'autorité souveraine.

Il s'agissait donc de remettre aux Jésuites, d'une part les cours supérieurs d'humanités, dits écoles royales, conduisant jusqu'à la philosophie, de l'autre des cours de grammaire, autrement dits écoles communales, et dépendant de l'Administration municipale. C'est la division des études secondaires, encore en usage en Italie sous le nom de classes de gymnase et classes de lycée. Il ne paraît pas que le Gouvernement du nouveau roi Charles-Félix ait tout d'abord donné suite au vœu des magistrats de Nice; c'est seulement quatre ans plus tard qu'un « billet royal » décidait « d'étendre aux étudiants des écoles royales le bénéfice de l'enseignement donné par la Compagnie de Jésus dans le pensionnat que la Ville avait érigé pour elle. » Du même coup lui étaient attribués le contrôle et la direction spirituelle des dites écoles, et mis à la charge de la municipalité les frais d'établissement d'une Congrégation à l'usage des étudiants de Philosophie; enfin le Trésor de l'Université de Turin verserait annuellement à la Compagnie de Jésus la somme de 4.000 lires (17 octobre 1828).

Forte de cet exemple la Municipalité de Nice votait à son tour la remise aux Jésuites « des classes communales de latinité élémentaire », et l'Intendant général Bianchi ayant transmis cette délibération au Ministre par lettre du 7 mai 1829, un nouveau « billet royal » venait le 15 septembre suivant lui accorder l'*exequatur*, par l'intermédiaire du Président de la Réforme. La ville dépensait annuellement pour le service de ses écoles la somme de 3.400 lires; les Jésuites ne demandaient que 2.100 li-

res; c'était pour les finances municipales une économie de 1.300 lires; à la vérité, il fallait renoncer au *minerval* (rétribution scolaire), soit 2.000 à 2.200 lires, mais cette perte était largement compensée par divers avantages.

Par le fait les Jésuites se trouvaient à Nice en possession de tout l'enseignement secondaire. Cette date de 1829 est à retenir, car c'était exactement cent ans après que, par l'établissement de la Réforme, ils avaient été exclus dans les Etats Sardes de toute participation à l'instruction publique. Au début de l'année 1830 le nouveau Collège de Nice comptait plus de 500 élèves, avec un personnel de 7 prêtres, 4 scolastiques et 4 Frères Coadjuteurs, au total 15 religieux.

Quant aux classes primaires, elles se trouvaient toujours installées au rez-de-chaussée du Collège; comme on l'a vu, un arrangement conclu avec la Ville en avait fait passer l'administration aux Jésuites (1829), en même temps que l'enseignement des humanités. Cet état de choses ne pouvait être que provisoire; en 1833 les Frères des Ecoles chrétiennes arrivaient à Nice, et le P. Cych, recteur, proposait au Père Général de leur remettre cette partie de sa charge. A quoi le Père Roothan répondait sur la feuille même : « Oui certes, qu'ils prennent ces classes : *Anzi, le prendano i Fratelli!* » Sur la demande de la Municipalité la transmission fut remise à l'année suivante. C'est donc en 1834 que l'ancien Collège du « Jésus », aménagé pour sa nouvelle destination, put recevoir son peuple de petits écoliers avec les Chers Frères qui, depuis lors, jusqu'au règne de M. Combes, y ont élevé de nombreuses générations de Niçois, tour à tour Italiens et Français.

LES ECOLES DE DROIT ET DE MEDECINE

A la même date à peu près, les Jésuites de Nice, comme ceux de Chambéry et de Novare, se voyaient confier par le gouvernement Sarde la direction et l'administration spirituelle des Ecoles supérieures de Droit, de Médecine et de Théologie, ces dernières restant sous la complète dépendance des évêques. Cette fois le Père Roothan avait écrit en marge de la lettre au Recteur, le Père Cych : « Je ne sais trop comment cela marchera: *Non so come andra...* » De fait, dès la première année du régi-

me, un incident se produisit, où se révèle la situation délicate des Jésuites parmi cette jeunesse turbulente. Un étudiant en Droit, nommé Edouard Roux, fit du scandale à l'église pendant la messe et la prédication. C'était au cours de la retraite pascale donnée par deux Pères français, les PP. Besson et Lachaise, à la population universitaire. On patienta deux jours, puis le Père Cych crut de son devoir d'envoyer le délinquant à l'église du Port, où se donnaient également les Exercices. En même temps il faisait connaître la faute et la sanction au Commissaire de la Réforme à Nice, lequel prit fort mal la chose et n'invoqua pas moins de sept raisons à l'appui de son blâme. Le pauvre Jésuite répondit point par point; mais la violence qu'il se fit lui causa un crachement de sang; l'affaire toutefois alla jusqu'à Turin, où sa conduite fut approuvée, pendant que la mère de l'étudiant lui adressait ses supplications pour que son fils ne fût point chassé de l'école, ce qui eût brisé sa carrière. L'étudiant de son côté fit amende honorable et obtint son pardon.

Le Ministère de la Réforme avait à Nice, comme on vient de le voir, un fonctionnaire peu sympathique aux Jésuites, dont le Collège échappait à son ingérence; il avait alors en tête, pour lui faire pièce, un triple projet: créer un Petit-Séminaire, transporter au Séminaire existant l'étude de la philosophie et enfin s'emparer d'une portion notable du Collège pour agrandir l'église paroissiale adjacente. La menace était sérieuse; elle allait cette année même échouer sur toute la ligne. Une lettre, datée du 1er mai 1834, du Père Cych au Père Général nous informe que vient d'être établi à Nice un Conseil spécial de la Réforme composé de trois membres sous la dépendance immédiate de Turin. Tous les Collèges et toutes les écoles de la Division de Nice seront sous la juridiction du Conseil local; aucune exception n'était prévue; néanmoins l'exemption des Jésuites fut maintenue. L'institution du Conseil en la forme officielle porte la date du 26 août 1834. D'autre part un décret royal ordonne de commencer la construction d'une église paroissiale et de réparer celle qui est attenante au Collège, laquelle sera mise exclusivement à la disposition de la Compagnie de Jésus.

C'était là assurément des témoignages non équivoques de la bienveillance du Souverain; les Jésuites avaient espéré en recevoir un autre qui leur tenait à cœur plus encore. Le 26 août 1826, le Père Recteur Lanteri, prenant son courage à deux mains, avait osé formuler son désir dans une humble supplique à Sa Majesté : Elle mettrait le comble à ses faveurs et Elle acquerrait

un titre à la reconnaissance éternelle de toute la famille de Saint Ignace, si Elle voulait bien déclarer que, en confiant aux Jésuites la direction du Collège de Nice. « Son intention avait bien été de rétablir officiellement la Compagnie de Jésus dans cette ville. » La réponse tarda à venir. Mais enfin une lettre ministérielle du 24 mai suivant, informait le pétitionnaire que, après mûr examen, Sa Majesté ne croyait pas pouvoir agréer sa demande. Vraisemblablement, remarque à ce propos le Père Monti, le Gouvernement craignait que, sur une déclaration aussi formelle, les Jésuites ne se crussent rétablis dans tous leurs anciens droits.

Entre temps le roi Charles Félix, accompagné de la Reine Marie Christine, était venu à Nice et avait bien voulu honorer le collège d'une visite spéciale. Leurs Majestés avaient eu pour les Jésuites des paroles pleines d'estime et d'affection, et le Recteur s'étant présenté le lendemain pour en exprimer leur gratitude, le Roi avait répondu : « N'est-ce pas mon devoir de faire ce qui dépend de moi pour ceux qui font tant de bien à l'Etat ? »

Le procédé était aimable et flatteur; c'est apparemment ce qui encouragea le Père Lanteri à présenter la requête dont je viens de parler. La déclaration royale aurait eu immédiatement pour les Jésuites une autre portée qu'une satisfaction d'amour-propre corporatif. La solution d'une affaire litigieuse, pendante depuis près de dix ans, en dépendait. Une maison avec son jardin, sise à Beaulieu, avait été léguée par testament à la Compagnie de Jésus; l'exécution était confiée à l'évêque, lequel n'eût pas fait difficulté de s'en tenir aux intentions de la bienfaitrice; mais les héritiers faisaient opposition, attendu que la Compagnie de Jésus n'existait pas légalement. Ce ne fut qu'en 1829 que les Pères purent entrer en possession d'une partie de la propriété.

LA SITUATION CANONIQUE ET LE MINISTERE SACERDOTAL

Même au point de vue canonique, la situation du nouveau collège de Nice restait encore dans le provisoire. Après le Père Dépinoy deux supérieurs se succédèrent de trois ans en trois ans sans autre titre que celui de vice-recteur; c'est dire que l'établissement n'avait pas encore sa forme normale. C'est seulement en octobre 1827 que l'on voit à la tête du collège un vrai recteur en la personne du Père Jean-Marie Bergamaschi.

La question de l'église restait toujours pendante, ce qui gênait fort l'exercice du ministère sacerdotal en dehors des élèves du pensionnat. Les Pères cependant s'y adonnaient avec toute l'activité possible. Chose remarquable même, à la différence des collèges de Turin et de Novare, où l'institution royale n'autorisa d'abord que l'enseignement, celui de Nice eut dès l'origine dans ses attributions l'action apostolique. De fait, le successeur du Père Dépinoy, le P. Zuccherini, entré en charge en novembre 1821, prêchait l'année suivante les *Exercices spirituels* aux prisonniers et aux galériens avec un véritable succès, si bien que l'évêque voulut leur donner de sa main la Communion pascale et demanda aux Jésuites de renouveler chaque année ce charitable ministère. Le Père Lanteri, qui lui succéda, prêcha le Carême de 1824 dans l'église de Saint-Jacques avec un non moindre succès; un *autodafé* en témoigna, où le public livra aux flammes un monceau de mauvais livres et d'images obscènes. La même année le Père Lanteri prêchait la retraite du clergé; l'impression générale portait le Gouverneur à demander au Roi d'augmenter le nombre des Jésuites, trop peu nombreux, disait-il, pour résister à la propagande des méthodistes anglais; en même temps on parlait de mettre à leur disposition pour les retraites fermées la vieille abbaye de Saint-Pons. Le Jubilé de Léon XII en 1826 leur fournit l'occasion de reparaître dans la chapelle de leur ancien collège, devenue l'église paroissiale du « Jésus ». Mieux encore, en octobre 1829, on trouve trois Jésuites s'arrachant à leurs classes, pour prêcher une Mission à la foule qui remplit les nefs de la cathédrale.

D'ordinaire ils se bornent à prêcher à différentes catégories de fidèles les Exercices spirituels de Saint Ignace ; c'est une façon de retraite publique qui dure quelques jours, une semaine au plus : on en donne ainsi plusieurs successivement dans la même église, par exemple, en 1834, trois à Notre-Dame du Port, six en 1838, dont une à la Cathédrale pour les soldats, une pour les étudiants en Droit et une autre en langue française, prêchée par le Père Christian de Chateaubriand. Ce Jésuite, neveu du grand écrivain, avait, l'année précédente, donné en français toutes les prédications de la station quadragésimale dans l'église de Saint-François de Paule, fréquentée par la colonie étrangère (1).

---

(1) Christian de Chateaubriand, neveu du célèbre Vicomte, était né à Paris le 21 avril 1791. Chevau léger, garde du Roi en 1814, lieutenant en

En cette même année 1838, le comte Rodolphe de Maistre était nommé Gouverneur de Nice. Héritier de l'ardente piété de son père aussi bien que de son affection pour la Compagnie de Jésus, un de ses premiers soins fut de lui demander, par l'intermédiaire du Ministre Comte Solaro della Margherita, un prédicateur pour les hivernants de langue anglaise, lesquels n'avaient pas dès lors à leur service moins de vingt-neuf ministres de sectes diverses. La Province de Turin fut heureuse de pouvoir envoyer à Nice un des siens d'origine américaine, le Père Thomas Mulledy. Son apostolat mérita les éloges du Roi Charles-Albert, qui déclara au Père Provincial qu'il avait été utile aux Protestants aussi bien qu'aux Catholiques.

Les *Annales* mentionnent ici la présence à Nice d'un Prince allemand catholique, frère du Roi de Prusse. Apparemment en souvenir des services rendus par Frédéric II à l'Ordre de Saint Ignace, il demanda aux Jésuites un des leurs pour le service spirituel de sa maison, et spécialement pour préparer son fils, le jeune comte d'Ingelhein, à sa première Communion. On désigna pour ce poste honorable le Père Dominique Ferrari, d'une noble famille italienne, fort goûté à Nice pour ses talents oratoires.

En 1835 il avait prêché l'Avent dans la cathédrale de Nice, et

---

second de la garde royale en 1815, il fut breveté capitaine en 1818 et fit la campagne d'Espagne en 1823. Démissionnaire au début de l'année suivante, il sollicita son admission dans la Compagnie de Jésus. Il passa quelque temps à Dôle sous la direction du Père Varin, puis pour s'éloigner de sa famille, il entra au noviciat de Rome le 30 avril 1824. Il appartenait d'abord à la Province de France, mais le même motif d'humilité qui l'avait porté à aller chercher la vie religieuse à l'étranger le retint en Italie. Le Père Christian de Chateaubriand mourut saintement à Chieri le 27 mai 1843.

En 1829, M. de Chateaubriand était ambassadeur de France à Rome. A l'occasion du Conclave qui élut Pape, sous le nom de Pie VIII, le Cardinal Castiglione, le grand homme fut victime d'une colossale mystification, qu'il raconta comme un succès personnel. (Voir *Mémoires d'outre-tombe*, Edit. Biré, tome V, p. 183). J'ai reproduit l'anecdote dans le premier volume de l'*Histoire d'un Siècle*, Pièces justificatives, p. 548. Au même lieu, on trouve l'histoire abrégée de la rencontre de l'oncle et du neveu près du Colisée : « ...Un maître à chapeau rabattu, à robe traînante et déchirée..., les conduisait (une pension de jeunes gens). Je n'osais en croire mes yeux. Il me regarde à son tour et sans montrer aucune surprise il me dit : Mon Oncle! Je me précipite tout ému et le serre dans mes bras. Christian était à la fois pâle et noirci, miné par la fièvre et brûlé par le soleil. Il m'apprit qu'il était chargé de la préfecture des études (c'est préfecture des mœurs qu'il faut dire) au collège de Tivoli. Je contemplais, les yeux pleins de larmes, ce fils de mon frère devenu étranger, vêtu d'une souquenille noire, poudreuse, maître d'école à Rome et couvrant d'un feutre de cénobite son noble front qui portait si bien le casque. »

l'évêque Galvano, qui venait de succéder à Mgr Colonna d'Istria, fut parmi les auditeurs les plus assidus. En 1836 il inaugurait les prédications du mois de Marie dans la chapelle de la Visitation.

En 1840, la Compagnie de Jésus célébrait le troisième centenaire de sa fondation, rehaussé par la canonisation d'un saint Jésuite, François de Geronimo. La solennité religieuse se déroula à la cathédrale, pendant deux semaines entières, du 13 au 27 décembre. Deux évêques présidaient les cérémonies, celui de Nice, Mgr Galvano, assisté de l'évêque de Lérida, exilé d'Espagne par les troubles révolutionnaires. Un immense concours de peuple suivit les prédications données par quatre Pères des plus renommés; à la messe de clôture on distribua 4.000 communions, témoignage d'un succès non douteux. La fête de famille réunit à la maison de campagne de Carabacel, avec les Jésuites et leurs élèves pensionnaires, les deux Prélats, le Gouverneur et autres autorités, enfin deux représentants de chacune des Congrégations religieuses.

L'année d'après, c'est le père Benetello que nous trouvons dans la chaire de la cathédrale, prêchant le Carême à la mode de l'âge héroïque, je veux dire tous les jours de la semaine, un seul excepté ; puis, le Vendredi-Saint, parlant trois heures d'horloge avec un pathétique qui arrache des larmes à la foule des écoutants.

La revue des travaux apostoliques des Jésuites du Collège de Nice, en la période qui nous occupe, pourrait s'allonger encore. Nous y trouvons, par exemple, ce qu'on appelle l'*annuelle* à la cathédrale, c'est-à-dire la prédication ordinaire du dimanche, au moins pendant les trois années successives 1839, 1840 et 1841, puis en 1846, les exhortations à quantité de Congrégations religieuses et de Confréries, le ministère sacerdotal aux hôpitaux, aux prisons et aux régiments. On y rencontre même un jour le Père Corradi ramenant à Dieu un misérable condamné à mort et l'assistant jusqu'au lieu du supplice. Les missions hors de la ville et auprès des populations de la montagne ne sont pas rares; mais ce qui est plus explicite en cette matière c'est l'attitude de l'autorité épiscopale à l'égard de la Compagnie; non content d'envoyer les séminaristes suivre les cours de Philosophie au collège, l'évêque confie aux Jésuites la direction spirituelle de son Séminaire; chaque semaine deux d'entre eux s'y rendront pour entendre les confessions, tous les ans ils don-

neront aux séminaristes, comme au clergé lui-même, les Exercices spirituels.

Ce n'est pas sans intention que nous insistons sur ce côté de leur activité; une opinion assez commune la restreindrait volontiers aux fonctions éducatrices, d'autant plus que chez nous le nom de collège ne désigne rien d'autre qu'un établissement d'éducation. Aussi, pour beaucoup de gens, comme pour M. de Chateaubriand, le Jésuite ne serait guère qu'un « maître d'école », emploi pour lequel on veut bien lui reconnaître quelque aptitude, mais hors de là il compte à peine. Tel n'est point assurément son idéal, non plus que le but à lui assigné par son Institut, lequel n'est autre que le service spirituel du prochain, par tous les moyens que l'Eglise met à la disposition du prêtre.

J'ai fait remarquer dans la monographie du Vieux Collège de Nice qu'il ne s'y trouva jamais, au temps des Jésuites, ni une classe ni un écolier, ce qui a paru à peine croyable à certaines personnes qui m'ont fait l'honneur de me lire; les Pères en ce temps-là se contentèrent pour la plupart d'exercer dans leur église un ministère très actif et très varié. Le grand chagrin des Jésuites du Collège royal fut de n'avoir pas d'église qui leur appartînt. Dès l'abord leur principale préoccupation fut de pourvoir à cette lacune. Les projets succédèrent aux projets; il y en avait quatre sur le tapis au moment où le comte de Maistre était nommé Gouverneur et s'intéressait fort à la question. La Ville laissait entrevoir son concours, des souscriptions étaient promises, quelques-unes même versées par avance, telle par exemple celle du comte Focard de Rocca, qui donnait 10.000 francs pour permettre aux Jésuites de travailler « non plus seulement à l'éducation de la jeunesse, mais en même temps au soin de la piété chez les habitants. » Le comte de Maistre proposait aux magistrats municipaux d'acquitter de cette façon le vœu fait en 1835 pour la cessation du choléra. Le Conseil devait en délibérer; la dépense sur devis était estimée à 250.000 francs. Ces Messieurs n'osèrent aller jusque-là et l'on n'en parla plus. Le fait est que les Jésuites du Collège royal de Nice n'eurent jamais que leur chapelle privée à l'usage du *Convitto dei Nobili;* mais j'ai assez dit que cela ne les empêcha pas d'exercer très librement et très largement, au vu et au su du clergé et des fidèles, les fonctions de l'apostolat sacerdotal. Cette constatation a son importance, comme nous le verrons plus loin, quand on invoquera leur séjour au collège, pour prouver qu'ils ne firent autre chose à Nice que d'enseigner les langues et les sciences.

Pour en finir avec le sujet de l'éloquence sacrée, je citerai une anecdote qui a été remise au jour par M. Georges Doublet dans la *Semaine religieuse de Nice*, en mai 1926. Lors du service pour l'âme du roi Charles-Félix (1831), le Père Pierre Sappia, professeur de rhétorique au Collège, qui prononça l'oraison funèbre, se permit une sortie virulente contre le gouvernement de Louis-Philippe, le nouveau roi des Français. « La France, disait-il, ressemble à une femme malade qui se tourne tantôt sur un côté, tantôt sur un autre, pour chercher un apaisement à sa souffrance... » Notre Consul, le Baron Masclet, indigné, en écrivit à M. de Barante, notre ambassadeur à Turin: « Le vénérable et charitable évêque (Colonna) qui officiait, n'aurait pas, ajoutait-il, parlé avec cette violence, qui a enchanté le parti blasonier et jésuitique, comme on dit ici. » Le prédicateur fut blâmé, mais « à petit bruit », selon la réponse de Barante, qui pria notre consul « d'user discrètement de cette information; on ne me l'a donnée que sous cette clause ».

L'ŒUVRE PEDAGOGIQUE ET LA VIE DU COLLEGE

Les documents relatifs à l'activité des Jésuites au collège royal sont trop peu abondants pour répondre à la légitime curiosité de l'historien; on ne songe pas à le reprocher à ces hommes plus préoccupés de faire l'œuvre de Dieu que de transmettre à la postérité le souvenir de leurs exploits. Malheureusement la disette est encore bien plus grande dans le compartiment de leur action éducatrice. A la vérité, la vie d'un pensionnat peu nombreux, même doublé d'un fort externat, est de sa nature assez monotone; ceux qui en ont la charge ne sont jamais plus contents que quand ils n'ont pas d'histoires, et de ce point de vue on peut dire que les 28 ans d'existence du Collège royal de Nice furent une période heureuse.

Il avait débuté sous d'assez fâcheux auspices; l'hiver 1820-1821 fut rigoureux au point, dit la chronique, de faire périr les orangers; l'accident se renouvelle de temps en temps, comme nous l'avons vu cette année même; mais la mort n'est que temporaire; l'arbre repousse et après deux ou trois saisons le mal est réparé. En 1821 encore, la Révolution grondait dans les Etats Sardes, l'idée d'une Constitution, comme en Espagne, échauffait

les têtes; le Roi Victor-Emmanuel, ne pouvant se résoudre à accepter la Charte qui attentait au droit traditionnel de sa couronne, venait d'abdiquer; parti de Turin le 13 mars, il était à Nice le 29, avec la Reine et ses deux filles; des manifestants, étrangers pour la plupart, y firent quelque bruit; au surplus le mouvement libéral fut vite comprimé, et après trois ou quatre semaines on chantait le « Te Deum » à la cathédrale Sainte-Réparate.

Cependant, le Collège ouvrait ses classes. Si nous nous en tenions à la correspondance échangée l'année précédente entre le Père Sineo de la Torre et le Comte de Roubion, la Compagnie de Jésus y débutait bien modestement: « J'aurais désiré, écrivait le Provincial d'Italie, que tous les maîtres soient Jésuites. Je vais vous parler à cœur ouvert. Je le désire encore; j'y pense; et, si c'est possible, la chose se fera. Je l'espère, pour cette année du moins, où il suffira de deux maîtres... Mais je vous prie, très illustre Seigneur, de considérer qu'il n'y a pas plus de cinq ans que notre Compagnie est sortie du tombeau; ajoutez que, malgré nous, il nous a fallu ouvrir plus de Collèges et de pensionnats des Nobles que nous ne le voulions, et que ne le permettait le nombre de nos religieux; ce n'est pas d'ailleurs en quelques mois que l'on forme de bons maîtres... » (Juillet 1820). Le Révérend Père laissait entrevoir qu'il ferait plus que par prudence il n'osait promettre. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que pendant les premières années les rares Pères de la communauté placèrent aux différents postes du Pensionnat des auxiliaires étrangers. Le nombre des religieux alla par la suite crescendo régulièrement, comme la Province elle-même, laquelle érigée le 21 avril 1831, avc un total de 108 sujets, en comptait près de 500 lors de la grande tempête de 1848. A cette date le personnel du Collège de Nice se composait de 12 prêtres, 8 scolastiques, 8 frères coadjuteurs, en tout 28 Jésuites.

Parmi eux on rencontre quelques noms point inconnus en France, le P. Bresciani, par exemple, dont les écrits sur l'histoire romancée du carbonarisme, traduits en notre langue, ont vivement intéressé ceux de ma génération; tel encore le Père François Pellico, frère de Silvio, le sympathique auteur de *Mie prigione;* on pourrait nommer encore le Père Grégoire Felkierzamb (1), homme singulièrement actif et entreprenant, qui eut

(1) Un autre Père Felkierzamb, Maximilien, frère du précédent, entra

son heure de célébrité à Fribourg, et qui longtemps Recteur à Nice donna au Collège une heureuse impulsion, malheureusement interrompue par les événements de 1848.

On trouve dans la liste du personnel jésuite plusieurs noms à consonance exotique, particulièrement des Pères Polonais, venus de la Russie Blanche, lors de l'expulsion de la Compagnie en 1821; ces noms sont parfois échangés contre d'autres, plus accessibles aux oreilles italiennes; c'est ainsi que le Père Maculewicz, professeur de physique, s'appelle, à Nice, Antonelli. J'ai déjà signalé la présence du Père Christian de Chateaubriand; ce n'est pas le seul nom français; il faut se souvenir que la Province de Turin comprenait alors la Savoie, avec deux collèges, Chambéry et Mélan, ce dernier doublé d'un noviciat florissant.

Au point de vue matériel, le vieux monastère des Augustins déchaussés avait été de bonne heure accommodé aux besoins d'un pensionnat pour fils de famille; une aile avait été ajoutée, malheureusement avec quelque précipitation, mais enfin l'espace ne manquait pas et la communauté elle-même se trouvait installée convenablement. C'est ce que constatait le rapport du Père Polidori, Provincial, après sa visite officielle en 1831: « Ce collège de Nice est présentement celui qui laisse le moins à désirer dans notre Province. Excellentes salles de classes et de préfectures, très bel escalier, chambres assez nombreuses, chapelles de congrégation fort bien décorées, habitations décentes et commodes pour les religieux; cabinet de physique garni d'appareils choisis par nos Français, pas encore payés, il est vrai, mais à l'occasion de ma présence, MM. les Consuls ont promis de faire face à la dépense. Bibliothèque bien pourvue et avec goût, vaste jardin où l'arrosage est assuré et qui peut être d'une grande ressource pour la maison. Manque l'église, où se pourrait faire beaucoup de bien; mais je constate avec satisfaction que, à cet égard, les bonnes intentions ne font pas défaut. »

Le régime italien du pensionnat des nobles imposait un lourd surcroît aux finances du collège. Les élèves ne rentrant pas dans leurs familles pendant les vacances, une maison de campagne, assez vaste pour les recevoir, n'était point du tout article de luxe, mais au contraire de toute première nécessité. Les Jésuites de Nice avaient tout d'abord jeté leur dévolu sur un logis situé

---

comme lui au noviciat, le même jour, 9 août 1809; nés à Polock les deux frères étaient polonais.

à Sainte-Hélène. Dès 1833, ils purent acquérir la villa de Carabacel, où les Pères d'avant la suppression avaient établi des retraites fermées. C'était sans doute bien peu éloigné du Collège; mais l'inconvénient était compensé par de sérieux avantages. Néanmoins la bâtisse laissée inachevée ne pouvait suffire au nombre des pensionnaires. Tous les soirs une moitié d'entre eux devaient réintégrer le Collège pour y passer la nuit. D'autre part, les anciens Jésuites n'avaient pu faire que les fondations de la chapelle. Double privation dont on souffrit pendant dix ou douze ans, par crainte d'ajouter à la dette déjà lourde. Mais le Père Felkierzamb, auquel, dit le Père Monti, les dettes ne faisaient pas peur, ne fut pas plutôt en possession du gouvernement qu'il résolut de remédier au mal. Comme le Père Bresciani, son Provincial, refusait par prudence son consentement, il recourut au Père Général, se faisant fort d'aboutir sans augmenter les charges du Collège. On lui donna carte blanche, et, de fait, en l'espace de moins d'une année, la besogne fut exécutée; la villa « possédait, dit l'annaliste, deux dortoirs de 40 lits chacun, deux salles de billards et deux grands salons. »

Restait la chapelle (1). La Providence permit d'en entreprendre la construction sans attendre davantage. Quelque sept ans plus tôt le Père Barthélemy Esmonde avait eu la consolation d'amener à la foi catholique un hivernant anglais, ancien gouverneur de l'île de Ceylan, nommé Richard Othley. Surpris à Nice par une maladie mortelle, les médecins ne lui donnaient plus deux jours de vie, lorsque, sur le conseil du Père Rostaing, son confesseur, il fit un vœu à Notre-Dame de Compassion pour le cas où il reviendrait à la santé. Sa confiance fut exaucée; c'était en 1843; l'année suivante il repartait pour l'Angleterre; mais auparavant il avait, en exécution de sa promesse, fait bâtir la chapelle de Carabacel en l'honneur de l'Addolorata. La statue de la Mère des Douleurs était un don de la duchesse de Montmorency-Laval, fille de Joseph de Maistre et sœur du gouverneur de Nice. Le Père Felkierzamb célébra pour la première fois la messe dans la nouvelle chapelle à l'intention du généreux bienfaiteur, lequel, comme on l'apprit bientôt, mourait à l'heure même à Boulogne, se rendant à Nice (août 1845). La chapelle fut bénie peu après par le Chanoine Llopis de Tarragone, en pré-

(1) Jusque là les documents ne parlent que d'une *aedicula*, bénie en 1834 par l'évêque Amédée Bruno, de Cuneo (Coni).

sence de son archevêque, Mgr Ferdinand-Antoine Echanob, lui aussi depuis dix ans exilé d'Espagne. D'après le Diaire du Collège, cinquante religieux espagnols de divers ordres s'étaient réfugiés à Nice en 1835; six d'entre eux reçurent l'hospitalité de la Compagnie, ainsi que l'évêque de Lérida, Mgr Vecino, qui, pendant quatre ans, vécut sous le toit des Jésuites; il y mourut pieusement le 30 mars 1834, et Mgr Galvano lui donna la sépulture dans un caveau de sa cathédrale. L'archevêque de Tarragone était déjà l'hôte de la Compagnie en même temps qu'un prélat français, Mgr Tharin, évêque de Strasbourg, éloigné de son diocèse, apparemment en raison de ses attaches légitimistes; on sait qu'il avait été précepteur du jeune duc de Bordeaux. Il se retira à Nice en 1837, et y publia son livre *L'avenir de la France*.

RODOLPHE DE MAISTRE ET AUTRES BIENFAITEURS

Ces événements nous reportent à une époque qui, par le fait des révolutions et du progrès, paraît bien lointaine, un siècle et plus. La côte d'azur était dès lors, comme on le voit, en possession d'attirer les étrangers; ce n'était pas sans doute les foules qui y abordent aujourd'hui de tous les points du monde; une statistique municipale relève les chiffres suivants : 4 hôtels en 1826, 30 en 1847, 50 en 1859 avec un total de 940 étrangers, et 1.004 en 1860. La majorité vient d'Angleterre. Alexandre Dumas prétend que, pour un indigène de Nice, tout étranger est nécessairement de race britannique. « Notre hôtelier, dit-il, nous annonce l'arrivée de deux Anglais; seulement il ne sait pas s'ils sont Français ou *Tedeschi* Allemands. »

De grands personnages, des princes, des membres de la haute aristocratie européenne, y venaient jouir des tièdes hivers ou même, séduits par le charme du climat, s'y établir à demeure. En 1835, les éphémérides du Collège signalent la visite des infants d'Espagne, Jean et Ferdinand, venus de Gênes pour y rencontrer leurs augustes parents réfugiés, eux aussi, comme des évêques ou des moines. Aux uns et aux autres, les Jésuites s'honoraient de faire accueil. En 1836, c'est l'héroïque roi Charles-Albert qui vient chez eux, sans crainte de se compromettre, en leur témoignant son affection et en les édifiant par sa piété. Il ne tint pas à lui que, sans plus tarder, on n'entreprît la construction

de l'église, dont il déplorait l'absence. Au reste, si l'animosité contre les Jésuites était de règle chez les libéraux piémontais, les sympathies ne manquaient pas non plus dans la population niçoise à la famille de Saint Ignace de Loyola.

Au premier rang de ceux qui lui étaient dévoués, il faut citer le fils de Joseph de Maistre, le Comte Rodolphe, gouverneur de Nice, de 1838 à 1848. Joseph de Maistre était à demi Niçois par ses origines; son père était né en 1705 au village d'Aspremont dans la banlieue de Nice. Intrépide défenseur du Pape, il le fut aussi des Jésuites. « Mon père les aimait, disait-il, je les aime, et mon fils les aimera à son tour. » La Compagnie de Jésus est heureuse et fière de garder dans son église des Martyrs, à Turin, les restes mortels de ce vaillant chrétien, qui est aussi une gloire pour les lettres françaises.

Le comte Rodolphe n'eut garde de faire mentir la prédiction paternelle; il fut pour les Jésuites de Nice un ami fidèle jusqu'au sacrifice de la situation qu'il tenait de la confiance du roi Charles-Albert. On le voyait assidu aux prédications du Père Ferrari; dès le premier jour, il avait fait recevoir au Pensionnat son petit « Giuseppino », souvenir de l'illustre grand-père; aucune solennité scolaire n'avait lieu sans que le Seigneur Gouverneur ne s'y trouvât, accompagné des principaux dignitaires de la cité.

La duchesse de Montmorency, sa sœur, se montrait de son côté, en toute occasion, bienfaitrice généreuse de la Compagnie. Les *Annales* mentionnent, entre autres témoignages de la libéralité de la famille de Maistre, le don fait à l'oratoire de Carabacel de la statue de marbre de l'Addolorata. La duchesse ne s'en tint pas là; elle employa son crédit à Rome auprès du Cardinal Patrizzi, pour obtenir en faveur de l'oratoire le corps du martyr Saint Donatien. Ce royal présent fut accueilli au Collège avec une joie extraordinaire de la part des élèves comme de leurs maîtres.

Vers le même temps, mourait à Nice, entre les bras du Père Antonelli (Makulewicz), le Comte Antoine Tonduti de l'Escarène, laissant à son frère aîné, chef de la famille, peu auparavant premier ministre de Charles-Albert, le soin de remettre aux Jésuites du Collège sa riche bibliothèque, composée de plus de 10.000 volumes en diverses langues. L'exécuteur de cette magnifique donation y ajouta encore de son chef, sans imposer aux bénéficiaires d'autres charges que des prières pour le défunt et sa famille; il demandait toutefois que la bibliothèque portât le nom du donateur. Le Père Provincial ayant fait parvenir ses remerciements, avec ceux du Père Général, au Comte de l'Esca-

rène, celui-ci répondit que « la bibliothèque Tonduti ne fût pas allée au Collège de la Compagnie, si l'on eût connu un lieu plus convenable pour la recevoir ».

Cependant le Collège royal poursuivait paisiblement son existence dans une atmosphère où fermentaient des idées politiques qui ne pouvaient manquer de faire explosion. A l'intérieur de l'établissement les esprits n'en étaient guère troublés. La situation paraissait plutôt prospère. Le pensionnat, avec ses 80 fils de famille, formait le noyau autour duquel s'agglomeraient d'une part les 520 élèves de l'externat, depuis les basses classes de grammaire jusqu'à la philosophie, de l'autre, les étudiants de Droit et de Médecine, qui avaient leurs cours dans les locaux du Collège. Tous recevaient l'enseignement et l'éducation religieuse dans leurs congrégations respectives. Nous voyons, par exemple, que les étudiants étaient astreints chaque dimanche à se trouver aux offices le matin à 8 heures et demi et le soir à 3 heures. Tous les ans on leur prêchait une retraite, qui dura d'abord huit jours, réduits par la suite à cinq. Le Père Recteur avait autorité sur tout le personnel, maîtres et élèves de l'école; il délivrait aux étudiants des certificats, qui leur ouvraient l'accès des Facultés pour y conquérir leurs grades. Ce privilège n'appartenait qu'à de rares établissements, dits pour cette raison collèges universitaires. Les Jésuites n'avaient pas toujours à se louer de cette jeunesse, plus accessible qu'ils ne l'eussent souhaité aux idées libérales; j'ai cité plus haut une anecdote à ce propos; M. Georges Doublet reproduit une ordonnance royale — il ne dit pas si elle est de Charles-Albert ou de Charles-Félix — prescrivant que les étudiants coupables de certaines frasques seraient punis de « trois coups de corde ». Ce système de punition, tout à la fois paternel et sévère, était-il en usage au Collège pour les enfants et les adolescents moins âgés? Il n'y aurait pas lieu de s'en étonner, puisque, dans le code pédagogique des Jésuites, la fonction de « correcteur » n'est point du tout une sinécure; mais dans les documents relatifs au Collège royal de Nice nulle part on ne trouve trace de verge ni de corde. J'ai rappelé, dans la première partie de cette monographie, l'intervention du Sérénissime duc de Savoie ordonnant aux magistrats de faire respecter l'ordre troublé par les écoliers; il n'y est pas question de mesures de rigueur contre les délinquants; pour la période moderne on peut croire, jusqu'à preuve du contraire, que les écoliers ne furent point soumis à des pénalités qui eussent offusqué le libéralisme des mœurs.

La chronique intérieure se borne plutôt à mentionner des fêtes qui n'ont guère pour le grand public qu'un intérêt fort secondaire. Tel le pèlerinage annuel au Sanctuaire de Notre-Dame de Laghet, à deux grandes lieues dans la montagne, que les pensionnaires obtiennent de faire à pied et à jeun; telles surtout les solennités dramatiques et littéraires, les séances académiques offertes aux personnages de marque, à l'évêque Mgr Galvano, par exemple, lors de son entrée à Nice, ou encore au Roi Charles-Albert que l'on complimente en latin, en grec et une demi-douzaine de langues vivantes.

LES JESUITES REVENDIQUENT LEUR INDEPENDANCE CANONIQUE

Je ne vois guère pour interrompre de façon notable cette heureuse monotonie que l'invasion du choléra en 1835. Grande panique dans la population niçoise; tous les habitants qui en ont les moyens s'empressent de fuir. Comme il arrive en pareil cas, des rumeurs sinistres circulent parmi ceux qui restent; les eaux sont infestées et les médecins ont la consigne d'administrer des drogues qui font périr plus rapidement les malades. Il ne fallut rien moins que l'attitude énergique du Consul de la Cité, le Comte Caissotti de Roubion, pour conjurer les pires désastres.

Par ordre du Conseil de la Réforme les classes furent fermées, et la mesure fut étendue jusqu'au pensionnat lui-même. Le recteur obéit à l'injonction, mais non sans faire remarquer que sa soumission n'enlevait rien à l'indépendance du Collège vis-à-vis du Conseil. La protestation fut prise en bonne part, et le président de la Réforme se rendit en personne au Collège, pour donner au Révérend Père l'assurance de son affection et déclarer hautement, comme l'écrivait le Père Recteur lui-même, qu'« il n'avait jamais eu l'intention de porter atteinte au droit de la Compagnie ». Les pensionnaires furent envoyés à la campagne avec leurs maîtres; seuls restèrent en ville le P. Recteur, P. Louis Bianchi, avec deux autres prêtres. Tous trois se mirent à la disposition de l'évêque pour l'assistance des malades. Ils eurent à exercer leur ministère pendant les mois de l'été, où le fléau sévit avec plus de violence; mais en septembre il paraît éteint, et dans une lettre au Père Général, datée du 20, le Père

Bianchi peut rendre grâces à Dieu de ce que le choléra n'a pas fait son apparition au Collège; sur les 500 externes, quatre seulement ont été atteints et sont guéris. Pour obtenir la protection de la Sainte Vierge en cette année calamiteuse, la Municipalité s'était engagée à faire construire en son honneur l'église projetée depuis longtemps pour remplacer la vieille chapelle de la Bourgade; ce vœu ne fut exécuté que cinq ans plus tard, en 1840; le monument, assez modeste, tout voisin du ci-devant Collège royal, aujourd'hui le lycée, est connu à Nice sous le nom d'église du Vœu.

On a remarqué l'attitude du Père Bianchi en face du Président de la Réforme au début de l'épidémie. Le magistrat invite le Supérieur du Collège à licencier ses élèves; le Jésuite se soumet, mais non sans avoir invoqué son droit de ne pas le faire. Le représentant du Pouvoir civil n'insiste pas, tout au contraire, et l'on reste bons amis. Pour expliquer ce qui, d'une part, nous semble une audace téméraire et, de l'autre, une timidité excessive, il faut nous souvenir, que nous sommes ici en pays de Droit Canon: le civil cède quand l'Eglise réclame ce qui lui appartient en vertu de la coutume. Un des articles essentiels du programme du Risorgimento sera l'abolition du for ecclésiastique. Par le fait de la reconnaissance légale de leur Institut, les Jésuites s'estimaient exempts de la juridiction universitaire ; ils n'avaient à suivre dans leurs établissements scolaires d'autres prescriptions que celles de leur *Ratio studiorum;* toute ingérence de l'Université d'Etat sur ce terrain leur paraissait donc un empiètement et un abus, et comme le dira bientôt le Père Bresciari, « la liberté en matière d'enseignement n'est pas à l'égard de la Compagnie une concession gracieuse de Sa Majesté, mais une stipulation du contrat passé avec elle, lors de son admission dans l'Etat ».

On conçoit cependant que cette indépendance d'une corporation religieuse vis-à-vis de l'autorité civile ne fût pas du goût des hommes d'Etat, et comme, d'autre part, les Supérieurs se montraient très attentifs et très énergiques à défendre des droits, ou, si l'on veut, des privilèges, qui étaient ceux de leur Ordre et non de leurs personnes, les froissements ne pouvaient manquer de dégénérer en conflits aigus. C'est ce qui allait arriver, à un moment où la passion libérale exaspérait la mésintelligence. Peut-être bien d'ailleurs les Jésuites n'eurent-ils pas toute la délicatesse de doigté désirable, dans les circonstances difficiles qu'ils traversaient. Le fait est que le Roi Charles-Albert lui-même se

plaignait un jour de leur intransigeance. « Je suis las, disait-il, de me colleter avec ces Jésuites; ils ne peuvent s'entendre avec un évêque (président de la Réforme); ils me forceront d'en nommer un du parti adverse. »

PRODROMES DE LA TEMPETE FINALE

Quoi qu'il en soit, dès l'époque où est parvenu notre récit, des points noirs s'amoncelaient à l'horizon, de l'autre côté des Alpes aussi bien qu'en France, où M. Thiers venait de déchaîner contre la Compagnie de Jésus les rancunes voltairiennes. Gioberti publiait à Lausanne le *Gesuita moderno*, 1847. Il y avait deux éditions, l'une en cinq, l'autre en sept volumes. Le Jésuite légendaire de Pascal, théologien de la morale relâchée, docteur de la restriction mentale, faisait place à une autre caricature; c'était maintenant le Jésuite aux opinions attardées, tenant de la royauté absolue, obscurantiste, barrant la route au progrès et à la liberté, partant l'ennemi de l'Italie d'aujourd'hui et de demain. En attendant, le vrai Jésuite en chair et en os, devenait l'homme noir, l'homme néfaste, voué à la haine de tous ceux qui s'enflammaient à l'idée de la résurrection et de la future unité de la patrie italienne. Ce trouble mélange, où un patriotisme forcené voisinait avec un farouche antijésuitisme, agitait violemment les cerveaux en Piémont, et ne tardait pas à faire explosion au Parlement de Turin. Dès la fin de 1844, le Provincial, le P. Bresciani, écrivait au Père Général: « A plusieurs reprises déjà, je n'ai pas hésité à déclarer à Votre Paternité que la situation de la Compagnie dans ce royaume, bien loin d'être prospère, est plus difficile qu'on ne pourrait le croire. Le pouvoir est aux mains d'hommes qui, ou bien ne la connaissent pas, ou qui, la connaissant, redoutent son esprit, assurément contraire à la tendance actuelle du libéralisme. Ce qu'ils redoutent en elle, c'est la puissance de la parole, de l'éducation et de l'enseignement; ils ont peur qu'elle n'oppose une digue au torrent qui déborde de toutes parts ».

Le Révérend Père exposait ensuite le plan poursuivi dans des conciliabules secrets et dont il avait eu communication par des témoins dignes de foi. Il s'agissait de procéder à la façon du siècle précédent. En 1729, Amédée II avait écarté les Jésuites de

l'enseignement, sans même les nommer, simplement en les soumettant au contrôle de l'Université. Rien n'empêchait de s'y prendre de la sorte; car les Jésuites jouissent d'une indépendance complète, mais qui ne s'appuie sur aucun privilège authentique; c'est une concession verbale, rien de plus. Qu'on les rappelle donc à l'observation des règlements universitaires, et ils se trouveront dans la même alternative qu'en 1729: ou se soumettre ou se retirer. Se soumettre, il ne se peut, puisque leur Institut le défend; il ne leur reste donc qu'à déguerpir.

La méthode semblait aussi simple qu'efficace; on s'était hâté de l'essayer. Une circulaire envoyée par l'évêque Mgr Pasio, président de la Réforme, à tous les directeurs d'établissements scolaires le 29 juin 1844, leur remettait en mémoire certain « billet royal » de 1828, renfermant quatre articles plus ou moins en opposition avec l'indépendance des Jésuites. Le Père Bresciani comprit d'abord le but de la manœuvre; néanmoins pour le bien de la paix, il s'offrit à passer condamnation sur les trois premiers, mais pour le quatrième article, relatif à l'enseignement de la Philosophie et au choix des auteurs, il finit par en appeler directement à Sa Majesté pour obtenir dispense. Après longues tractations l'affaire se termina par un compromis, disons plutôt une *combinazione*, dont l'Université put se contenter, sans que les Jésuites eussent à se plaindre.

A cette date le Père Bresciani résumait ainsi l'état de la Province: au point de vue moral, l'ensemble reste plutôt consolant et il le deviendra chaque jour davantage, mais au point de vue économique la situation me fait peur. Et le Provincial énumère les déficits: Au Collège des Martyrs à Turin, 40.000 fr., à Mélan, 100.000, à Novare 25.000, enfin à Nice 34.000, qui monteront à 60.000 quand les travaux entrepris seront achevés. « Pour moi, ajoute-t-il, à Turin et dans mes voyages, je vise à l'économie, au point que les Pères me reprochent un excès de sévérité; mais je laisse dire et crois de mon devoir de faire ainsi par nécessité et pour l'exemple. »

L'ORAGE ECLATE

Jusqu'ici toutefois on s'en était tenu aux travaux d'approche, tout au plus à quelques escarmouches. Les supérieurs sentaient

venir l'orage, mais leurs appréhensions n'altéraient point la paix générale; maîtres et élèves poursuivaient leur tâche sans souci du lendemain. C'est vers 1846 que l'agitation des esprits devint tout à fait inquiétante. Les prétendues révélations de Gioberti sur la malfaisance du Jésuite et de tout ce qu'il enrôlait sous ce nom abhorré, avaient, grâce aux commentaires passionnés de la presse, pénétré sinon la masse du moins toute la partie pensante et dirigeante de la population. Le procès des Ordres religieux allait s'ouvrir au Parlement de Turin; le réquisitoire, formé de toutes les calomnies, de toutes les haines, de tous les préjugés anciens et modernes, était préparé de longue main, et la sentence ne faisait doute pour personne. Gioberti était devenu président de la Chambre des Députés; c'est dire le crédit obtenu par l'œuvre de ce malheureux prêtre; il faut dire cependant qu'il n'occupait pas le fauteuil lorsque fut élaborée la loi de proscription; il est certain par ailleurs qu'il s'éleva contre la manière dont elle fut exécutée; la violence populaire n'était pas de son goût; il eût préféré une ordonnance émanée de l'autorité souveraine et appliquée dans les formes légales, avec les ménagements convenables et, apparemment aux seuls Jésuites. C'est la répétition avant la lettre du scénario joué au Parlement français au commencement de ce siècle; la loi de proscription des Congrégations religieuses mise au jour par un ministre modéré et disert, qui protestera quand son successeur l'appliquera strictement et brutalement.

C'est au cours de la session de 1848 que l'expulsion des Jésuites fut débattue et votée à la Chambre des Députés de Turin. Les comptes rendus des séances du mois de juillet sont particulièrement édifiants; on y voit que les adversaires subalpins des Jésuites n'avaient rien à apprendre des anticléricaux de chez nous les plus érudits et les plus enragés ; tous les arguments hélas ! toutes les énormités, toutes les niaiseries, tous les bavardages sans queue ni tête que nous avons entendus au Palais-Bourbon, avaient servi déjà aux orateurs piémontais, soit en français, soit en italien. C'est ce qui arrive fatalement dans tous les parlements du monde, quand on y veut manger du Jésuite.

A vrai dire, sur l'idée mère de la loi, l'expulsion des Jésuites, la discussion fut assez pauvre; le siège des honorables était fait; c'est à propos des accessoires, situation des personnes, dévolution des biens, etc., que la faconde se donna carrière. On avait d'ailleurs annexé à la Compagnie de Jésus différentes Congrégations religieuses, réputées affiliées à l'Ordre proscrit. Finalement

la loi fut votée le 21 juillet par 109 voix *pour* et 24 *contre*, sur un total de 133 députés. Au mois d'août suivant, le texte de la loi fut adopté par le Sénat et publié par le prince régent Eugène, cousin de Charles-Albert, lequel se trouvait alors à la tête de son armée, poursuivant la « guerre contre l'Autriche. Les Jésuites, et avec eux les Dames du Sacré-Cœur, les Oblats de Marie, les Oblats de Saint-Charles et les Rédemptoristes étaient à tout jamais bannis des Etats Sardes; pour les Dames du Sacré-Cœur de Chambéry on consentit un sursis d'une année.

Quelle était en réalité à ce moment la situation de ceux que frappait la foudre législative? On n'avait pas attendu jusque-là pour mettre les Jésuites hors le droit commun. Depuis un an leur sort avait été réglé par la violence populaire d'une part, de l'autre par la faiblesse du pouvoir royal et la connivence des autorités subalternes. Des désordres avaient éclaté en divers lieux; à Gênes et à Turin la populace avait envahi les domiciles de la Compagnie; les religieux de toutes robes, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul avaient été jetés à la rue comme les Jésuites eux-mêmes; la police se déclarait impuissante à contenir les énergumènes. Le roi Charles-Albert qui avait juré que, lui vivant, on ne ferait aucun mal à l'Ordre de Saint Ignace, s'était laissé circonvenir; on avait fini par lui persuader que la paix n'était pas possible, tant qu'on n'en aurait pas fini avec les Jésuites, et lui-même leur avait fait savoir qu'il se verrait obligé de les sacrifier, comme avait fait le Pape Clément XIV. Pendant toute l'année 1847, le Père Pellico, Provincial de Turin, ému des dangers qui menaçaient les siens, avait multiplié ses mémoires au monarque, point encore roi constitutionnel, invoqué son autorité, seule capable d'imposer le respect aux passions, soulevées contre l'autorité royale autant que contre la religion. Intimidé par le progrès des idées libérales, que d'ailleurs il ne réprouvait point, Charles-Albert se dérobait ; mieux encore, il laissait faire. Prenant au sérieux les principes de la royauté constitutionnelle, qu'il allait instaurer au début de mai 1848, il se contentait d'apposer sa signature aux résolutions prises par ses ministres. C'est ainsi que, le 2 mars, le Ministre de l'Instruction publique Avet notifiait au Père Pellico une décision du Conseil. « De graves considérations, disait-il, sur le présent état des choses, ont convaincu le roi que la présence des Révérends Pères Jésuites dans les Etats de sa Majesté est absolument inconciliable avec la tranquillité publique et la sécurité même de ces religieux. En conséquence, Sa Majesté a daigné

me charger de faire savoir aux dits religieux que Sa volonté souveraine est qu'ils cessent de séjourner sur le territoire du royaume... »

Cette mise en demeure allait être exécutée dans tous les établissements de la Compagnie sans attendre l'intervention du Parlement, qui n'existait pas encore. La première Chambre des Députés du royaume subalpin, élue au mois de mai et convoquée peu après, eut précisément dans son premier ordre du jour la loi qui devait abolir les Jésuites. Mais déjà ils étaient dispersés dans leur pays ou partis en exil.

A Nice, le Comte Rodolphe de Maistre avait été invité dès le mois d'octobre de l'année précédente à donner sa démission de Gouverneur; on savait qu'il ne se prêterait pas à l'exécution des mesures contre les Jésuites; on lui offrait une compensation honorable et avantageuse. Le fier gentilhomme répondit par une lettre qui eut le don d'exaspérer les ministres libéraux; il fut purement et simplement révoqué dans les quarante-huit heures et remplacé par le Comte de Sonnaz (février 1848). Le 5 mars, la députation gouvernementale se présenta au Collège pour signifier le décret d'expulsion. Le Comte de Sonnaz vint en personne donner aux Pères l'assurance de sa sympathie et la promesse qu'aucune insulte ne leur serait faite. La population d'ailleurs ne tenta aucune manifestation hostile; la jésuitophobie ni l'anticléricalisme ne sont généralement point dans le tempérament des Niçois. L'apposition des scellés dura plusieurs jours, tant au Collège qu'à la villa de Carabacel et au jardin Rocca. En vertu du droit de confiscation, le Gouverneur s'attribuait la propriété de tous les biens meubles et immeubles des proscrits, et il n'entendait pas les exposer à la convoitise des malfaiteurs. En dehors du Collège lui-même c'était, au témoignage du Père Recteur, « une valeur de plus de 200.000 francs qui nous était enlevée sans un sou d'indemnité ». La veille de ce jour, 4 mars 1848, le roi Charles-Albert de Savoie-Carignan avait publié le Statut, autrement dit la Constitution, qui organisait le pays sur les bases des libertés modernes et garantissait à tous les habitants sans exception les droits inviolables de l'homme et du citoyen. Un demi-millier de Jésuites et quelques centaines d'autres religieux firent les frais de ce joyeux avènement du peuple souverain.

Le Collège royal de Nice avait à ce moment pour recteur le Père Grégoire Felkierzamb, Polonais; dans la liste du personnel

je relève quelques noms en vedette: P. Eugène Grangette, professeur de françans; P. Dominique Ferrari, président des étudiants en Droit et de Médecine; P. Jérôme Mazza, confesseur au Vénérable Séminaire épiscopal; P. Jérôme Rins, professeur de langue espagnole; P. Jean Carli, professeur de Philosophie ; P. Joseph Antonelli (Makulewicz), professeur de physique ; P. Jean Boët, confesseur aux prisons et aux hôpitaux; P. Antoine Mareschi, professeur de mathématiques, conservateur du musée, etc., etc.; soit 12 Pères, 8 scolastiques, 8 frères coadjuteurs, au total 28 Jésuites.

Le Père François Pellico, alors Provincial, dans un de ses mémoires au Roi, déclarait qu'il allait avoir sur les bras 450 régnicoles, plus 50 émigrés de Suisse, de Pologne, etc., expulsés de leurs domiciles par la force, sans ressources et avec le seul vêtement qu'ils ont sur les épaules. De fait toutes les maisons de la Compagnie dans les Etats Sardes ont été fermées, et plusieurs saccagées, en l'espace de quelques jours (mars 1848); le catalogue annuel pour 1849 n'est plus qu'une liste de noms avec l'unique indication du lieu de la résidence temporaire d'un chacun. La plupart des jeunes religieux ont été répartis dans les noviciats et maisons d'études à l'étranger, en France principalement; d'autres ont passé en Amérique et inaugurent en Californie le grand Collège de Sainte-Claire ; quelques-uns se sont sécularisés; d'autres, en plus grand nombre, exercent le ministère sacerdotal à titre privé. D'après une statistique qui mérite confiance, la Province de Turin comptait, en 1847, 453 religieux; en 1849 le nombre est réduit à 399, sur lesquels 203 prêtres, 71 scolastiques et 125 Frères coadjuteurs. Ils sont 109 dans la Province de Lyon, 12 dans celle de Paris, 23 dans la province Lombarde, 160 dans les Etats Sardes, dans le reste de l'Europe 185, hors d'Europe 53.

LA DISPERSION

Chassée du Collège royal où elle s'était dépensée sans compter, pendant trente ans, dans les fonctions du ministère sacerdotal et de l'enseignement, la Compagnie de Jésus reçut dans sa disgrâce des témoignages non équivoques de la reconnaissance et de la sympathie publiques. Je n'en dirai pas le détail ni ne

suivrai les victimes dans les différentes demeures qui leur donnèrent une généreuse hospitalité.

Mais, avant de conclure ce triste épisode, on ne peut se défendre de jeter un dernier regard sur la physionomie mobile et fuyante de ce pauvre Roi Charles-Albert. Foncièrement chrétien et sincèrement affectionné aux Jésuites, il n'en signa pas moins contre eux le décret de proscription, premier acte du drame qui devait aboutir à la mort de la Compagnie dans ses Etats. Comment en put-il arriver là? Assurément une mesure aussi contraire à ses convictions et à ses dispositions intimes fut arrachée à la faiblesse de son caractère. Dans un livre, qui est un chef-d'œuvre d'analyse psychologique et de fine littérature, le Marquis Albert Costa de Beauregard s'est attaché à élucider ce problème. « La peur, dit-il, la soif de popularité, la griserie générale firent du malheureux prince le jouet de la Révolution [1] ». Et plus loin, racontant combien le roi était attristé par les discussions sur la loi contre les Ordres religieux: « Du quartier général, dit-il, le roi m'écrivait que, à son avis, nos revers avaient pour cause la malédiction de Dieu qui punissait sur nos armées l'impiété de nos parlementaires ». Aussi, lui avait dit encore Charles-Albert, « jamais je ne consentirai à mettre mon nom sur l'acte légal de la Chambre. Et c'est pourquoi on n'y verra que celui du Prince régent ». Mais, ajoute l'historien, « cette distinction jésuitique, — c'est bien le cas de l'appeler ainsi — ne me décida pas à accepter la place que l'on m'offrait dans une combinaison ministérielle ».

Accablé de chagrin et dégoûté des affaires, il avait résolu d'abdiquer pour se retirer dans la solitude. Le P. Monti reproduit une lettre confidentielle qu'il aurait écrite à ce sujet au Pape Pie IX. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ce document, ce qui est certain c'est que, au soir même du désastre de Novare, 25 mai 1849, Charles-Albert quitta son armée, s'enfuit précipitamment à Nice, alla prier au sanctuaire de Notre-Dame de Laghet et de là gagna incognito le Portugal. Quatre mois plus tard il mourait pieusement à Oporto.

---

(1) Les dernières années du Roi Charles-Albert, Paris 1890.

APRES 1848

Parmi les douze Collèges de la Province de Turin qui venaient d'être fermés, il y en avait trois où l'on parlait français, ceux de Chambéry, de Mélan en Savoie et celui de la cité d'Aoste. Le Père Pellico, considérant que la diversité de langues et d'habitudes créait à son administration une complication dont on n'avait guère besoin en un pareil moment, se décida à céder à la Province de Lyon cette partie de son territoire. Ce fut un des derniers actes de ce provincialat si tourmenté. Le Révérend Père avouait plus tard qu'il n'avait eu pour confident de sa pensée que son socius et futur successeur, le Père Ponza, lequel ne goûtait guère le projet; pourtant il n'éleva pas d'objection et la cession de la Savoie fut négociée, avec le consentement du Père Général Roothaan, entre le Père Pellico et le Père Maillard, Provincial de Lyon. Nice aurait pu être comprise dans ce rattachement à une province française; mais l'argument de la langue n'avait pas la même valeur pour les Niçois que pour les Savoyards et les Valdôtains; quand Nice fut réunie à la France, onze ans plus tard, les Jésuites italiens, avec leur idiome national, ne s'y sentaient pas étrangers.

En attendant, à partir de 1849, le Collège royal avait vécu. On y trouve, il est vrai, une tentative de résidence en 1851; mais le Père Guibert, sur qui l'on comptait, était Français et, comme tel, banni des Etats sardes. Pendant les vingt ans qui vont suivre, Nice ne figurera plus au catalogue qu'à titre de *Statio*, où aucun Père n'est établi à demeure. Seuls s'y rencontrent, en 1858, les deux Pères Gastaldi, Mattheo et Syrus, Niçois; mais ce dernier, malade, est venu chercher la santé dans l'air natal; il meurt l'année suivante, et son frère aîné quitte Nice pour n'y revenir que dix ans plus tard. C'est sur la fin de 1869 qu'apparaît la nouvelle résidence, au numéro 7 de la place Cassini, près de Notre-Dame du Port. Elle se compose de 4 prêtres, aidés de 2 Frères coadjuteurs.

Dans l'intervalle, Nice est redevenue française, 1860. La première fois c'était en 1797. Lors du centenaire de l'annexion, la ville a érigé un monument triomphal. Dans les jardins Masséna, face à la mer, une colonne se dresse, au haut de laquelle la République, sous les traits d'une robuste virago, reçoit dans ses

bras Nice, représentée par une jouvencelle d'une suprême élégance. C'est la Nice moderne sans doute, car l'antique place forte, au pied de son rocher, eut été mieux figurée par une vieille femme maussade et mal nippée.

Les Jésuites piémontais auraient pu se retirer, au moment où le drapeau sarde était remplacé par les couleurs françaises; leurs frères de la Province de Lyon eussent volontiers accepté cet héritage, d'autant plus que de chaudes sympathies les pressaient de venir à Nice et d'y ouvrir un Collège. A cette date le Gouvernement de l'Empire eût vraisemblablement favorisé la création de cet établissement. A plusieurs reprises des pétitions à ce sujet furent adressées au Provincial de Lyon; l'Archevêque d'Aix, Mgr Forcade, chargé à un moment de l'administration du Diocèse de Nice, aurait voulu que l'on profitât de la circonstance pour donner suite au projet qui lui tenait personnellement au cœur. Le Père Général, Père Anderlédy, ne faisait pas d'opposition, mais, disait-il, ce n'est pas à moi à évincer d'autorité les possédants, s'ils ne s'en vont pas de leur plein gré. Bref, les Jésuites italiens se maintinrent à Nice jusqu'aux journées lugubres de 1880, où les Décrets Ferry leur furent notifiés, avec menace d'expulsion *manu militari*. Entre temps, la Résidence avait grandi. A partir de 1870, on n'y trouve pas moins de 8 religieux, dont 6 prêtres; en 1876-1878, le Provincial lui-même, Père J.-B. Ponte, y installe son administration; la communauté, avec une dépendance à la villa Mariana, compte 7 prêtres, plusieurs scolastiques, qui étudient sous la direction du Père Centurione, *lector Theologiæ;* avec les Frères coadjuteurs le total monte à 16 religieux de la Compagnie. Je note ces chiffres d'après nos catalogues officiels; on verra bientôt que ce soin n'est pas superflu.

En cette même période les Jésuites de la Province de Turin avaient fondé leur établissement de Monaco. En 1861, ils s'installaient d'abord dans la maison patrimoniale des Gastaldi, et dès l'année suivante ils traitaient, avec le prince Charles III, la location, pour une durée de vingt ans, de l'ancien monastère de la Visitation. Il fut occupé d'abord par le noviciat et le scolasticat, puis, en 1870, par le Pensionnat, qui, après une existence de plus de trente années sous le régime traditionnel d'un *Convitto dei Nobili,* devint Collège français. C'est à ce titre qu'on lui doit une place dans cet aperçu historique sur les Jésuites à Nice.

A la même époque vivait le Père Alexandre Lavigne. Prédicateur fameux de la capitale, il avait moissonné trop de succès

au cours de sa carrière oratoire. Il avait quitté la Compagnie et était venu à Nice comme prêtre séculier. La grande réputation qu'il s'était faite à Paris l'y accompagna et y acquit un nouveau lustre parmi la colonie des hivernants. J'ai connu des personnages intelligents qui l'avaient entendu : « C'était, disaient-ils, un charmeur auquel on ne résistait pas. » Comptant sur des bourses qui lui étaient largement ouvertes, il avait entrepris une œuvre au-dessus de ses forces, la construction d'une grande église et de son presbytère, dans un quartier de Nice dont il prévoyait le développement futur, mais qui n'était encore qu'un vaste désert marécageux. Sur la carte de Nice du temps de l'Empire, l'église Notre-Dame figure, comme jadis la puissance britannique, dans un splendide isolement. Du chemin de fer au boulevard Dubouchage, où commence la ville, tout au long de l'avenue du Prince-Impérial, aujourd'hui avenue de la Victoire, on ne voit guère que l'hospice de la Charité et l'église Notre-Dame, avec quelques rares villas éparses dans la plaine. C'est de beaucoup l'édifice religieux le plus monumental, le mieux placé et le plus fréquenté de toute la ville moderne. Le Père Lavigne désirait la remettre à la Compagnie de Jésus, à laquelle il était resté attaché du fond du cœur. Le presbytère qu'il avait bâti était trop grand pour le clergé d'une paroisse ordinaire; dans sa pensée c'était la future résidence de la communauté; depuis la loi de séparation on y a installé une école communale de garçons. Le Père Lavigne avait reçu l'autorisation de renouveler ses vœux de religion avant de mourir. Sentant sa fin approcher, il rédigea son testament, avec une lettre de l'évêque de Nice, que j'ai citée dans le dernier volume de l'*Histoire d'un Siècle*. Il se met, dit-il, aux genoux de Monseigneur, le suppliant d'exaucer son vœu le plus cher, en confiant aux Pères Jésuites l'administration de l'église qu'il a élevée à la gloire de Dieu et de Notre-Dame. Malheureusement l'œuvre du Père Lavigne se trouvait grevée d'une dette de 400.000 fr., soit deux millions de la monnaie d'après-guerre. Pour cette raison et bien d'autres, la Province de Lyon n'eut garde de réclamer l'héritage; le diocèse de son côté estima la charge trop lourde pour ses finances; c'était au lendemain de la guerre désastreuse de 1870; une société protestante américaine allait devenir propriétaire de l'église Notre-Dame; la municipalité, sous l'impulsion du Maire Borriglione, épargna cette honte à la population catholique de Nice. Telle est du moins la version que je tiens d'un membre du clergé de la paroisse.

II. — CONCLUSION

LES JESUITES FRANÇAIS A NICE

Et tel est le premier épisode de l'histoire des Jésuites français à Nice. Voici maintenant le second. Mais d'abord il me faut ouvrir une parenthèse et prendre une précaution oratoire. Je vais être obligé de parler de moi, et je sais que, *a priori*, le « *moi* » est odieux, et pour être celui d'un octogénaire, il n'en est pas plus sympathique. Mais qu'y faire ? L'obéissance l'ayant voulu, j'ai eu dans les événements que je vais raconter une telle place que je pourrais dire comme le héros de Virgile : *Quorum pars magna fui...* Ce sera mon excuse, à quoi je pourrais ajouter que mon rôle n'y fut pas tellement glorieux ; c'est, si l'on veut, celui du diplomate qui remporte un échec sur toute la ligne.

Nous sommes en 1883. Je suis à Marseille depuis un an. Vers le milieu d'octobre, le Père Clairet, Provincial de Lyon, m'écrit : « Les Pères italiens se retirent définitivement de Nice et nous cèdent le poste, que nous acceptons. Vous êtes nommé Supérieur de la résidence de Nice et Cannes. Vous recueillerez à Cannes la succession du Père Monin, puis vous irez à Nice préparer toutes choses pour votre installation et celle de vos compagnons, dont je vous transmets les noms. Il vous faudra ensuite passer à l'évêché et prévenir Monseigneur de la substitution du personnel français au personnel italien de la Résidence. »

Je passe sur les incidents d'à-côté qui allongeraient sans grand profit le récit de l'aventure; j'en ai écrit le détail au jour le jour, avec mes entretiens avec Mgr Balaïn et autres personnages; ces notes ont été reproduites dans l'*Histoire d'un Siècle;* je n'en donnerai ici qu'un aperçu *per summa capita.*

Une première fois, le 16 octobre, je me présentai à la Villa Sainte-Agathe, résidence de l'évêque de Nice, et exposai à Sa Grandeur l'objet de ma visite. L'accueil ne fut pas encourageant; dès les premiers mots je pouvais être fixé. Cependant le prélat demanda quelques jours pour étudier la question. Le 25 octobre, nouvelle audience; celle-là dura bien deux heures d'horloge. Il en faudrait au moins autant pour la reproduire avec exactitude; je ne puis songer à le faire ici. En somme, la position de Mon-

seigneur se résumait en quelques formules très nettes. Les Jésuites italiens s'en vont; je n'en veux pas d'autres, surtout pas de Jésuites français. — Mais Monseigneur, il ne s'agit pas d'une fondation nouvelle, mais d'un simple changement de personnel. — Les Jésuites italiens n'avaient pas à Nice de situation canonique; ils n'étaient que tolérés « après s'y être faufilés insidieusement ». Sans doute ils ont eu le Collège royal, mais ils n'y exerçaient pas d'autres fonctions que celles de l'enseignement. Le Collège royal est aujourd'hui le lycée; si les Jésuites français y tiennent, qu'ils y aillent : *Per me licet*. Au reste, si vous croyez avoir des droits, faites-les valoir devant la Congrégation des Evêques et Réguliers. Qu'il me vienne un mot de Rome, je m'incline et vous reçois à bras ouverts. » — En attendant, l'argumentation de Mgr l'évêque était ponctuée d'une quantité d'insinuations désobligeantes, dont on aurait pu constituer un réquisitoire contre la Compagnie, dont il se défendait pourtant d'être l'adversaire.

Voyant donc qu'il avait son siège fait, et que toutes les réponses seraient impuissantes à y rien changer, je lui dis, avant de prendre congé : « Je crois que tout se ramène à un point de droit; je demande en conséquence que cette question soit réservée; mais il me semble que, en nous refusant de séjourner à Nice, alors que, en vertu des lois soi-disant existantes, nous sommes expulsés de chez nous, c'est Votre Grandeur qui nous chasse effectivement. — Vous pouvez, mon Père, donner à ma conduite la signification qu'il vous plaira. » Sur ce propos, et non sans avoir demandé la bénédiction du prélat, je me retirai.

Le Père Provincial, mis au courant, me donna l'ordre de rédiger un mémoire où serait exposé, du double point de vue canonique et historique, le droit que la Compagnie de Jésus croit pouvoir revendiquer de se réinstaller à Nice pour y exercer les différents ministères de son Institut. Ce mémoire se trouve aux Archives de la Province de Lyon, avec celui que Mgr Balaïn fit faire pour y répondre. Ne voulant pas reprendre ici, ni même amorcer, une discussion rétrospective avec un évêque, je renvoie les curieux à ce double document. Le Père Monnot, qui faisait l'intérim en l'absence du Provincial, m'écrivait le 29 décembre : « J'ai lu avec grand plaisir votre mémoire, capable de faire voir clair à qui ne s'aveugle pas volontairement. »

Tel ne fut pas l'avis de Mgr Balaïn. Après avoir réduit à néant, pensait-il, les raisons de fait et de droit, que j'avais invoquées à l'appui de ma thèse, et établi du même coup sa pleine

liberté vis-à-vis des Jésuites français, il terminait en exposant les motifs qui faisaient à sa conscience d'évêque un devoir de nous repousser. Les accueillir à Nice serait y paralyser l'action du clergé et « y ruiner la religion ». Le pays n'est français que depuis vingt ans; les prêtres niçois n'ont point l'éducation française et parlent mal la langue; à cet égard les Jésuites ont sur eux une supériorité incontestable; ils attireront tout à eux; les ressources que les riches étrangers apportent aux paroisses seront perdues pour elles; le culte en souffrira, la population se désintéressera de ses églises, etc... La déplorable conséquence de l'introduction des Jésuites français, si paradoxale qu'elle paraisse de prime abord, deviendra une réalité. — Comme on le voit, c'est toute la querelle de la paroisse contre la chapelle, que le digne prélat invoque pour justifier son refus. L'argument a du poids dans nos assemblées parlementaires. Il en a moins à Rome, où l'on estime que religieux et prêtres séculiers travaillent à la même œuvre, dans laquelle les questions d'argent n'ont qu'un intérêt bien secondaire.

Les Pères de Lyon auraient désiré que l'affaire fût soumise à la Congrégation des Evêques et Réguliers; mais le Père Anderlédy, alors Général, qui seul avait qualité pour la saisir, déclara qu'il n'était pas dans les principes de Saint Ignace, ni dans les habitudes de la Compagnie, de contraindre les évêques à nous recevoir malgré eux. Toutefois le Père Provincial me commanda de rester à Nice, en signe de protestation. L'évêque, l'ayant appris, me fit savoir que, s'il ne m'interdisait pas la célébration de la messe, c'est que son autorité n'allait pas jusque-là, mais que d'ailleurs je n'aurais aucun pouvoir ecclésiastique dans la ville ni dans le diocèse.

En conséquence je demeurai à Nice dans une assez triste situation, presque celle d'un mauvais prêtre, objet de la réprobation épiscopale. A la vérité j'y avais seulement mon pied-à-terre, allant comme le missionnaire partout où on l'appelle. Ce train de vie dura trois ans (1883-1886), jusqu'au jour où l'arrondissement de Grasse fut rattaché au diocèse de Nice. Par le fait, notre résidence de Cannes passait sous la houlette de Mgr Balaïn. C'était pour le pauvre supérieur plus qu'une invitation à prendre définitivement congé de Sa Grandeur.

QUARANTE-QUATRE ANS APRES

Puisque j'ai raconté sous forme d'autobiographie la première tentative des Jésuites français pour entrer à Nice, on me permettra de prendre le même tour pour dire leur récente installation en cette ville, où Saint Ignace semble avoir désigné une place de choix à ses enfants.

C'était il y a quatre ans, à l'automne de 1925. Je venais de quitter Paris, où j'avais passé 38 ans, soit à collaborer aux *Etudes,* soit à écrire l'Histoire de la Compagnie en France depuis son rétablissement. J'étais trop vieux pour être un ouvrier utile. Le Père Provincial m'envoya à Cannes chercher du soleil et un tombeau. Pour occuper mes loisirs, je songeai à écrire l'Histoire de la Compagnie à Nice, et au mois de mai suivant, je me mis en route pour aller chercher des documents en Piémont et en Hollande. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Après trois jours passés à Coni, en conférence avec mon cher pourvoyeur, le Père Alexandre Monti, j'arrivai à Turin où j'avais à consulter le riche fond des Archives d'Etat. Mais pendant que je me plongeais dans cette très attrayante besogne, une crise se déclara, d'un mal connu chez ceux de mon âge, celui-là même qui naguère fixait sur M. Poincaré l'attention du genre humain et lui attirait les condoléances des têtes couronnées. Il fallut me rabattre daredare sur Lyon où je tombai entre les mains des chirurgiens. La Faculté me retint cinq mois à l'hôpital. Après quoi, comme je m'apprêtais à réintégrer mon domicile et allais recevoir la bénédiction du Père Provincial : « A propos, me dit-il, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. — Et quoi donc, mon Révérend Père ? — Eh bien, vous partez pour Cannes, mais vous n'y resterez pas longtemps. Nous allons à Nice, où Mgr Ricard nous appelle... — Ah! mon Révérend Père, cette fois je puis dire mon *Nunc dimittis.* »

Il y avait bien longtemps que j'avais dit adieu à la riante cité du soleil et des fleurs, et je n'espérais plus venir y réchauffer mes vieux jours. Tous cependant nous regardions souvent du côté de Nice, un peu comme les Israélites exilés vers Jérusalem absente. Nous avions le pressentiment que nous reviendrions un jour en un pays, où nos frères avaient travaillé pendant plus de 200 ans, et nous avaient bien acquis le droit d'y vivre à notre

tour. L'ostracisme porté par Mgr Balaïn et maintenu impitoyablement pendant la longue durée de l'épiscopat de Mgr Chapon était enfin levé par son successeur, après avoir sévi près d'un demi-siècle.

A quelque temps de là j'eus l'occasion d'apprendre du Père Provincial lui-même comment s'était accompli ce revirement. En 1926 le Révérend Père songeait à transférer la résidence de Cannes à la Villa des Roses où notre ministère eût été facilité par une chapelle assez vaste et bien fréquentée. Les religieux de Saint-Jean de Dieu, qui se retiraient, consentaient à nous céder la place. L'évêque n'eût pas fait d'opposition, mais le clergé local présentait des remontrances. Poussé à bout, le Père Costa se hasarda à dire : « Puisque l'affaire ne peut s'arranger pour Cannes, la difficulté disparaîtrait si nous étions à Nice. » A quoi l'évêque répondit incontinent: « Et pourquoi pas? » — Ce fut le mot libérateur. Assurément le Prélat ne l'avait pas lancé sans intention. Mgr Ricard avait eu le temps de se rendre compte de la situation de son diocèse; tout était bien changé depuis les premières tentatives auprès de Mgr Balaïn; Nice était maintenant une très grande ville, avec plus de 200.000 habitants, et gagnant toujours avec une rapidité déconcertante; le clergé trop peu nombreux, ne se recrutant pas et très insuffisant pour les paroisses de la montagne et même du littoral, les communautés religieuses presque complètement disparues sous le coup de la persécution gouvernementale, tel était l'aspect désolant du troupeau commis aux soins de l'évêque. Ce que réclamait avant tout la grande pitié de son Eglise, c'était des collaborateurs. Autrement dit des prêtres. Ignace de Loyola lui en adressait une équipe; c'était pour le pasteur une aubaine providentielle. Pouvait-il la laisser échapper ? Son *pourquoi pas ?* était plus qu'une invite, une acceptation sincère et cordiale. Le Père Provincial le comprit ainsi; on s'expliqua à loisir et bien vite on tomba d'accord. Les Jésuites fonderaient une résidence à Nice, avec l'agrément et la bénédiction de l'Ordinaire. Mgr Ricard fit part de son projet au Conseil épiscopal et aux principaux membres du clergé de Nice; il nous donna lui-même l'assurance que l'approbation avait été unanime.

L'année suivante fut consacrée à l'exécution. Le Père Telmon y déploya toute son activité et toute son intelligence. Il fallut d'abord trouver un local, et ce ne fut pas chose facile, à raison des intérêts à ménager et des règles canoniques à observer. Le choix se fixa enfin sur la villa Léna, située à distances à peu

près égales de trois églises paroissiales, dans un quartier où il reste encore des arbres et des jardins. La maison est vaste, bien construite et bien aérée, une chapelle intérieure qui peut recevoir commodément 70 personnes, plusieurs salles pour les différents services et quinze à vingt chambres. La chapelle a été dédiée au Christ-Roi, dont la fête fut célébrée quelques jours après notre prise de possession.

C'est le 4 novembre 1927 que le *pusillus grex* quitta la paisible ville de Cannes, où nous avions passé 51 ans en divers logis, et le même jour la Compagnie de Jésus rentrait à Nice, d'où 44 ans auparavant, la puissance épiscopale l'avait évincée en la personne de son indigne représentant.

Joseph Burnichon, S. J.

ALGÉRIE

Au cœur du vieil Alger

LA CHAPELLE DE LA RUE DES CONSULS

Au moment où une installation nouvelle éloigne la résidence d'Alger de la chapelle de la rue des Consuls, le P. Barnoin a bien voulu faire revivre, pour les Lettres de Fourvière, *quelques traits de l'apostolat dont cette chapelle fut le centre, pendant* 65 *années.*

La merveille d'Alger c'est son boulevard front de mer, ce gigantesque balcon de plusieurs kilomètres d'où le regard embrasse l'immensité bleue de sa baie, avec les vertes collines de Mustapha, ses blanches villas, ses orangers, ses palmiers; au loin, les derniers contreforts de l'Atlas et, là-bas, le Cap Matifou derrière lequel montent les hautes cimes du Jurjura.

A l'endroit où le boulevard surplombe le vieux port turc, si cher aux peintres, le port d'où s'élançaient jadis les pirates qui écumaient la Méditerranée, une rue débouche, assez large si on la compare aux ruelles voisines dont les maisons mauresques qui se font face se touchent au premier étage. C'est la rue des Consuls, ainsi nommée parce qu'avant la conquête les consulats y avaient leurs bureaux groupés et protégés par une solide porte de fer. Rue bruyante, pleine de cris de marchands ambulants juifs ou arabes et d'enfants qui, à certaines heures, l'encombrent de leurs jeux, de leurs bousculades et de leurs batailles, traversée de temps en temps par des processions musulmanes qui promè-

nent leurs immenses drapeaux verts au son des tambours et des crotales. C'est sur cette rue, à quelques pas de la mer, que s'ouvrent la résidence et la chapelle que nous allons quitter.

Ce n'est pas la première *résidence* que nous ayons eue à Alger. Appelés par Mgr Dupuch, en 1840, nos Pères habitèrent une maison mauresque de la rue Salluste, une de ces rues étroites, sombres, tortueuses qui zigzaguent en montant à travers la vieille ville arabe. Ils n'y eurent d'abord qu'une misérable chapelle domestique. Au dire de L. Veuillot, c'était « un corridor où pouvaient bien tenir trois ou quatre personnes outre le prêtre et le clerc. Le bénitier était formé d'un verre posé sur une planche ». Une chapelle aussi petite et aussi pauvre n'était guère propice aux projets d'apostolat de nos Pères. On dut s'agrandir. A cet effet on se contenta de couvrir d'une toiture de verre la cour intérieure de la maison. On eut ainsi une chapelle spacieuse et qui, avec ses colonnes et ses galeries de style arabe, ne manquait pas d'élégance.

On y fit de la bonne besogne, puisque en une année il y eut 12.000 confessions, 35 conversions de protestants ou d'indigènes et 60 mariages réhabilités; sans compter les catéchismes et le travail du dehors, comme le service des prisons et les missions dans le bled.

Cette installation fut de courte durée. La loi Falloux ne fut pas plutôt votée que les instances des familles et surtout de Mgr Pavy nous amenèrent à dire adieu à la rue Salluste et à ouvrir un *externat* dans le quartier populeux et plus chrétien de la marine. La vie de ce collège fut éphémère; il ne subsista que quatre ans. La population catholique n'était pas encore assez nombreuse pour alimenter un collège dans une ville qui avait déjà un lycée.

Mais si la tentative ne fut pas heureuse pour le collège, il n'en fut pas de même pour la résidence qui y était annexée. Sa *chapelle*, une simple cour mauresque, est alors fréquentée par l'élite de la population. Des œuvres sont créées qui prennent un essor merveilleux. Français, Italiens, Espagnols, Maltais sont groupés en Congrégations dirigées par des Pères de ces différentes nationalités, qui leur adressent la parole dans leur langue.

Les jours de réunion c'était, paraît-il, un spectacle pittoresque de voir tous ces hommes sous l'uniforme de leur congrégation respective, vêtus d'une robe blanche et d'un camail de couleur :

rouge pour les confrères maltais du T. S. Sacrement, violet pour les congréganistes maltais de N.-D. des Sept-Douleurs, bleu pour les congréganistes italiens de l'Assomption et marron pour les congréganistes espagnols de Saint-Joseph. A la procession de la Fête-Dieu, quand ils défilaient dans les rues portant sur leurs épaules les statues de leurs patrons, à la suite de leurs bannières, les arabes se pressaient sur les trottoirs pour jouir du spectacle ou se penchaient du haut de leurs terrasses, émerveillés.

Pour cette admirable floraison d'œuvres la chapelle ne suffisait plus. Sur les ruines de quelques maisons voisines on bâtit la *chapelle actuelle*.

Ce fut la première église catholique construite à Alger depuis l'époque romaine. Les autres églises n'étaient jusque-là que des mosquées désaffectées. Mgr Pavy la bénit en 1865.

Le plan général est de M. Bresson, architecte à qui l'on devait déjà la chapelle du collège d'Avignon. Le Père Laurençot, alors Supérieur, donna l'idée du sanctuaire et le P. Ducat, aidé d'un véritable artiste, le frère Avallone, fit le croquis de la façade et de l'ornementation.

L'église a trois nefs séparées par des piliers. Au-dessus des nefs latérales, courent des tribunes qui se rejoignent sur la porte d'entrée. Au fond de l'abside s'ouvre une grande niche tendue de velours rouge sur lequel se détache une impressionnante statue du Sacré-Cœur. Les autels sont de marbre; de même la table de communion, don de la confrérie du T. S. Sacrement. La chaire en bois sculpté, œuvre du frère Avallone, a une valeur artistique. Quel dommage que nous ne puissions pas l'emporter avec nous! Elle ne déparerait pas la charmante chapelle que le P. Bossan vient de construire au boulevard Saint-Saëns. Le pavé est de marbre blanc, mêlé, en forme de mosaïque, de dalles d'ardoise. L'ensemble rappelle le style roman, avec des proportions plus élancées. Elle plaît généralement beaucoup. Au moment où elle fut ouverte, les journaux la qualifièrent de chef-d'œuvre. Disons seulement qu'elle est jolie, bien proportionnée et qu'on y prie volontiers.

Elle existait depuis sept ans, lorsque, reprenant l'expérience qui n'avait pas réussi une première fois, on rouvrit un *externat*. Le nouvel essai ne fut pas plus heureux que le premier. Après huit ans d'exercice, quand les Décrets de 1880 nous forcèrent à le fermer, il n'avait guère qu'une centaine d'élèves. De ces élèves, seul le général Charles Mangin a connu la gloire. Il avait

gardé bon souvenir du collège puisqu'au lendemain de son mariage, il voulut le montrer à sa femme. Il n'en restait qu'une petite cour intérieure aux parois de laquelle pendaient, comme de son temps, des toiles d'araignées : « Je ne reconnais plus rien, dit-il à sa femme, que les toiles d'araignées. »

Les décrets de 1880 donnèrent un coup mortel à la fois au collège et aux œuvres de la résidence. Tout ce que nos Pères avaient édifié avec tant de peine et de succès fut emporté dans la tourmente. Il est vrai que les scellés posés à la porte de la chapelle furent levés après quelques jours sur l'intervention de Mgr Lavigerie. Mais à quelles conditions draconiennes! La chapelle serait désormais une chapelle de secours pour les étrangers, un prêtre séculier en prendrait la direction et les Pères n'y feraient aucun ministère. Dès lors nos Pères de nationalités étrangères devenaient inutiles. Ils rentrèrent dans leurs provinces. Le désastre était complet. Et le P. Ministre avait raison d'écrire dans son diaire, en empruntant la plainte de *Jérémie* : « *Quomodo sedet sola civitas plena populo* ».

Cependant, ce qui est violent ne dure pas, dit le proverbe. Peu à peu, sans tambour ni trompette, nos Pères dispersés rentrent à la résidence et finissent par reprendre la direction de la chapelle. Des *œuvres nouvelles* surgissent à la place des anciennes : l'Heure Sainte, l'Apostolat de la Prière, la Bibliothèque catholique, les communions tardives.

Les communions tardives furent l'œuvre du *Frère Tabar*. C'est une curieuse et belle figure que celle de cet ancien soldat carliste que son caractère de frère coadjuteur n'a pas empêché d'être un des plus vaillants missionnaires de l'Algérie. Sa chaire à lui, c'est sa loge de portier où il rassemble des va-nu-pieds recrutés dans la rue pour les préparer à la première communion, c'est la sacristie du village où le curé l'appelle pour catéchiser des Espagnols, c'est parfois le trottoir où, assis au milieu d'un groupe de gamins, il déploie à leurs yeux émerveillés de naïves images qu'il explique d'une voix vibrante. Il porte un crucifix suspendu à son cou, il le montre et l'interpelle avec des accents qui tirent des larmes à son auditoire.

Et il faut croire qu'il faisait du bon travail, puisque le curé de Blida, demandant un jour à la résidence un Père et le F. Tabar pour son carême, ajouta que si l'on ne pouvait lui donner que l'un des deux, il préférait que ce fût le F. Tabar.

Ouvrier infatigable, la vieillesse ne l'arrête pas. A 82 ans, il

retourne à Blida pour préparer les Espagnols à leurs Pâques. Quand ses jambes fléchissent, il s'aide d'un bâton et, quand le bâton ne suffit plus, de béquilles. Seule la mort met un terme à sa poursuite des âmes.

Une autre figure inséparable de la chapelle et que la reconnaissance ne nous permet pas d'oublier, c'est celle d'une bonne maltaise, *Maria Aquilina*, plus connue sous le nom de « Marie des Pères ». C'est maintenant une petite vieille de 75 ans, au visage très doux, encadré d'un foulard noir. Toute sa vie, depuis sa jeunesse, a été consacrée à la Compagnie. Ravaudant notre linge, recrutant enfants de chœur et chanteuses, quêtant aux offices, ceignant au besoin le tablier de cuisinière, nous rendant mille services de tout genre avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti; et, pour comble de générosité, se dépouillant à notre profit de la plus grande partie de son avoir.

Depuis soixante ans elle n'a pas manqué un jour peut-être de venir à la chapelle. Aussi, mieux que personne, en connaît-elle les traditions et les usages. Elle en est le diaire vivant que l'on consulte. On ne se représente pas la chapelle sans Marie; elle fait corps avec elle, comme les figures de saints qui brillent dans les vitraux.

Un aussi prodigieux dévouement méritait une récompense. Elle lui est venue par une lettre du T. R. P. Général qui, après l'avoir remerciée, lui annonçait qu'elle était admise à participer aux mérites de la Compagnie. « Cette lettre, ne cesse-t-elle de dire, est la plus grande joie de ma vie. Mais elle ne me console pas de voir les Pères quitter cette chapelle pour laquelle j'ai tant travaillé et souffert. »

Elle avait souffert en effet au moment des décrets. Indignée, elle avait crié au commissaire qui posait les scellés : « On vous pendra avec votre écharpe ! » Elle avait été dans l'angoisse quand, par suite de la loi de 1901, la chapelle, mise en vente, risquait de tomber en des mains hostiles ou indifférentes qui l'auraient fermée.

Fort heureusement, il n'en fut rien. Une personne amie la racheta. Elle resta ouverte, mais aux mêmes conditions qu'en 1880. Un prêtre séculier la desservirait et défense était faite à nos Pères dispersés d'y faire aucun ministère. Bien plus, de peur de compromettre les paroisses et les communautés religieuses, l'autorité ecclésiastique leur interdisait de nous appeler pour les confessions et les prédications. Deux de nos Pères, mission-

naires diocésains, étaient privés de leur fonction et de leur traitement. On ne se découragea pas pour autant. On s'ingénia pour ne pas rester les bras croisés; on fit des catéchismes, on alla travailler en France, on confessa dans la chapelle espagnole dont l'aumônier nous est tout dévoué, et chez les Filles de Marie, en attendant des jours meilleurs.

Avec le temps qui arrange bien des choses, l'orage s'apaisa, l'autorité civile ferma les yeux, l'autorité ecclésiastique se relâcha de sa rigueur. En 1909 nous avions repris notre place à la chapelle. Quelques-uns de nos Pères étaient restés dans le voisinage, d'autres s'établirent dans une villa de la *rue d'El Biar*. Cette villa, où nous allons de nouveau transporter nos pénates, a de grandes salles, un jardin suspendu au-dessus du Boulevard Saint-Saëns; elle est dans un des plus beaux quartiers de la ville, à côté de l'Université; elle se prête donc admirablement à la fondation et à l'épanouissement des œuvres. On y fonda l'Adoration nocturne, les retraites mensuelles de prêtres, l'œuvre des Tabernacles, des conférences faites aux hommes, des Cercles d'étudiants, de lycéens et d'A.C.J.F.

Ces œuvres étaient florissantes quand la création du *collège* N.-D. d'Afrique, en nous forçant de fermer la rue d'El Biar, jeta parmi elles une certaine perturbation. Les Lazaristes se chargèrent des retraites sacerdotales, l'œuvre des Tabernacles reçut l'hospitalité chez les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, le Cercle des Etudiants fut supprimé, l'Adoration nocturne, l'A.C.J.F. et ce qui restait du Cercle des lycéens cherchèrent un abri à la rue des Consuls.

Mais l'abri était trop étroit et mal situé. Car la ville s'est démesurément agrandie vers l'est et la population française s'y est portée. La résidence est maintenant au milieu d'arabes et d'italiens.

Ce sont en général de braves gens, ces italiens, à la foi naïve et démonstrative. Il faut voir avec quelle ferveur ils prient à genoux devant les statues des patrons de leur pays. Ils ne se contentent pas de les dévorer des yeux, ils les touchent, ils leur envoient des baisers. Quand leurs enfants sont malades, ils les vouent à saint Gire et aux saints Cosme et Damien et, s'ils guérissent, le jour de la fête du saint à qui ils les ont voués, ils les revêtent d'un vêtement semblable au sien. Et c'est une chose charmante que de rencontrer dans les rues des mioches vêtus d'une robe de bure munie d'un capuchon avec une corde pour

ceinture ou d'une robe rouge frangée d'or et portant une palme verte à la main et une couronne d'or sur la tête.

Ces Italiens à la piété si expressive nous ne les quittons pas sans regrets.

Ce n'est pas non plus de gaîté de cœur que nous cédons aux Pères Blancs cette chapelle où tant de nos Pères ont travaillé pour la gloire de Dieu, où tant d'âmes tourmentées (et Dieu sait s'il y en a dans ces pays de colonies) ont retrouvé la paix du cœur, d'où tant d'œuvres ont pris leur essor à travers le diocèse, en particulier l'Apostolat de la Prière et la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Ce qui nous console, c'est que, dans la nouvelle chapelle commune à la résidence et au petit collège, le bien pourra se faire d'une manière plus étendue et plus profonde, car nous serons dans un milieu français qui est le nôtre. C'est aussi que nous trouverons à la résidence la place nécessaire au bon fonctionnement et au développement de nos œuvres de jeunesse. Reste maintenant que les ouvriers sachent tirer parti des facilités qui leur sont offertes.

Prosper Barnoin, S. J.

EGYPTE

Le Cinquantenaire du Collège de la Sainte Famille

AU CAIRE

1879-1929

Au commencement d'avril de la présente année, les Frères des Ecoles Chrétiennes, nos devanciers sur les bords du Nil, fêtaient le 75e anniversaire de leur première fondation en terre d'Egypte. Plus modestement, quelques jours plus tard, nous commémorions le cinquantenaire de notre établissement au Caire, où la nouvelle Compagnie reprenait, après une longue interruption, l'œuvre de nos anciens Pères.

C'est le 2 janvier 1879 que le R. P. Rémy Normand quittait Beyrouth à destination du Caire avec les Pères Heury et Garnier, chargés de la nouvelle fondation; et le 1er octobre de la même année le Séminaire-Collège de la Sainte Famille était ouvert. Quelques familles avaient, en effet, demandé que leurs enfants pussent suivre les classes faites aux séminaristes. Les classes s'ouvraient avec 8 séminaristes coptes et 8 élèves externes, dans une maison du « Jardin Rossetti », au quartier du Mousky; et au bout de dix ans, le 22 mai 1889, elles se transportaient au Collège actuel, au quartier de Faggalah. Bientôt le Collège prit les proportions d'un vaste établissement, où furent donnés à l'élite de la jeunesse tous les cours de l'enseignement secondaire français et égyptien. A l'heure actuelle, le Collège de la Sainte Famille compte plus de 500 élèves. Musulmans, Juifs et dissidents n'en sont pas exclus, bien qu'un choix rigoureux préside à leur admission.

Un Collège semblable, on le sait, avait été créé peu après à Alexandrie (1883). Il connut, lui aussi, des jours de grande prospérité. Sa disparition, due au manque de personnel consécutif à la guerre, laisse plus d'un regret.

Il faut être sur place pour juger de l'influence exercée par ces maisons d'éducation, tant au point de vue intellectuel que moral, sur la haute société musulmane et schismatique. Pour n'être pas des œuvres directement missionnaires, elles sont utiles, nécessaires même, à la Mission.

Ces Collèges comptent parmi leurs anciens élèves plusieurs hauts personnages musulmans d'Egypte: Présidents du Conseil, Ministres, Ambassadeurs ou autres, qui, en maintes circonstances officielles, se plaisent à exprimer la reconnaissance et l'attachement qu'ils gardent à leurs maîtres catholiques. Ils tiennent partout à faire honneur aux sentiments de probité qu'ils ont puisés auprès d'eux. Il est peu de nos élèves qui ne contribuent à répandre des idées et des mœurs d'origine chrétienne parmi leurs corréligionnaires.

Les schismatiques des grandes familles apprennent au collège à connaître le catholicisme : là, ils peuvent en voir la beauté, la supériorité. Au contact du prêtre et de la vie catholique, ils se rendent compte de tout ce qui leur manque. Combien ont puisé au cours de leurs années d'étude, les germes d'une conversion sérieuse autant que difficile : il leur faut triompher à la fois de l'aveugle fanatisme, de l'emprise de la famille et de la fascination de l'argent !

La vie catholique elle-même, éprouve les bienfaits de ces établissements et des œuvres adjacentes. Il est hors de doute que, sans leur rayonnement, on n'aurait pu réaliser que bien difficilement le groupement de l'*Union catholique d'Egypte*, qui rassemble, pour l'action religieuse et sociale, l'élite militante de tous les rites. Ce groupement a donné un spécimen de son activité en organisant au Caire, en 1925, un « Congrès de la famille » qui eut un plein succès.

C'est par les collèges catholiques, enfin, et spécialement par les collèges réservés à une jeunesse choisie qui y trouve une instruction et une éducation supérieures, que le catholicisme a acquis droit de cité et s'est imposé à l'opinion des musulmans qui se permettent de penser en Egypte. Ayant reçu, d'éducateurs catholiques, la maîtrise qui leur a permis de conduire leur pays dans la difficile conquête de son autonomie, les dirigeants

égyptiens ne peuvent plus admettre le soupçon que la religion de ces éducateurs soit au service d'une entreprise politique.

De là, la bienveillance qu'ils témoignent à l'action catholique.

De cette sympathie éclairée, il est impossible que l'Islam entier n'éprouve quelqu'effet. Il faut se rappeler que l'Egypte est un des plus brillants foyers d'intellectuels de l'Islam moderne. Les forces traditionnalistes et modernistes s'y affrontent ; les résultats de la lutte se feront sentir dans toutes les parties du monde musulman qui ont chacune leur représentant attitré à l'Université d'El-Azhar.

Il y aurait bien des faits intéressants à glaner dans la vie du collège, au cours de ces cinquante années. Contentons-nous aujourd'hui de raconter en quelques mots, les fêtes du Cinquantenaire. Tous les journaux, français et arabes, en ont parlé; et tous, avec des nuances diverses, ont exprimé leur sympathie pour les Pères du collège. Voici entre autres, un article du journal *La Liberté*, du 28 avril.

Le Cinquantenaire du Collège des Pères Jésuites

Un demi-siècle ! La construction est toujours solide parce que la base est solide. La construction matérielle autant que la construction spirituelle. L'immense palais de l'avenue de la Reine-Nazli se dresse vigoureusement, plus jeune et plus fort que jamais, abritant des milliers d'enfants dans ses vastes jardins et dans ses salles d'études. Dans les cœurs et les intelligences de milliers de citoyens, dans tous les milieux sociaux, dans tous les domaines, administrations officielles et privées, carrières libres, travaux intellectuels, artistiques, littéraires, l'enseignement scientifique et moral des Pères Jésuites se dresse toujours vigoureux, d'une sobre et solide architecture qui a défié le temps et les orages.

Dans ce collège de la Sainte Famille, trois générations ont passé et la quatrième s'épanouit à l'heure actuelle sous la vigilance de maîtres savants. Nous tous, qui avons fait nos études dans cette maison de la sagesse et du savoir, nous ne pouvons évoquer le Collège qu'avec une nostalgique émotion. Toute notre adolescence y vécut de la vie la plus élevée, la plus féconde, partagée entre les différentes études, les sains exercices physiques et l'éducation morale.

Admirables missionnaires, ayant tout sacrifié, d'une érudition immense, ils penchaient leur vaste savoir sur notre naïve ignorance ; nous avons eu pour professeurs dans les classes élémentaires des savants qui signaient de remarquables ouvrages, connus dans le monde entier, et qui cepndant, par esprit de dévouement et d'abnégation,

instruisaient patiemment des enfants turbulents. N'a-t-on pas vu un Père Bremond, grand philosophe et écrivain de talent, enseigner les rudiments de la langue anglaise aux élèves de cinquième ; un Père Bouloumoye, un Père Neyron, un Père Mouterde, un Père Galtier, etc..., venus de l'Université de Beyrouth, de la Faculté de Médecine, dignes de figurer dans les plus célèbres académies d'Europe, se consacrer aux classes secondaires, alors que les plus hautes spéculations de l'esprit leur étaient un jeu. Ainsi beaucoup de vraie science rend simple.

Ce qu'il faut surtout relever dans l'éducation des Pères Jésuites, c'est le travail personnel des élèves qui seul forme l'intelligence... Entre les différentes classes, toujours une demi-heure d'étude pour que l'aliment intellectuel soit bien assimilé. La façon d'étudier, de réciter, de composer, d'écrire est toujours imprégnée de l'effort individuel, de l'initiative personnelle, qui développe toutes les facultés de l'esprit. Le programme classique est bien équilibré. Il n'est pas commercialisé pour produire des employés automates, mais des hommes cultivés, qui tout en effectuant le travail le plus pratique, restent cependant des intelligences actives, s'intéressant à tous les mouvements intellectuels.

Mais l'instruction ne suffit pas ; il faut l'éducation du caractère et dans ce domaine, les Pères Jésuites sont incomparables. Ils trempent la volonté par des exercices quotidiens et lui apprennent à dompter les nerfs et l'impulsion ; l'énergie est développée et la résistance de l'âme contre les misères de la vie devient un bienfait pour celui qui la possède.

Au service de l'ordre, du Trône et de la Foi ! Voilà les principes inculqués à la jeunesse, par les maîtres du collège de la Sainte-Famille. La discipline, la hiérarchie, le respect de l'autorité ; l'amour du Trône, l'attachement à la personne du Souverain ; la foi religieuse, les exercices de piété, les obligations à l'égard de Dieu : ce programme anime tout l'enseignement, toute l'éducation des Pères Jésuites. Et on a réalisé tout le service rendu par cette éducation à l'humanité, dans l'époque trouble de l'après-guerre. Au milieu de l'anarchie, du désordre, de l'agression bolcheviste, du danger qui menace la civilisation, cette forte éducation des Pères Jésuites constitua des résistances innombrables, dans tous les pays du monde, contre les puissances mauvaises.

Ici, en Egypte, après ces cinquante ans de dévouement, le collège des Pères Jésuites peut être fier du résultat obtenu. Son programme à double aspect, à base de latin et d'arabe, a produit des hommes qui occupent les premières places dans la plupart des milieux et les fêtes du Cinquantenaire ont réuni des présidents du conseil, des ministres, des hauts fonctionnaires de la cour, de l'administration gouvernementale, des écrivains, des avocats, des médecins, des ingénieurs, etc., tous réunis dans ce cher collège qui les vit autrefois petits élèves jouant au ballon. Mais à côté de ces majuscules, il y a les minuscules, les milliers d'anciens élèves qui, dans leur petite sphère, accomplissent leur devoir quotidien, honnêtement et courageusement, heureux d'être toujours au service de Dieu, du Roi et de l'ordre.

Qu'aujourd'hui les maîtres vénérés sentent que leurs anciens élèves ne sont pas des ingrats. Si les exigences de la vie ne leur permettent

pas d'aller souvent au collège, ils ne lui en gardent pas moins, au fond du cœur, une reconnaissance vivace ainsi que le souvenir ému des maîtres à qui ils doivent d'être des hommes conscients de leurs devoirs, armés pour la vie, contribuant au progrès humain.

Les fêtes se déroulèrent pendant une semaine, du dimanche 21 au dimanche 28 avril.

Il y eut d'abord un léger contre-temps : on avait préparé toute une ornementation de drapeaux et d'oriflammes pour les deux façades du Collège, mais le samedi il plut, et le dimanche il fit un vent si violent que l'on crût prudent de laisser les oriflammes au magasin ; on se contenta de hisser aux mâts de la terrasse les trois grands drapeaux : français, pontifical, égyptien.

Le *dimanche* 21, les fêtes commencèrent par une grand-messe très solennelle, qui fut chantée par le R. P. Luigi Grassi, gardien des Pères Franciscains du Mousky. Il en avait été prié en souvenir de ce que son couvent avait offert l'hospitalité, durant un mois, aux premiers Pères qui vinrent au Caire en 1879. S. G. Mgr Girard assistait au trône, pontificalement.

A 11 heures et demie, un salut solennel d'actions de grâces fut célébré, avec chant du *Te Deum*, en présence des élèves et de beaucoup d'anciens élèves. Il devait être donné par S. E. Mgr Valerio Valeri, délégué apostolique; malheureusement, Monseigneur souffrait d'un accès de grippe et ne put venir. Ce fut S. G. Mgr. Girard, vicaire apostolique du Delta, qui le remplaça. S. E. M. Henri Gaillard, ministre plénipotentiaire de France, occupait un prie-Dieu au haut de la nef. Nous avions désiré faire de cette cérémonie une manifestation d'union entre tous les rites orientaux et tous les ordres religieux. Ce fut un beau spectacle que celui de tous ces évêques et de tous ces prêtres entourant l'autel: S. G. Mgr Marc Khouzam, administrateur du Patriarcat Copte; S. G. Mgr Couzian, archevêque arménien; S. G. Mgr Nuti, vicaire apostolique d'Egypte; S. G. Mgr Bakhache, évêque syrien; S. G. Mgr Kfoury, évêque grec; puis Mgr Paul Rezk, administrateur du Patriarcat Maronite; Mgr Béro, curé chaldéen; Mgr Naggar, archimandrite grec; Mgr Mazzoli, secrétaire de la délégation apostolique; le R. P. Assaf, supérieur du Collège grec; les Pères des Missions Africaines du Caire et d'Héliopolis; les Pères Franciscains du Mousky et de Saint-Joseph; les directeurs des Frères des écoles chrétiennes de Khoronfish et du Daher; les Pères du Sacré-Cœur de Vérone; les Pères Carmes; les Pères Salésiens; les Frères de Ploërmel, d'Hélouan.

A midi, tous ces invités se trouvèrent réunis à la table du Collège, avec les Pères et tous les professeurs, dans le grand réfectoire des élèves. Ornementation originale et de très bon goût, avec des motifs de style égyptien. Au fond, un groupe de la Sainte-Famille se détache sur un paysage des pyramides; tout autour de la salle courent des guirlandes de lotus et des faisceaux de papyrus. A l'heure des toasts, plusieurs prélats orientaux tinrent à prendre la parole pour dire leur affection envers la Compagnie et proclamer l'aide efficace qu'elle leur a donnée, depuis cinquante ans, dans la lutte pour le bien. M. le Ministre de France dit, lui aussi, un mot très aimable à l'adresse du Collège. Quant à Mgr Girard, il lut un toast qu'il avait écrit tout entier, et qui débordait d'attachement et de reconnaissance pour la Compagnie. Visiblement il voulait, dans cette réunion où tout le clergé du Caire était représenté, répondre à certaines plaintes qui s'étaient produites dans le passé et proclamer hautement la confiance qu'il avait en nous; il le fit avec une chaleur qui fut très remarquée. Mgr Mazzoli, lut alors un télégramme que S. E. Mgr le délégué avait eu la délicatesse de solliciter spontanément et par lequel le Saint Père envoyait sa bénédiction aux Pères, aux élèves et à leurs familles. Enfin le P. Recteur remercia, et lut à son tour une lettre très affectueuse du T. R. P. Général, qui voulait bien appliquer cinq cents messes à l'intention du Collège.

Ce même jour, à 3 h. 30, eut lieu pour le public la représentation du *Voyage en Chine*, de Bazin. Cette heure absolument insolite pour le pays et pour l'époque — avril est la saison du Khamsin — nous avait été imposée par les musiciens. On nous avait dit : c'est beaucoup trop tôt; vous aurez peu de monde; on sort à peine de table à trois heures. En fait, il y eut tant de monde qu'on dut faire pénétrer les évêques et les invités par une petite porte voisine de la scène, et qu'environ deux cents personnes restèrent debout durant tout le temps de la séance. C'est dire l'intérêt et l'agrément qu'on y trouva. Tout le charme de la pièce est dans la musique, chantante et agréable qui fut brillament exécutée par les acteurs, élèves et anciens élèves, et surtout par le chœur que le Père Huvenne et le maëstro R. Ascar avaient longuement exercé. Petits jardiniers et matelots conquirent d'emblée toutes les sympathies.

Ainsi se termina cette première journée de fête qui fut de beaucoup la plus chargée.

Le *mardi* fut jour de sortie et de grand congé.

Le *mercredi* on donna pour les élèves et pour les dames la tragédie arabe.

Le *jeudi* fut une journée eucharistique, journée de prières et d'actions de grâces devant le Saint-Sacrement exposé. S. G. Mgr Girard vint lui-même dire la messe des élèves et leur distribuer la Sainte-Communion. Durant toute la matinée, les classes se succédèrent à l'église pour adorer Notre-Seigneur. L'après-midi fut réservé aux œuvres que nous dirigeons : Congrégation de Messieurs de langue française, Congrégation de Messieurs de langue arabe, Congrégation de Dames, Apostolat de la prière. C'est que notre église est devenue peu à peu un centre eucharistique; on y distribue 75.000 communions par an; c'est la première église du Caire où fut établie l'heure sainte, la veille du premier vendredi du mois, et elle y est toujours très suivie. Le soir, S. G. Mgr Girard voulut faire lui-même le sermon au peuple et donner la bénédiction du T. S. Sacrement.

Le *vendredi* 26 avril, eut lieu, pour les messieurs seulement, et ils suffirent à rempir notre salle, la représentation de la tragédie arabe : *Fi Sabil el Watan* (Pour la Patrie), par les Pères Gabriel et Khalil Eddé. Voici comment le journal arabe *Al Mokattam* rendit compte de cette séance :

Le Cinquantenaire des RR. PP. Jésuites du Caire

Le collège des RR. PP. Jésuites a célébré par une série de fêtes données en cette semaine, sa cinquantième année d'existence.

Ce collège a été fondé en 1879, pendant le règne de Son Altesse le Khédive Ismaïl Pacha, et il n'a pas cessé, depuis ce moment jusqu'à présent, de former l'esprit de ses élèves, de les éclairer et d'en faire des hommes dignes de leur Patrie, et dont celle-ci est fière. Son Excellence Ahmed Loutfi El Sayed Bey, Ministre de l'Instruction publique, a présidé, vendredi, la séance arabe pendant laquelle quelques anciens élèves du collège et plusieurs nouveaux ont représenté la célèbre pièce arabe : « Pour la Patrie », pièce en prose en cinq actes, par le Révérend Père Eddé, de la Compagnie de Jésus. Cette pièce se place au milieu du cinquième siècle p. J. C. et la scène se passe dans les environs de Tadmor. Plusieurs des Révérends Pères ont reçu les invités et les ont accompagnés jusqu'à leurs places. Et à 4 h. 1/2, les Excellences sont arrivées avec le R. P. Hains, Recteur du Collège. Les plus distingués sont : Ah. Loutfi El Sayed Bey, Ministre de l'Instruction publique ; Mohamed Shahine Pacha, Sous-Secrétaire d'Etat, branche médicale ; Mahmoud Sidki Pacha, Gouverneur du Caire ; Saïd Choukair Pacha, Hamed Chawarbi Pacha, Youssef Soleïman Pacha, ancien ministre ; Zaki Ghali Bey, Juge au Tribunal mixte du Caire ; Antoun Bey Gemayel, Mister Guedey, Teufik bey Eskarouss,

le docteur Marc Habachi, puis un grand nombre de Prêtres de toutes les communautés catholiques et plusieurs personnalités qu'un défaut de mémoire ne nous permet pas d'énumérer.

Les acteurs s'acquittèrent très bien de leur rôle et M. Joseph Nahal charma les auditeurs par sa voix magnifique ; il fut très applaudi. Puis le R. P. Sfeir, professeur au Collège, déclama une poésie de sa composition à la louange de Son Altesse le Khédive Ismaïl, de Sa Majesté le Roi et du Collège de la Sainte-Famille.

La séance se termina à 8 h. 1/2 et tout le monde se retira, accompagné des plus touchantes démonstrations d'amitié et souhaitant aux autorités du collège beaucoup de succès.

Ajoutons quelques détails au compte rendu du *Mokattam*. S. E. le Ministre de l'Instruction publique nous fit l'honneur de rester jusqu'à la fin de la séance, se montrant jusqu'au bout très intéressé et manifestant à maintes reprises sa satisfaction. Dans l'assistance, outre les personnages cités, il y avait le professeur de littérature arabe à l'Université égyptienne, plusieurs cheiks, professeurs à l'Université El-Azhar et beaucoup de notables chrétiens et musulmans.

S. E. le Ministre de la guerre avait mis gracieusement à notre disposition une musique militaire pour jouer pendant les entr'actes.

Restait la dernière journée, celle du *dimanche* 28 avril, qui coïncidait avec la « journée papale » ordonnée par Monseigneur. Nous eûmes, ce jour-là, le banquet des anciens élèves. Nous ne pouvons mieux faire que de citer l'article consacré par le journal *Le Réveil*, à cette réunion. (1er mai 1929.)

L'Amicale des Anciens Elèves des RR. PP. Jésuites en Orient

Le banquet de dimanche

Avec le banquet de l'Amicale des Anciens Elèves des Pères Jésuites en Orient qui a eu lieu dimanche soir, à 7 h. 30, au Collège de la Sainte-Famille, a été clôturée la série des grandes fêtes organisées à l'occasion du cinquantenaire de cet établissement. Ce fut une véritable apothéose, car le banquet a dépassé cette année, en éclat, tous ceux des années précédentes. Ce n'était que juste d'ailleurs, car plus que les autres il était l'expression d'un sentiment d'admiration et de reconnaissance de la part des anciens élèves des RR. PP. Jésuites pour l'œuvre que poursuivent ces derniers depuis cinquante ans déjà sur les bords du Nil. Communiant dans un même souvenir, 262 « anciens » se sont rendus à cette réunion et tous ont retrouvé dans cette atmosphère de camaraderie les mêmes raisons d'affection et d'attachement envers

ceux qui ont modelé leurs jeunes intelligences et trempé leurs cœurs à la pratique de la vertu.

C'était en février 1879, sous le règne d'Ismaïl, deux prêtres de la Compagnie de Jésus vinrent installer au Caire leur maison d'éducation. Leurs premières recrues ne dépassaient guère le nombre de vingt-six. Elles atteignent aujourd'hui cinq cent cinquante. Elles auraient été bien plus nombreuses si le collège était en mesure d'accepter toutes les demandes qui lui parviennent. Cette circonstance n'est peut-être pas pour déplaire aux Pères de la Compagnie de Jésus. Éducateurs d'une classe d'élite, la sélection se fait ainsi naturellement. Du reste la qualité est là qui couvre la quantité. Dans toutes les branches de l'activité sociale et à quelque situation qu'ils appartiennent, les élèves des RR. PP. Jésuites forment une élite qui s'impose par sa culture et sa formation.

Ouverte sous la présidence de Saïd Zulficar pacha, grand chambellan de Sa Majesté le Roi, et président de l'Amicale, la réunion se prolongea jusqu'à 11 heures du soir. Son Excellence ayant dû se retirer quelques instants après l'ouverture, la présidence échut à S. E. Hassan Mazloum pacha, directeur général de l'administration des Postes.

Après les agapes proprement dites, la parole fut donnée aux poètes de l'assistance. Marius Schemeil bey lut au milieu des applaudissements de tous, un beau sonnet improvisé pendant le repas. Ce fut ensuite le tour du jeune poète arabe Abdel Ghadban. Il chanta dans une langue à la fois riche et imagée les vertus de ses anciens maîtres et les bienfaits de leur enseignement en associant dans un même hommage d'admiration Ismaïl le Magnifique et son royal fils, Sa Majesté Fouad I^er^, à qui l'instruction doit tant en Egypte. Et tout naturellement l'assistance réclama ensuite Antoun Gemayel bey, qui brossa en quelques mots un tableau bien vivant de l'œuvre des Pères Jésuites en Egypte. Il termina en rendant un respectueux hommage au nom des anciens élèves à Sa Majesté le Roi.

Ce fut ensuite le tour de M^e^ Rossetti, qui commença par dire qu'il n'entendait pas prononcer un discours, mais qui, par la suite, gagné par la chaleur du verbe et se souvenant sans doute du prétoire, improvisa une de ces allocutions à la fois senties et profondes dont il a le secret. Ce fut un véritable acte de foi dans l'œuvre éducative de la Compagnie de Jésus. Son système d'enseignement est toujours à la base des méthodes pédagogiques dans toutes les institutions scolaires du monde, religieuses ou laïques. Comme au prétoire, où la parole n'est pas serve, M^e^ Rossetti se laissa emporter par son éloquence et l'assistance ne lui ménagea guère ses applaudissements.

Le discours du président Hassan Mazloum pacha fut écouté au milieu d'un silence religieux. Après avoir remercié l'ordre des Pères Jésuites pour l'œuvre accomplie en Egypte, Mazloum pacha adressa un salut cordial à ses camarades. Il termina par un témoignage de loyalisme indéfectible à la personne du Souverain sous l'égide de qui l'Egypte franchit de si grandes étapes dans la voie du progrès. Le R. P. Hains, recteur du Collège, se leva à son tour et donna lecture de deux dépêches reçues de LL. EE. Sadek Wahba pacha, ministre d'Egypte à Bruxelles, et Sésostris Sidarous bey, ministre d'Egypte à

Athènes, dans lesquelles ils adressent leurs confraternelles salutations aux membres de l'Amicale dont ils font partie et expriment leurs hommages à leurs dévoués maîtres. Il donna ensuite lecture de trois autres dépêches reçues de S. E. le Cardinal Gasparri, au nom de SS. le Pape, du T. R. P. Général et du R. P. Provincial en réponse aux dépêches que leur avait adressées le secrétaire de l'Amicale, M. Neguib Makhlouf à l'occasion du Cinquantenaire de l'Ecole. Il a été également donné lecture d'une lettre adressée par le R. P. Foujols qui fut le premier des recteurs qui se sont succédé au Caire.

Après cette lecture, le R. P. Hains prononça une courte allocution adressant son salut aux anciens, objet de fierté pour le collège. Il leva ensuite son verre et but au nom de S. S. le Pape et de S. M. le Roi Fouad.

M. Neguib Makhlouf annonça, au milieu des applaudissements de tous, que S. E. Hassan Mazloum pacha avait fait don à l'Amicale de 25 livres égyptiennes. C'est pendant que l'assistance écoutait cette bonne nouvelle que le photographe opérait dans la tribune. C'était la fin de cette belle réunion au sortir de laquelle chacun regretta qu'elle ne se soit pas prolongée davantage.

Ainsi s'achevèrent les solennités du Cinquantenaire.

Pour garder à ces fêtes leur caractère si marqué de célébration orientale on nous permettra de donner, en terminant, la traduction de deux poésies arabes, composées à cette occasion. L'une est l'œuvre d'un musulman, professeur dans une école normale égyptienne et que nous ne connaissions pas ; l'autre est de la plume d'un ami de Beyrouth. Leurs dithyrambes tout poétiques n'enlèvent rien à la sincérité du sentiment de sympathie qui les inspira.

Le Jubilé de l'Ecole des Jésuites

Tes anciens élèves viennent te saluer en ton Cinquantenaire.
Ils sont venus te féliciter pour cinquante ans passés au service de la science,
Tu restes jeune malgré cinquante ans de vie.

*
**

O vous qui portez le drapeau de la science dans tout le pays,
O vous qui avez conquis les pays sans épées ni lances, mais avec la science,
Et qui répandez les vertus par la science et les sermons,
Et qui répandez la science en imprimant les livres,
Et qui êtes en Egypte des hôtes de paix, et l'étranger en Egypte n'est pas dépaysé,
Aujourd'hui nous nous rassemblons pour fêter votre Cinquantenaire.

Malgré votre humilité, tous nous reconnaissons votre mérite et votre œuvre.
La fête est fête de paix et de science et toutes vos fêtes sont pour ces deux causes.
Le Nil même, dont les vagues dansent de plaisir, salue ceux qui l'ont honoré de leur présence,
Et les fleurs mêmes s'épanouissent de joie.
Ce sont les envoyés de Jésus, et ce n'est pas étonnant qu'ils tendent à la paix.
Ils ont porté l'habit du pardon et ils ont toujours pardonné les offenses.
Ils ne veulent d'autre récompense que Dieu pour toutes leurs bonnes œuvres.
Et celui qui travaille pour la gloire de Dieu triomphe dans les deux mondes,
Ils ont un souvenir qui le rendra immortel et un trône qui ne peut être renversé.

*
**

Le travail le plus méritoire est celui du professeur qui se fatigue.
Car il travaille toute sa vie à éclairer les ignorants.
Et le titre de professeur est un honneur toujours.
C'est comme une bougie qui s'use et que tout le monde regarde pour s'éclairer de ses lumières.

*
**

Vous avez construit un collège sur la base de la religion, de la piété, de la crainte de Dieu.
Les sources de la science jaillissant de toute part ont désaltéré ceux qui sont venus boire.
Combien de fleurs avons-nous enlevées de son jardin !
Et combien les Pères se sont fatigués pour nous !
C'est un temps qui a passé mais qui reste vivant dans le souvenir,
Et nous ne pouvons évoquer ce souvenir sans nous attendrir.
Tu restes jeune, ô cœur de la science et de la vertu.
Et on regarde votre œuvre ; vous avez fait des meilleurs jeunes gens de l'Egypte les hommes les plus complets ;
Depuis le Président Saïd Zulfikar pacha jusqu'aux simples membres de l'Amicale tous sont la gloire de l'Egypte et les hommes les plus complets,
Et ils gardent à ce collège très vive reconnaissance.
Cette maison construite aux jours d'Ismaïl demeure malgré le temps et fait notre admiration.
Le cœur de l'Egypte (1) qui a fait tant de choses pour le progrès de son pays,
Est heureux de voir ce collège qui lui fournit des hommes de valeur ;
Nous souhaitons au roi Fouad que, pour le progrès de son pays, ce collège dure toujours.

---

(1) Le roi Fouad. Fouad, en arabe, signifie *cœur*.

Les Jésuites dans le Monde.

O maison de sagesse, tous tes fondateurs sont sur la terre des phares allumés pour éclairer les esprits.
C'est à eux qu'appartiennent toutes les universités du monde, l'Orient comme l'Occident est leur disciple.
Plus que tous le Jésuite peut dire : « L'humanité c'est ma famille, et ma patrie est l'Univers. »
Avec joie on le voit parcourir l'Occident comme un Occidental ; et au Japon, c'est un Japonais.
A leur école se rendent tous les étudiants du monde, malgré la différence de leur nationalité et de leurs religions ;
Le descendant de Sem et celui de Japhet, le fils de Mahomet, le boudhiste et le chrétien se tendent la main en frères,
Et personne ne peut les dévier du chemin de la vertu.
Aussi, après avoir bu à la source, ils la quittent et deviennent les apôtres de la vertu et de la charité.
Partout où vous regardez vous trouvez leurs élèves.
Et leurs anciens élèves d'Egypte montrent à tous la bienfaisance de ceux qui les ont élevés.
Saluez ce maître dès qu'apparaît son visage serein, alors vous saluez le progrès et la prospérité.
Patient au travail, il parcourt toutes les terres, semant ce que vous récoltez de sa science.
Sa vie s'écoule dans le renoncement aux plaisirs qu'il méprise, dans l'espoir du bonheur du Monde éternel.
Protégé par le bouclier de la patience, il vit dans son couvent isolé de ses parents et de ses frères.
En son honneur, un solide empire s'est élevé sur la terre, appuyé sur l'étude et les bienfaits ;
La bannière de cet empire flotte dans les cieux et sur la terre,
Et deux armées sont prêtes à le défendre dans les deux mondes,
Et les calamités de la terre ne peuvent détruire cet empire,
C'est comme si elles s'attaquaient aux montagnes du Liban !
O voisine d'El-Azhar, regardez ces lèvres qui vous sourient, avec amour et reconnaissance ;
Et agréez cette heureuse fête, que bénissent ensemble les autorités civiles et religieuses.
Louez aussi Ismaïl, car il a été votre meilleur soutien et vous lui devez reconnaissance.
Et quand les yeux de Fouad ne regardent plus l'Egypte, il veille encore sur elle d'un cœur toujours en éveil ;
Et que l'œil qui ne veut pas se dévouer à ce roi, respecté de tout l'Orient, se ferme.
Puisse le Nil ne couler que sous son drapeau, depuis El Arish jusqu'au rivage d'Assouan.
Le fleuve s'écoule et Farouk béni chante : « C'est à moi qu'appartient ta vallée, et le Soudan ! »
Les perles sont enfouies dans le sein de la terre et les arbres du Nil les en retirent de leurs branches.

Sans les écoles orientales de l'Egypte toute la science héritée des Arabes se serait enfouie,
La langue arabe aurait péri et toutes ses écoles seraient détruites,
Et la fille de Ghassane (le peuple de la Transjordanie) n'aurait aucun lien avec l'Egyptien son frère.
Egypte, la gloire de te savoir l'unique abri de la langue arabe te suffit;
Et c'est sur cette terre que les apôtres sont restés, sans y trouver aucun ennemi ni critique ;
La langue s'est épurée grâce à eux comme si elle était dans la cité de Tagrane,
Dans ce collège où tout élève reçoit l'amour de l'Egypte uni à la foi.
Saluez donc, Egypte, ceux qui dirigent ce collège et dites : « Ce sont mes fils et mes aides. »
Venez de bon matin à ce jubilé solennel, répandant les fleurs du printemps.
Les Jésuites sont une de tes cuirasses et ton bienfaiteur inlassable ;
Je vais en esprit dans la salle pour leur chanter mes chants, et que mes chants réjouissent la vallée du Nil.
Je vous adresse un salut embaumé des cèdres du Liban, qui vient d'un cœur qui vous aime.
Réjouissez-vous, votre sœur est au Liban, le frère de l'Egypte !

X...

SYRIE

L'Evangélisation des Tribus Nomades de Syrie

(Mandat Français)

D'une note du P. Sébastien Ronzevalle les lecteurs des Lettres de Fourvière *auront plaisir à lire quelques pages, où s'expriment les magnifiques espérances que semble permettre ce nouveau champ d'apostolat.*

Le moment semble venu pour le catholicisme de tourner ses regards vers les populations non chrétiennes, jusqu'ici totalement délaissées, d'une partie de la steppe syrienne. Le projet qu'on avait eu vaguement l'idée de réaliser du côté du Hauran, à l'époque déjà lointaine où la Mission des Jésuites y travaillait, se représente aujourd'hui à l'esprit dans des conditions différentes, mais engageantes et avec une urgence qui oblige à l'examiner avec attention.

Il ne s'agit pas ici d'une action sur *toutes* les tribus bédouines du désert de Syrie : le mandat français n'englobe qu'une partie d'entre elles; le reste relève du double mandat anglais (Irak et Palestine). Quant aux populations nomades, semi-nomades ou sédentaires de l'Arabie propre, il ne saurait nullement être question de les atteindre à l'heure actuelle, si ce n'est très indirectement et en préparant de loin le terrain pour une action dont les possibilités restent totalement indéterminées. L'objet du présent avant-projet se limite donc aux tribus qui nomadisent des frontières de la Syrie cultivée jusqu'à la limite toute artificielle que

les traités ont récemment assignée à la mission politique et civilisatrice de la France. Toute cette région, inculte et mouvante, qui ne se rattache administrativement à aucun des Etats syro-libanais, relève directement du mandat français : ce qui pourrait faciliter les tractations.

Plusieurs faits d'ordre général doivent être constamment présents à l'esprit dans l'élaboration d'un plan préliminaire d'action:

1°. *La présence d'une nation européenne en Syrie, aux lieu et place du gouvernement ottoman.* Le nomade est incontestablement atteint par le nouvel état de choses : il le sent déjà assez vivement. En retour, la puissance mandataire reconnaît qu'elle a un rôle très spécial à jouer sur la frontière orientale et au sein de la steppe syrienne.

2°. *La désorganisation de l'Islam depuis la chute du Khalifat.* Le branle donné par la Turquie, s'il a suscité, en divers pays islamiques, une vraie recrudescence de fanatisme, apparaît néanmoins comme le premier coup porté à une religion contenant elle-même des germes, déjà très anciens, de division et de décadence. Seul, le « nationalisme » reste la sauvegarde du mahométisme, partout où le contact avec l'Europe vient à s'intensifier.

A ces deux faits primordiaux s'en ajoute un troisième, qui se rattache directement au second et nous mène au cœur du sujet.

3°. *Le nomade et le semi-nomade de Syrie ne sont musulmans que de nom.*

Par *nomades*, il faut entendre les tribus, grandes ou petites (écart numérique moyen de 12.000 individus à 400), qui vivent sous la tente et n'ont pas d'habitat fixe. Suivant la saison et en parcourant des itinéraires variables pour chacune d'elles, ces tribus se transportent d'une région à l'autre, parfois très distante, en quête de pâturages pour leurs troupeaux. Les régions cultivées en bordure de la Syrie les voient arriver de la fin du printemps à la fin de l'été; de l'automne au début de l'été, elles s'enfoncent dans le désert.

Les tribus *semi-nomades* (ou semi-sédentaires), généralement modestes et souvent très réduites, ont des campements fixes dans les régions plus ou moins cultivées, parfois même des villages bâtis; elles les quittent quand la steppe offre les ressources nécessaires pour leurs troupeaux; elles reviennent à leur point de départ à la fin de la saison.

On se tromperait certainement si l'on supposait ce genre de vie incompatible avec la pratique d'une religion. L'homme du

désert est, pour ainsi dire, constamment en présence de Dieu, d'Allah ; il ne connaît rien de plus grand, rien de plus fort qu'Allah; il ne jure que par Allah; tout lui vient d'Allah, qui sait tout, et, à ce titre, sa religion se résout en un *fanatisme* très marqué, qui est un mélange de son sentiment religieux naturel, de son ignorance séculaire et de l'empreinte superficielle, mais néfaste, que l'Islam a marqué sur son esprit simple et fruste. En dehors d'un vague respect accordé au Coran (1), de la circoncision, de l'observation (sporadique) du jeûne du Ramadhan, de la polygamie (très rare), le nomade ne reconnaît que quelques pratiques ancestrales, remontant pour la plupart à l'âge du paganisme; pas ou peu de prières, aucun culte organisé, aucun sacerdoce; des superstitions, pierres et arbres sacrés; vœux à base exclusivement intéressée; crainte des esprits malfaisants (ginns) et de certains santons; fêtes, plutôt profanes, où l'assouvissement de la faim prédomine. Bref, l'islamisme des tribus arabes est à peu près purement nominal, et en tout cas, superficiel.

Dans l'antiquité, l'Arabie presque entière était déjà plus ou moins pénétrée d'influences chrétiennes : au Sud, les chrétientés célèbres du Yémen (*Arabia felix*) donnèrent même quelques martyrs à l'Eglise; au Nord, en Syrie, en Mésopotamie, deux des plus grandes tribus, les Ghassanides et les Lakhmides, étaient en partie chrétiennes. On peut avancer que, sans Mahomet, l'Arabie de son époque aurait été, en peu de temps, entièrement christianisée. De toute cette période chrétienne, il ne reste actuellement que quelques lambeaux incertains : la tribu errante — on pourrait dire *bohémienne* — des *Sleib*, qui, elle aussi, affecte d'être plus ou moins musulmane, mais reconnaît ses origines chrétiennes, et que les autres tribus du désert tiennent même pour positivement chrétienne.

Si donc le nomade syrien, qui n'est pas un vrai musulman, ne peut se passer d'une religion; si le changement profond survenu dans le régime politique du pays doit aller l'affectant de plus en plus; si, par ailleurs, l'action de la France, qui n'est que puissance mandataire en Syrie, doit être différente de celle qu'elle exerce sur ses colonies d'Afrique, on se trouve dans d'excellentes conditions, sinon pour commencer immédiatement

---

(1) Dans la plupart des tribus, l'instruction est nulle; le plus souvent les chefs ne savent pas lire; seuls les qâdis (juges) peuvent lire et écrire.

l'évangélisation méthodique de ces populations abandonnées, du moins pour en étudier les possibilités, et, sans trop de retard, tenter quelques essais préliminaires sur certains points, qui paraîtraient particulièrement favorables.

Possibilités et Conditions.

L'étude scientifique détaillée des tribus bédouines de Syrie est déjà commencée. Des renseignements déjà recueillis, il semble ressortir :

1° Que la stabilisation et la sédentarisation de ces tribus est la condition préalable et nécessaire de leur accession à une vie plus civilisée;

2° Que les essais tentés dans ce sens par les Turcs n'avaient pas été fructueux, mais « que les nomades d'aujourd'hui cherchent leur voie et qu'il faut les aiguiller vers la bonne »;

3° Qu'il fallait :

a) Commencer par protéger militairement les populations sédentaires et semi-sédentaires installées en bordure des zones de nomadisation et assurer efficacement la protection de la propriété;

b) Organiser la police des routes caravanières et favoriser le mouvement économique entre nomades et populations ou tribus sédentaires ou semi-sédentaires;

c) Enfin et surtout gagner peu à peu à l'esprit de la sédentarisation les Cheikhs et les notables, en leur montrant les avantages de l'exploitation agricole de leur pays.

« Le bédouin, épris d'indépendance et de mouvement, considère avec un certain mépris le *fellâh* qui s'adonne aux travaux de la terre. Il existe cependant, en Syrie, en bordure du désert, où la densité de la population est loin d'atteindre celle que comporterait la richesse du sol, de vastes territoires qui demeurent jusqu'à présent à peu près inexploités. Une partie de ces territoires — (jadis) propriété du Gouvernement Ottoman — est complètement inoccupée. Une autre partie est habitée par des tribus sédentaires qui tirent de leur travail les moyens de mener une existence honnête et paisible. Un certain nombre de villages appartiennent même à des Cheikhs nomades qui viennent y passer l'été avec leurs tribus. Déjà plusieurs parmi celles-ci ont manifesté l'intention de se livrer désormais à l'exploitation de ces propriétés. »

De fait, le désert de Syrie, *hamad*, diffère beaucoup de l'Arabie ou du Sahara : *ce n'est pas un désert de sable.* C'est la steppe calcaire desséchée en été, mais verdoyante dès les premières ondées de l'automne. En hiver, les pluies en font une région couverte d'herbe où tous les troupeaux — chameaux, moutons, chevaux — trouvent une nourriture abondante. Il suffit donc d'établir, sur des points choisis *ad hoc* des ouvrages destinés à capter l'eau, sans parler des puits qu'on peut forer sur de très vastes espaces, depuis Alep jusqu'au Haurân. L'histoire et l'archéologie (1) attestent tout le parti que Rome avait su tirer de ces ressources : des régions aujourd'hui complètement abandonnées, étaient jadis très peuplées. L'invasion musulmane d'abord, puis celle des Mongols et des Turcs, ont tout dévasté. Tout est donc à refaire aujourd'hui, mais tout est susceptible d'être repris méthodiquement et avec des moyens très supérieurs à ceux dont disposaient les anciens.

La sédentarisation progressive des tribus de Syrie paraît donc possible et la France a déjà commencé à la favoriser. Elle sera naturellement l'œuvre du temps et de la persévérance dans l'effort méthodique; de l'aide gouvernementale octroyée à l'agriculture dans les centres sédentaires déjà existants; de la création d'exploitations nouvelles dans les régions où l'eau peut être captée ou demandée au sous-sol (2).

Dans les débuts, ces innovations seront l'œuvre combinée des autorités et des populations semi-nomades plus ou moins fixées au sol. Ces groupements sont, en général, des tribus ou des fractions de tribus que les grands nomades, exclusivement pasteurs, ont rejetées vers la frontière habitée, où elles ont trouvé une sécurité relative, où elles se sont faites, parfois, les auxiliaires de leurs oppresseurs, et où quelques-unes ont fini par se fixer, soit dans des campements en plein air, soit dans des villages bâtis.

Mais le grand nomade lui-même, qui se croirait presque désho-

---

(1) Voir la toute récente étude d'Albert Gabriel, dans *Syria*, 1927, p. 303 et suivantes : Au N.-E. de Palmyre, immense réservoir de 9 kilomètres de longueur sur 1.500 mètres de largeur moyenne.

(2) Il va sans dire que cette sédentarisation n'englobera jamais l'ensemble des tribus existantes. Elle ne serait même pas désirable, le bédouin nomade étant l'habitant naturel du désert et constituant, par définition, le trait d'union nécessaire entre les populations stabilisées des frontières de la Syrie et celles de l'Irâq. Mais, le progrès réalisé dans la sédentarisation créera une atmosphère nouvelle entre nomades et sédentaires de même origine, et établira l'unité nécessaire à l'apostolat.

noré s'il cultivait la terre, est susceptible de sédentarisation, s'il y trouve son intérêt. Dans les vallées et les plaines arrosées par le Khabour et l'Euphrate, on voit, de nos jours, des éléments nomades se stabiliser et passer peu à peu au régime des peuples agricoles. La seule difficulté capable de ralentir sérieusement la sédentarisation des grandes tribus viendra de leur amour de la liberté, des grands espaces, et de leur goût inné pour la razzia, qui en est la conséquence directe. Mais déjà les razzias se font rares dans la zone française, et il est permis d'espérer qu'elles disparaîtront presque totalement à brève échéance.

En résumé, la sédentarisation du nomade, condition primordiale de son progrès, est possible; elle est voulue par la puissance mandataire; elle a déjà donné quelques fruits à l'essai.

C'est ici que vient se placer l'action du Missionnaire.

Quelle que soit l'efficacité des méthodes de sédentarisation, actuelles et futures, adoptées par les autorités françaises, elles ne sauraient atteindre leur plein rendement que par leur coordination avec un élément d'action qu'on peut intituler : « le dévouement du Missionnaire ». Sans le Missionnaire, aucune garantie sérieuse de stabilité, de persévérance dans l'œuvre civilisatrice assumée par le pays mandataire; aucun progrès moral réel, même purement naturel; aucune confiance autre que celle qui a sa source dans l'intérêt matériel réalisé ou entrevu. Les troupes assurant l'ordre sur la frontière et dans le désert sont — sauf les cadres — d'origine coloniale: Algériens, Marocains, Sénégalais, etc. Elles n'ont pas, loin de là, le prestige nécessaire pour faire naître chez les nomades des sentiments autres que ceux de la crainte, quand celle-ci n'est pas associée à une mésestime intérieure, pouvant aller jusqu'au mépris, à l'égard de ces militaires — et ils sont nombreux — qui se réclament de l'Islam. Il est donc indispensable que le Missionnaire compense, par son esprit désintéressé et surnaturel, ce qui manque au pouvoir civil dans l'ordre moral.

A l'armée, à l'administration civile, il faudrait joindre, dès les débuts, des écoles et des œuvres de bienfaisance tenues par des Missionnaires catholiques. Ces écoles, fondement de tout progrès intellectuel et moral, le bédouin semi-nomade en comprend déjà la grande utilité, sinon la nécessité. Elles devraient naturellement être établies dans les régions frontières cultivées et dans leur voisinage immédiat. On leur adjoindrait par endroits des écoles élémentaires d'agriculture courante. Le Missionnaire, protégé ou tout au moins toléré par les autorités civiles et militaires,

peut jouir ici d'un immense champ d'action, lui laissant, par ailleurs, les mains libres pour d'autres œuvres de zèle : celles de la charité chrétienne, en particulier, l'organisation de dispensaires pour le soin des malades et celle d'asiles pour les pauvres et les abandonnés. Le service médical de l'armée s'est déjà exercé avec un certain succès auprès des éléments arabes qui lui ont manifesté quelque sympathie. Son action *centuplerait* si ces œuvres de bienfaisance corporelle étaient aux mains des Missionnaires. En particulier, tout ce qui concerne les soins à donner à l'enfance et aux femmes, devrait être confié à des Religieuses. Le bédouin est très chatouilleux en tout ce qui touche sa vie familiale et ne confierait sa femme qu'à des infirmières religieuses. Au reste, l'expérience des Sœurs indigènes, auxiliatrices des Pères Jésuites de Syrie, montre assez quel ascendant la religieuse catholique peut exercer sur les familles non chrétiennes. Enfin, en face de la mortalité infantile, très développée au désert, l'œuvre spéciale des Religieuses constituerait un gage nouveau de progrès, pour ainsi dire indéfini, parmi les populations agricoles, actuelles et futures. C'est d'ailleurs une loi de l'histoire en Syrie, que le désert est le réservoir humain qui alimente sa population et en comble les déficits.

Cette collaboration du Missionnaire, éminemment civilisatrice et chrétienne, il serait temps de la commencer *sans retard*.

Les protestants, en effet, nous ont déjà devancés. Il y a moins d'un an, un ministre américain, accompagné de sa femme, a réussi (grâce au concours d'un Arménien de Damas en relations commerciales avec les bédouins du désert syrien), à pénétrer au sein d'une tribu et à y demeurer environ six mois. Lui et sa femme faisaient la classe aux enfants; mais la tribu leur demandait souvent des consultations médicales, qu'ils n'étaient pas à même de lui donner. Découragés, lassés d'une existance fort dure, ils ont fini par quitter la partie et sont rentrés en Amérique. D'autre part, des protestants (d'Amérique et de Danemark) commencent à se remuer dans d'autres régions de la périphérie syrienne, notamment à proximité de Homs et au Nord de Damas, à Nebk, d'où ils rayonnent déjà dans la direction de Palmyre.

Dans la Haute-Djéziré, des groupements de chrétiens, musulmans et bédouins (arabes et kurdes) en voie de formation sous le drapeau français, sont dépourvus de toute aide catholique, alors que les schismatiques y ont établi des curés de leur rite.

Il y a plus : partout où le bédouin se sera établi en colon agricole, il se rattachera forcément à la religion musulmane, si elle est déjà représentée sur place par un groupe de sédentaires mahométans; là où l'Islam n'existe pas encore, il est à craindre que la puissance mandataire ne favorise son extension : il suffirait pour cela de la construction d'une petite mosquée ! A Palmyre, dont la population, foncièrement musulmane, compte quelques rares chrétiens, commerçants ou voyageurs, il n'existe aucun oratoire chrétien. La localité n'est desservie par aucun prêtre catholique; à peine signale-t-on, de temps à autre, le passage occasionnel d'un Missionnaire aux environs de Pâques, pour faciliter aux officiers et sous-officiers français l'accomplissement de leur devoir annuel.

D'un autre côté, certaines tribus, dont les chefs possèdent des résidences dans des villes comme Damas ou Homs et sont à même d'apprécier les bienfaits de la vie civilisée, sont désireuses d'obtenir des maîtres, qui consentiraient à vivre sous la tente et à enseigner les éléments de l'arabe aux enfants. Notre résidence de Homs, sollicitée dans ce sens par le chef d'une tribu voisine et par le commandant militaire français de la région, a fait, il y a trois ans environ, un essai resté malheureux : un jeune professeur de notre école normale de Tanaïl, engagé comme maître dans cette tribu, n'a pu y rester plus de deux à trois mois, l'isolement, la vie sous la tente, la vermine, la barbarie des bédouins lui ayant paru intolérables.

Toutes ces considérations montrent à l'évidence qu'il faut se mettre à l'œuvre sans trop de retard. Le bédouin lui-même le désire, dans un but sans doute purement terrestre, mais que le Missionnaire saura rendre spirituel. « *Tempus prope est !* »

Il devient également évident que c'est par *l'école* qu'on pénètrera dans le monde des nomades, que c'est par elle qu'on deviendra le collaborateur non suspect, désintéressé, bien plus, *désiré*, du Haut-Commissariat. Si la Compagnie de Jésus possédait actuellement le personnel nécessaire, l'œuvre serait amorcée dès demain !

C'est ainsi que la Mission du Hauràn et du Djebel Druze, qui vient de renaître, est déjà chargée d'un grand nombre d'écoles, après un contrat en règle passé avec les autorités locales. Ce n'est là qu'un début, et l'œuvre scolaire n'y existe, n'y peut encore exister que dans les agglomérations humaines de caractère mixte : chrétiens et druzes, avec quelques musulmans, à l'exclusion des nomades ou semi-nomades, qui vivent tous en

bordure de la zone habitée. Mais si cette Mission — dont le point d'attache est la résidence de Damas — possédait le personnel nécessaire, rien ne lui interdirait d'augmenter le nombre de ses écoles, d'étendre le champ de son action au delà de la région druze proprement dite, d'atteindre les milieux arabes avoisinants et de s'y implanter, au grand bénéfice des bédouins et des sédentaires avec lesquels ils sont en guerre presque perpétuelle. La présence de plusieurs autres Missionnaires, non seulement serait tolérée, mais même *appuyée* par l'armée et l'autorité civile. Malheureusement la résidence de Damas, de qui dépend la Mission du Haurân, ne peut y détacher qu'un seul Missionnaire ! Ce Missionnaire, le P. Jules Klein, se rend au Haurân une fois par mois pour la visite des écoles, y fait un peu de ministère auprès des enfants et des chrétiens, et revient régulièrement à Damas après sa tournée. Quels que soient le dévouement et le talent du Missionnaire, seul, il ne peut suffire à la tâche.

Les conditions sont approximativement les mêmes pour la résidence de Homs, où, comme il a été dit, a eu lieu le premier essai — resté infructueux — d'école bédouine sous la tente. Les Missionnaires, chargés de travail dans d'autres régions, sont en trop petit nombre pour songer aux nomades ou semi-nomades des environs. Et cependant, s'il est un centre important pour l'évangélisation bédouine, c'est biens Homs d'où, en 5 ou 6 heures d'auto, on peut commodément atteindre Palmyre, poste militaire placé au cœur même de la steppe nomadisante. Mêmes observations à propos d'Alep, ville de 200.000 âmes, où nos Missionnaires ont à leurs charge une multitude d'œuvres, auxquelles sont venues s'adjoindre celles des nombreux réfugiés arméniens.

S'il m'était permis de passer aux suggestions, voici comment on pourrait concevoir les débuts de l'œuvre.

Période Préparatoire.

1° Préparer le personnel qui sera nécessaire dès les premiers contacts réguliers avec les tribus;

2° Procéder, en attendant, à une prospection suivie du terrain apostolique — hommes et choses.

A l'heure *actuelle*, en dehors du P. Klein, signalé ci-dessus à propos du Haurân, la Mission ne possède pas de Missionnaire pouvant s'occuper, même de loin, des nomades. Le P. Klein ne

le pourrait lui-même, d'une façon encore très modeste, que si on lui adjoignait un collaborateur prêtre, un frère coadjuteur et une résidence-école de Sœurs. L'école des Sœurs est en projet et sera probablement fondée en 1928-1929 : ces Sœurs sont indigènes (les Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie) et auxiliatrices de la Mission. Elles seront installées dans un gros village à l'entrée du Djebel Druze et n'auront aucune peine à s'y implanter, le village étant desservi par le chemin de fer. Leur succès est assuré.

Pour Homs et Alep, le personnel « nomadisant » manque. Mais nos Pères ne sont pas tout à fait privés d'occasions d'entrer en rapports avec quelques chefs de tribus voisines. Leur rôle, surtout à Homs, sera défini un peu plus loin.

Il faut donc préparer de nouveaux Missionnaires et en même temps quelques Sœurs.

Pour ces dernières, leurs Constitutions n'ont prévu les œuvres hospitalières qu'à titre d'exception. Mais elles ont déjà donné des preuves de leur capacité dans des dispensaires. On pourrait donc en choisir une dizaine, parmi les plus vaillantes et les plus vertueuses et les former à la vie d'infirmières. Certains ne voient qu'une difficulté : celle provenant des parents qui s'effraieront dès l'abord des rigueurs de la Mission bédouine. La difficulté n'est pas insurmontable; mais, dans les débuts surtout, il faudrait éviter de lancer de pauvres femmes en plein désert. Pour tenir des écoles de filles et de petits garçons, et diriger des dispensaires, on pourrait les placer d'abord dans des lieux habités, comme les villages du Haurân ou Palmyre. Ce n'est que plus tard qu'on verrait s'il y aurait lieu d'en former quelques-unes pour suivre les tribus, vivre de leur vie et élargir leur action en dehors des villages habités. La collaboration de ces Sœurs indigènes, si elle est réalisable, résoudrait un des plus difficiles problèmes de l'apostolat projeté. Il serait moins nécessaire de faire venir des religieuses européennes (françaises à cause du mandat), dont la formation à une existence aussi difficile demanderait de longues années. Nos Sœurs sont toutes Syriennes et possèdent, outre l'arabe et une connaissance intime des mœurs indigènes, une culture française assez poussée pour pouvoir se plier aux nécessités d'une formation spéciale dans les hôpitaux.

Toutefois, et malgré son urgence, l'heure ne semble pas encore venue de *lancer* l'œuvre bédouine : on ne peut que la préparer et l'amorcer, notamment au Djebel-Druze. Car il faut absolument se garder de toute hâte intempestive. En effet, supposons qu'une tribu voisine du Haurân ou de Homs demande une école et un dispensaire à notre Mission et qu'on les lui accorde. *Tout aussitôt*, une autre tribu en fera autant, puis une troisième. Si l'on n'a pas sous la main le personnel nécessaire — Missionnaires et Sœurs — l'inconvénient sera déplorable : la deuxième et la troisième tribus s'adresseront aux protestants ou renonceront à tout et pour longtemps. Il faut donc pouvoir compter sur un minimum de cinq à six Missionnaires dûment formés et sur une dizaine de Sœurs aptes aux travaux médicaux. Sur aucun point de l'aire qu'on aura choisi, on ne pourra laisser les Sœurs se débrouiller toutes seules, et si l'on n'est, au début, que deux ou trois *operarii,* que fera-t-on si l'un ou l'autre venait à tomber malade ou à mourir ?

Cette période préparatoire durerait donc environ six ans, peut-être sept; mais, le moment une fois venu de constituer la nouvelle Mission, tout serait prêt, et vu la facilité avec laquelle on l'amorcerait sur deux ou trois points, elle s'étendrait *très rapidement.* Dans dix ans, elle fonctionnerait régulièrement et commencerait à donner ses premiers fruits.

D'ici là, le rôle des postes de notre Mission est tout indiqué : il pourra être très fructueux. Nous avons déjà vu comment celui du Haurân et du Djebel-Druze pourrait évoluer et s'affermir. Quant à celui de Homs, qui est appelé à un grand avenir, il consisterait essentiellement à lier des rapports avec les chefs des tribus voisines, à faire quelques apparitions auprès de ces tribus et à noter méthodiquement, pour l'heure des réalisations, toutes les informations capables d'éclairer les Missionnaires à venir.

A cet effet, il serait utile d'enrichir les bibliothèques de quelques ouvrages traitant de l'histoire et de la vie des bédouins arabes en général, et syriens, en particulier. On en possède déjà une assez riche série. Tous les voyageurs qui ont parcouru ces régions ont publié leurs notes, leurs impressions, le résultat scientifique des missions dont quelques-uns étaient chargés. Même l'histoire ancienne de la plupart des tribus actuelles est relativement connue, grâce aux poètes du désert et aux auteurs gréco-romains et arabes qui ont eu à s'occuper d'elles. Ces lectures s'imposent à quiconque prétend entrer en relations inti-

mes avec le nomade actuel de Syrie. Elles montreront à nos Missionnaires quelle est la capacité réceptive du bédouin par rapport à la religion chrétienne, et rendront leurs contacts avec lui d'autant plus fructueux pour l'avenir.

Période des Réalisations.

Supposons maintenant que la Mission dispose de quelques Missionnaires (5 ou 6) jeunes, vigoureux, répartis entre les trois postes de Damas (Djebel-Druze), Homs et Alep; qu'elle ait déjà formé quelques religieuses indigènes aux travaux qui les attendent auprès des bédouins : l'œuvre pourrait être lancée, avec un succès presque infaillible, sur les deux points déjà signalés plus haut : la région bédouine voisine du Djebel-Druze et celle comprise entre Homs et Palmyre. Plusieurs écoles ou dispensaires, très modestes au début, pourraient être fondés en quelques mois. Toutes les tractations avec les autorités locales et les chefs bédouins auraient été déjà achevées durant les années précédentes; il ne resterait plus qu'à se mettre à l'œuvre, en s'aidant des circonstances de temps et de lieu, qu'on ne saurait prévoir dès aujourd'hui. Deux frères coadjuteurs, de vertu éprouvée, pourraient être adjoints aux Missionnaires, ainsi que des professeurs laïcs, en très petit nombre, dont l'aide se ferait certainement sentir à bref délai. Là où l'armée française ne disposerait pas du service médical nécessaire, on engagerait un médecin indigène, formé à la Faculté de Beyrouth et l'on passerait avec lui un contrat pour une période donnée.

Un principe, d'ordre moral, qu'on devra avoir constamment devant les yeux durant les quinze ou vingt premières années, c'est qu'il ne faut pas se décourager si les conversions n'abondent pas au sein des tribus. La génération actuelle d'*adultes* bédouins ne fournira presque pas de néo-chrétiens. C'est seulement par les enfants qu'on modifiera la mentalité religieuse des Arabes. Et c'est pourquoi l'œuvre des écoles est si importante auprès d'eux. Un moment viendra où les efforts initiaux seront largement récompensés.

Pour y aboutir plus efficacement, il y aurait lieu de se préoccuper, dès les débuts, et même avant la fin de la période préparatoire, de la formation d'un clergé indigène, d'*origine bédouine*. Ce point est d'une très grande importance pour l'avenir. Le Séminaire Oriental de Beyrouth comprend, dans son sein, un petit groupe d' « apostoliques », destinés à la Compagnie et qui

feront un jour retour à la Mission de Syrie. Ils paraissent tout armés pour l'œuvre bédouine par l'esprit de leur vocation, leur connaissance de la langue et des mœurs du pays. Peut-être même quelques séminaristes viendraient-ils augmenter le nombre de ces « apostoliques », auxquels on pourrait adjoindre, dès maintenant, ceux de la région bédouine que nos Missionnaires pourraient y découvrir. Dans une quinzaine d'années, ces jeunes gens viendraient grossir sensiblement les rangs des Missionnaires. Le petit séminaire de Beyrouth ne serait néanmoins pas la pépinière désirée du futur clergé bédouin. Il faudrait, semble-t-il, dès les premiers essais en terre bédouine, fonder un petit séminaire spécial, dont on confierait la direction à l'une de nos trois résidences, et, le moment venu, le compléter par un grand séminaire qui pourrait, au besoin, se confondre avec celui de Beyrouth. Le but est net : préparer des prêtres séculiers d'origine bédouine.

Si toutes ces dispositions sont prises, l'avenir de la nouvelle Mission, simple prolongement de la Mission existante, paraît assuré. Les deux postes du début feraient rapidement tache d'huile; celui d'Alep ne tarderait pas à produire également ses fruits. Il serait vain de chercher, dès maintenant, à se représenter comment les choses se passeront. Mais, pour fixer les idées, prenons, par exemple, le poste de Homs et supposons-le muni d'un ou deux Missionnaires de plus qu'aujourd'hui et de trois religieuses capables de remplir le rôle d'infirmières. On s'abouche avec les autorités ecclésiastiques et laïques de la région et on leur demande l'autorisation de créer une école élémentaire et un dispensaire dans le village de Qaryataïn, situé à mi-chemin de Homs et de Palmyre. Ce village, où les Nôtres ont souvent l'occasion de se rendre, est habité par une population mixte de Musulmans et de Chrétiens (Syriens catholiques, Maronites, etc.) et est entouré de nomades ou semi-nomades bédouins qui y apparaissent fréquemment. En quelques semaines, les relations seraient créées; au bout d'un an ou deux, l'école, le dispensaire seraient prospères; leur renommée s'étendrait aux alentours, et Palmyre demanderait à son tour des établissements semblables. L'armée française, qui occupe ce dernier poste, accueillerait aussitôt une demande si conforme à son propre but, et, en moins de deux ou trois ans, un nouveau centre serait créé et prospère à son tour. Et ainsi de suite, tout autour de Qaryataïn et de Palmyre. Succès assuré et rapide; ministère spirituel accompli non seulement dans les âmes des enfants bédouins, mais encore

dans celles de tous les chrétiens habitant les lieux; excellente impression produite sur les Musulmans et les bédouins adultes; sympathies gagnées à peu de frais et gage indubitable de succès futurs dans des régions plus éloignées. Un simple coup d'œil sur la carte syrienne montre comment les œuvres du poste de Homs peuvent se rattacher à celles des deux autres résidences et s'exercer suivant un plan concerté d'avance, sans éveiller le moins du monde les susceptibilités de la puissance mandataire, qui laissera passer au Christianisme tous les bédouins, tous les pauvres musulmans qui le voudront. D'un autre côté, l'exemple choisi montre, plus clairement encore, qu'il faut une certaine *copia personarum* pour se promettre une action suivie et coordonnée. Encore une fois, *operarii pauci !*

Plaçons-nous maintenant à une vingtaine d'années plus tard, et supposons, déjà fondés et dotés de leurs organes essentiels, huit à dix noyaux de centres chrétiens bédouins. Ces groupements chrétiens comprendraient certainement des éléments autres que ceux fournis par les populations nomades ou semi-nomades de la frontière; le commerce y attirerait des étrangers de la région civilisée de l'intérieur; la nécessité de la protection de ces groupements contre les grandes tribus voisines amènera les autorités franco-syriennes à y lever, parmi les indigènes, un supplément de protection militaire. Des villages, des bourgs jouissant d'une vie *sui generis*, surgiront dans des endroits qui jusque-là étaient incultes et inhabités. Bref, toute la région située en bordure de la zone des steppes pourra peu à peu se couvrir de centres habités possédant la même culture, les mêmes aspirations. Un pays nouveau, foncièrement chrétien, naîtrait en quelque quarante ou cinquante ans, et il serait dû au dévouement de quelques douzaines de religieux et religieuses. Pareille perspective est des plus propres à enflammer le zèle de nos Missionnaires. L'expérience acquise sur le terrain du désert syrien pourrait même éclairer d'un jour nouveau le problème plus général de la conversion des Musulmans. Réputée presque impossible par beaucoup d'esprits, cette conversion reste possible : ce qui l'arrête dans les régions habitées et civilisées, c'est l'héroïsme qu'elle exige du converti. N'est-il pas à espérer que l'exemple des convertis bédouins aura quelque effet même sous ce rapport?

Puissent ces quelques réflexions hâter l'évangélisation des tribus bédouines et, qui sait, éveiller peut-être en quelque âme le désir d'un si bel apostolat.

Beyrouth, avril 1928. Sébastien RONZEVALLE, S. J.

Les Caravanes Scientifiques de l'Institut Biblique

EN ORIENT

Au printemps 1929, l'Institut Biblique a organisé une caravane de prédicateurs et de conférenciers. A cette occasion, nous donnerons ici les quelques détails qu'on nous a demandés, de divers côtés, sur nos voyages en Orient. Nous visitons des pays qui n'intéressent pas seulement les professeurs d'Ecriture Sainte, mais qui sont chers à tout chrétien. Peut-être ne sera-t-il pas sans utilité, ni sans intérêt, de faire connaître leur situation actuelle.

En Orient, comme ailleurs, la guerre a changé bien des choses, et les changements continuent. Les nouvelles conditions politiques ont amené des modifications profondes dans la vie économique et sociale, comme aussi dans le domaine des recherches scientifiques et archéologiques.

Avant la guerre il n'y avait pas une seule automobile en Palestine. On commençait à peine à circuler en voiture entre les grandes villes, et par quelles routes ! La visite du pays devait donc se faire à cheval. Ce fut le cas de notre première caravane, en 1913. Or, on le sait, outre qu'il est lent et coûteux, ce mode de transport, sous le ciel d'Orient, et par les sentiers pierreux, est si épuisant qu'il ôte bien souvent au voyageur le goût et la force de toute observation. L'étude des sites bibliques restait donc le privilège de quelques spécialistes plus endurants, qui disposaient de grandes ressource et de beaucoup de temps.

Aujourd'hui, tout est changé. L'Orient biblique, Syrie, Palestine, Egypte, est maintenant sillonné de routes carrossables et l'automobile a, pour ainsi dire, supprimé les distances. Les sanctuaires, les sites, qui présentent quelque intérêt historique, sont accessibles à toutes les santés. Bien installé sur des coussins rembourrés, le pèlerin arrive en quelques heures, et sans fatigue, aux endroits que l'on n'atteignait autrefois que par de longues journées de fatigantes chevauchées. C'est autant de gagné pour la piété et pour les recherches archéologiques.

Ces facilités, on le comprend, rendent les voyages plus attirants et les pèlerinages deviennent de plus en plus nombreux. Les expéditions scientifiques aussi. Celles-ci viennent de France, d'Angleterre, du Danemark, d'Italie, d'Allemagne, de la Pologne, de la lointaine Amérique. Au reste, les trésors historiques du pays ne sont pas livrés à la dilapidation. Comme en Syrie et en Egypte, le Gouvernement palestinien a organisé un Service des Antiquités, pour la conservation des monuments et le contrôle des fouilles. Il assure en outre aux archéologues une certaine protection qui, sans être toujours efficace, constitue du moins une garantie légale. Aussi de nombreux chantiers ont-ils été ouverts, et l'exploration des sites anciens se poursuit d'une manière méthodique. Peu à peu, l'ancienne civilisation de ce pays, celle des Cananéens, comme celle des Hébreux, sort des ruines; découvertes qui ne peuvent manquer de projeter de nouvelles lumières sur l'étude de l'Ecriture Sainte. Singulièrement plus facile qu'autrefois, la visite de la Palestine est aussi plus profitable.

Embarqués à Naples ou à Brindisi, nos voyageurs font le tour de la Méditerranée par le Nord. Pendant les escales, ils visitent Athènes, où le souvenir de saint Paul s'unit à ceux de l'antiquité classique; Constantinople, où les Pères de la Résidence veulent bien se faire leurs guides; Smyrne, avec le tombeau de saint Polycarpe et le lieu de son martyre; Rhodes, très riche en monuments du temps des chevaliers; parfois aussi, si l'itinéraire du bateau le permet, Ephèse, Tarse, patrie de saint Paul, Antioche, si déchue de ses anciennes grandeurs, mais où vit toujours le souvenir de saint Pierre.

Ils débarquent à *Beyrouth*, où ils reçoivent l'hospitalité à la grande Université Saint-Joseph. Leur séjour y est malheureusement bien court. Il suffit du moins à leur donner une idée de ce grand établissement qu'on a appelé le « phare de la Méditer-

ranée orientale ». De Beyrouth nous faisons une excursion à *Byblos,* au Nord, où l'on travaille actuellement à des fouilles importantes, dirigées par des archéologues français. Byblos apparaît aujourd'hui une des villes les plus anciennes de la côte phénicienne; son histoire est caractérisée surtout par ses relations commerciales avec l'Egypte, relations qui remontent jusqu'aux premières dynasties.

Une autre excursion qui excite toujours le plus vif intérêt est celle que nous faisons à *Baalbeck,* Héliopolis, avec ses temples incomparables, qui sont peut-être ce que les Romains construisirent de plus puissant dans leur Empire. *Damas,* la perle de l'Orient, nous retient un jour ou deux, et nous prenons le chemin de la Terre Sainte.

Une excellente route conduit aujourd'hui à *Tibériade,* à 132 km. Nous quittons cette route à Qouneitra pour aller visiter Banias, à mi-chemin sur la nouvelle route stratégique Qouneitra-Djedaidé. Cette excursion était autrefois une des plus longues et des plus pénibles du voyage; elle n'est plus qu'un charme. Banias, *Césarée de Philippe,* nous intéresse par les beautés de son site, ses ruines romaines et médiévales, sa source jaillissant du pied de l'Hermon, sa grotte de Pan, mais surtout par les grands souvenirs bibliques qui s'attachent à son nom, l'interrogation du Christ, la Confession de saint Pierre et Sa Primauté. On ne saurait mieux commencer une visite de la Terre Sainte.

Le soir même nous arrivons sur les bords du lac de Tibériade. Le plus sympathique accueil nous est toujours fait à l'hospice des Lazaristes Allemands de Tabgha. Ce dernier mot est une forme arabe apocopée du grec *Heptapegon,* « les sept sources », ce que les pèlerins latins appelaient « ad septem fontes ».

C'est dans le cadre de ce rivage septentrional de la mer de Galilée que se déroula la vie publique du Seigneur. Relues tranquillement au lieu même où elles furent vécues, les scènes sublimes de l'Evangile prennent le relief de la vision directe. Deux ou trois jours dans ce milieu incomparable, ce n'est pas trop pour évoquer tant de souvenirs.

A *Capharnaüm,* les Pères Franciscains ont récemment construit un joli petit couvent, près des ruines de la synagogue. Sur la route de Nazareth, on voit le misérable village de Medjdel, patrie de Marie-Madeleine, Tibériade avec le nouveau faubourg de Qiryat Samuel qui s'étage sur les hauteurs au-dessus de la

ville médiévale, Kefr Kenna, qui est peut-être *Cana* de l'Evangile.

Nazareth est un centre d'où nous rayonnons dans toutes les directions. Les Franciscains, gardiens séculaires et attitrés des Lieux Saints, ont fini par acquérir toute la petite colline centrale, qui correspond, semble-t-il, à l'emplacement de l'ancienne Nazareth. Ils y ont déjà reconstruit le sanctuaire dit « atelier de saint Joseph ». Ce sera bientôt le tour de la basilique de l'Annonciation, qui doit être réédifiée, assure-t-on, sur l'ancien plan. Entre les deux édifices s'élève le nouveau couvent, déjà presque achevé.

Une excursion d'une journée nous mène au *Mont-Carmel* où les Pères Carmes ont ouvert, près du phare, une magnifique hôtellerie pour les pèlerins. Un autre jour nous visitons les ruines de Mégidda et celles de Beisan-Scithopolis, en faisant un petit détour pour atteindre la fameuse fontaine de Gédéon, où s'est installée une colonie juive. Le soir nous arrivons au *Thabor*. Construite sur l'emplacement des anciennes églises, à l'extrémité orientale de la montagne, et recevant par un grand vitrail les premiers feux de l'aurore, la nouvelle basilique rappelle, par son décor et par toute sa disposition, le grand mystère de la Transfiguration. Joyeux pèlerinage, le Thabor est en outre pour nous un observatoire de première importance. La vue panoramique dont on y jouit nous donne l'occasion de repasser presque toute la géographie de la Galilée, du Carmel à l'Hermon et aux monts de Galaad.

Traversant de nouveau la plaine d'Esdrelon, nous prenons enfin la direction de Jérusalem. En route nous visitons plusieurs sites, en particulier les ruines de *Samarie*, fameuses par les souvenirs d'Achab et d'Hérode, les ruines de *Sichem*, à deux kilomètres à l'est de Naplouse, à l'entrée de la vallée. Les fouilles récentes des Allemands y ont ramené à la lumière les anciens remparts et les vestiges d'un temple-forteresse qui est probablement celui de Baal-Berith, dont il est parlé aux chap. 8 et 9 des Juges.

A *Jérusalem* nous avons l'avantage de loger chez nous, ce qui nous facilite singulièrement la préparation scientifique et l'organisation matérielle des excursions. La caravane séjourne à Jérusalem pendant un mois, mais beaucoup de nos étudiants prolongent leur séjour et nous voudrions que tous puissent consacrer au moins six mois à leurs études sur place.

Après avoir visité la ville et ses environs immédiats, Beth-

léem, Béthanie, Aïn-Karim, la patrie de saint Jean-Baptiste, nous entreprenons des excursions plus lointaines, Jéricho et la Mer Morte, Hébron, Gaza, Jaffa, Lydda, Amonas Nikopolis, Qoubeibeh, Silo. Jusqu'à cette année, on ne rencontrait à Silo que des ruines sans caractère. Un groupe de savants danois vient d'y pratiquer des fouilles qui en font un site archéologique de premier plan. Ils y ont découvert les anciens remparts des établissements du temps de Samuel et peut-être même les vestiges du sanctuaire de l'Arche d'Alliance; de plus, ce qui était inattendu, des monuments chrétiens, une belle chapelle et une grande église.

L'excursion de trois jours à *Cadès Barnéa* a toujours beaucoup de succès. Elle nous porte au cœur de ce désert où les Hébreux séjournèrent pendant 38 ans après leur sortie d'Egypte et leur voyage au Sinaï. Nous plantons nos tentes et installons notre campement à la petite oasis de Qeseimeh, sur la frontière politique de l'Egypte, à 105 km. au sud de Bersabée. Certes nous y goûtons un confort dont les pauvres Israélites n'avaient pas l'idée, mais le campement sous la tente nous rapproche d'eux, dans cette solitude où ils souffrirent et où mourut la génération des rebelles. Trente-huit ans aux portes de la Terre promise, dans ce désert où quelques centaines de bédouins ont aujourd'hui peine à vivre, le châtiment fut rude... A la source de Cadès, on voit un rocher qui passe pour être celui que Moïse frappa de son bâton et d'où l'eau jaillit en abondance. Quelques mètres carrés de verdure, et puis le rocher nu, les pierres blanches, l'inexorable aridité.

Dans une autre grande excursion, nous passons en *Transjordanie*, nous visitons Djerasch, l'ancienne *Gérasa*, un des plus remarquables spécimens de la ville romaine provinciale, avec des thermes, deux temples, deux théâtres, un forum et un luxe de colonnades qui peut rivaliser avec Palmyre. Viennent ensuite Ammon, l'ancienne Rabbath-Ammon, Madaba, Kenak, et, si les circonstances nous le permettent, la lointaine Pétra, cachée entre deux hautes falaises de grès nubien, Pétra, la capitale de ces Nabatéens qui, au temps de saint Paul, avaient étendu leur domination jusqu'à Damas.

En octobre 1927 nous poussâmes ainsi jusqu'à *Pétra*. Nous étions trente voyageurs, avec sept autos et une camionnette. Partis de Madaba à l'aurore, nous longeons la voie ferrée par

une mauvaise piste, sur un plateau désolé où ne paraît pas âme qui vive. Vers midi, nous nous blottissons contre une gare pour trouver un peu d'ombre et dîner. A 5 heures, nous arrivons à Maân, oasis entourée de hautes murailles, la dernière ville palestinienne avant l'Arabie. Le Gouverneur est prévenu de notre arrivée. Malgré l'heure tardive, il m'accueille avec courtoisie et je suis heureusement surpris de retrouver en lui une ancienne connaissance. Il se souvient lui-même fort bien de notre rencontre à Kérak, trois ans plus tôt. Il me dit qu'il a télégraphié à Ouadi Mousa (Petra) pour nous annoncer.

Nous reprenons notre course en nous dirigeant vers le soleil couchant qui, hélas ! disparaît bientôt à l'horizon. Et nous voilà aussitôt dans les ténèbres. La route tourne, monte, descend, décrivant lacet sur lacet. Où nous arrêterons-nous ? Pour nous tous c'est l'inconnu. Enfin nous arrivons au fond d'une vallée, contre une falaise. Impossible d'avancer plus loin. Les autos se rangent dans un petit champ pierreux. Où sommes-nous ? On entend un bruit d'eau courante. C'est donc la source de Ouadi Mousa. Des chevaux piaffent dans le voisinage. Des gendarmes s'approchent de nous et nous souhaitent la bienvenue. Le commandant me dit qu'il nous attendait et qu'il est là pour nous protéger.

Nous ne voulons tout de même pas dormir à la belle étoile. Au travail ! Dans la nuit, à la lumière de bougies que le vent s'acharne à éteindre, tout le matériel est tiré de la camionnette. Voici les tentes, la literie, les provisions, la cuisine. A chacun sa tâche; une tente par groupe de six; le cuisinier avec ses aides à l'endroit le mieux abrité contre le rocher, et à l'œuvre... L'émulation est magnifique. En une petite heure les tentes sont dressées et aménagées, le souper est prêt et nous voici réunis en cercle autour de nos tables pliantes où fume un potage appétissant. C'est la joie calme du soir et du repos, après les fatigues d'une longue journée. Et nos souvenirs se reportent aux temps d'autrefois, vers ces Hébreux dont nous recherchons les traces et qui campèrent, eux aussi, dans ces parages avant d'atteindre la Terre Promise.

Le lendemain, au premier jour, tout le monde est debout. Nous connaissons les lieux. Voici la source, au Nord, sortant du pied d'un rocher; voici les lacets de la route, à l'Est; les falaises, à droite et à gauche; la vallée qui se creuse, à l'Ouest. Mais d'abord la prière. L'autel est dressé derrière les tentes, contre le rocher, et le Grand Sacrifice s'accomplit. Si tous ne

peuvent l'offrir de leurs propres mains, tous du moins y prennent part, et rien n'est plus émouvant que ce service divin sous le vaste ciel.

Le déjeuner achevé, en route. Une cinquantaine de chevaux sont arrivés du village voisin. Le commandant fait son choix. Que deviendrions-nous sans lui, au milieu de cette horde de bédouins qui vocifèrent en se disputant et dont chacun voudrait nous imposer sa monture. Enfin, guidée par les gendarmes, la colonne s'ébranle. Le commandant lui-même nous accompagne.

Nous arrivons au village de Ouadi Mousa, dit aussi Eldji, bien situé dans un vallon formant amphithéâtre et recevant les eaux de la source, riche en vignes, figuiers et oliviers. Nous atteignons le fond de la vallée, qui commence à se resserrer. Voici, à droite et à gauche, les premiers monuments taillés dans les rochers, des tombeaux, des stèles, des obélisques. Le ravin devient de plus en plus étroit et finit par se réduire à un passage entre deux murailles rocheuses qui se dressent à pic des deux côtés et s'élèvent parfois à 60 m. et plus de hauteur. C'est ce qu'on appelle le *sik*, sorte de trouée sinueuse, creusée sans doute aux temps préhistoriques par les eaux cherchant une issue vers la plaine. Nous marchons toujours, et, après d'innombrables détours, nous débouchons enfin dans cette fameuse vallée où s'étalait jadis une grande ville et qui n'est plus aujourd'hui qu'un repaire de bêtes fauves.

Des splendeurs du passé, les falaises ont du moins gardé de beaux vestiges. La caractéristique de Pétra, ce sont les monuments rupestres taillés dans les grès qui composent toute cette chaîne de montagne, se prolongeant jusqu'au Sinaï, grès d'une richesse incomparable de nuances. Les Nabatéens commencèrent ce musée gigantesque, les Romains, leurs vainqueurs, le continuèrent en le marquant de leur génie propre. Monuments funéraires et religieux se succèdent dans les diverses ramifications de la montagne. Le plus impressionnant au point de vue religieux est cet autel, situé au sommet le plus élevé, en pleine lumière, sous le dôme du ciel, dans un cadre incomparable de grandeur et de beauté, sanctuaire naturel où coula autrefois le sang de milliers de victimes. Le prêtre se sent là entre ciel et terre. Combien nous voudrions à notre tour offrir sur cette même pierre un sacrifice non sanglant qui dépasserait infiniment tous ceux qui y furent accomplis dans les siècles passés! Simple désir, car le temps presse; il faut songer au retour.

Rentrés au campement, où tout est prêt, nous goûtons le char-

me d'une soirée orientale. Les Bédouins sont repartis; le silence se fait autour de nous; l'âme retrouve tous ses apaisements. Moments trop courts, hélas! Le lendemain, dès l'aurore, la messe dite, il faut tout replier et se mettre en route. Le soir, à Ammon, c'est de nouveau le bruit de la civilisation moderne.

La visite de l'Egypte est un heureux complément du voyage en Orient. Elle se place bien à la fin du voyage et permet d'étudier une civilisation très avancée, qui ne fut pas sans influence sur celle des Hébreux. Nous y consacrons deux petites semaines, au Caire, où tant de monuments, musée, pyramides, tombeaux de Saqqara, révèlent un art et un monde nouveaux; à Louxor et à Assouan, où se voient les temples les plus beaux et les plus grandioses de l'antiquité orientale.

Puis nos voyageurs reprennent le chemin de l'Europe ou, s'ils le veulent, rentrent en Palestine.

Ce voyage s'accomplit en automne et dure deux mois. Celui des prédicateurs a lieu au printemps, après Pâques, et dure un mois. Dans ce dernier, on s'attache principalement aux Lieux Saints de Palestine. Au retour, cependant, on fait une visite rapide des monuments du Caire.

Pour les étudiants qui restent plus longtemps à Jérusalem, nous organisons des voyages supplémentaires, en particulier celui de la Syrie du Nord, à Palmyre, Karkémicsh, Antioche... Dans cette randonnée d'une semaine, les résidences d'Homs et d'Alep nous rendent d'importants services.

Les voyages ne sont d'ailleurs que le cadre ou la charpente de notre œuvre. Le profit qu'on en retire est naturellement proportionné au degré de préparation de chacun et au but spécial qu'il se propose. Nous voudrions que ce profit fût, pour tous, aussi grand que possible. A cet effet, en plus des explications données sur place pendant les visites aux sanctuaires et dans les localités traversées, nous donnons, à Jérusalem, des conférences sur les principales questions d'archéologie, d'histoire et de topographie, en ayant soin, d'ailleurs, de réserver dans notre programme assez de temps libre pour que l'on puisse faire les lectures correspondantes. Ainsi préparées, les excursions ne sont pas une simple distraction, mais se transforment en voyages scientifiques, utile complément de l'enseignement théorique donné en classe.

Pour des jeunes prêtres destinés à être professeurs d'Ecriture Sainte, il est vivement à souhaiter que le séjour en Orient dé-

passe les limites de notre programme ordinaire. On peut obtenir ce résultat sans entamer l'année scolaire, en se rendant à Jérusalem de suite après les examens de Rome. C'est ce qu'a fait une partie de notre caravane de 1929. Arrivés en Palestine vers le milieu de juillet, les voyageurs y ont trouvé un climat très agréable qui leur a vite fait oublier les chaleurs de Rome. Disposant de près de deux mois avant les grandes excursions, ils ont eu ainsi le temps d'étudier sur place les principaux problèmes concernant Jérusalem et les environs, et de faire en outre le voyage de la Syrie du Nord.

Jérusalem, Juillet 1929. Alexis MALLON, S. J.

PAGES 241 – 250 MISSING

In Memoriam

Le Père Louis Cheikho

I

Au cœur de la Haute Mésopotamie, à quelque 80 kilomètres de Diarbékir, s'élève une chaîne de montagnes. Sur un de ses pics les plus abrupts a été bâtie une massive forteresse qui, malgré son état de délabrement, conserve encore de l'allure. Elle domine une vaste plaine, fertilisée par les eaux du Khabour, un affluent oriental de l'Euphrate. Aux pieds du pic et de la citadelle, à 950 mètres d'altitude, s'étend une ville, Mardîn.

C'est à peu près en ces termes que, dans la Notice consacrée à son frère, le Père Stanislas, (*Relations d'Orient*, 1926, p. 114 sqq.), le P. Louis Cheikho nous décrit la localité mésopotamienne où il vit le jour, le 5 février 1859.

Dans la communauté chaldéenne catholique de Mardîn, on distinguait Joseph Cheikho, commerçant de condition aisée. Un des ancêtres de Joseph avait, par sa générosité et la dignité de sa vie, mérité l'appellation honorifique de *Cheikh*, seigneur. Le nom passa à ses descendants, agrémenté de la terminaison *o*, fréquente dans la région.

Louis eut huit frères. Il grandit dans un milieu profondément chrétien. Son père tint à accomplir le pélerinage de Jérusalem. Son oncle maternel, le P. Gabriel Danabo, devint le fondateur d'une congrégation de moines chaldéens et tomba, l'an 1832, sous les coups des Kurdes. C'est dans cette famille aux mœurs patriarcales que Louis puisa « cette simplicité de foi et d'esprit dont on retrouvera plus tard les traces dans sa très féconde production scientifique » (1) et qui ne subira pas la moindre altération, au cours d'une longue carrière.

Abdelmasih, l'aîné des frères de Louis, entra en 1853, dans la Compagnie de Jésus et choisit, à cette occasion, le nom de Stanislas. Après son ordination sacerdotale et sa troisième probation, le P. Stanislas avait repris le chemin de l'Orient, et se trouvait au Collège-Séminaire de Chazir (Liban). C'est là, qu'au retour d'un pélerinage en Terre-Sainte, la mère vint visiter son fils aîné. Elle était accompagnée du jeune Rezcallah, le futur Père Louis, alors âgé de huit ans. Quand il fallut songer à reprendre le chemin de Mardîn, Rezcallah déclara qu'il voulait rester aux côtés de son grand frère et il fallut toute l'autorité du P. Stanislas pour décider la mère à un retour solitaire. C'est à Ghazir que Louis commença ses études d'arabe et de français. Peu après son arrivée, il fut admis au séminaire oriental, annexé au Collège. Dès les débuts, il manifesta cette énergie à l'étude et cette faculté surprenante d'assimilation qui le distingueront désormais. Cependant il avait senti naître en lui le désir de la vocation religieuse. Après sept ans de séjour à Ghazir, il sollicita et obtint son admission dans la Compagnie. Il commençait sa 17e année.

C'est le 2 Novembre 1874 que le Fr. Rezcallah, devenu le Fr. Louis entra au noviciat de Lons-le-Saunier. Il y passa les deux années ordinaires ainsi qu'une année de juvénat. Puis, après trois ans d'absence, il débarquait à Beyrouth, à l'automne de 1877. Depuis 1875, le séminaire oriental et le collège de Ghazir s'étaient installés dans les nouveaux bâtiments de l'Université Saint-Joseph. Si l'on excepte les 4 années de théologie, la troisième Probation et une année passée à Paris, c'est à Beyrouth, pendant près d'un demi-siècle, que s'écoulera cette belle existence de religieux et de savant.

Il y fut nommé d'abord professeur de grammaire latine et de

(1) Francesco Gabrieli.

langue arabe. Deux ans après, il assumait en outre la direction de l'Académie Arabe. En 1881-82, professeur d'humanités latines, il joint à ces occupations l'enseignement de la rhétorique et des humanités arabes. Ces cinq années de travail acharné et de perfectionnement solitaire achèveront de former en lui l'arabisant.

Elles ne le familiariseront pas seulement avec les richesses de la littérature arabe, mais, chemin faisant et dans la pratique même de son enseignement arabe, il pourra constater les déficits de cet enseignement et se préparer à l'œuvre par laquelle il va débuter et se faire connaître : l'édition de textes et la composition de manuels à l'usage des classes d'arabe.

II

En 1882, parut le premier volume de la collection : *Majâni al-adab, « Fleurs de la littérature arabe »*. L'apparition de cette anthologie marque une date dans les annales de la pédagogie arabe, Avec son cartonnage d'un rouge éclatant, son excellent papier, et ses élégants caractères du type *stambouli*, le volume fit sensation dans les milieux scolaires de l'Orient. Les écoles musulmanes, aussi bien que les chrétiennes, s'empressèrent de l'adopter. C'est le *Majani* qui le premier fera connaître jusque dans la ville sainte de la Mecque, le nom du P. Cheikho.

A 50 ans de distance, nous éprouvons de la peine à nous figurer à quels instruments de travail étaient réduits maîtres et élèves dans les écoles de l'Orient arabe, antérieurement aux nombreuses imitations et contrefaçons que le succès de ce recueil devait bientôt susciter (1).

C'était partout, le règne de la routine et de l'empirisme. On manquait de textes pouvant servir de base à l'enseignement. A part le *Kitab al-Aghani*, les *Maqamat* de Hariri, quelques autres œuvres en prose, et quelques *divans* ou recueils poétiques, les maîtres ne disposaient que d'un choix extrêmement restreint de livres. Ces livres d'ailleurs avaient été publiés en un petit nombre d'exemplaires en dehors de toute préoccupation critique, généralement sans vocalisation, ni ponctuation, et sans même dis-

(1) Pour s'en faire une idée, il faudrait pouvoir traduire les considérations développées par M. Fouad Boustany dans un article du Machriq, intitulé : *Le P. Cheikho et l'histoire des lettres arabes* (Février 1928, p. 85, 199).

tinguer des alinéas. La présentation typographique, celle des éditions égyptiennes surtout, était déplorable : caractères disgracieux, mauvais papier. Souvent les mots chevauchaient les uns sur les autres et l'on pouvait s'estimer heureux quand, sous prétexte d'économie, un second ouvrage n'encombrait pas les marges du premier. Quant au contenu de ces livres, il aurait dû suffire, par respect pour la jeunesse, à les faire écarter de l'enseignement. Ces textes n'en étaient pas moins lus en classe et appris par cœur. Le maître se contentait d'y ajouter un commentaire exclusivement verbal, substituant un synonyme à un autre. Par contre, il s'arrêtait longuement à des subtilités grammaticales, à des détails d'analyse logique. Il n'était pas question de replacer l'auteur et son texte dans leur ambiance historique ni de chercher à reconstituer le milieu social où ils s'étaient développés.

C'est à cette misère pédagogique que se proposa de remédier le *Majani* avec ses six volumes de morceaux gradués, prose et vers, avec ses textes corrects et soigneusement vocalisés ; le tout présenté, dans son élégante toilette typographique.

Après avoir travaillé pour les élèves, le P. Cheikho songea à leurs maîtres. La routine et l'absence d'idées générales avaient stérilisé leur enseignement. Le premier en Orient, le Père va leur suggérer les avantages de la méthode historique. Cette pensée donna naissance à quatre volumes de petit texte, destinés à commenter les morceaux choisis du *Majani*. Tous les personnages cités dans cette anthologie y trouvent leur notice. C'est une véritable encyclopédie où les problèmes historiques, géographiques et philologiques, soulevés par les textes du *Majani*, sont abordés courageusement et souvent résolus avec bonheur.

On ne s'étonnera donc pas qu'aucun livre arabe n'ait jusqu'à ce jour rencontré le succès que connut le *Majani*. Après un demi-siècle et malgré les nombreuses imitations qu'il a inspirées, il demeure le livre le plus justement populaire dans les classes arabes. Certains de ses volumes comptent jusqu'à trente éditions.

Au *Majani* succédèrent les *Préceptes de littérature et de rhétorique*, en 2 volumes, à l'usage des classes d'Humanités et de Rhétorique arabes. Ces livres furent complétés par une *Chrestomathie* littéraire et oratoire, également en deux volumes, qui contenaient de copieux extraits d'auteurs arabes, relatifs à l'art oratoire et à la poétique.

Pendant ces années de régence à l'Université Saint-Joseph, le

P. Cheikho fut un professeur très aimé et apprécié de ses élèves. En apprenant sa mort, un notable israélite d'Alexandrie, Mr Moïse Hazzan, dans une lettre émue, tint à attester la fidélité de son souvenir « 34 ans après avoir reçu les leçons du regretté défunt et avoir joui de la paternelle sollicitude de celui qu'il estimait comme le gigantesque animateur des études arabes ».

En 1889, nous trouvons le P. Louis au scolasticat de Mold. Il profite de son séjour en Angleterre pour apprendre l'anglais, et pendant les vacances, il va s'installer au British Museum, où il collationne et copie les manuscrits arabes de cette riche collection. Il est ordonné prêtre en 1891, puis, sa théologie achevée, va faire sa troisième probation à Lainz, près de Vienne, en Autriche. Il y apprend l'allemand et avant de quitter l'Autriche, passe à la Bibliothèque impériale et royale de Vienne pour y examiner les manuscrits arabes. Il y fait la connaissance d'orientalistes et de professeurs d'université, dont plusieurs avaient adopté comme livre de texte son *Majani* ou « les Poètes arabes chrétiens ».

Il séjourne alors une année à Paris. Il devait s'y familiariser avec les méthodes critiques en honneur parmi les orientalistes européens. Il semble bien qu'à Paris, le P. Louis ait passé de plus longues heures dans les biliothèques que dans les salles de cours. C'est à la Biliothèqube nationale de Paris qu'il dénicha et copia l'inappréciable monographie : *Histoire de Beyrouth* de Salih ibn Yahya.

Chargé de dépouilles littéraires, il rentre définitivement à Beyrouth. Ses années d'enseignement, ses publications classiques l'ont préparé pour les grands travaux qu'il a en vue. Il possède les principales langues européennes. En Europe, il a pris contact avec les méthodes et les maîtres de l'orientalisme et il lui tarde de livrer à la publicité les trésors manuscrits qu'il rapporte de l'Occident (1).

---

(1) Récemment un publiciste mésopotamien rappelait dans le journal *L'Iraq* (12 juillet 1928) que « personne en Orient, en ces dernières années n'avait, à l'égal du P. Cheikho, servi les lettres et l'histoire arabes ». Puis il ajoutait cette observation judicieuse que « s'il lui avait été donné de consacrer sa vie à l'étude et aux recherches scientifiques, il en fut redevable à sa vocation religieuse ».

III

A Beyrouth, directeur des études arabes, il est également nommé préfet de *la Bibliothèque Orientale* que l'on peut considérer comme sa création. Quand il arriva à Beyrouth, en 1877, les livres orientaux tenaient à l'aise sur une douzaine de rayons. A sa mort, la collection comptait environ 30.000 volumes et plus de 3.000 manuscrits, ces derniers presque tous acquis par lui, un bon nombre copiés de sa main.

Tous les matins, il était levé à trois heures. La bibliothèque orientale devint bientôt son quartier-général. A partir de 6 heures on était assuré de l'y rencontrer, occupé à écrire ou à corriger des épreuves, mais abandonnant tout à la première demande de renseignements. Rien ne lui coûtera pour enrichir la précieuse collection manuscrite. Ce sera un des rares motifs pour lesquels il consentira à interrompre momentanément son travail et à s'éloigner de Beyrouth. Après le Liban et les villes de côte libanaise il fouilla les villes de la Syrie orientale : Damas, Homs, Alep.

En 1895, il résolut d'explorer la Mésopotamie, contrée moins exploitée que la Syrie par les chasseurs de manuscrits. Les temps étaient troublés. Pour distraire les bandes des beys kurdes, Abdulhamid, le sultan rouge, avait imaginé de les lâcher sur les populations chrétiennes habitant entre les deux fleuves. Ce voyage conduisit le P. Cheikho, par Alep et Orfa, jusqu'à Mardîn où il retrouva sa mère et ses frères. De Mardîn, il atteignit Diarbékir et Mossoul. Il s'y embarqua sur un radeau qui, par le Tigre, le conduisit à Bagdad. Il ne fallait pas songer à revenir par la Mésopotamie, livrée à l'anarchie. De Bagdad il poussa donc jusqu'à Bombay et revint par la Mer Rouge, après quatre mois de voyage (1).

Des dangers qu'il eut à affronter pendant cette longue et pénible randonnée, une lettre trouvée dans ses papiers suffira à donner une idée. Cette lettre est signée par son ami personnel, Mgr Thomas, alors évêque de Séert, actuellement Patriarche des Chaldéens catholiques. Le P. Cheikho songeait à pousser jusqu'au cœur du Kurdistan pour y explorer la bibliothèque de

---

(1) Lui-même en a laissé dans les *Lettres de Mold* (Tome VII, pp. 311-367) un récit très vivant.

Mar Yaqoub, près de Séert. Le télégramme, par lequel il annonçait son arrivée à Mgr Thomas, fut intercepté par la censure turque. N'ayant pas reçu de réponse, le P. Cheikho dut renoncer à l'excursion de Mar Yaqoub. Contretemps providentiel! S'il n'avait modifié son itinéraire, il serait tombé avec son compagnon, le P. Chalfoun, au milieu des bandes kurdes, en train de piller le couvent et de massacrer les chétiens du village voisin.

Rien n'était resté de la précieuse bibliothèque de Mar Yaqoub; tout fut détruit ou emporté.

Dans le Catalogue de la Province, à côté du nom du P. Cheikho, figure désormais la mention de *scriptor*. Peu de travailleurs ont plus fait pour mériter ce titre. Après l'achèvement de la volumineuse collecction des « Poètes arabes chrétiens », il arracha à l'oubli les œuvres de plusieurs poètes et poètesses arabes des temps préislamiques (1). Les érudits en connaissaient tout juste le nom et quelques vers, épars dans les anthologies et les lexiques spéciaux. Ce sont des textes rébarbatifs, hérissés d'archaïsmes et de vocables rares. Il faut y ajouter les bévues, les distractions des copistes et aussi l'insuffisance graphique de l'alphabet arabe, où l'omission et la transposition d'un point diacritique ouvrent la porte aux interprétations les plus fantaisistes. Aucune de ces difficultés n'arrête le P. Cheikho. Ses travaux antérieurs, son initiation aux méthodes de l'orientalisme occidental, lui ont assuré une maîtrise qui ne peut plus être contestée (2).

Comme pour se reposer de ces travaux d'un genre si spécial, le P. Cheikho, en collaboration avec le P. Alfred Durand, composa à l'usage des Universités européennes les « Elementa grammaticae arabicae cum Chrestomathia ». Dans la Chrestomathie, qui en forme la partie la plus originale, le P. Cheikho n'a pu résis-

---

(1) Le Président de la Société Asiatique, Barbier de Meynard, signale « le caractère particulièrement attrayant de cette galerie poétique et son mérite d'œuvre érudite. (Journal Asiaique, octobre 1897, p. 374.)

(2) Dans la notice qu'il lui a consacrée, au lendemain de sa mort (Oriente moderno, 1927, p. 633), le savant orientaliste C. Nallino ne manque pas de souligner la critique sévère qui distingue les travaux du P. Cheikho, après son retour d'Europe. Comme preuves de cette « maëstria » philologique, on peut citer les éditions savantes des « Elégies de la poétesse Khansâ », celles de « la Critique du Langage » d'Ibn-as-Sikkit et de « Kalila wa Dimna », avec tout l'apparat critique et les commentaires qui les accompagnent. Le Professeur Jos. Barth de l'Université de Berlin les a proposées comme des modèles aux orientalistes d'Europe (Deutsche Litteratur Zeitung 1899, n° 14).

ter à la tentation de glisser de l'inédit, puisé dans les réserves manuscrites de la Bibliothèque Orientale (1).

IV

A la fin de 1897, le projet d'une *revue arabe* est arrivé à maturité. Le P. Cheikho devient directeur du *Machriq*, « l'Orient » dont le premier numéro parut aux débuts de 1898. Il en sera également le rédacteur le plus actif. Dans certains numéros, sa signature reparaît jusqu'à quatre fois et, généralement, pour des articles supposant de longues recherches. Des 25.000 pages que comptait à la mort du P. Cheikho la collection du *Machriq*, on peut lui en attribuer près des trois cinquièmes. Tout en menant aux côtés du *Bachir*, le bon combat pour la défense de la vérité catholique, la revue demeurera un vivant organe de saine vulgarisation scientifique (2).

Si le *Machriq* a vécu malgré les tracaseries de la censure turque, si enfin il a survécu à la crise de la guerre mondiale, c'est bien au prestige et à l'énergie de son fondateur qu'il en est redevable. Dans la requête officielle de concession adressée à la sublime Porte, le P. Cheikho, né sujet ottoman, avait dû souscrire l'engagement de se soumettre « à toutes les lois ottomanes réglementant la presse, de respecter les droits sacrés (sic) du sultan et du gouvernement impérial ». Il acceptait de voir la revue traitée « comme toutes les autres publications périodiques indigènes, sans réclamer aucun régime de faveur et se reconnaissait

---

(1) Cet ouvrage comble une vraie lacune. Car, il y avait pénurie de livres de ce genre vraiment pratiques, à la fois assez élémenatires et assez complets. Un commentaire perpétuel au bas des pages accompagne le texte et aplanit pour les comemnçants les rudes sentiers de cette langue. Ainsi en jugeait Mgr Pierre Battifol dans la *Revue internationale de l'enseignement*. C'est, ajoute Barbier de Meynard, l'anthologie arabe la plus documentée publiée jusqu'à ce jour... bref, une œuvre digne de figurer dans nos écoles d'Europe à côté des ouvrages didactiques les plus estimés.

(2) C'est le témoignage que lui rendit le Président de la *Société asiatique de Paris* (*Journal asiatique*, 1898, p. 343), quand il félicitait l'Université St-Joseph d'avoir su réaliser « cette pensée de noble et féconde émulation, désir de concourir avec la science européenne au progrès de la culture intellectuelle de l'Orient ». « Notre Société, ajoutait-il aimablement, peut reconnaître comme de sa lignée le *Machriq*, lequel deviendra, si Dieu lui prête vie, un utile instrument dans l'œuvre de science et de progrès que nous poursuivons. »

personnellement responsable en cas de transgression ». Pour deviner les traverses que cette sujétion entraina, il faut avoir vécu, aux côtés du P. Cheikho, les dernières années d'Abdulhamid et la période de la censure préventive.

Chaque numéro compte 80 pages de texte serré. Il comprend une série d'articles, toujours de première main, sur divers sujets, religieux, historiques, polémiques, archéologiques, philosophiques, scientifiques et littéraires. Sa bibliographie des ouvrages publiés en Orient ou concernant l'Orient est particulièrement soignée. Une simple énumération de ces études deviendrait fastidieuse (1).

Trait d'union entre l'Orient et l'Europe savante, le *Machriq* a deux catégories d'abonnés : celle des orientalistes et celle des lecteurs orientaux. Rien de plus honorable pour une revue arabe que de compter parmi ses amis des spécialistes et des professeurs d'Université. Mais ce dédoublement amène fatalement des complications. Le goût et les desiderata de ce double public ne s'harmonisent pas nécessairement. Leur curiosité n'embrasse pas le même horizon. Qu'étant donné son faible pour les manuscrits et pour le document inédit, le P. Cheikho ait pleinement résolu ce problème délicat, nous n'oserions l'affirmer. Mais, tout en demeurant un organe d'information scientifique, le *Machriq*, sous son impulsion, a toujours su éviter le danger qui guette les revues arabes, celui de tomber dans le genre superficiel et de sacrifier les travaux sérieux aux élucubrations simplement intéressantes (2).

---

(1) Pour permettre d'apprécier leur variété et la riche documentation, accumulée dans la collection du *Machriq*, il faudrait traduire ici l'article du P. Cheikho, paru en décembre 1927, quelques jours avant sa mort. Le grand travailleur y jetait un dernier coup d'œil sur « l'œuvre du *Machriq* durant ses 25 ans d'existance ». Exclusivement préoccupé de rendre hommage à ses collaborateurs, sans négliger les plus modestes, il commettait le tort de s'oublier lui-même. Faute d'espace, nous devons également nous borner à rappeler *in globo* les textes inédits publiés dans la revue par le P. Cheikho et provenant presque tous du dépôt manuscrit réuni par lui à la Bibliothèque Orientale. Ces inédits, ensuite tirés à part, étaient très appréciés par les orientalistes. Plusieurs ont dû être réédités.

(2) Et voilà pourquoi la revue a attiré sur elle l'attention des orientalistes. Le Professeur C. Nallino, de l'Université de Rome, assurait au P. Cheikho qu'il considérait le *Machriq* comme l'un des centres de culture les plus actifs du Levant arabe ». De l'Université de Marbourg, le Docteur George Kampffmeyer écrivait aux rédacteurs que « pour estimer, comme il convient, leurs travaux il fallait tenir compte des graves difficultés avec lesquelles ils avaient à lutter. Je me réjouis, ajoutait-il, de pouvoir en bénéficier dans l'intérêt de mes recherches personnelles ». Voici enfin le juge-

Une quarantaine de revues d'Europe et d'Amérique, sans compter les revues arabes d'Orient, échangent avec le *Machriq*. Plusieurs de ces organes savants, en Allemagne, en France, en Italie, etc., publient le sommaire de ses numéros ou en résument les principales études. Les deux *Tables décennales*, ensuite les tables annuelles très complètes, achèvent de montrer la richesse et l'intérêt de leur contenu comme elles attestent l'importance de la collaboration du P. Cheikho.

Quand, à l'automne de 1902, s'ouvrit à l'Université St-Joseph la *Faculté orientale*, il en fut nommé Chancelier. Il y donna un cours de littérature arabe assidûment fréquenté. Parmi ses auditeurs, plusieurs sont devenus à leur tour des maîtres dans les disciplines orientalistes, à Leningrad, à Paris, à Rome et ailleurs. Quatre ans après, la Faculté inaugura son organe de publicité, les *Mélanges de la Faculté Orientale* de Beyrouth.

En 1908, le Père Louis fut, avec un autre professeur, invité à représenter la Faculté orientale au *Congrès des sciences historiques de Berlin* (6-12 août), ensuite au *Congrès des orientalistes* de Copenhague (14-20 août). Le mémoire qu'il lut à ce dernier congrès, « Quelques légendes islamiques », a été publié dans les *Mélanges*. Il commençait dès lors à se sentir dur d'oreille. Il en prit prétexte pour se dérober à l'empressement des savants d'Europe et aussi pour prolonger ses séances dans les dépôts des manuscrits arabes de Berlin et de Copenhague.

Sa principale collaboration aux *Mélanges* a consisté dans l'édition de la fameuse *Hamasa* de Bohtori, d'après le manuscrit unique qu'il avait copié en passant à Leiden. La *Hamasa* est une collection très estimée d'antiques poèmes dont beaucoup n'ont

---

ment tout récent d'une jeune arabisant italien, M. Francesco Gabrieli : « Celui qui aura parcouru et, mieux encore, dépouillé systématiquement les années du *Machriq*, celui-là pourra apprécier à sa juste valeur la somme considérable de travail dépensée par son directeur. Ses articles, études, notes, polémiques, réunis à part, rempliraient un nombre respectable de volumes. Sans doute — comme il arrive ailleurs — la quantité a parfois nui à la qualité de la production... Mais sans relever d'autres mérites peu communs, la critique la plus pointilleuse ne pourra lui contester celui d'un labeur acharné, désintéressé et merveilleusement informé, mis au service « de la religion, de la science et de la patrie » — comme le Père aimait à s'exprimer, — d'une véritable passion enfin pour ses chères études et le sublime idéal auquel il avait voué son existence. *Un centro missionario di studi superiori in Oriente, l'Université S. Joseph di Beirut*, dans *Rivista dell'unione missionaria del Clero*, Janv. 1927.

été conservés que dans cette anthologie. Quoique ne disposant que d'un seul manuscrit, le P. Cheikho réussit à déchiffrer et à commenter ce texte difficile, grâce à sa grande familiarité avec la vieille poésie bédouine. Après cette œuvre magistrale, il commença, dans les *Mélanges*, le « Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque orientale ». Il en a classé et décrit 781. Il s'apprêtait à continuer, quand la mort est venue interrompre ce travail, impatiemment attendu par les orientalistes.

De front avec ces importants travaux, il publia dans le *Corpus Scriptorum orientalium*, section arabe, les Annales d'Eutychius. ou Ibn al-Batriq, patriarche d'Alexandrie, le *Chronicon* arabe d'Ibn ar-Rahib et l'*Histoire universelle* d'Agabios de Menbidj.

V

Etudier les manifestations variées de la vie intellectuelle dans *les milieux chrétiens du Levant arabe*, montrer ensuite la part importante qui revient à leurs membres dans l'évolution de la littérature arabe, voilà, si l'on peut dire, une des idées maîtresses qui ont dirigé l'activité scientfique du P. Cheikho.

Des orientalistes ont admis que, sans l'avènement de l'Islam, le christianisme aurait fini par conquérir sa place en Arabie. Le P. Cheikho estimait cette concession très insuffisante. Il demeurait intimement convaincu qu'avant de servir de véhicule aux idées coraniques, l'arabe a été une langue chrétienne. Il croyait à l'existence en Arabie, bien avant l'Hégire, d'églises chrétiennes et d'une hiérarchie ecclésiastique. Si l'orientalisme ne s'en était pas aperçu, c'est pour s'être mis à la remorque des érudits musulmans, qui appellent « période d'ignorance », à savoir, ignorance de toute vérité révélée, les siècles antérieurs à Mahomet. Aux Orientalistes, le P. Cheikho reprochait encore de ne voir dans la littérature arabe que l'apport des mahométans et de faire bon marché de la part considérable qui revient aux chrétiens. Sa vaste connaissance des documents originaux lui conférait, pensait-il, le droit de s'élever contre ces conceptions étroites et, plus encore, le devoir de réparer ce qu'il considérait comme un déni de justice. Il ne se laissa pas décourager par les critiques qui ne lui manquèrent pas. Lui, si complaisant, si au-dessus des susceptibilités de l'amour-propre d'auteur, il se montrait irréductible quand on mettait en question le christianisme de l'ancienne Arabie.

Soutenu par cette conviction, il commença, encore scolastique, par réunir les matériaux qui devaient entrer dans « Les Poètes arabes chrétiens ». Le titre posait franchement toute la question du christianisme préhégirien, sujet qu'il ne perdra plus de vue au cours de ses recherches ultérieures. Ce livre ne compte pas moins de 932 pages, grand in-8°. Son auteur y a réuni les œuvres des principaux poètes arabes antérieurs à Mahomet. Le texte est complètement vocalisé et tout entier accompagné de commentaires. Des notices placent chacun de ces rimeurs dans leur milieu historique.

Dès son apparition, la publication attira sur le jeune éditeur l'attention des orientalistes. Philologues ou arabisants, tous ceux que leurs études amenaient à s'occuper de la vieille terre d'Ismaël, ne purent se dispenser de renvoyer à cette imposante collection de textes peu connus et d'une interprétation laborieuse sur lesquels un jeune Jésuite oriental, hier encore inconnu, avait répandu, comme en se jouant, les lumières d'une incontestable érudition. L'épithète de *chrétien*, adoptée dans le titre de son livre par le P. Cheikho, ouvrit bientôt la porte à la contradiction. Si les savants louèrent sans réserves le mérite de l'éditeur, des critiques lui reprochèrent d'avoir baptisé en masse ces vieux Bédouins. C'est que les orientalistes discutent non seulement sur la profondeur du sentiment religieux chez les Sarrazins de la préhégire, mais encore sur l'existence de ce sentiment. C'est un fait qu'on découvre malaisément des traces de vraies préoccupations religieuses dans leur vieille poésie, légère et indévote.

Aucune de ces objections ne paraissait insoluble au P. Cheikho. D'ailleurs le titre même des *Poètes arabes chrétiens* était un engagement qu'il ne lui était plus loisible d'éluder. Il estimait qu'il s'agissait de la défense d'une position chrétienne et d'une revanche partielle sur l'islam. Et voilà comment le christianisme de l'Arabie préislamique devint une de ces thèses à laquelle il allait consacrer une bonne partie de sa prodigieuse activité. Ainsi verra le jour un nouvel et important ouvrage de critique historique : *Le Christianisme et la littérature arabe avant l'Islam*. Ces pages étaient primitivement destinées à servir d'introduction aux « Poètes arabes ». Mais le P. Cheikho dut aller en Europe pour y commencer sa théologie. Il remit à plus tard. L'ouvrage ne paraîtrait que vingt-cinq ans après. Heureux contretemps ; au lieu d'une préface hâtivement écrite et forcément écourtée, l'érudi-

tion orientale y a gagné un livre de 500 pages où le problème est discuté à fond et d'après les sources originales.

Parmi les publications en langue arabe, cette vaste introduction est vraiment unique par les longues recherches qu'elle suppose. Pour dominer la matière, il ne suffisait pas d'une familiarité peu commune avec la vieille littérature arabe. Il fallait un érudit possédant les principales langues sémitiques et au courant, comme le P. Cheikho, des dernières controverses soulevées par les orientalistes. Leurs discussions avaient déplacé la question bien au delà des limites qu'il avait entrevues à ses débuts dans la carrière.

Au cours de ses incessantes lectures, l'auteur, aidé par une excellente mémoire, a recueilli tous les témoignages éparpillés dans les écrivains grecs, latins, syriaques et arabes. Il y a noté les plus fugaces allusions au christianisme chez les arabes. Beaucoup de ces références se trouvent disséminées dans des collections spéciales et difficilement abordables. D'autres sont conservées dans des manuscrits qu'il a consultés ou copiés au cours de ses randonnées scientifiques à travers les bibliothèques d'Europe et d'Orient. Le P. Cheikho a également utilisé le témoignage des monuments épigraphiques.

Armé de ce dossier, il montre tout ce que doit aux chrétiens la société de l'Arabie préislamique, comment ils ont enrichi sa littérature de noms propres, d'un vocabulaire religieux, de proverbes et d'allusions qui ne s'expliquent que comme des emprunts à l'Ancien et au Nouveau Testament. Par ce canal, des centaines de sentences et de paraboles bibliques ont passé dans les collections canoniques de *hadith* ou traditions musulmanes où l'on n'est pas médiocrement surpris de les voir attribuées à Mahomet et aux familiers du Prophète arabe. C'est tout un ensemble qui suppose un contact intime avec les Saintes Ecritures, partant avec des communautés chrétiennes qui en conservaient le dépôt.

Reste l'absence dans la vieille poésie de tirades spécifiquement chrétiennes ; lacune assez surprenante. Voici l'explication qu'en donne le P. Cheikho : Il rappelle que les poètes dont il a publié les œuvres appartenaient à des tribus dont il pense avoir mis le christianisme hors de discussion. Or, étant donné l'étroite cohésion qui reliait entre eux tous les membres d'une même tribu, les poètes qui étaient les porte-parole de leur tribu, n'ont pu faire bande à part en une question aussi grave que celle de la religion. Par ailleurs l'absence dans les productions de leur muse

de toute adhésion à l'idolâtrie et aussi les expressions de foi monothéistes, croyance à une vie future, la connaissance familière, enfin des institutions et des fêtes chrétiennes, la mention sympathique qui en est faite et qui atteste de nouveau l'influence de milieux chrétiens ou christianisés, tout ce faisceau d'indices convergents fournit à l'auteur une dernière preuve du bien-fondé de sa thèse.

Peu de livres ont été plus souvent cités par les arabisants que les deux ouvrages du P. Cheikho sur le christianisme en Arabie. Ceux-là même qui refusaient d'admettre l'ensemble de ses conclusions n'ont pu se dispenser de rendre hommage à son érudition. Tous lui demeuraient reconnaissants d'avoir versé au dossier de la question une masse de documents inconnus ou négligés avant lui. Mais, il faut bien en convenir, la thèse est loin d'avoir rallié la majorité des orientalistes (1).

Après avoir terminé cette laborieuse enquête sur le christianisme et ses poètes dans l'ancienne Arabie, l'infatigable écrivain — il venait de dépasser la soixantaine — imagina une étude analogue pour la période postérieure à l'avènement de l'Islam. Elle devait donner naissance à un nouveau livre : *Les poètes arabes chrétiens après l'hégire*. Ce sujet est moins intéressant que le précédent au point de vue de l'histoire générale. Mais il tenait au cœur du P. Cheikho comme tous ceux où l'examen d'un problème littéraire arabe pouvait tourner à la gloire de la religion.

Le plan rappelle celui de l'ouvrage précédent. L'auteur passe en revue un grand nombre de poètes dont le christianisme donne moins prise à la critique que celui de leurs prédécesseurs. Tous n'ont pas déployé le talent de l'illustre Taghlibite Akhtal, ni gardé la même fidélité à la religion de leurs pères. Même pour

---

(1) Pour résumer la discussion, enregistrons l'appréciation très nuancée d'un orientaliste italien, déjà cité, qui, malgré certaines réserves, n'essaie pas de cacher son admiration pour le travail du P. Cheikho. Il l'estime « une œuvre imposante et de longue haleine, conduite avec une entière maîtrise des sources orientales. Par endroits sans doute, elle prête le flanc à l'hyper-critique qui conteste le christianisme de certains poètes. Elle n'en reste pas moins comme une preuve vivante des longues recherches orienprises par le P. Cheikho et de son grand amour pour les littératures orientales, amour alimenté par une loyale passion d'apologiste et de missionnire ». (Fr. Gabrieli, loc cit.) « On pourrait, observe de son côté le P. Power (*Biblica*, 1920, fasc. 3), souhaiter une critique plus sévère; mais la thèse principale est victorieusement prouvée, à savoir la grande influence exercée par le christianisme dans l'Arabie préislamiquue. »

ces derniers, le P. Cheikho ne s'est pas senti le courage de les exiler de son recueil. C'était chez lui moins affaire de libéralisme que de loyauté. Peut-être aussi a-t-il cédé à la tentation qui guette tous les chercheurs, celle d'utiliser parmi leurs documents ceux dont la découverte leur a surtout coûté. La plupart de ces poètes ne sont pas même nommés dans les plus volumineuses histoires de la littérature arabe. A tous, il a témoigné la même sollicitude qu'à leurs devanciers. Il leur a composé des biographies détaillées, donnant de copieux extraits de leurs œuvres, souvent d'après des sources manuscrites (1).

C'est le lieu de rappeler également son livre sur *Les manuscrits des auteurs arabes chrétiens*. Dans ce travail (290 pages in-8°), fruit de longues et patientes recherches, l'auteur énumère plus de 900 écrivains chrétiens. Il signale leurs œuvres manuscrites conservées dans les bibliothèques publiques ou privées qu'il a pu visiter ou dont il a dépouillé les catalogues. Des tables dressées avec minutie viennent faciliter les recherches. Le P. Cheikho était bibliographe dans l'âme. Ayant beaucoup souffert de l'absence de tables dans les éditions arabes, il n'a reculé devant aucune fatigue pour épargner le même tourment à ses collègues et successeurs.

La mort seule est venue clore le cycle de cette vaste enquête sur la part qui revient aux chrétiens dans l'essor de la littérature arabe. Si pendant près de quarante ans, il lui a consacré le meilleur de sa prodigieuse activité, c'est qu'il y retrouvait les deux causes qui ont fait l'unité de sa vie : la religion chrétienne et les lettres arabes.

VI

Le milieu du XIX^e^ siècle a coïncidé, dans le Proche-Orient, avec le début d'une sorte de renaissance littéraire arabe. Les principaux protagonistes en furent des chrétiens libanais. Ce curieux mouvement, parti de Syrie, s'est de là propagé en Egypte. L'orientalisme européen l'a ignoré ou a affecté de n'y attacher aucune

(1) De ce travail, trois fascicules — en tout 400 pages — avaient été tirés à part. Le quatrième fascicule touchait à sa fin. Il devait contenir la notice publiée dans le *Machriq* (décembre 1927) et l'étude consacrée à Ibn Frangiyé, un poète alépin de la fin du XVIII^e^ siècle.

importance. M. H. Gibb, professeur à l'Université de Londres, a voulu donner les raisons de cette indifférence. Elle proviendrait d'après lui, de ce que « le nombre restreint d'Européens, capables de lire couramment l'arabe, s'est laissé absorber par le riche passé historique de l'Islam et des peuples musulmans à tel point que le présent leur a paru manquer d'intérêt » (1). Que cette explication soit recevable ou non, l'orientaliste anglais déclare « regrettable » l'indifférence témoignée à la littérature arabe contemporaine.

Il peut sembler dénué d'intérêt de classer les écoles littéraires qui ont surgi dans les milieux arabes au siècle passé. Mais il n'est pas indifférent de connaître les directions spirituelles auxquelles obéissent ces écoles et les intellectuels qui en ont pris la direction. C'est de leurs cercles et des loges auxquelles ils servirent parfois de paravent que, sous les Turcs, est parti le mouvement nationaliste arabe. Le P. Cheikho a donc obéi à une heureuse inspiration en composant son livre : *La littérature arabe au* XIX^e^ *siècle*. On peut dire qu'il a comblé une véritable lacune. Il y était préparé par ses immenses lectures — il annotait tout ce qu'il lisait — ainsi que par sa passion de bibliographe.

Paru d'abord dans le *Machriq*, ensuite tiré à part, ce volume de 350 pages connut bientôt une seconde édition. C'est dire le succès qu'il rencontra auprès du public. Les orientalistes lui réservèrent un accueil non moins empressé (2). Le P. Cheikho y étudie la renaissance littéraire arabe. Il énumère les facteurs qui ont favorisé cet essor, en particulier l'influence des écoles ouvertes par les missionnaires.

Puis ne pouvant se décider à laisser sans emploi les documents qui emcombraient ses dossiers, il s'est décidé à traiter le même sujet pour le début du siècle suivant. Il en est sorti un nouveau livre : « *La Littérature arabe pendant le premier quart du* XX^e^ *siècle* ». Comme les précédents, ce volume témoigne de vastes lectures et d'une entière maîtrise du sujet. Dans le dernier numéro du *Machriq* de 1927, paru la veille de sa mort, l'auteur dressait encore une liste alphabétique contenant les noms d'une

---

(1) *Bulletin of the school of oriental studies, London institution.*

(2) L'illustre arabisant et sémitisant hongrois, feu Ignace Goldziher, en a loué l'originalité et la solide information. (*Deutsche Literaturzeitung*, 1^er^ mai 1909; 25 février 1911). C'est, affirme le Professeur H. Gibb (*Op. sup. cit.*, IV, 747), « l'étude la plus complète consacrée à la littérature arabe du XIX^e^ siècle ».

centaine d'écrivains musulmans. Comme il s'en était acquitté pour leurs collègues chrétiens, il avait tenu à n'en omettre aucun parmi tous ceux qui avaient d'une façon quelconque marqué la trace de leur passage dans les lettres arabes contemporaines.

VII

Nous n'avons pu souligner comme il convient la valeur de chacun de ces importants travaux. Ce que nous en avons dit permettra du moins d'entrevoir à quel point le P. Cheikho nous a fait pénétrer plus avant dans le passé de l'Orient et tout particulièrement dans son passé chrétien. Il n'y a pas moins contribué par sa *collection* et ses *éditions de manuscrits*. Sous ce rapport, nous lui connaissons peu d'égaux.

Sa vaste connaissance de la bibliographie et de la littérature arabe, sa grande familiarité avec la paléographie, l'avaient, pour ainsi parler, doué d'un sens spécial. Ce n'est pas en vain qu'il avait manipulé des milliers de manuscrits, qu'il en avait copié par douzaines. Un examen sommaire lui permettait de juger de la valeur et de l'âge d'un manuscrit. Les brocanteurs devaient renoncer à lui en imposer. Grâce à cette sorte de divination — il n'hésitait pas d'ailleurs et s'entendait à marchander — il lui a été donné d'enrichir les trésors manuscrits de la Bibliothèque orientale, bien au delà des modestes ressources mises à sa disposition.

Rien n'était capable de l'arrêter dans la recherche du document rare ou inédit, dès qu'il pouvait servir à éclairer un problème d'histoire orientale ou de littérature arabe : ni les randonnées inconfortables en des régions inhospitalières, ni les longues séances consacrées à des transcriptions laborieuses. Sa ténacité et sa résistance à la fatigue tenaient du prodige. C'est ainsi qu'en une semaine, il copia, à Leiden, la fameuse *Hamâsa* de Bohtori. L'original compte 400 pages, de 17 lignes à la page. Nous n'hésitons pas à considérer cette réussite comme un tour de force. L'intelligence de cette vieille anthologie poétique ne se livre pas au premier arabisant venu. Nous en avons déjà noté la langue archaïque. L'original porte des variantes ou notes marginales. La correction dans la notation des voyelles laissait parfois à désirer. Ces difficultés ont dû décourager les spécialistes qui avaient songé à publier ce précieux document.

Elles ne purent arrêter le P. Cheikho, vrai type de Chaldéen, de cette « race rapide et dure », comme l'a caractérisée le prophète Habacuc (I, 6). Nous comprenons rapide et dure *à la besogne*. Des esprits difficiles ont même estimé que le P. Cheikho avait le travail trop expéditif. C'est dans cette application, dans cette tension de tous les instants que, à son insu et sans que son entourage s'en aperçut, s'est usée lentement la robuste constitution de ce savant, bâti pour mourir centenaire, s'il avait consenti à s'accorder quelque relâche.

Quand, à Beyrouth, il s'absentait de la Bibliothèque, c'était pour courir à l'Imprimerie ou aller explorer les librairies de la ville. Au retour, on pouvait le croiser dans les rues étroites et encombrées de véhicules, un monceau de livres sous le bras gauche et tenant de la main droite un paquet d'épreuves qu'il était en train de corriger, quand il n'achevait pas de réciter son bréviaire. C'est merveille qu'il ne lui soit pas arrivé malheur, surtout quand sa dureté d'oreille l'eut empêché d'entendre les appels des autos et des trams.

Sortait-il de Beyrouth, c'était pour se livrer à la chasse aux manuscrits ; l'unique diversion qu'il se soit permise, pendant ses trente dernières années. Un trait rappellera les surprises et aussi les jouissances que ces sorties réservaient parfois à ce fureteur, l'œil aux aguets quand il partait pour une de ces expéditions. Traversant un jour le poulailler d'un couvent libanais, il se courba pour recueillir quelques feuillets couverts d'écritures. Ils contenaient un fragment de la plus ancienne recension arabe du *Diatessarom* de Tatien. La publication de ces précieux débris fut très remarquée dans le monde des biblistes.

En possession de ces trésors littéraires, si chèrement acquis, le P. Cheikho n'a jamais songé à s'en réserver la jouissance exclusive. S'il veillait avec un soin jaloux sur leur conservation, on ne lui connut aucune de ces manies qui rendent désagréables les vieux collectionneurs. La mort seule l'a empêché d'achever la publication de son catalogue raisonné. Vingt fois par jour, on le voyait quitter sa table de travail et courir à la salle des manuscrits pour les montrer aux visiteurs, même quand il ne s'agissait que de simples amateurs ou même de désœuvrés qu'avait attirés le renom de cette collection. Sans jamais laisser paraître la fatigue ou l'ennui, il répondait à leurs questions les moins pertinentes.

Il témoigna non moins d'empressement pour faciliter la communication ou la transcription des manuscrits aux habitués de

la Bibliothèque orientale, pour répondre aux demandes de renseignements que lui adressaient les orientalistes d'outremer et les travailleurs de l'Orient. Les nombreuses lettres trouvées après sa mort, attestent l'étendue de cette correspondance et l'estime des érudits pour ce maître dont ils avaient maintes fois éprouvé la complaisance.

Tous ceux à qui il a été donné de le fréquenter connaissent son désintéressement et combien il se montra toujours supérieur aux plus subtiles recherches d'amour-propre.

Toujours prêt à rendre service et à soulager des confrères, il n'afficha jamais la prétention de se renfermer dans la tour d'ivoire de sa spécialité. L'érudition ne lui apparaissait que comme une des formes variées du zèle missionnaire qui a fait de l'Université Saint-Joseph un *centro missionario di studi superiori*, comme s'exprime le titre d'un article où M. Francesco Gabrieli étudie principalement l'activité scientifique du P. Cheikho.

Jusqu'au lendemain de la guerre, il occupa avec beaucoup d'assiduité un confessionnal à l'église de l'Université. Très matinal, une fois sa messe dite, il s'y installait pour de longues heures, les jours de fête. Il ne renonça à ce ministère que lorsque sa dureté d'ouïe le força à recevoir les pénitents dans sa chambre. Avec une entière bonne grâce, il répondait à l'invitation de prêcher à l'église et dans les nombreuses congrégations du Collège, toujours prêt à suppléer un confrère empêché. Il a donné de nombreuses retraites et, pendant plusieurs années, expliqué la doctrine chrétienne aux ouvriers de l'Imprimerie catholique. A sa mort il laissa de copieux recueils de sermons et des matériaux d'exhortations, le tout entièrement rédigé de sa main.

Il revenait ensuite reprendre son poste à la Bibliothèque orientale, devenue son quartier-général. Cependant les envois de l'imprimerie s'étaient accumulés sur la grande table qui lui servait de bureau, où il siégeait, à moitié caché derrière un véritable rempart de livres. Des groupes de visiteurs se présentaient : cheikhs enturbannés, officiers français, professeurs ou orientalistes de passage, qui désiraient l'entretenir ou le consulter. Après leur avoir fait à tous, et pour la centième fois, les honneurs de la Bibliothèque et de la salle des manuscrits, il se

remettait à la correction des épreuves et à la composition, toujours égal à lui-même (1).

Toute une catégorie de manuscrits arabes avait pratiquement échappé à l'attention des orientalistes, qui n'avaient pu en comprendre l'intérêt, persuadés qu'ils étaient qu'en dehors de l'Islam, il n'existe pas de littérature arabe. Nous voulons parler des écrits qui attestent l'activité intellectuelle des communautés chrétiennes pendant les longs siècles de domination musulmane. Nous savons déjà que le P. Cheikho sut montrer un discernement plus avisé. La Bibliothèque orientale de l'Université lui doit sa belle collection, une des plus complètes qu'on connaisse, de manuscrits arabes chrétiens. Il y a choisi, pour les livrer à la publicité, plusieurs traités de philosophie, de théologie, des discussions polémiques, ensuite des traductions d'ouvrages anciens dont le texte original n'a pas été conservé ailleurs et enfin des recueils de sermons.

Nous avons dit plus haut comment, pendant son séjour à Paris, il remarqua l'unique manuscrit de l'*Histoire de Beyrouth*, par Sâlih ibn Yahya, conservé à la Bibliothèque nationale. Il en comprit aussitôt la valeur exceptionnelle et s'empressa de le copier. Le livre de Sâlih est une monographie consacrée à une famille d'émirs libanais d'origine arabe. Il a été composé à l'aide de documents conservés dans les archives de cette famille princière, celle même de l'auteur. On y rencontre en grand nombre des noms de familles et de localités libanaises, mentionnées pour la première fois. Dans ce riche trésor onomastique, beaucoup de noms avaient été estropiés par le premier copiste ou insuffisamment ponctués. L'habile éditeur a réussi à les déchiffrer et à les identifier pour la plupart.

C'est donc une contribution inappréciable à la topographie et à l'histoire de Beyrouth et du Liban, entre le XI^e^ et le XV^e^ siècles,

---

(1) Nous avons signalé ses principales éditions de poètes, prosateurs et philologues arabes. Il ne se borne pas à les munir d'un imposant apparat de notes critiques, mais soucieux de faciliter les recherches au lecteur il y a multiplié les tables, ainsi qu'il le fera pour la collection documentaire du *Machriq*. Ce bibliographe avait, on l'a dit, la passion des tables de matières. Un de ses collaborateurs au *Machriq* avait publié dans la revue un roman dont la trame était empruntée à l'histoire libanaise. Tiré à part, ce roman eut la fortune inattendue d'une réédition. Non seulement le Père voulut en surveiller la réimpression, mais il tint à le pourvoir d'un index des noms propres.

sujet généralement laissé dans l'oubli par les historiographes arabes. Ce qui en augmente singulièrement l'intérêt, c'est qu'elle embrasse la période des Croisades. A ce titre, elle devait primitivement figurer dans la grande collection des « Historiens orientaux des Croisades » dont l'Institut des Inscriptions et Belles-Lettres a entrepris la publication. Nulle part on ne surprend mieux sur le vif les relations, parfois très mouvementées, des montagnards libanais avec leurs seigneurs francs, les barons de Saida et de Beyrouth (1).

Bien des années après cette publication, qui connut, elle aussi, une seconde édition, le P. Cheikho voulut traiter pour son compte le même sujet. L'esquisse infiniment précieuse de son prédécesseur arabe n'avait qu'un défaut : elle n'embrassait que la dernière moitié du moyen-âge et, en dépit du titre, Beyrouth n'y intervient qu'à l'occasion de ses rapports avec le Liban. Le P. Cheikho remontera jusqu'aux plus lointaines origines de la cité et en poursuivra l'histoire jusqu'à nos jours. A cette fin il utilisera les récentes découvertes archéologiques ainsi que les recherches de l'orientalisme qui ont complètement renouvelé le sujet. C'est sans contredit la plus complète monographie, la plus compétente aussi qui ait été consacrée à la métropole du Liban.

VIII

C'est en pleine activité scientifique, que la guerre de 1914 vint surprendre le P. Cheikho. Avec ses frères, il se vit brutalement expulsé de l'Université. Quelle que fût la résignation du religieux et sa soumission à la volonté divine, on comprendra que la pensée du savant réussit difficilement à se détacher de la Bibliothèque orientale et de ses manuscrits. Comment ne pas se demander ce que deviendraient ces trésors entre les mains des Turcs ?

En dépit de son optimisme, il lui était difficile de s'illusionner sur ce qui le menaçait personnellement. Parmi tous ses confrères, il se savait désigné à la vindicte des maçons d'abord, que ses attaques incessantes dans le *Machriq* et le *Bachir* avaient exaspérés, ensuite des leaders jeunes-turcs, tous affiliés à la loge,

(1) Comme plusieurs autres travaux du P. Cheikho, cette « Histoire de Beyrouth » parut d'abord dans le *Machriq* et fut tirée à part, avec une esquisse cartographique du Liban médiéval, décrit par Sâlih.

et que leur politique de turquisation à outrance devait pousser à sévir contre le fondateur du *Machriq* et le directeur de la Bibliothèque orientale à qui ils reprochaient avec raison d'avoir nourri le renouveau littéraire arabe.

C'est alors que se produisit une intervention providentielle, Qazim-bey, ancien wali de Salonique et ami de Djemal-pacha, caractère loyal, s'intéressa au P. Cheikho. Il usa de sa grande influence dans les milieux jeunes-turcs pour l'arracher au conseil de guerre qui s'apprêtait à le déporter dans les provinces de l'intérieur.

Afin de le mettre plus sûrement à l'abri de nouveaux désagréments, Qazim-bey imagina de l'attacher à la rédaction d'une Histoire de Beyrouth, commencée par le gouvernement turc. Le Père accepta, mais il stipula une condition qui ne put lui être refusée : celle d'avoir libre accès à la Bibliothèque de l'Université. Le conservateur, installé à sa place, manquait des plus élémentaires connaissances bibliographiques. Le Père s'offrit à l'assister dans la confection d'un catalogue des livres. C'était le plus sûr moyen d'en constater la présence.

Quand, après l'Histoire de Beyrouth, le gouvernement entreprit une monographie du Liban, le Père fut invité à y rédiger le chapitre consacré à l'archéologie. Pour reconnaître cette collaboration, il reçut, en guise d'honoraires, un qantar de blé, soit 250 kilos, aubaine inespérée pour les nôtres demeurés à Beyrouth, pour qui le souci du lendemain, et spécialement du *quid manducabimus,* était une constante préoccupation. Plus tard, sous Azmi-bey, le terrible wali de Beyrouth — et toujours sur la recommandation de Qazim-bey — les confrères du P. Cheikho reçurent un nouveau bon de ravitaillement : blé, lentilles, fèves, beurre, et — luxe suprême en ces jours de restriction à outrance — quelques kilos de sucre. Voilà comment le P. Cheikho fit mentir le dicton : l'érudition ne nourrit pas son homme.

Quant à la Bibliothèque orientale, si elle a comparativement peu souffert pendant ces années terribles, il est permis d'affirmer qu'on le doit, en bonne partie, au contrôle incessant exercé par l'ancien bibliothécaire. Ajoutons qu'après l'armistice Qazim-bey, retourné à Constantinople, s'employa activement à faire rentrer un certain nombre de volumes qui avaient pris indûment le chemin de la capitale turque.

Raphaël Cheikho, le neveu du P. Louis, se trouvait alors réfu-

gié au Liban. Dans les lettres que le Père lui écrivait — les seules qui nous ont été communiquées — on respire l'admirable sérénité de son âme au milieu des tristesses de la guerre et dans la ruine apparente de son rêve d'érudit et de missionnaire. Comme s'il n'avait pas eu d'autres soucis, il cherche à distraire son correspondant. Il s'intéresse à sa santé, à ses études. Il lui donne des nouvelles de sa famille dispersée. « Faites quelques promenades, quelques excursions. Pendant les chaleurs de l'été, jouissez de la douce température du Liban. Dans votre voisinage visitez Salima, Metain, Biskonta... que de souvenirs ces noms me rappellent... Faites-en autant, *Meminisse juvabit.* »

Il lui donne des conseils sur l'emploi du temps. « Que faites-vous là-haut ? Avez-vous les livres nécessaires ? Renseignez-moi sur tout cela. Si vous pouvez faire quelques compositions, je m'engage à vous les renvoyer corrigées. Savoir employer son temps est une grande science ; le perdre ou le gaspiller est impardonnable. » Il ne se contentait pas d'exhorter son neveu à la prière et au travail : il en avait fait lui-même la devise de sa vie. Il lui écrit pour le consoler au milieu de son isolement. « La solitude ne pèse point à qui sait prier et travailler. *Ora et labora.* C'était la devise des anciens solitaires. Qu'elle devienne la vôtre en ce temps de détresse ! »

Presque dans chaque lettre, il recommande, basée sur les motifs les plus surnaturels, la paix intérieure, la confiance, dont il était lui-même rempli. Il aime à rappeler fréquemment le *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis.* A l'occasion de la fête de Pâques (3 avril 1915), il écrit: « Si les joies de ce grand jour sont moins sensibles cette année, la consolation intérieure n'en sera que plus abondante. Le chrétien ne se laisse pas dominer par les événements extérieurs. Mais il redit avec saint Paul : *Superabundo gaudio in omni tribulatione mea.* Gardez donc toujours cette joie intérieure que rien ne doit vous ravir... Si les vrais serviteurs de Dieu trouvent, jusque dans les épreuves, matière à se réjouir, c'est qu'ils reconnaissent la main paternelle de la Providence qui ne les permet que pour notre bien. »

Cette résignation toute chrétienne ne l'empêche pas de prendre sa part des épreuves qui ont atteint les membres de sa famille : « Ce que vous m'écrivez est en effet bien triste. La disparition des êtres qui nous sont chers, l'incertitude sur leur sort, sont des malheurs. Mais Celui qui les a permis saura les adoucir et en tirer sa gloire. Que deviendrons-nous ici, Dieu le sait. Là encore nous nous souviendrons que nous sommes entre les

mains du meilleur des Pères. A la vie, à la mort, nous sommes à Lui : qu'il fasse de nous ce qu'il voudra ! Quant à vous, profitez de ce temps d'épreuve pour vous sanctifier et devenir un instrument de la gloire de Dieu. Si nous venons à succomber, ce sera pour nous une grande consolation de savoir que des jeunes sont prêts à faire mieux que nous l'œuvre du Bon Dieu ! Du haut du ciel nous nous réjouirons de leurs succès. Qu'importe que nous semions dans les larmes, si nous permettons à nos successeurs de récolter dans la joie. Courage donc et confiance. Comme le Maître, nous vaincrons le monde par la Croix.

On ne rencontre dans cette correspondance que de rares allusions à sa situation personnelle et aux circonstances critiques qu'il a traversées : « Un mot à la hâte pour vous rassurer sur mon compte. Car on me dit que vous êtes inquiet à mon sujet. Je vais bien, grâce à Dieu ; mais j'ai failli goûter de la déportation à l'intérieur. Le Bon Dieu ne l'a pas permis ou plutôt je n'ai pas été jugé digne de cette grâce. Quoi qu'il arrive, gardons notre joie intérieure que personne ne peut nous ravir. Qu'est-ce que l'exil, les privations et la mort pour qui ne voit dans les événements de cette vie que le bon plaisir de Dieu ? »

Aux approches de la fête de la Croix (14 septembre 1918) il écrit : *In hoc signo vinces;* « la victoire viendra par la Croix. » Il ne cesse d'espérer le triomphe de la sainte Eglise. Il voudrait que tous redisent avec lui cette invocation : *ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris* : « Que l'Eglise triomphe, et tout ira bien », voilà la conclusion ultime qu'il tire des événements.

Nous avons puisé dans ces lettres parce qu'elles nous découvrent le fondement surnaturel de cet optimisme qui a distingué le P. Cheikho. Il lui a permis de conserver, au milieu des plus rudes secousses, cette paix de l'âme dont il vantait le prix à son jeune correspondant.

Les *Mélanges* citent de lui ce trait qui le peint au naturel et qui rappellera à ceux qui l'ont connu ou simplement rencontré sa silhouette familière : un crayon à la main, annotant des paperasses ou corrigeant des épreuves. Mandé au Conseil de guerre de Djémal-pacha, pendant qu'on délibérait sur son sort, il continuait paisiblement la lecture de quelque vieux texte. Et comme un officier se montrait choqué de tant de liberté : « Laissez-le, dit un assistant, *c'est le sultan de la langue arabe !* »

La fin de la guerre le mit en face des deuils survenus dans

sa famille. Plusieurs de ses frères avaient succombé, laissant des orphelins sans ressources. Cette âme très sensible en souffrit. Mais il demeure toujours trop maître de lui-même pour céder à une impression. On ne se souvient pas de lui avoir entendu parler des siens, pas plus que de lui-même et de ses travaux personnels. L'armistice lui apporta en revanche la consolation de voir revenir les Nôtres. Ses notes attestent combien la séparation lui avait été douloureuse.

Dès lors, il ne songea plus qu'à reprendre le travail interrompu. Il se remit à la rédaction du *Machriq*, à l'endroit précis où l'entrée en guerre de la Turquie en avait suspendu la publication. Un numéro destiné à terminer l'année 1914 fut fidèlement envoyé aux abonnés. Il lui faudra pourvoir presque seul à la continuation de la revue. Il n'en poussa pas moins à la fondation du *Messager arabe du Sacré-Cœur* dont, avant de mourir, il a pu saluer le succès.

Comme si rien ne s'était passé, la Bibliotbèque orientale le vit reprendre sa place habituelle à la table longue, où, comme quatre ans auparavant, vinrent s'accumuler brochures et épreuves. Il y accueillait avec son aménité coutumière les travailleurs.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, il avait dû abandonner son confessionnal à l'Eglise, mais il était toujours prêt à remplacer un prédicateur empêché. En septembre 1922, il écrivait : « Une fluxion d'oreilles me rend à peu près sourd. Cela durera-t-il ? Je l'ignore. J'en profite pour vivre plus uni au bon Dieu. Il devient temps que je me sanctifie un peu plus. » On réussit alors à conjurer le danger. Mais il était à prévoir que le mal ne pourrait que s'aggraver. Comme le Père ne pouvait plus suivre la lecture au réfectoire ni se décider à perdre une parcelle de temps, il en profitait, vers la fin du repas, pour procéder discrètement à la correction des épreuves dont ses poches étaient bourrées. Au mois de Juin 1923, cédant à de vives instances, il accepte d'aller à Homs donner pendant dix jours une série de conférences et de sermons dans notre résidence et dans les cercles de la ville. « J'ai eu à parler, à l'église et ailleurs, environ trente-cinq fois, en moyenne quatre fois par jour. Vous voyez, concluait-il, que je ne suis pas encore décrépit. » Son activité semblait plus grande que jamais et aussi l'autorité qui s'attachait à son nom. Lorsque, aux temps de l'émir Fayçal, on créa, à Damas, une Académie arabe, son nom figura parmi les premiers membres de cette assemblée.

Dès 1921, il avait, dans le *Machriq,* repris ses anciennes campagnes contre la maçonnerie. En 1923, il lance contre la secte une nouvelle brochure et à cette occasion, ses lettres réclament les prières de ses amis pour l'aider à « écraser la tête des anges de ténèbres ». Et pourtant, observent les *Mélanges,* si le P. Cheikho « devint, à son heure, un redoutable polémiste, ceux-là même qu'il combattait surent rendre hommage à sa loyauté, à sa modération et à son inlassable obligeance. » On en aura la preuve à l'occasion de son cinquantenaire et, plus tard, le jour de ses funérailles.

Comme avant la guerre, il continue à prendre ses vacances d'été à la Bibliothèque orientale. S'il s'éloigne de Beyrouth, c'est pour aller à Ghazir ou à Bikfaya faire sa retraite annuelle. « Comme par le passé, écrit-il, elle me servira de grandes vacances. »

IX

1924 amena l'anniversaire de sa cinquantaine de vie religieuse. On put constater alors la place considérable que ce travailleur modeste occupait dans l'estime de l'élite intellectuelle du pays. Pour fêter le savant, pour exalter les services rendus par lui aux lettres arabes, un comité se forma où tous les partis, toutes les opinions religieuses, tinrent à être représentés. Les franc-maçons ne se montrèrent pas les moins empressés, eux que la polémique du jubilaire avait si vigoureusement malmenés, moins de deux ans auparavant. Un des plus enthousiastes fut sans contredit un pasteur anabaptiste, grand admirateur du P. Cheikho.

Pour le décider à accepter que l'on célébrât cet anniversaire, il fallut faire violence à son humilité, lui rappeler que toutes les causes qui lui étaient chères : la Religion, la Compagnie, l'Université, la Mission et enfin les études arabes, en bénéficieraient certainement. Il baissa la tête avec une simplicité d'enfant. Cette manifestation fut d'autant plus significative qu'on vivait alors sous le régime sectaire et policier du général Sarrail. Spontanément l'Université américaine avait offert ses vastes locaux. On leur préféra la salle de l'orphelinat des PP. Lazaristes. Malgré ses très honnêtes dimensions, elle fut bientôt trop petite.

La séance commémorative eut lieu le 2 février 1925. « Si vous aviez été à Beyrouth, écrit le Père à son neveu, vous m'auriez

vu présider, entouré de Mgr le Délégué apostolique, du Gouverneur général du Liban, du Patriarche syrien, de quatre évêques et de toutes les sommités intellectuelles de la ville. Vous auriez assisté à une séance organisée par des catholiques, des orthodoxes, des musulmans, des juifs et des francs-maçons ; le tout pour célébrer la cinquantaine de vie religieuse de votre vieil oncle. Très humilié, il a dû subir l'avalanche de compliments que vous pouvez imaginer. Les Supérieurs ont jugé que je devais passer par dessus mes répugnances et ne considérer que l'Eglise et la Compagnie. Dans les circonstances actuelles, ça a été un véritable triomphe pour l'Eglise catholique dont je n'étais que le pauvre représentant... Vous voyez tout ce que je dois à ma vocation... Que vos prières m'aident à m'en rendre moins indigne. »

Une affection très filiale pour la Compagnie forme en effet un trait caractéristique de la physionomie religieuse du P. Cheikho. Il y joignait un amour intense pour l'Eglise. Cette double passion, qui avait fait l'unité de sa carrière de religieux, il la laissa déborder dans la réponse qu'il adressa à l'auditoire très mêlé qui était venu l'applaudir à l'occasion de son cinquantenaire. Si, pendant un demi-siècle, il lui avait été donné de servir le pays et la langue arabe, il en reporta, avec une grande simplicité, tout le mérite sur la formation qu'il avait reçue de sa mère, la Compagnie de Jésus, et sur les facilités de travail et de recherches scientifiques qu'elle lui avait procurées.

Le Comité organisateur, et avec lui l'opinion publique réclamaient qu'on décernât au sympathique et vénéré jubilaire la décoration du Mérite Libanais, M. Cayla, pour lors gouverneur du Liban, n'osa pas obtempérer à ce vœu, par crainte de déplaire au général Sarrail. En revanche, il fut décidé que le portrait du P. Cheikho serait placé dans la salle de lecture, à la Bibliothèque Nationale de Beyrouth.

En l'été de cette même année 1925, l'Université Saint-Joseph célébra ses noces d'or. Le bibliographe émérite qu'était le P. Cheikho en profita pour faire paraître le « Catalogue des ouvrages publiés par les Professeurs et les Etudiants de l'Université », pendant le premier demi-siècle de son existence (1875-1925. C'est l'hommage de sa piété filiale à une maison où il avait passé plus de 45 ans. Il y a relevé les moindres articles et brochures qui portent la signature d'un maître ou d'un ancien élève. Il espé-

rait ainsi, sans doute, se faire pardonner d'avoir à peu près passé sous silence son propre nom. C'est tout juste s'il y figure sous une dizaine de rubriques bibliographiques.

Au bon et fidèle ouvrier, la Providence réservait une dernière consolation. En 1927, il lui fut donné de fêter les noces d'argent du *Machriq*. Il touchait à ses soixante-dix ans et, sans donner signe de fatigue, continuait à soutenir presque seul le lourd fardeau de la rédaction.

Sa sérénité d'âme et sa prodigieuse ardeur au travail contribuaient à faire illusion. A part la surdité dont il prenait allègrement son parti, on ne lui connaissait aucune infirmité. Le temps ne semblait pas avoir eu de prise sur ce robuste tempérament de savant. Il continuait à se lever à trois heures. Les jambes étaient solides, la vue demeurait bonne. Le soir venu seulement, il lui arrivait de se servir d'une loupe pour la correction des petits caractères dans les épreuves. A la fin du mois de Juin, il était monté à Bikfaya pour sa retraite annuelle. Puis, sans s'accorder le temps de souffler, il en était revenu pour mettre en train le *Machriq* du mois d'août 1927.

C'est alors qu'il songea à entreprendre le voyage d'Egypte. Il voulait se mettre au courant du mouvement littéraire et se procurer les plus récentes publications arabes. Mais cette excursion en pleine canicule, au lieu de lui valoir la diversion espérée, le fatigua extrêmement. Pendant son séjour en Egypte, il éprouva comme des défaillances. Il se sentit trop épuisé pour explorer à fond, comme il se l'était promis, les bibliothèques et les librairies du Caire. On put s'en rendre compte, non seulement au manque de copies et de collaborations manuscrites, mais encore à la quantité et même à la qualité du butin livresque qu'il rapporta pour sa chère Bibliothèque. Pour la première fois, le chasseur de livres fut au-dessous de sa vieille réputation. Le retour du Caire, le voyage nocturne en chemin de fer à travers le désert sinaïtique, ensuite le trajet en auto, le long de la côte, de Caiffa à Beyrouth, ajoutèrent aux fatigues du séjour en Egypte.

A partir de cette date, il ne fut plus le même : on surprit chez lui des signes de lassitude que son énergie essayait vainement de dissimuler. Il dut avancer l'heure de son coucher et consentir même à faire la sieste. Des éruptions éclatèrent sous forme de pustules. Symptôme plus grave, il eut à lutter contre une diarrhée amibienne persistante. Ces phénomènes trahissaient une usure sérieuse de l'organisme. N'ayant jamais été malade, il n'y

attacha aucune importance. Comme il détestait d'occuper qui que ce soit de sa santé, il s'obstina à garder le silence. Cependant il poursuivait sa tâche quotidienne à la Bibliothèque, au *Machriq* et à l'Imprimerie. Cette activité extérieure contribua à rassurer tout le monde. Quant à lui, il attribuait sa fatigue à une double hernie qu'il traînait depuis des années et qu'il avait négligé de soigner, n'ayant pu s'habituer au port d'un bandage.

Les médecins consultés pensèrent qu'une opération le soulagerait et le soustrairait à la menace toujours pendante d'un étranglement. Pour se préparer, il entra donc, vers le milieu de Novembre, à l'Hôtel-Dieu de France. Il emportait son crucifix et des notes pour achever le numéro de Décembre du *Machriq* et commencer celui de Janvier 1928. On mit près de trois semaines avant de devenir maître des éruptions cutanées. La diarrhée persistait mais le père continuait à garder le silence. Quand l'état général parut satisfaisant, le Docteur Cottard décida de procéder à l'opération.

Tout se passa bien. La plaie était saine. Mais deux jours après, le malade, en pleine nuit, une fraiche nuit de Décembre, fut pris d'une violente diarrhée. Ne voulant déranger personne, il commit l'imprudence de se lever. Le lendemain, ses visiteurs lui trouvèrent la mine décomposée. Son état empira brusquement. On dut lui soutenir le cœur. Le 7 Décembre 1927, vers le soir, comme la Sœur lui posait des ventouses sur la poitrine, il eut une suprême défaillance et expira paisiblement.

« Depuis le début de sa maladie, écrit le R. P. de Bonneville, continuant sans effort dans la voie spirituelle qui était la sienne, il vivait entièrement abandonné entre les mains du bon Dieu. Religieuses et docteurs admiraient sa merveilleuse simplicité. Il obéissait comme un enfant. « On voit bien qu'il souffre pour l'amour de Jésus », disait un médecin schismatique... Il aimait beaucoup la Sainte Vierge. Il est mort la veille de sa fête par une grâce particulière peut-être où il est difficile de ne pas reconnaître une attention de Notre-Dame.

Ce bon ouvrier de la plume a succombé, on peut le dire, la plume à la main. Dans un dernier article, composé à l'hôpital et paru après sa mort dans le *Machriq* (janvier 1928), il semblait prendre congé des lecteurs de sa chère revue. Il y paraphrasait la vision évangélique du saint vieillard Siméon et, comme lui, prononçait son *Nunc dimittis.* »

X

Pendant la journée du 8 Décembre, ce fut, devant le corps, ramené de l'Hôtel-Dieu, un défilé ininterrompu. Le soir, dans l'église de l'Université, où se pressait recueillie l'élite de la population de Beyrouth, fut récité l'Office des morts et donnée l'absoute. Le Président du Parlement libanais — un musulman — le Ministre libanais de l'Instruction publique, le Syndicat de la Presse, avaient envoyé des couronnes. Quand l'office eut commencé, le Président du Conseil des Ministres vint s'incliner devant le cercueil et y déposer la médaille du Mérite libanais. Puis le moment venu de descendre au caveau de l'Université, autour du pauvre cercueil que les frères coadjuteurs s'apprêtaient à soulever, il y eut un moment de confusion ; orthodoxes, protestants et francs-maçons disputaient aux ouvriers de l'Imprimerie et aux Anciens Elèves l'honneur de porter le vénéré défunt à sa dernière demeure. Il fallut céder à leurs instances.

Les communautés chrétiennes de Beyrouth tinrent également à s'associer à notre deuil. Toutes avaient envoyé des délégations aux funérailles. Le Général des moines maronites célébra un service funèbre auquel assistèrent plus de cent de ses religieux. Du Caire, Mgr Khouzam, Administrateur apostolique du Patriardat copte catholique, nous transmit les condoléances du clergé et des fidèles de son rite. Sa Béatitude, Mgr Thomas, le vénérable Patriarche chaldéen, écrivit pour exprimer son « indicible douleur à la nouvelle de la mort du très pieux et très savant P. Cheikho, véritable coup de foudre pour lui et pour ses prêtres de Bagdad ! La perte de ce saint et savant religieux causera dans la nation chaldéenne un deuil général, comparable au vide profond qu'elle laisse dans la mission de Syrie ».

La presse locale s'accorda à célébrer la valeur du savant, les vertus du religieux, les qualités de l'homme et du patriote auquel le Liban, dans un élan spontané, venait de décerner comme des funérailles nationales. Le décret conférant au P. Cheikho la décoration posthume du Mérite libanais était ainsi conçu : « A, pendant 50 ans, servi la langue arabe, en exhumant des trésors littéraires enfouis, a servi tout spécialement le Liban et les pays d'Orient en général, grâce à des œuvres qui ont mieux fait connaître l'histoire, la géographie et les monuments du pays ». Au Comité libanais de coopération intellectuelle, dont le Père était

membre, le Président fit en termes excellents l'éloge du regretté disparu.

Dès le lendemain des funérailles, les télégrammes affluèrent à l'Université. Les Anciens Elèves d'Egypte, par la voix de Said Zulfikar-pacha, Grand-chambellan du roi Fouad, déploraient « la perte irréparable pour les lettres arabes causée par la mort du Père, leur ancien maître ». Mentionnons les télégrammes de la colonie maronite de San Paolo (Brésil), du Cercle de la jeunesse orthodoxe de Jaffa (Palestine), du Recteur de l'Université musulmane de Damas, les lettres de condoléances de l'Université américaine de Beyrouth, des Pères Assomptionnistes, les savants rédacteurs de la revue « *Les Echos d'Orient* », de l'*Institut des Hautes Etudes Marocaines*, à Rabat, de la Librairie Herder de Fribourg (Allemagne), du « Deutsche-Palaestina Verein », de la « Bibliothèque cantonale et universitaire », de Fribourg (Suisse), de la « Bibliothèque du séminaire des langues orientales » à Berlin, du Dr Pedersen, professeur de langues orientales à l'Université de Copenhague.

C'est « au nom des orientalistes de Hambourg » (Allemagne) que le Professeur Strothmann écrivait : « Nous aussi, nous perdons dans le défunt un spécialiste justement estimé. Avec vous, nous sentons le vide que sa disparition a dû causer ». Il terminait en demandant des données biographiques pour la rédaction de la notice que la revue *Der Islam* comptait consacrer au P. Cheikho.

Une lettre, accompagnée d'une demande analogue, arrivait de Kieff (Russie) au nom de l'Académie des sciences d'Ukraine. Là encore, on manifestait l'intention de « perpétuer parmi les orientalistes russes la mémoire de l'illustre savant qu'avait été le P. Cheikho ». Le Dr Ignace Kratchlowsky, de l'Académie des sciences de l'U. R. S. S., secrétaire de la Classe d'histoire et de philologie, écrivait de Leningrad : « La perte que vous venez d'éprouver sera partagée par les arabisants du monde entier. Le défunt était sans contredit le plus éminent connaisseur dans le domaine de la littérature arabe chrétienne et l'on imagine malaisément qu'en cette branche on lui découvre un successeur. Pour toutes les autres disciplines arabes, il semble de même difficile de lui trouver des égaux. La revue *Al-Machriq*, fondée et dirigée par lui, représente une véritable encyclopédie des études arabes et en général de l'orientalisme.

« Personnellement cette perte m'est d'autant plus sensible que j'ai eu le bonheur de recueillir son enseignement à la Faculté

Orientale et de suivre ses conférences pendant les années 1908-1910. Par la suite, j'ai continué à entretenir avec lui des rapports empreints de la plus grande cordialité. Jamais il ne s'est refusé à m'assister de ses renseignements ni à me prêter l'appui de ses précieux conseils ».

Le Dr Auguste Haffner, professeur de langues orientales à l'Université d'Inspruck (Tyrol), avait lui aussi, passé deux ans comme hôte à l'Université St-Joseph. Plus tard, il avait, avec le P. Cheikho, édité plusieurs traités inédits de philologie arabe. Voici ce qu'il nous écrivait : « Je n'ai pas seulement grandement estimé le défunt comme fouilleur, savant et maître ; mais j'ai eu l'avantage de l'approcher de près, de façon à pouvoir lui donner le nom d'ami. Aussi en ces jours-ci, les souvenirs de mon séjour dans l'hospitalière Université de Beyrouth sont devenus particulièrement vivants, alors qu'il m'était donné de fréquenter le P. Cheikho et d'apprécier ses qualités d'homme et d'animateur. Ces derniers mois encore, j'entretenais avec lui un commerce de lettres à propos de questions scientifiques. Voilà les bons et précieux souvenirs dont une mort prématurée est venue brusquement interrompre le cours ».

« *Orient and Occident* » : tel est le titre de la revue bilingue, anglais et arabe, qui est l'organe mensuel de la Mission protestante d'Egypte. Les éditeurs de la revue nous écrivirent du Caire pour exprimer « leur profond regret de la mort du Père Cheikho, si justement réputé à raison de ses vertus chrétiennes et de son zèle pour l'avancement des études orientales. En ce qui nous concerne, nous apprécions depuis longtemps la valeur de l'œuvre du Père pour le monde chrétien non moins que pour les cercles scientifiques. Nous présentons donc aux Pères de l'Université St-Joseph ce tribut de notre respectueuse sympathie à l'occasion de la perte qu'ils viennent d'éprouver ». A cette lettre se trouvait jointe la traduction française des lignes que *Orient and Occident* avait consacrées au P. Cheikho.

Plus émouvante dans son laconisme est la notice qui figure dans la revue nord-américaine, « *The american Journal of semitic Languages and Literature* » (1). L'auteur anonyme qui, lui aussi, paraît avoir connu personnellement le P. Chekho, tient à consacrer « une ligne reconnaissante à la mémoire de notre excellent

(1) Avril 1928, p. 207.

ami et *fatherly master in arabic* Père L. Cheikho. Son nom survivra dans le souvenir des orientalistes, ses confrères, et dans le cœur des peuples arabes. Ses livres attestent l'étendue de son savoir et aussi the *beautifully childlike simplicity of his mind* ». Son aimable simplicité rappelant celle d'un enfant ! Pouvait-on plus heureusement caractériser la tournure d'esprit du P. Cheikho ?

Les autres revues orientalistes n'ont pas eu encore, au moment où nous écrivons ces lignes, l'occasion d'apprécier l'œuvre du P. Cheikho. Plusieurs s'y préparent. Ceux qui connaissent la périodicité très espacée de ces recueils ne pourront s'étonner de ce retard. Mais nulle part sans doute nous ne pourrions rencontrer un témoignage plus débordant de sympathie pour le Père Cheikho et pour la chère maison où s'exerça son activité féconde que dans ces lignes extraites de la « *Rivista dell' Unione missionaria del clero in Italia* » (Février 1928, p. 39) et signées par un jeune orientaliste de grand talent, M. Francesco Gabrieli :

« Dans les premiers jours de Décembre passé, je m'entretenais du P. Cheikho et de son *Machriq* avec un de nos plus insignes arabisants. Je l'entendis exprimer son émerveillement pour l'ardeur avec laquelle ce septuagénaire poursuivait son travail, presque seul, et alimentait de sa plume, alerte, en des articles substantiels..., l'élégante revue à couverture bleue qui, ponctuellement chaque mois, venait porter sur mon bureau le salut de ce lointain Orient, à moi encore inconnu. Ces jours-là même, venait de m'arriver le dernier numéro du périodique, habillé de blanc en souvenir des noces d'argent et dont le P. Cheikho résumait, dans une vue d'ensemble, la carrière mouvementée. Pendant que je parcourais ces lignes suprêmes, vibrantes de zèle et d'une légitime satisfaction à la vue de l'œuvre réalisée, qui m'aurait appris qu'à cette heure-là était déjà en route la feuille encadrée de noir où l'Université de Beyrouth annonçait la perte inattendue du vaillant athlète, son solide soutien ?

« Quoique profondément douloureuse, la nouvelle produisit en moi, et aura certainement produit en tous ceux qui l'auront apprise, fût-ce de loin, une impression de paix sereine ; comme devant le spectacle d'un ouvrier qui se retire, son travail achevé, avec la conscience d'avoir pleinement accompli sa tâche... »

Henri Lammens, S. J.

Deux faveurs de la Sainte Vierge

D'une notice que le P. Rosette a consacrée, dans le Bulletin des anciens élèves de Dôle, au P. Lucien Benoît (1863-1928), *nous détachons le récit de deux faveurs singulières dues, semble-t-il, à la protection de la Sainte Vierge et dont le souvenir ne doit pas se perdre. Elles expliquent sans doute en partie et, s'il en était besoin, excuseraient un peu l'ardeur combative de celui qui s'était fait, avec simplicité et non sans rudesse, le paladin de Notre Dame et le champion de tout ce qui lui paraissait tenir à sa gloire.*

I

Vers l'âge de six ans, sa turbulence faillit lui coûter la vie. Toute la famille était allée passer une journée de juillet chez des amis. Dans l'après-midi, pendant que sa sœur et ses deux cousines, un peu plus âgées que lui, s'étaient assises pour tresser des couronnes de fleurs, Lucien avisant la margelle d'un puits couverte de planches, se hâte d'y grimper et se met à chanter et à danser. Soudain une planche pourrie cède et l'enfant tombe dans le puits, profond de 5 mètres, et où il y a bien deux mètres d'eau. Les petites filles appellent au secours. Madame Benoît, qui avait déjà perdu un fils et n'avait plus que celui-là, tombe évanouie, en s'écriant : « Sainte Vierge, je vous le donne ! » Des amis accourent. Chose extraordinaire, l'enfant surnageait et, du fond du puits, on entendait sa voix. On lui tend des cordes ; il les saisit, mais n'a pas assez de force pour s'y maintenir cramponné ; trois fois il retombe et disparaît, pour revenir encore à

la surface. Enfin on apporte une échelle ; mais, pour comble de malheur, elle est trop courte. On y attache une seconde échelle ; un brave ouvrier forgeron en descend les degrés, saisit l'enfant et le ramène sain et sauf. En le recevant dans ses bras, sa mère lui dit : « Tu appartiens à Marie ». Lucien était resté vingt minutes à la surface de l'eau. Quelle puissance mystérieuse l'y avait ainsi maintenu ? Sa mère ne douta jamais que ce fût la main toute puissante de Marie. Le jeune homme gardera toute sa vie une fidèle reconnaissance à son libérateur. Bien des années plus tard quand, religieux et prêtre, il vint prêcher à Gray, apercevant sur le seuil de l'église le brave forgeron, il le serra affectueusement dans ses bras ; l'excellent homme en fut touché jusqu'aux larmes. Mais l'enfant garda surtout une dévotion très tendre envers la Sainte Vierge. Dans une grotte du jardin, il avait élevé un petit oratoire à Notre-Dame. Une de ses grandes joies était de le parer de fleurs et de lumières, de chanter des cantiques et de prêcher du haut d'une chaire improvisée. Si l'auditoire faisait défaut, il allait à sa recherche, convoquant ses sœurs d'abord, qu'il payait quelquefois pour les faire tenir tranquilles, et finalement recourant à sa grand-mère, qui ne refusait jamais de faire à son petit-fils le plaisir de l'entendre. Habituellement, ces discours se terminaient par cette péroraison : « Si vous n'aimez pas la Sainte Vierge, si vous ne lui donnez pas des fleurs et si vous ne m'écoutez pas prêcher, vous irez tous en enfer. Ainsi-soit-il ! »

II

Lucien fut externe au collège municipal de Gray, puis pensionnaire à Notre-Dame de Mont-Roland. Pendant les jours gras de 1880, ayant joué son rôle dans la représentation traditionnelle, le jeune homme prit froid et le lendemain matin, mercredi des Cendres, se sentit indisposé au point de ne pouvoir se lever. Le jeudi, le médecin diagnostiquait une pneumonie. Bientôt survinrent une série de complications ; ce fut, après la pneumonie, une pleurésie, puis la fièvre paludéenne, une suette miliaire qui couvrit son corps de boutons et bientôt de plaies, enfin une nouvelle congestion pulmonaire et un commencement de péritonite. Dix-sept vésicatoires ne laissaient plus sur son corps une place intacte, et les plaies, envenimées encore par le séjour prolongé au lit, étaient si profondes qu'on dut les soigner au charbon et au

quinquina pour éviter la gangrène. Le malade fut bientôt réduit à une faiblesse extrême et les médecins se déclarèrent complètement impuissants.

A ce moment, sa mère, qui depuis soixante jours ne le quittait pas, eut l'inspiration de s'adresser à la Sainte Vierge. Avec l'assentiment du malade, elle commença une neuvaine de prières à Notre-Dame de Lourdes. Chaque jour, pendant que la garde-malade soutenait le pauvre enfant et lui faisait respirer de l'éther, la mère, à genoux, lavait avec de l'eau de Lourdes, le dos et la poitrine de son fils. Pendant les premiers jours de la neuvaine, l'état resta stationnaire. Mais le septième jour, des symptômes inquiétants se manifestèrent : spasmes, vomissements, accès de fièvre plus violents ; la congestion des poumons augmenta et les plaies devinrent violacées, puis noires. Le malade ne pouvait plus rien avaler. Le lendemain, huitième jour de la neuvaine, les pulsations devinrent imperceptibles, le corps commença à se refroidir. Les médecins murmuraient : c'est la fin. Lucien ayant manifesté depuis longtemps son intention ferme d'entrer dans la Compagnie de Jésus, on lui permit, à ce moment suprême, de faire ses vœux de dévotion. Dans la soirée, le malade était à toute extrémité. A minuit, on essaya de lui donner la sainte communion. Peu après, une crise terrible commença : les souffrances étaient très vives. Vers 5 heures du matin, dernier jour de la neuvaine, ce fut l'agonie. On alla chercher sa mère. « J'entrai, raconte-t-elle, je trouvai mon fils les yeux retournés, le visage décomposé. Bientôt le râle s'éteignit, la respiration à peine perceptible devenait de plus en plus courte ; on récita les prières des agonisants. Je regardais mourir mon enfant, et pourtant j'espérais toujours ».

Tout-à-coup, sans transition, le malade ouvre les yeux, regarde ; sa figure redevient normale : « Maman, dit-il à sa mère, dites-moi d'où je viens ? Je croyais que j'allais au ciel, et je suis encore sur la terre ; comment cela se fait-il ? » Autour de lui, on demeurait interdit. Lui reprend : « Je ne souffre plus, je me sens bien. J'ai faim, je voudrais manger. » Sa mère regarde l'infirmier : « Vous savez bien, Madame, qu'il ne peut plus rien avaler. Pour lui faire plaisir, je vais chercher une goutte de bouillon. — Frère, dit le malade, le bouillon ne donne pas à manger et j'ai faim ! » Devant cette insistance, l'infirmier sort et rapporte une cuisse de poulet froid, que le malade mange d'un merveilleux appétit ! C'était le moment de faire la dernière ablu-

tion d'eau de Lourdes. La mère découvre en tremblant le corps de son fils ; les horribles plaies de la veille étaient cicatrisées, et l'épiderme s'était complètement reformé. Le pouls était normal. Lucien dit alors: « Maman, c'est la Sainte Vierge qui nous exauce. » Quand les médecins arrivent, celui qu'ils croyaient trouver mourant les accueille avec un sourire. Ils sont tellement interdits qu'ils n'osent avancer. La mère les prie d'ausculter son fils : « Oh ! madame, la congestion ne peut pas disparaître si vite : les poumons sont certainement toujours engorgés. » Ils examinent, auscultent longuement, puis, se relevant radieux : « Il n'y a plus rien aux poumons... Mon ami, ajoutent-ils, ce n'est pas nous qui vous avons guéri ».

A. Rosette, S. J.